



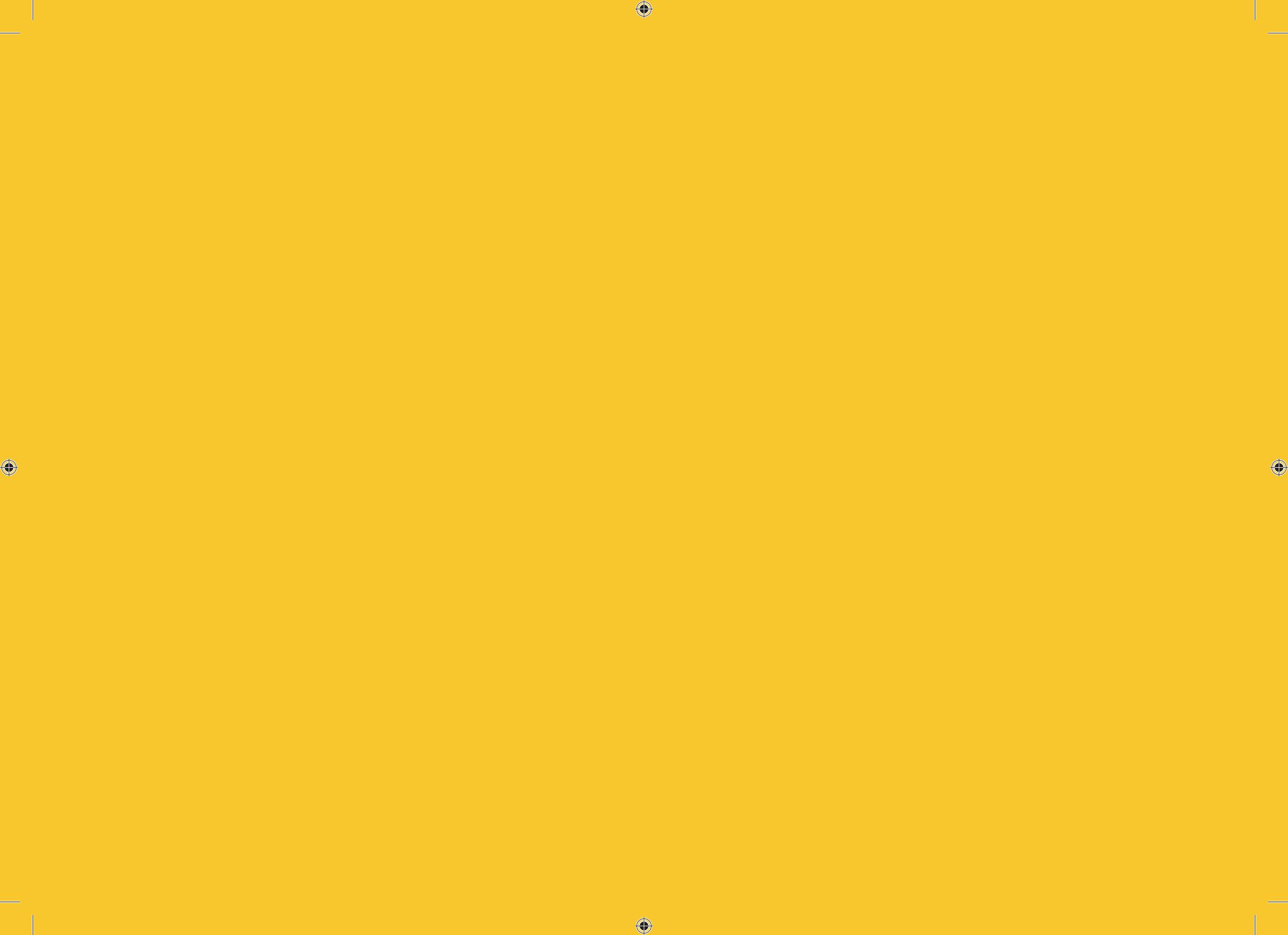
ATLAS DES PAYSAGES DE L'ARCHIPEL GUADELOUPE



TOME 3

CARACTÉRISATION DES UNITÉS PAYSAGÈRES DE LA GRANDE-TERRE





ATLAS DES PAYSAGES DE L'ARCHIPEL GUADELOUPE



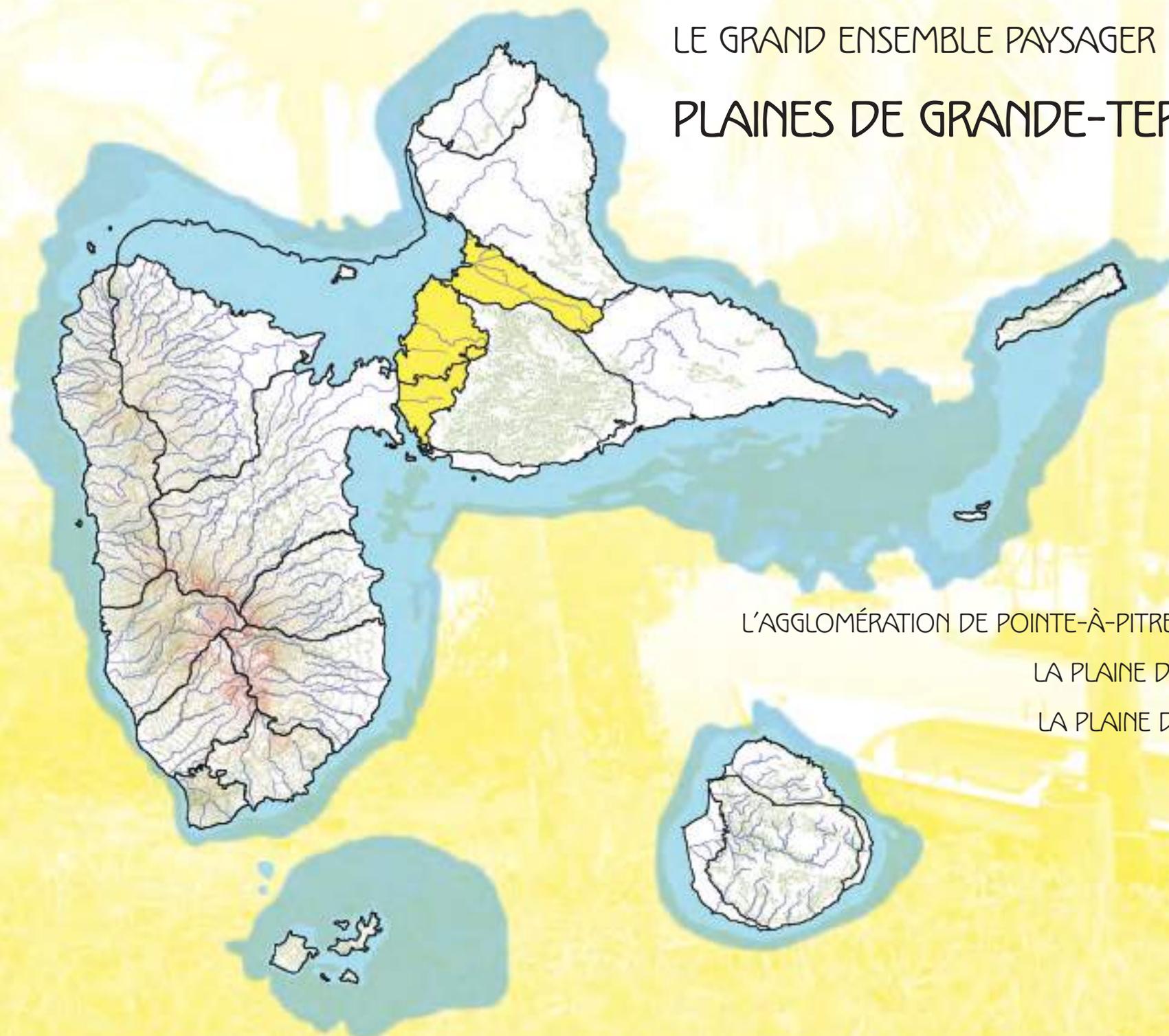
TOME 3 CARACTÉRISATION DES
UNITÉS PAYSAGÈRES DE
LA GRANDE-TERRE

Sommaire

LE GRAND ENSEMBLE PAYSAGER DES PLAINES DE GRANDE-TERRE	3
L'UNITÉ PAYSAGÈRE DE L'AGGLOMÉRATION URBAINE DE POINTE-À-PITRE / ABYMES	11
L'UNITÉ PAYSAGÈRE DE LA PLAINE DES ABYMES	51
L'UNITÉ PAYSAGÈRE DE LA PLAINE DE GRIPPON	79
LE GRAND ENSEMBLE PAYSAGER DES PLATEAUX DE GRANDE-TERRE	105
L'UNITÉ PAYSAGÈRE DU PLATEAU DE SAINTE-MARGUERITE	115
L'UNITÉ PAYSAGÈRE DES PLATEAUX D'ANSE-BERTRAND	159
L'UNITÉ PAYSAGÈRE DES PLATEAUX DE L'EST GRANDE-TERRE	191
LE GRAND ENSEMBLE PAYSAGER DU COEUR DE GRANDE-TERRE	233
L'UNITÉ PAYSAGÈRE DES GRANDS FONDS	241
L'UNITÉ PAYSAGÈRE DU BLOC BASCULÉ DE GOSIER	281



LE GRAND ENSEMBLE PAYSAGER DES PLAINES DE GRANDE-TERRE



L'AGGLOMÉRATION DE POINTE-À-PITRE / ABYMES

LA PLAINE DES ABYMES

LA PLAINE DE GRIPPON

PRÉAMBULE

Dans un Atlas des Paysages, le découpage territorial élémentaire est l'unité paysagère, c'est-à-dire « une portion de territoire au sein de laquelle les composantes spatiales, les ambiances, les perceptions sociales et les dynamiques paysagères présentent une homogénéité et une singularité, se distinguant ainsi des portions de territoire voisines par l'absence, l'organisation ou les formes de ces caractères identitaires ». L'unité paysagère se caractérise ainsi par une structure paysagère typique qui correspond à un système d'organisation et d'interrelation des éléments de paysage (relief, bâti, végétation, etc.).

Dans certains cas, il s'avère que l'unité paysagère se compose en réalité de plusieurs sous-unités spécifiques qui partagent toutes un socle commun mais qui se distinguent par de légères variations d'un ou de plusieurs caractères identitaires.

Les relevés de terrain ont par ailleurs montré la nécessité de regrouper les unités paysagères en grands ensembles paysagers qui permettent d'avoir une appréhension des paysages à une échelle de territoire plus large. Au sein d'un grand ensemble paysager, les unités paysagères partagent des caractéristiques communes et génériques qui constituent les fondements identitaires du grand ensemble paysager.

Les Plaines de Grande-Terre regroupent 3 unités paysagères :

- l'agglomération de Pointe-à-Pitre / Abymes ;
- la plaine des Abymes ;
- la plaine de Grippon.

Les Plaines de Grande-Terre présentent les spécificités suivantes :



les eaux calmes du Canal de Perrin

• des plaines littorales au pied des Grands Fonds

La région située au Sud-Ouest de la Grande-Terre présente un relief plat qui s'étend sur une zone littorale plus ou moins profonde. On parle alors de « plaines littorales ». On en dénombre deux : la plaine des Abymes et la plaine de Grippon, séparées par une zone plus morneuse au relief un peu confus (région de Vieux-Bourg).

Quelques mornes ponctuent ces plaines. Ils sont souvent isolés, tels des reliefs détachés des Grands Fonds noyés dans le socle de la plaine. Ils sont plus

rapprochés les uns des autres à proximité des Grands Fonds qui dominent les deux plaines littorales de façon franche et massive.

Le réseau hydrographique des plaines littorales se compose de petites ravines à écoulement lent, alimentées entre autre par les eaux de ruissellement issues des contreforts des Grands Fonds. Ces ravines se concentrent en aval pour former des cours d'eau plus larges et souvent navigables (accès de pêche, transport historique de marchandises).



la plaine des Abymes, peuplée de quelques mornes isolés



vaste étendue plane de la Plaine de Grippon (Clugny), avec la limite des Grands Fonds en arrière-plan

• de vastes milieux humides sur les berges du Grand Cul-de-Sac Marin

Le relief des plaines littorales s'incline doucement en direction du Grand Cul-de-Sac Marin qui constitue son environnement maritime à l'Ouest. À proximité du littoral, les altitudes très basses entraînent l'enneigement des sols. De vastes étendues de milieux naturels humides s'y développent, s'étagant depuis le rivage vers l'intérieur des terres.

La mangrove et la forêt marécageuse sont les deux principaux milieux naturels que l'on rencontre sur ce substrat humide constituant la transition terre / mer. Ce sont deux formations forestières littorales inondées qui s'échelonnent en fonction de la salinité des eaux, elle-même dépendante de l'équilibre entre les apports d'eau de mer et les apports d'eau terrigène (rivières, ruissellement).

La mangrove tolère une forte salinité. Elle constitue donc le premier rideau maritime. Elle abrite en réalité plusieurs associations végétales qui se répartissent en fonction de critères de salinité et de submersion des sols : le Palétuvier rouge (*Rhizophora mangle*), avec

son enchevêtrement de racines échasses, colonise les zones totalement inondées et fortement salées ; le Palétuvier noir (*Avicennia germinans*) affectionne un sol moins inondé, même s'il est salé, alors que le Palétuvier blanc (*Laguncularia racemosa*) préfère un substrat moins salé mais qui peut être durablement submergé.

La forêt marécageuse, caractérisée par le Mangle médaille (*Pterocarpus officinalis*), dont l'allure est remarquable avec ses larges contreforts, est quant à elle une formation forestière inféodée à l'eau douce. On la retrouve donc dans les zones basses en arrière de la mangrove.

Ces forêts littorales inondées occupent une grande superficie sur le Grand Ensemble Paysager (plus du tiers de la surface totale). Elles couvrent presque tout

le littoral, y compris le long de la Rivière Salée, à l'exception des littoraux urbains (Pointe-à-Pitre, Vieux-Bourg).

En arrière de ces milieux forestiers littoraux, les terres sont encore trop humides pour une valorisation agricole intensive. Ce sont alors de vastes prairies humides qui occupent l'espace.



Mangles médailles à Belle-Plaine



la mangrove côtière de la plaine de Grippon

• des plaines alluviales à vocation cannière



hégémonie de la canne (ici à l'Espérance)



le Canal des Rotours (plaine de Grippon)



ancien bâtiment administratif de la SIAPAP (Darboussier)

À l'échelle des temps géologiques, les plaines littorales de Grande-Terre sont jeunes. Elles sont restées sous le niveau de la mer très tardivement, alors que tout le reste de l'île était déjà émergé. Leur substrat géologique est donc récent (moins de 200 000 ans), beaucoup plus jeune que le socle calcaire de la Grande-Terre, âgé de 1 MA pour les Grands Fonds et de 500 000 ans pour les plateaux du Nord et de l'Est.

Le substrat y est composé d'alluvions marines, à l'origine de sols bruns-rouges et de vertisols assez profonds. Leur valeur agronomique est bonne. Ces terres fertiles offrent donc un bon potentiel agricole, conforté par le relief plat sans grande contrainte. Ce potentiel est meilleur encore quand les sols à tendance humide sont asséchés, notamment au moyen de canaux qui sont nombreux dans la région (Canal de Belle-Plaine, Canal de Perrin, Canal des Rotours, Canal du Raizet, etc.).

C'est surtout la canne à sucre qui est cultivée dans ces plaines agricoles, sur de grandes parcelles géométriques. On peut donc parler de « plaines cannières ». La vocation cannière y est pérenne, puisque la canne à sucre a toujours été la culture dominante depuis la valorisation de ces terres à la fin du 17^e siècle. De puissantes usines centrales ont été créées sur ces plaines cannières au 19^e siècle, dont celles de Darboussier à Pointe-à-Pitre (1869-1980) et de Blanchet à Morne-à-l'Eau (1869-1979), qui ont été regroupées ensuite au sein du domaine cannier de la SIAPAP, le plus grand de l'archipel (12 000 ha).

Des réseaux ferrés irriguaient alors ces deux grands domaines canniers, même si peu de traces demeurent visibles aujourd'hui. Peu de moulins à vent également, ce qui peut se comprendre sur ces plaines basses moins ventilées que les points hauts alentour, et situées sous-le-vent des reliefs environnants, notamment des Grands Fonds.

• des pôles urbains importants et concentrés

Le Grand Ensemble Paysager des plaines de Grande-Terre abrite la vaste agglomération urbaine de Pointe-à-Pitre / Abymes. Elle héberge une très grande concentration de population (presque 80 000 habitants, soit 1/5^e de la population de la Guadeloupe), et elle constitue la principale polarité urbaine de l'archipel.

L'agglomération urbaine de Pointe-à-Pitre / Abymes s'est toute entière développée sur le socle de la plaine littorale des Abymes. Elle continue d'ailleurs encore à s'étendre au Nord en gagnant sur les terres cannières. C'est pour cette raison que cette unité paysagère exclusivement urbaine (la seule de l'archipel) fait partie intégrante du Grand Ensemble Paysager des plaines de Grande-Terre.

Autour de Pointe-à-Pitre, mais aussi plus généralement sur l'ensemble des plaines littorales, le réseau routier est à la fois dense et confortable, avec de nombreuses rocades à 2x2 voies (RN 1, 5 et 11). Les flux routiers y sont rapides (sauf en cas d'embouteillages), ce qui réduit la perception visuelle des paysages (à cause de la vitesse de déplacement). En revanche, les caractéristiques du réseau viaire soulignent l'originalité du relief de la région, puisqu'il est très rare d'avoir de grands axes routiers plats et rectilignes dans l'archipel.

Le réseau routier bien développé n'est pas pour autant à l'origine d'une urbanisation linéaire importante. Dans le Grand Ensemble, l'urbanisation est globalement concentrée, le bâti étant souvent polarisé autour de noyaux urbains denses (bourgs des Abymes, de Morne-à-l'Eau), avec assez peu de constructions situées en-dehors. Le mitage urbain des plaines cannières est donc relativement faible.



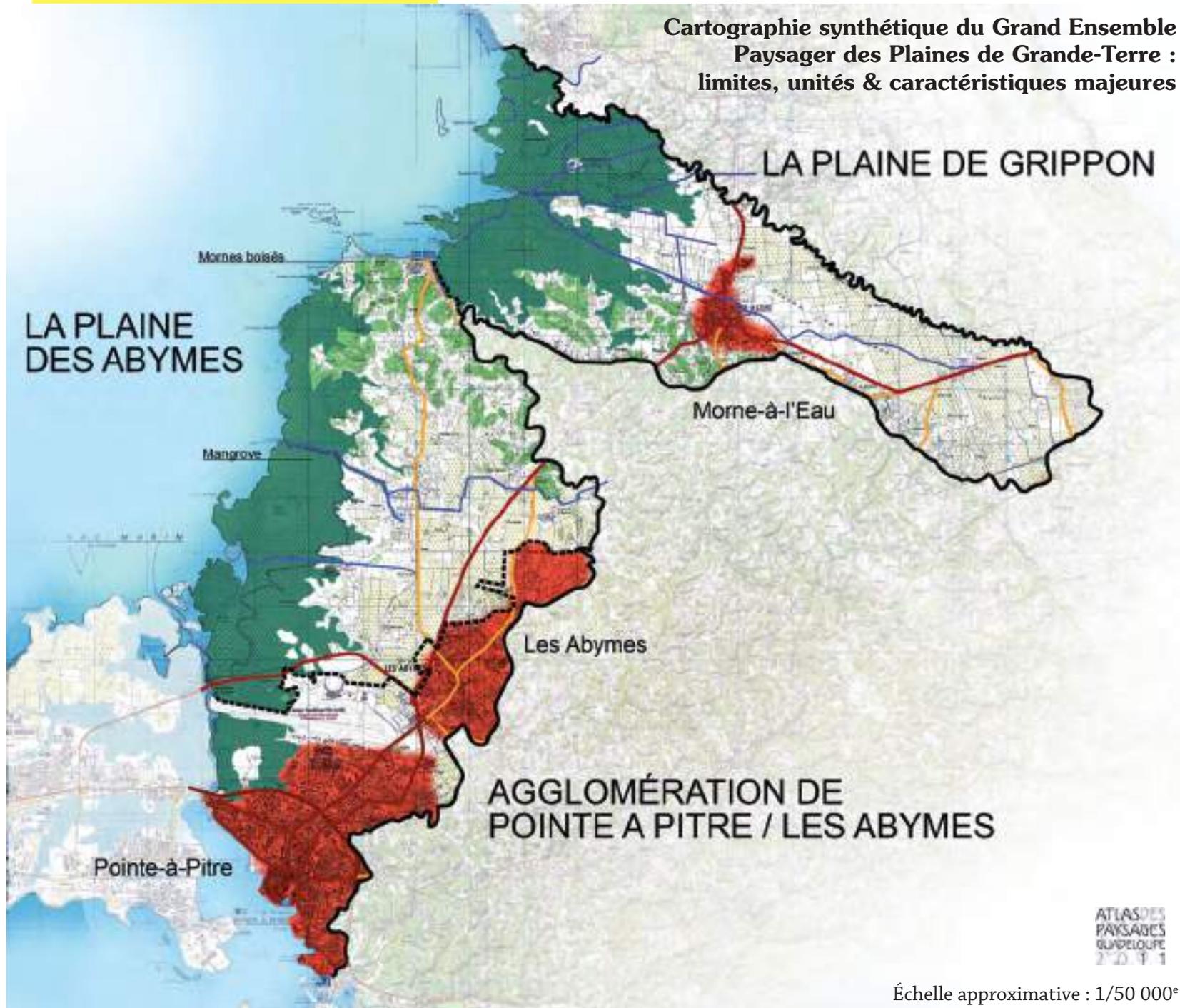
Pointe-à-Pitre

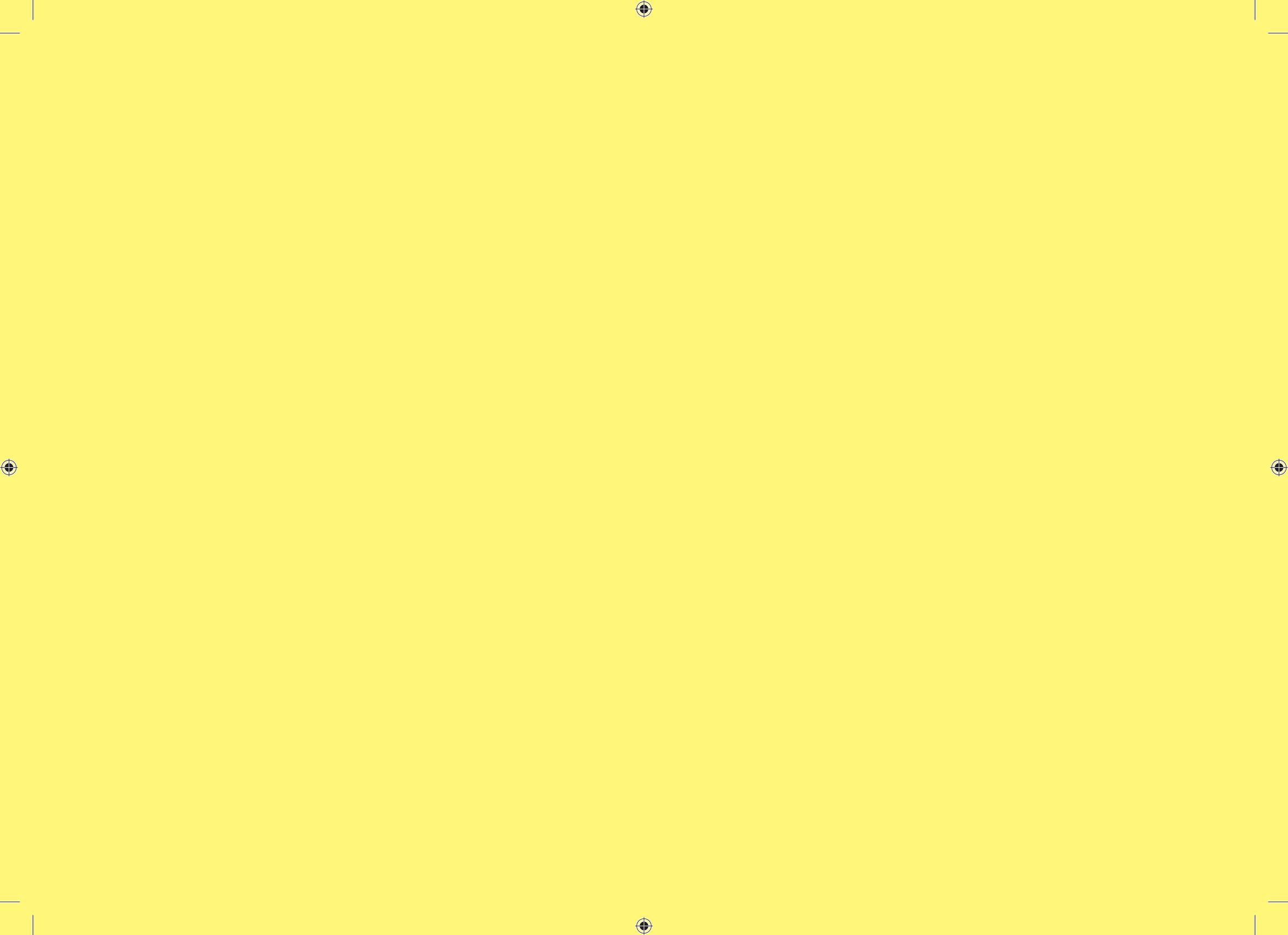


le bourg des Abymes



l'agglomération urbaine, vue depuis le Petit Cul-de-Sac Marin



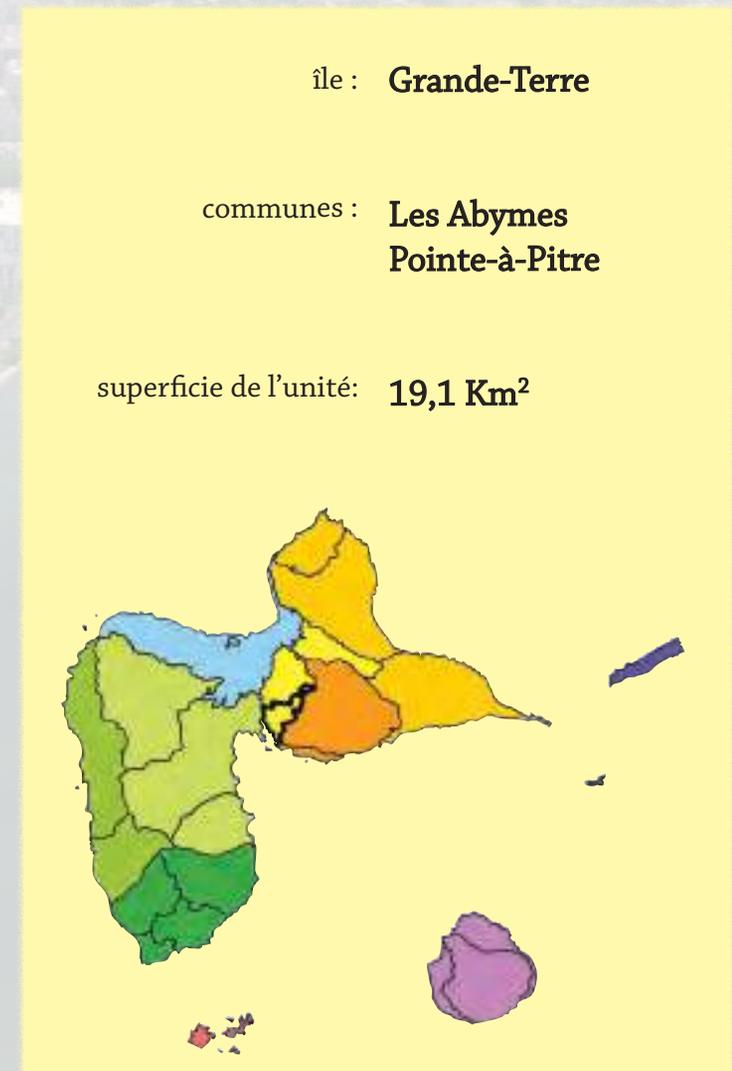


L'UNITÉ PAYSAGÈRE DE L'AGGLOMÉRATION URBAINE DE POINTE-À-PITRE / ABYMES



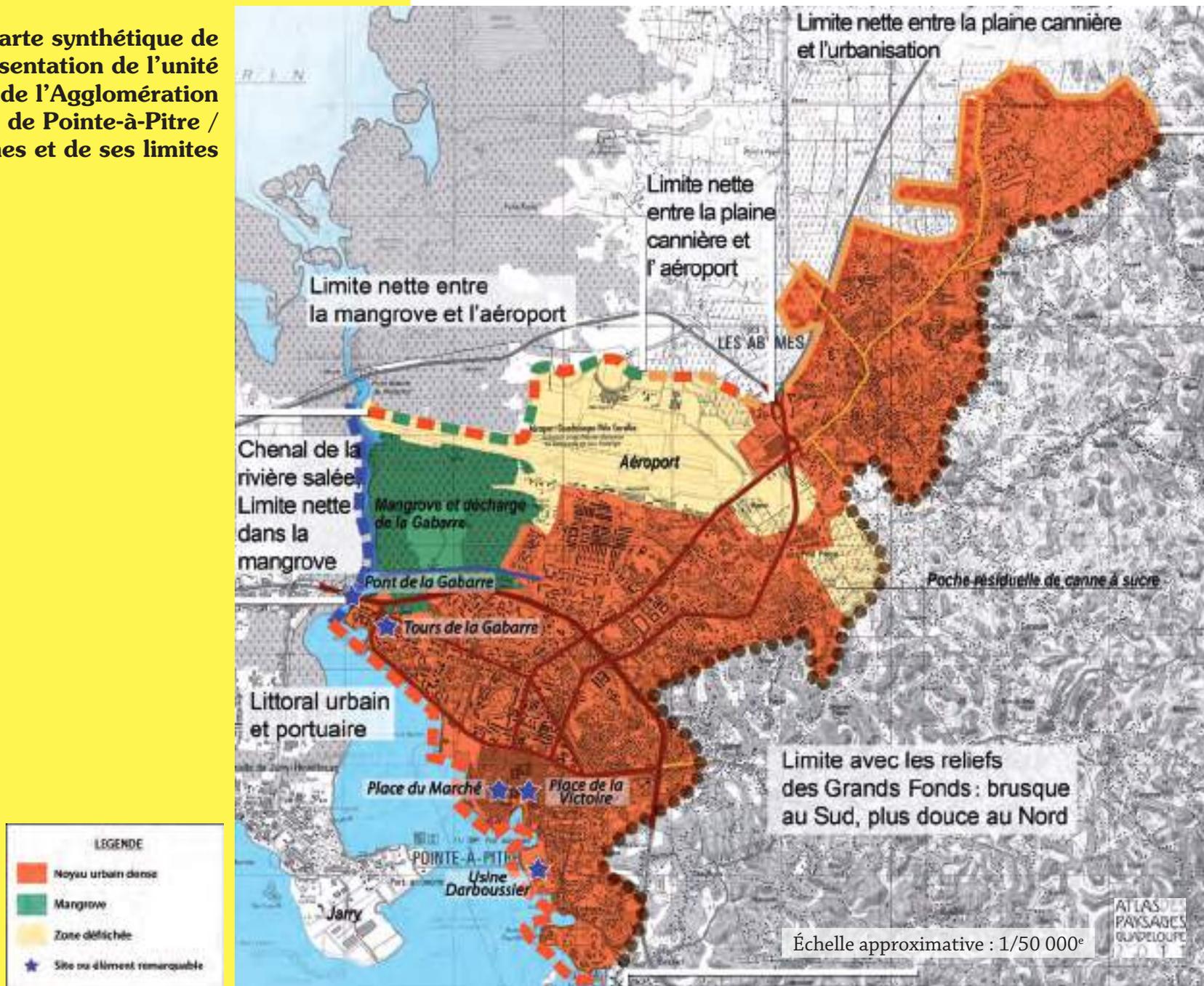
LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

- fiche de caractérisation



LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

carte synthétique de
présentation de l'unité
paysagère de l'Agglomération
urbaine de Pointe-à-Pitre /
Abymes et de ses limites



- **une unité paysagère exclusivement urbaine**

L'unité paysagère de l'agglomération urbaine de Pointe-à-Pitre / Abymes est originale dans l'archipel puisque c'est la seule unité exclusivement urbaine. Ce statut d'unité paysagère à part entière se justifie entre autre par la grande étendue spatiale de l'agglomération, avec le maintien de la continuité du tissu urbain tout au long de l'unité. Cela contraste avec les autres polarités urbaines, ailleurs en Guadeloupe, qui ont généralement une ampleur plus restreinte ou qui s'étirent le long des axes routiers (sur le principe de l'urbanisation linéaire) mais avec peu d'épaisseur dans ce cas.

L'agglomération urbaine de Pointe-à-Pitre / Abymes est donc une exception de taille, qui s'inscrit en outre dans un contexte géographique beaucoup moins den-

sément construit, qu'il s'agisse des Grands Fonds à l'Est ou de la plaine des Abymes au Nord.

La continuité du tissu urbain au sein de l'agglomération n'est pas pour autant un gage d'homogénéité quant aux typologies architecturales et urbaines. L'agglomération se révèle ainsi diverse et composite.



l'entrée Sud du bourg des Abymes



le boulevard Légitimus, à Pointe-à-Pitre

• un relief originel renié au profit de la ville



le Morne Cabrit, rogné par l'urbanisation du bourg des Abymes

La ville de Pointe-à-Pitre est le centre de gravité de l'agglomération, malgré sa position littorale excentrée dans l'unité. Pointe-à-Pitre est une ville assez récente dont la construction a commencé pendant l'occupation anglaise, entre 1759 et 1763, et s'est accélérée à partir de 1765. À cette date, la ville de Basse-Terre existait déjà depuis plus d'un siècle (1643).

Dès ses origines, la fondation de la ville repose sur la négation du relief préexistant. En effet, au début du 18^e siècle le site de Pointe-à-Pitre n'est encore qu'une juxtaposition de mornes isolés (Morne Renfermé, Morne Jarnas, Morne de l'Église, Morne Picou, etc.) entre des fonds humides et marécageux (mangrove, forêt marécageuse, marais). La ville se construit par arasement

de ces mornes et comblement des fonds humides. Le premier nom de Pointe-à-Pitre tient d'ailleurs à ce relief primitif : « Morne Renfermé ».

La topographie actuelle de l'unité, très plane, est donc partiellement artificielle. Le relief originel de Pointe-à-Pitre ressemblait probablement à une forme condensée du relief de la plaine des Abymes, avec les piémonts des Grands Fonds en contact direct avec les milieux humides littoraux.

Plus préservé, le relief du bourg des Abymes (au Nord de l'unité) est encore très proche de celui de la plaine cannière voisine, en témoignent les mornes qui parsèment le centre-bourg (Morne Calvaire, Morne Cabrit, etc.).



les mornes du centre-bourg des Abymes : le Morne Calvaire (à gauche) et le Morne Cabrit (à droite), vus depuis le Morne Dothémare

● le port de Pointe-à-Pitre, cœur historique de l'agglomération

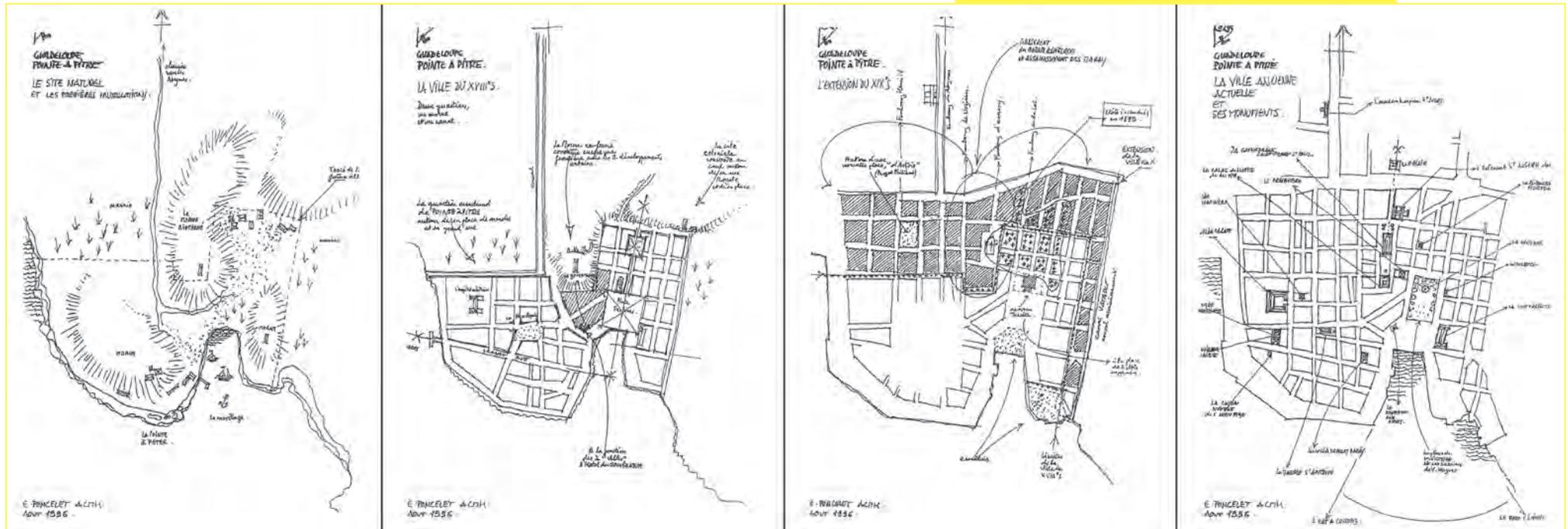
Pointe-à-Pitre est avant tout un port, édifié au bord d'une rade calme et abritée au fond du Petit Cul-de-Sac Marin (« Anse des Abymes »). Ce port était relié à la plaine cannière des Abymes par le Canal Frébault et la rade de Pointe-à-Pitre était alors un lieu d'échange de l'économie sucrière.

Rapidement, un hameau se constitue. Puis les entrepôts se multiplient le long des quais et des commerces

de détail s'installent en arrière. La ville commerciale se bâtit et s'organise peu à peu autour de l'axe principal : l'actuelle rue Achille René-Boisneuf. Plus à l'Est, c'est la « ville royale », avec les bâtiments militaires, les édifices culturels et administratifs (dont le palais du gouvernement colonial).

Au fil des siècles, toute la ville se développe autour de la vie du port de Pointe-à-Pitre, en relation étroite

avec la vie agricole de la plaine des Abymes. La voie qui relie ces deux entités complémentaires, la « Rue z'Abymes », est l'axe structurant historique de toute l'agglomération. C'est aujourd'hui le seul axe routier qui relie encore d'un trait les quais de Pointe-à-Pitre et le bourg des Abymes, via la rue Frébault, le boulevard Légitimus, la RN 5, et enfin la rue Achille René-Boisneuf (RD 106).



Grandes étapes de la construction historique de la ville de Pointe-à-Pitre (E. Poncelet)



la rue Achille René-Boisneuf, artère principale de l'ancienne ville commerçante



le boulevard Légitimus, sur l'axe historique de la « Rue z'Abymes »



ancien entrepôt des quais de Pointe-à-Pitre (rue Peynier)



ancien entrepôt des quais de Pointe-à-Pitre (Quai Lesseps)

- **une ville coloniale, dense et vivante**

De part et d'autre de ces axes principaux, la vieille ville de Pointe-à-Pitre se structure en damier, selon un schéma caractéristique des villes coloniales. Les rues y sont souvent étroites et très fréquentées, autant par les piétons que par les automobilistes. Elles sont également riches en enseignes publicitaires bariolées. L'ambiance qui en résulte est certes un peu désordonnée mais aussi très colorée et vivante. L'arrivée des grands paquebots de croisière (portant jusqu'à 3 000 passagers) sur les quais de la ville, y crée un surcroît ponctuel d'activité et de fréquentation entre novembre et avril.

Encore aujourd'hui, le centre historique de Pointe-à-Pitre constitue le cœur commerçant, administratif et culturel de l'agglomération, autour duquel les autres quartiers s'organisent en strates.



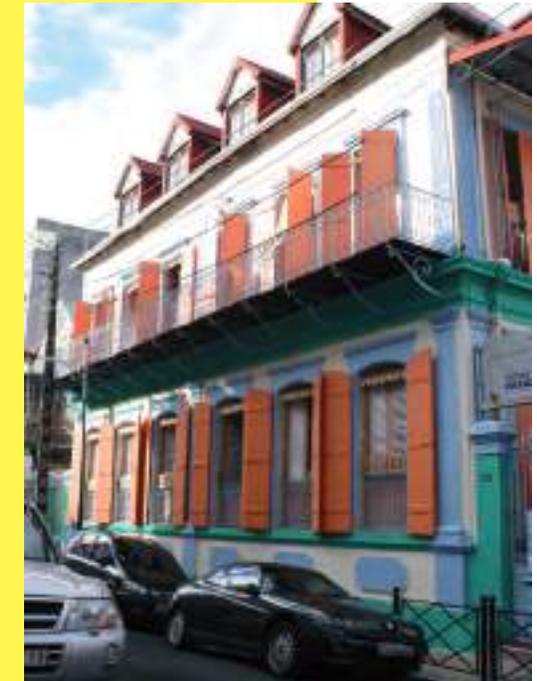
photo aérienne du centre de Pointe-à-Pitre avec son plan en damier



rues étroites, colorées et fréquentées du centre de Pointe-à-Pitre (rue Schœlcher)



maison de ville (rue Peynier)



maison de ville (rue Peynier)

- un patrimoine architectural ancien et dégradé



musée Schoelcher (rue A. René-Boisneuf)



maison Souques-Pages (rue Nozières)

Le centre ancien de Pointe-à-Pitre comporte un nombre important de constructions d'intérêts patrimonial et architectural qui sont souvent inscrites (8) ou classées (6) par la DRAC (l'église, le Pavillon de la Ville, le cinéma Renaissance, etc.). Si la majorité de ces bâtiments remarquables a fait l'objet de travaux de restauration et de mise en valeur, il n'en est pas de même pour les nombreux immeubles privés du centre ancien, qui forment ensemble un patrimoine architectural et urbain remarquable (objet d'une procédure de ZPPAUP en cours) mais qui sont souvent vieillissants voire délabrés. La fuite démographique que subit le centre ancien et les problèmes récurrents d'indivision du foncier accentuent ce phénomène, au risque de voir ces constructions squattées ou devenir la proie des flammes. Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) a été mise en place depuis quelques années sur ce périmètre et contribue à la préservation de ce patrimoine architectural spécifique. Cette opération s'intègre dans le projet global de renouvellement urbain de la zone Pointe-à-Pitre / Abymes.



musée Lherminier (rue Sadi Carnot)

• des faubourgs spontanés résiduels

Au Sud-Est de la ville de Pointe-à-Pitre, on trouve les faubourgs. Il s'agit d'ensembles denses de maisons de ville et de cases précaires, selon une trame alignée sur les rues de la ville ancienne.

Par endroit, les cases dominent et la trame urbaine s'estompe. On parle alors de « cours urbaines » (cour Zamia, Fond Laugier, Boissard, Lacroix, etc.) Juxtaposées sans organisation préconçue, ces cases ont été construites par les habitants eux-mêmes, initialement des travailleurs venus des campagnes environnantes ou de Marie-Galante à partir de 1830, attirés par l'activité de l'usine Darbousier.



des passages étroits pour atteindre les arrière-cours



le bâti des faubourgs, entre activité et abandon (rue Dugommier)



les faubourgs, dans l'alignement de la trame viaire de la ville ancienne (rue Dugommier)



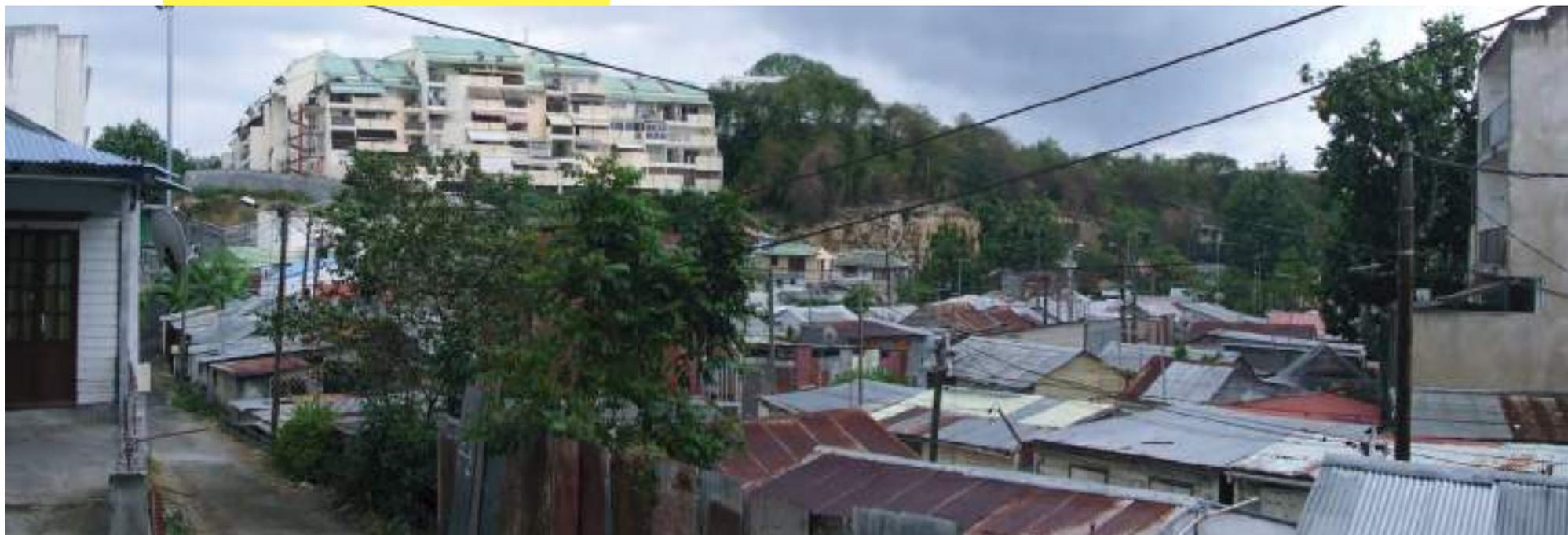
bâti vernaculaire et patrimonial des faubourgs (rue Denfer)



vue générale de la Cour Zamia

Dans les cours urbaines, les ruelles sont si étroites que le passant est simultanément dans la rue et sur le pas de la maison d'un habitant du quartier. Cette échelle extrêmement réduite du tissu urbain fait référence au système de 'lakou', c'est-à-dire un groupe de logements appartenant initialement aux membres d'une même famille et à leurs proches. Dans cet ensemble hétéroclite et dense, constitué de bois et de tôles, le végétal n'est pas absent pour autant, témoignage ultime de l'origine rurale de la population. Un papayer ou un cocotier peuvent surgir ici de n'importe quel coin de « rue » ou recoin inoccupé.

Les faubourgs et les cours urbaines occupaient autrefois toute la ceinture Nord et Est du cœur historique de Pointe-à-Pitre. Dans les années 1960-1970, ces quartiers insalubres (espaces étriqués, réseaux inexistantes ou hors normes, etc.) ont presque tous été rasés au profit de bâtiments collectifs modernes (barres et tours). C'est la Rénovation Urbaine de Pointe-à-Pitre (« RUPAP »). Les faubourgs demeurent malgré tout à l'Est de l'unité, en marge de l'agglomération. Ils étaient en grande partie concernés par un projet de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI).



les cases de tôle précaires de Fond Laugier et Cour Selbonne

- un vaste ensemble hétérogène de bâti collectif et commercial

À partir de 1959 commence le projet de la RUPAP qui vise à reloger de façon plus salubre les nombreux habitants des faubourgs Nord de la ville. C'est une opération de très grande envergure, l'une des plus importantes au niveau national à cette époque. Elle donne naissance à de nombreux quartiers : l'Assainissement, Bergevin, Henri IV, Chanzy, Lauricisque, Grand-Camp, Raizet, etc. Cette rénovation urbaine dure jusqu'à la fin des années 1970. De nouveaux logements collectifs viennent compléter ces quartiers dans les décennies suivantes, sous l'effet de la forte croissance économique et démographique de toute la région centre (proximité de la ZIC de Jarry à l'Ouest).

L'agglomération urbaine de Pointe-à-Pitre / Abymes présente donc une vaste étendue d'immeubles collectifs, aussi bien en tours qu'en barres, d'époques et de styles disparates. Par de nombreux aspects, ces quartiers peuvent rappeler les banlieues des grandes villes françaises. De grands « vides urbains », souvent sans usage formel, s'y étalent entre des immeubles collectifs refermés sur eux-mêmes. Le contraste avec la ville historique est saisissant.

Pour s'étendre, cet ensemble a largement mordu dans la ceinture de mangrove et de prairies humides de la Rivière Salée, comme au Raizet ou à Lauricisque. Il s'est également construit en rupture volontaire avec la ville ancienne, aucune perspective de la trame urbaine en damier n'étant poursuivie dans les quartiers collectifs (à l'exception de la rue Frébault).



la trame en damier, interrompue par les immeubles de la RUPAP



les quartiers de la RUPAP, refermés sur eux-mêmes (Bergevin)



les quartiers de la RUPAP (au second plan), en rupture avec la ville ancienne de Pointe-à-Pitre (au premier plan)



Assainissement



Chanzy



Tour Frébault



Grand Camp



Lauricisque



Raizet

Cette large ceinture de bâti collectif semble donc être constituée d'opérations immobilières accolées, déconnectées les unes des autres et du reste de la ville. De grands équipements y prennent place, partageant le même rapport entre le bâti et l'espace (de grands volumes séparés par de grands vides) : un Centre des Arts, un Palais des Sports, plusieurs lycées (Baimbridge, Jardin d'Essai,...), de nombreuses écoles et collèges, une caserne de gendarmerie, etc.

L'hétérogénéité de cet ensemble est renforcée par un urbanisme commercial qui s'est développé le long des axes principaux de la zone, notamment sur le tracé de la RN 5 (Morne Vergain, Petit-Pérou), mais aussi à Dugazon, Grand Camp et Bergevin par exemple. Toutes ces typologies architecturales différentes sont imbriquées les unes dans les autres, formant un ensemble complexe qui englobe même quelques poches d'habitat pavillonnaire (Morne Caruel, Petit Pérou).

Cette « ville moderne » englobe la rocade de la RN 4. Tracée initialement comme le contournement de la ville, la rocade a rapidement été atteinte puis dépassée par l'urbanisation. Désormais, elle forme une césure dans l'agglomération de par son statut de voie rapide et non pas de voie urbaine comme les autres axes du réseau routier de l'unité.



la mairie de Pointe-à-Pitre, emblème de la RUPAP



le Palais des Sports de Bergevin en 2008 (en cours de rénovation aujourd'hui)



l'urbanisme commercial de Grand Camp



la rocade de la RN 4, coupant l'agglomération (ici au niveau de Baimbridge)

● le bourg des Abymes, seconde polarité urbaine de l'agglomération



la place de l'église, au centre du bourg des Abymes

Le bourg des Abymes présente un ensemble bâti relativement dense et étendu aujourd'hui. Il constitue une véritable polarité urbaine secondaire au sein de l'agglomération, située à l'autre extrémité de l'unité par rapport au centre historique de Pointe-à-Pitre, les deux étant reliés par l'axe de la « Rue z'Abymes ».

Le bourg des Abymes a connu une extension récente. Il était de taille beaucoup plus réduite à la fin des années 1950, essentiellement concentré autour de la place de l'église. Son développement est concomitant du développement général de la région Centre et de toute l'agglomération pointoise dans les années 1970 et suivantes.



des quartiers plus récents, au Nord du bourg des Abymes (Boisripeaux)



maisons de ville au pied du Morne Cabrit, au Sud-Est du bourg des Abymes (boulevard Jean-Noël Olimé)

Au fil des décennies, une large couronne d'habitat périphérique diffus s'est développée autour du centre-bourg. Celle-ci se caractérise par une urbanisation linéaire dense, souvent avec plusieurs rideaux de constructions de part et d'autre de la voie. Elle est aussi parsemée d'ensembles collectifs isolés, renforçant l'image de périphérie urbaine. Ces résidences collectives sont plus concentrées au Nord du bourg, secteur qui marque d'ailleurs l'extension récente de la tâche urbaine (Pointe d'Or).

À l'Ouest du bourg (Dothémare), une zone artisanale est en cours de construction. Même si elle est encore assez lâche, peu de parcelles étant construites, son périmètre définitif est prévu pour déborder de part et d'autre de la Rocade de l'Alliance (RN 11), rejoignant le centre commercial de Milénis au Sud du bourg. Cette zone doit permettre à terme de compenser la saturation de la zone industrielle et commerciale de Jarry.



logements collectifs et bâti traditionnel se juxtaposent en périphérie du bourg des Abymes (ici à Bois Joli)



la zone d'activités de Dothémare, encore partiellement occupée à ce jour

• l'aéroport, une coupure d'urbanisation au sein de l'agglomération



les abords dégagés de l'aéroport Pôle Caraïbes



une parcelle de canne résiduelle en arrière de la zone d'activité de Dugazon



la poche de mangrove de la Gabarre, face à Grand Camp

L'aéroport Pôle Caraïbes constitue une grande zone dégagée au centre de l'unité, consacrée aux pistes et aux espaces de dégagement périphériques. C'est un grand « vide » dans une unité presque totalement bâtie (pleins urbains). L'aéroport forme donc une coupure d'urbanisation entre les deux pôles de l'agglomération : Pointe-à-Pitre au Sud et le bourg des Abymes au Nord.

Cette coupure se prolonge au-delà de la RN 5 (axe structurant de l'unité) avec la zone verte de Mamiel. Cette zone non-bâtie est en réalité inconstructible car incluse dans le cône de décollage des avions. C'est un practice de golf qui occupe l'espace. Il devrait devenir un parking relais conformément au PDU de l'agglomération

Une parcelle de canne à sucre, cernée par l'urbanisme commercial de Petit-Pérou, prolonge au loin cette coupure d'urbanisation. C'est en outre le dernier vestige du grand domaine cannier de Malmaison, témoin d'une époque où la plaine cannière des Abymes descendait au Sud jusqu'au Morne Vergain et englobait à l'Ouest toutes les infrastructures actuelles de l'aéroport international (situé au Nord des pistes, l'aérogare étant alors positionnée à Raizet, au Sud des pistes).





crédit DEAL Guadeloupe

la piste et les installations de l'aéroport Pôle Caraïbe : une coupure majeure dans l'urbanisation de l'unité

À l'Ouest de l'unité, l'aéroport isole une poche de mangrove entre les pistes et le quartier de Grand-Camp. Cette zone circonscrite de mangrove est largement occupée par la décharge de la Gabarre, où est stockée à ciel ouvert une grande partie des déchets de la Guadeloupe. Voué à être réhabilité prochainement, le site de la décharge de la Gabarre devrait bientôt accueillir un centre de traitement, de valorisation et d'élimination des déchets. La mangrove alentour ne devrait pas être plus atteinte par ce projet qu'elle ne l'est déjà par la décharge actuelle, mais elle ne regagnera pas pour autant son espace originel, entérinant son important recul sur ce secteur.

la mangrove de la Gabarre, dernier paysage naturel de l'unité, largement occupée par la principale décharge de l'archipel

- un littoral urbain diversement accessible

Outre la mangrove résiduelle de la Gabarre sur les rives de la Rivière Salée, le littoral de l'unité est totalement urbain, constitué par la façade maritime de la ville de Pointe-à-Pitre. Comme le reste de la ville, le littoral pointois a été modelé au fil des siècles par des remblais successifs, jusqu'à des périodes récentes, à l'image de la création des quais actuels en lieu et place des anciennes cales, du vaste comblement de Lauricisque et du terre-plein portuaire de Bergevin, de l'extension récente de la plateforme de Darboussier, etc. Le littoral Sud de l'unité est donc artificiel.

Les quais du Port Autonome de Guadeloupe (PAG) occupent un linéaire important du littoral. Ils sont partiellement privatisés et forment un écran physique et visuel entre la ville et la mer, l'accès aux différents terre-pleins étant sécurisé (quais de transbordement, quais des croisiéristes, gare maritime, etc.). Les bâtiments du PAG sont des obstacles visuels sur la perspective des rues du centre ancien de Pointe-à-Pitre et renforcent la coupure entre la ville et les quais.



le terre-plein de Bergevin (remblais)



les grilles du PAG, privant l'accès au littoral



la privatisation des quais de Pointe-à-Pitre : au début du siècle / aujourd'hui



les bâtiments du PAG, en obstacle visuel sur le littoral des quais de Pointe-à-Pitre



le littoral pointois, presque exclusivement urbain



le port de Dubouchage, face à Jarry



Darboussier



promenade de Lauricisque

De part et d'autre des quais du PAG, le littoral urbain est plus ouvert sur le lagon notamment à l'Ouest de l'unité, au niveau du boulevard et de la promenade maritimes de Lauricisque. C'est vrai également à la Darse, dans le prolongement de la place de la Victoire, ainsi qu'à Dubouchage. Le panorama y est largement ouvert sur le Petit Cul-de-Sac Marin, sur la mangrove côtière de Jarry (Morne Savon) et les installations industrialo-portuaires de la Pointe Jarry, le tout avec la chaîne montagneuse de la Basse-Terre en arrière-plan.

La friche industrielle de Darboussier est tout aussi ouverte sur le lagon, mais ce n'est pas à proprement parlé un littoral urbain à l'heure actuelle. Ancien site industriel majeur et site d'implantation du futur Mémorial Acte (musée dédié au souvenir de l'esclavage), le site de Darboussier est encore très vert à ce jour. Malgré une absence totale de valorisation et de nombreux dépôts sauvages de déchets et gravats, cet espace est une respiration (temporaire) dans le littoral très bétonné de l'unité. Depuis peu, le bâti gagne aussi cette partie du littoral (à l'Ouest du morne).



la Darse de Pointe-à-Pitre



l'ouverture littorale de la promenade du boulevard maritime de Lauricisque

Dans la continuité de Darboussier, le littoral du Carénage présente un aspect original. Le bâti y entre en contact direct avec les eaux du lagon. En effet, ce quartier abrite traditionnellement les chantiers navals de la ville (réparation et construction). Sur cette séquence, malgré la forte proximité entre la rue et la mer, celle-ci n'est quasiment jamais visible, ni accessible pour les usagers de l'espace public, les constructions denses faisant toujours obstacle.

À la pointe Sud du littoral de l'unité se dresse le campus universitaire de Fouillole. Parmi l'ensemble de bâtiments assez lâches construits sur le morne côtier, on remarque particulièrement la haute tour du CROUS. De par sa taille, elle est visible de loin, y compris depuis la Basse-Terre (depuis Petit-Bourg par exemple). C'est un repère visuel qui marque l'extrémité Sud-Est du littoral de l'unité, comme les Tours de la Gabarre (à Lauricisque) marquent son extrémité Nord-Ouest, relayées au milieu par la Tour Massabielle, autre bâti repère de l'unité.



fermeture visuelle générée par les chantiers navals sur le littoral de Carénage



ouverture maritime de Fouillole



la tour du CROUS, dominant la Marina



vue sur le Petit Cul-de-Sac Marin depuis le campus universitaire de Fouillole (la Basse-Terre en arrière-plan)

• une transition rapide vers les Grands Fonds

Les Grands Fonds se dressent tout le long de la limite Est de l'unité. Le contact entre les deux entités est assez franc et le passage de l'une à l'autre est rapide. Au Sud, une étroite bande de transition s'étire de manière discontinue en marge de Pointe-à-Pitre. Elle est occupée par un bâti dense et implanté directement sur la voie, à l'image des cases urbaines de la ville, même si le relief franchement accidenté est déjà celui des Grands Fonds.

Au Nord de l'unité, c'est la couronne périphérique du bourg des Abymes qui constitue la transition avec la zone des Grands Fonds. Assez vite, l'urbanisation linéaire devient moins dense et les résidences collectives disparaissent, alors que le relief se referme progressivement. On entre alors dans les Grands Fonds.

Même si les Grands Fonds présentent une forte urbanisation de leur frange Ouest (Chauvel, Bazin, Quatre Chemins, Doubs, etc.), fortement influencée par la proximité de l'agglomération de Pointe-à-Pitre / Abymes, la limite entre les deux unités reste donc assez nette.



contact entre l'urbanisation des Abymes et les Grands Fonds (Peinnel)



à l'Est de Pointe-à-Pitre, l'urbanisation dense escalade le relief des Grands Fonds



de rares prairies s'interposent entre l'agglomération et les Grands Fonds (Morne Daran)

LES SITES REMARQUABLES DE L'UNITÉ

• la Place de la Victoire & la Place du Marché

La Place de la Victoire, sur la Darse, est le point central de la ville historique de Pointe-à-Pitre. C'est un lieu de rassemblement culturel et festif (concerts, marché de Noël, arrivée de la Route du Rhum, etc.). C'est aussi un lieu chargé d'histoire et les *Sabliers* pluri-centenaires qui l'entourent sont là pour en témoigner (plantés par Victor Hugues en 1794 comme « arbres de la liberté »). La Place de la Victoire est également un témoin de la configuration naturelle de la baie et du lien profond entre la ville et la mer.

Autour de la Place de la Victoire gravitent de nombreux bâtiments anciens, souvent restaurés, assez proches les uns des autres : la sous-préfecture, l'ancien presbytère devenu aujourd'hui le Pavillon de la Ville, l'ancien cinéma de la Renaissance, la cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul, le palais de justice et ses annexes, l'externat Saint-Joseph de Cluny, etc. Ces monuments sont autant d'éléments du patrimoine architectural de l'unité et de points d'attrait touristique.



la Place de la Victoire, dominée par ses *Sabliers* pluri-centenaires



la grande esplanade de la Place de la Victoire, pouvant accueillir des manifestations culturelles



le Pavillon de la Ville (ancien presbytère)



la sous-préfecture (ancienne caserne d'infanterie)



la cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul



immeuble de ville

Plus à l'Ouest, la Place du Marché (ou « Marché Saint-Antoine »), en cours de rénovation, est un autre site majeur de la ville historique de Pointe-à-Pitre. La Place du Marché était le cœur de la vieille ville commerciale quand la Place de la Victoire était le centre névralgique de la « ville royale ». Ces deux places, à fortes valeurs patrimoniales, sont donc liées dans la structuration historique de l'agglomération.



l'activité de la Place du Marché déborde sur les rues adjacentes, dont la rue piétonne de Saint-John Perse, haut lieu culturel de la ville (groupes de Ka)



la Place du Marché, récemment rénovée



la structure métallique du Marché Saint-Antoine abrite une activité vivante et colorée

• les ruines de l'usine-centrale de Darboussier

Le site industriel de Darboussier a hébergé pendant plusieurs décennies la plus grande usine-centrale de Guadeloupe. Des milliers de tonnes de cannes à sucre y étaient broyées à chaque saison de coupe, générant de l'activité pour une grande partie de la population pointoise. Aujourd'hui, il ne reste que des traces très dégradées de ce passé industriel glorieux : le bâtiment de la SIAPAP (Société Industrielle et Agricole de Pointe-à-Pitre), quelques hangars de stockage, des structures métalliques mises à nu, ainsi que les ruines de la maison de maître en haut du morne. Le site de Darboussier a donc une dimension patrimoniale très forte pour Pointe-à-Pitre mais aussi pour toute l'uni-

té, en tant que site industriel majeur de tout le bassin cannier de la plaine des Abymes. Un réseau ferré desservait d'ailleurs toute la plaine jusqu'à Belle-Espérance afin d'acheminer rapidement la canne à Darboussier. Hélas l'extension de la ville a effacé presque toutes les traces de ce patrimoine ferroviaire et industriel.

Majeur sur le plan historique, le site de Darboussier l'est presque autant d'un point de vue paysager, en tant que dernier espace de nature sur le littoral Sud de l'unité. L'ambiance qui règne sur le chemin d'accès au sommet du morne est exceptionnelle : on s'y croit ai-

sément coupé du monde alors que la ville est si proche au pied du morne. De plus, le littoral offre une perception originale de Pointe-à-Pitre, sous un angle inhabituel. En outre, de par sa situation géographique, Darboussier constitue le premier plan et l'amorce visuelle de la ville aux yeux des croisiéristes et des passagers des navettes inter-îles qui entrent dans la rade de Pointe-à-Pitre. C'est aussi l'une des dernières images qu'ils en ont en repartant. Ce site a donc un rôle important dans la perception maritime de l'unité et un potentiel paysager encore inexploité.



les ruines de l'usine, colonisées par la végétation



Figuier maudit à l'assaut des murs des anciens entrepôts



le morne, un îlot de nature dans la ville



angle de vue original sur la Darse de Pointe-à-Pitre, depuis le littoral de Darboussier (à droite, la Tour Massabielle, un repère visuel fort de l'unité)

• les Tours de la Gabarre

Visibles de très loin (Nord Basse-Terre, Petit Cul-de-Sac Marin, littoral Ouest de la Grande-Terre de Petit-Canal à Port-Louis, etc.), les Tours de la Gabarre constituent un repère visuel très fort. Elles marquent l'emplacement de l'agglomération au sein de l'archipel. Elles en sont aussi un symbole puisque l'unité se caractérise notamment par l'importance et la taille de son bâti collectif.

Ce rôle symbolique est renforcé par leur situation excentrée à l'Ouest de l'unité qui les place très près du couloir aérien des avions atterrissant à l'aéroport Pôle Caraïbes. Elles sont donc aussi très présentes au regard des passagers aériens.

Mais c'est un symbole éphémère puisque les Tours de la Gabarre sont vouées à une destruction prochaine dans le cadre de la seconde rénovation urbaine de Pointe-à-Pitre. En effet, ces immeubles désormais vétustes, voire dangereux, ne répondent plus ni aux normes d'hygiène et de confort standard, ni aux normes parasismiques en vigueur (bâtiments ayant montré des signes de faiblesse lors du tremblement de terre de nov. 2004). Les Tours de la Gabarre sont donc aussi le symbole du changement en profondeur que l'agglomération urbaine de Pointe-à-Pitre / Abymes va subir durant les prochaines années.



les Tours de la Gabarre, dominant le port de Lauricsique



les Tours de la Gabarre (à gauche), à l'extrémité Ouest du littoral pointois

● le Pont de la Gabarre

Le Pont de la Gabarre est le principal ouvrage de franchissement de la Rivière Salée, permettant de relier la Grande-Terre et la Basse-Terre. Jusqu'à la construction du Pont de l'Alliance en 1997, plus au Nord, à proximité de l'aéroport, c'était même le seul point de connexion entre les deux îles principales de l'archipel. Le Pont de la Gabarre est donc un élément

fondamental de la géographie et de la vie économique de la Guadeloupe.

Son histoire est indissociable de celle de Pointe-à-Pitre, à tel point que le pont figure en place centrale sur le blason de la ville. En effet, c'est pour relier Pointe-à-Pitre, alors naissante, à Basse-Terre, capitale

de la colonie, qu'un premier mode de franchissement a été mis en place en 1765. Il s'agissait alors d'une gabarre, bateau à fond plat, qui allait et venait d'une berge à l'autre de la Rivière Salée. C'est à cette gabarre que le pont doit son nom actuel. La gabarre est remplacée en 1806, par un pont primitif constitué de

planches de bois fixées sur des bidons flottant à la surface de l'eau (« Pont de l'Union »). Il faut attendre 1929 pour voir le premier véritable pont franchir la Rivière Salée. Celui-ci est encore en service (réservé aux piétons et cycles), au côté du pont actuel, datant lui de 1971.

Si l'histoire de ce pont est riche de sens pour l'agglomération pointoise, c'est aussi le support de perceptions paysagères originales. Ainsi, le Pont de la Gabarre offre une brève coupure d'urbanisation sur le tracé de la rocade de la RN 1. Un court instant, le regard peut fuir vers un paysage lacustre où une eau impassible vient baigner les racines échasses des palétuviers qui bordent le chenal. Au coucher du soleil, une colonie de hérons pique-bœufs investit les palétuviers et ajoute un trait d'exotisme à ce paysage original, coincé entre Jarry et l'agglomération urbaine de Pointe-à-Pitre / Abymes.

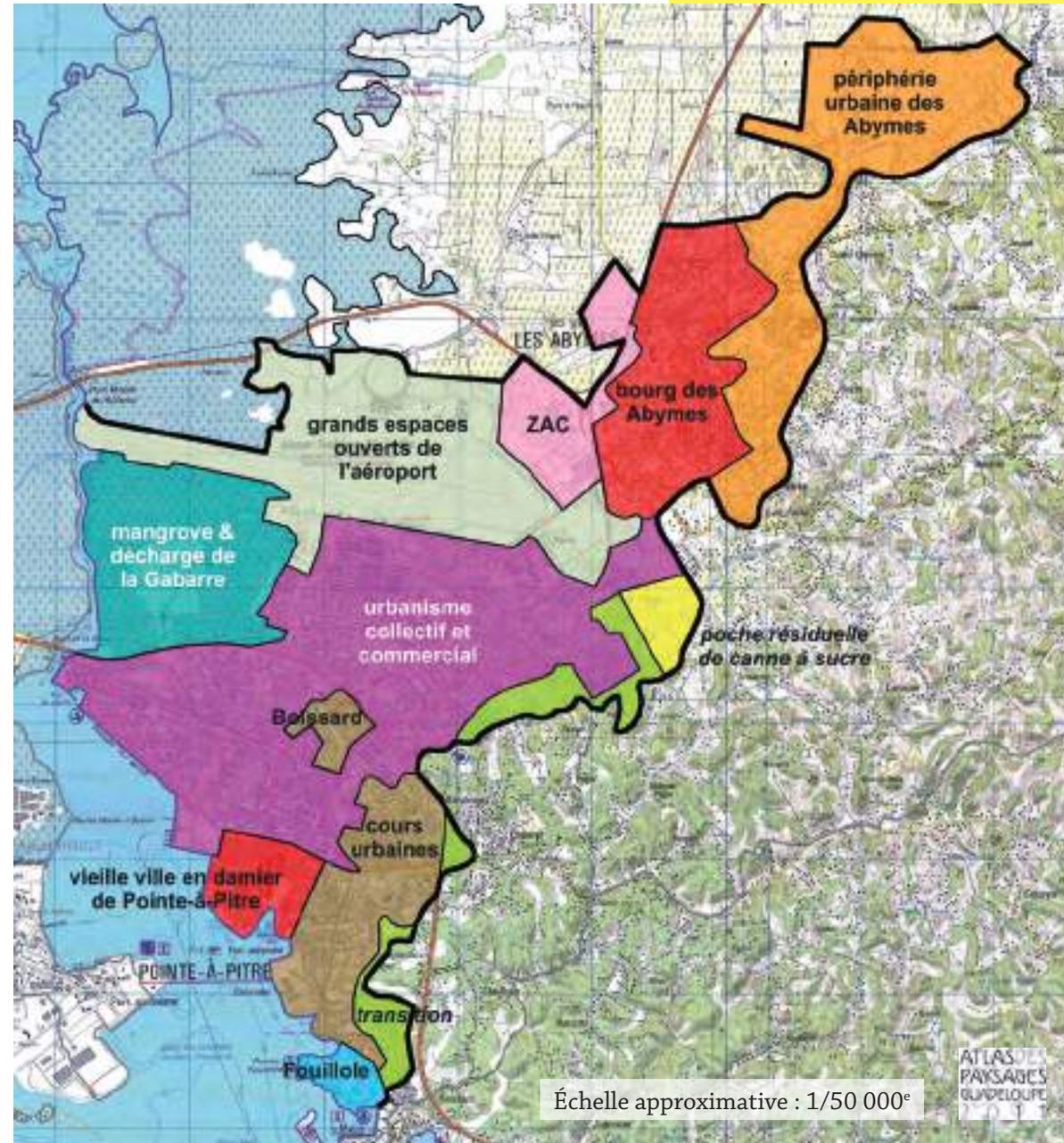


la Rivière Salée et son cortège de Palétuviers



le Pont de la Gabarre, vu depuis l'ancien pont de 1929

LA COMPOSITION SPATIALE DE L'UNITÉ



LA PERCEPTION DES PAYSAGES DE L'UNITÉ PAR LES ARTISTES



Vernier (d'après Budan), 1862, Pointe-à-Pitre



1871, Archives Départementales de Guadeloupe

L'unité paysagère de l'agglomération urbaine de Pointe-à-Pitre / Abymes est celle qui fait l'objet du plus grand nombre de représentations artistiques en Guadeloupe. C'est plus précisément sur la ville ancienne de Pointe-à-Pitre que les regards se sont focalisés, totalisant à elle seule 20 % des représentations iconographiques de l'archipel sur les 2 500 documents répertoriés. C'est autant que pour les villes de Basse-Terre et Saint-Claude réunies.

De par sa construction tardive, Pointe-à-Pitre n'apparaît pas dans les représentations avant le 19^e siècle. C'est alors surtout la rade qui est le plus souvent décrite, soulignant la qualité du mouillage et l'importance portuaire de la ville de Pointe-à-Pitre. On y montre les quais, les bateaux au mouillage, etc. Les écrits relatent aussi la construction de la ville et comment il a fallu combler les marécages pour édifier la cité et son port.

« Son quai bondé de tamarins et de maisons opulentes, cette forêt de mâts qui semble se confondre avec la verdure des arbres, ce mouvement d'un peuple nombreux, et la perspective du port, situé au centre de l'île dont il laisse voir les deux rives, offrent un coup d'œil vraiment superbe. L'industrie a créé cette jolie ville qui (...) peut devenir la capitale des Antilles. Le plan de ses rues est régulier : on a bâti ses maisons avec les pierres tirées des mornes voisins ; on a comblé des terrains que la mer couvrait ; on a fait une place publique et une salle de théâtre. »

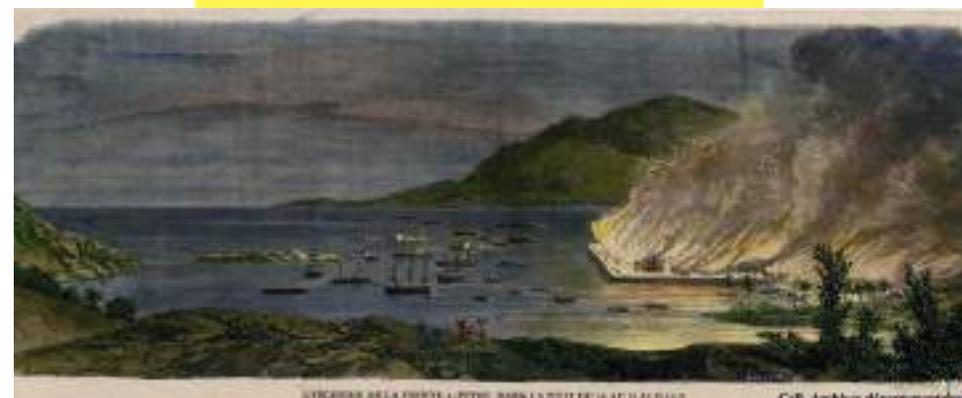
Leonard N.G., *Cœuvres complètes*, 1798

« Les rues de la Pointe à Pitre sont larges, tirées au cordeau, plusieurs ont des trottoirs. Son port est bordé, d'un côté, par de belles maisons, de vastes magasins où règne, dans les temps prospères, une merveilleuse activité ; l'on voit, de l'autre, un grand nombre de bâtiments à l'ancre, ornés de banderoles et de pavillons de toutes couleurs, qui donnent à cette ville un coup d'œil charmant, et la rendent une des plus agréables des Antilles. »

Boyer Peyreleau E., *Les Antilles françaises et particulièrement la Guadeloupe, depuis leur découverte jusqu'au premier janvier 1823*

Le 19^e siècle est également l'époque des gazettes et des gravures de presse qui relatent les grandes catastrophes qui touchent Pointe-à-Pitre, comme le tremblement de terre de 1843 ou le grand incendie de 1871 qui ravagent tour à tour la ville. Les descriptions y sont parfois un peu fantaisistes ...

Les pré-Romantiques de la fin du 19^e siècle s'intéressent très peu à la ville de Pointe-à-Pitre, lui préférant les sites naturels du Sud Basse-Terre. Il faut donc attendre les premières cartes postales du début du 20^e siècle pour voir le retour en force des représentations pointoises. Elles sont très nombreuses, notamment entre 1920 et 1940. Ce sont surtout la Place de la Victoire et les quais qui sont photographiés : les allées ombragées par les Sabliers, les monuments, les bateaux au mouillage ... À cette époque, la vie sociale de Pointe-à-Pitre commence à prendre de l'importance dans les représentations, au côté des bâtiments publics et des rues de la ville : on y montre l'affluence du marché, la sortie de la messe, etc.



1871, L'incendie de la Pointe-à-Pitre, Archives Départementales 971



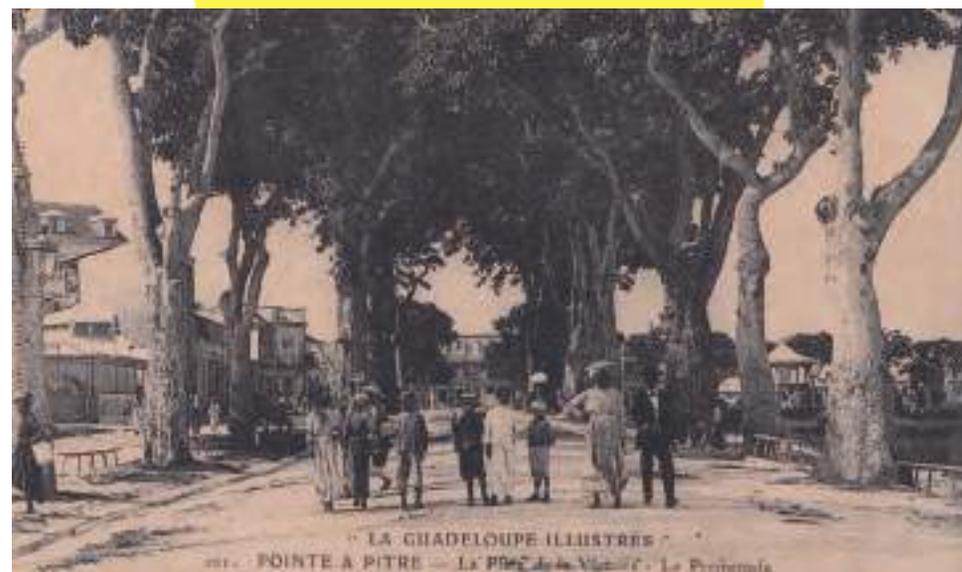
le kiosque de la fanfare municipale, éd. Phos



Pointe-à-Pitre, le marché, éd. Boisel



Anonyme, 1848



éd. Cailé



la Place de la Victoire après le cyclone du 12 sept. 1928, éd. Boisel



les faubourgs après le cyclone du 12 sept. 1928, éd. Boisel

À son tour, le cyclone de 1928 cause de gros dégâts dans la ville qui sont fixés sur la pellicule. Les photographes s'intéressent aussi aux originalités de Pointe-à-Pitre comme le Pont de la Gabarre ou le vaste site industriel de Darboussier. Les clichés des faubourgs sont plus rares, avec surtout des vues générales depuis les mornes voisins ou lors d'événements tels que des inondations de ces quartiers populaires. Le bourg des Abymes n'apparaît que très peu parmi les cartes postales anciennes, le plus souvent pour s'intéresser à l'église ou à la chapelle du Calvaire.



la Place de la Victoire, éd. Boisel



les quais de Pointe-à-Pitre, éd. Boisel



la Darse, éd. Boisel



Abymes, l'Église, éd. Candalen



la Chapelle du Calvaire, éd. Boisel



le Pont de la Gabarre, éd. Boisel

Les représentations touristiques de l'agglomération sont très rares, les paysages de l'unité ne correspondant pas aux clichés du tourisme de masse. La Place de la Victoire garde une place de choix parmi les images récentes de Pointe-à-Pitre, au côté de l'architecture urbaine, notamment à travers un regain d'intérêt pour la ville, dans les Beaux Livres de photographies ou certains guides touristiques. Les écrits récents, quant à eux, soulignent la vie trépidante de la ville et son activité incessante.

« Pointe à Pitre n'était pas qu'une ville commerciale quadrillée par des rues perpendiculaires qui se croisaient à l'ombre des balcons en fer forgé. C'était le véritable poumon de la Guadeloupe. »

Pepin Ernest, L'homme au bâton, 1992

« Et la Pointe-à-pitre, pleine à craquer, comme une urgence sans lendemain possible, s'emballait dans un bouillonnement d'activités qui semblait ne jamais vouloir s'arrêter. »

Bredent Georges, La rue des Champions, 2002

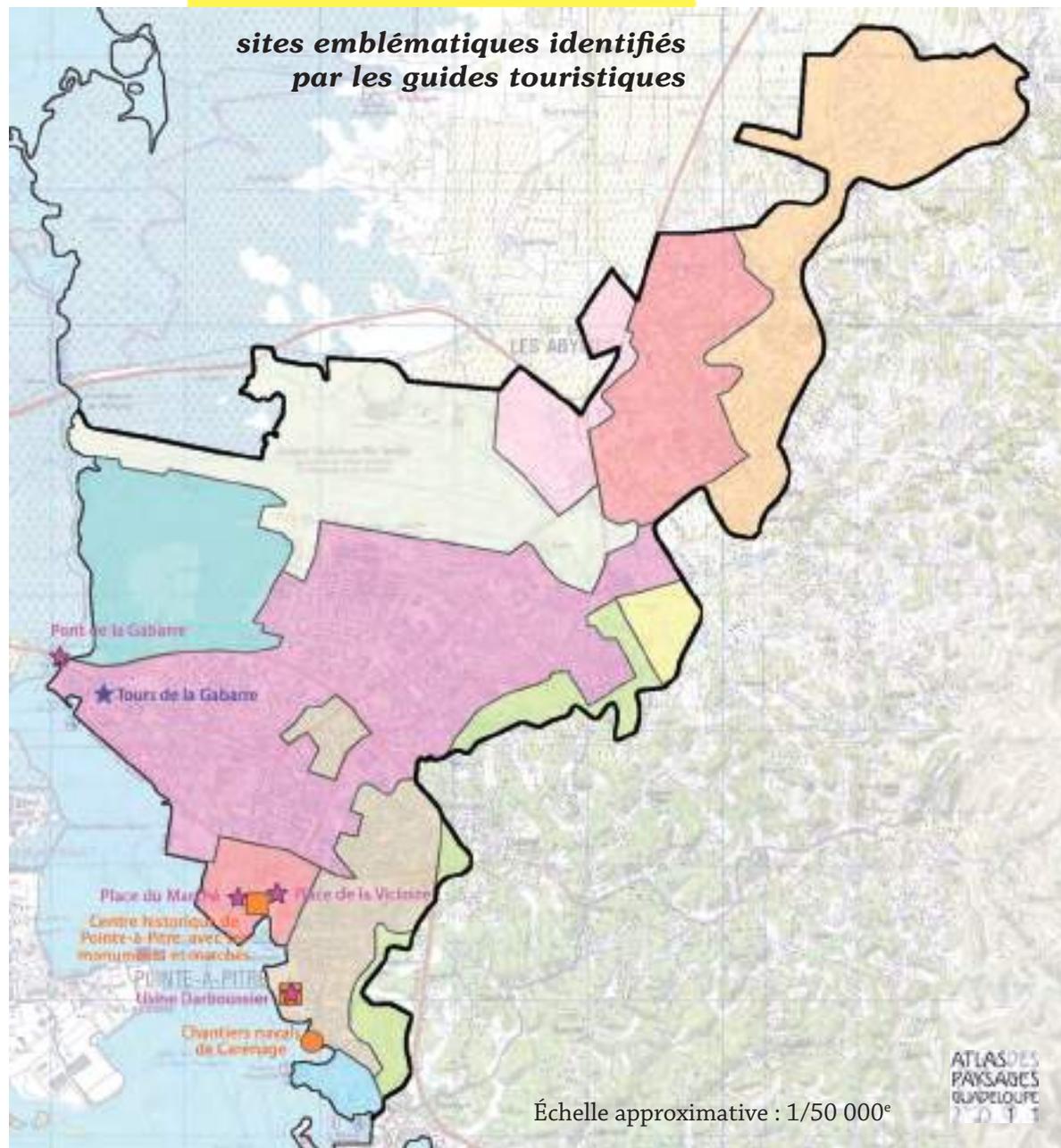


Anne Chopin, 2008, Darse et Place de la Victoire



Anne Chopin, 2008, Immeubles - Pointe-à-Pitre

LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DE L'UNITÉ



Les guides touristiques se focalisent presque exclusivement sur le centre ancien de Pointe-à-Pitre, pour sa richesse patrimoniale. Ainsi, ces ouvrages mentionnent les monuments anciens qui s'y trouvent, y compris les marchés ; les plus couramment cités sont les suivants :

- la Place de la Victoire et le quartier de la Darse ;
- le Musée Saint-John Perse, l'Église Saint-Pierre / Saint-Paul, le Musée Schoelcher ;
- le Marché Saint-Antoine et le marché de la Darse.

En dehors de ce secteur, seuls deux éléments sont repris par plusieurs guides : l'Usine Darboussier et les chantiers navals de Carénage. La première témoigne de l'activité agricole qui fut à l'origine de la création de la ville, tandis que l'autre symbolise le côté industriel à l'origine de son développement contemporain.

LEGENDE	
Sites remarquables	Sites emblématiques
★ site remarquable sur le plan paysager	■ patrimoine paysager emblématique
★ autre site patrimonial	■ patrimoine urbain ou culturel emblématique, avec résonance historique
	■ patrimoine urbain ou culturel emblématique

LES SIGNES VISIBLES D'ÉVOLUTION

• l'extension de l'urbanisation

L'agglomération urbaine de Pointe-à-Pitre / Abymes se trouve aujourd'hui relativement contrainte par ses limites naturelles : la Rivière Salée et la mangrove de la Gabarre au Nord-Ouest (classée inconstructible au titre de l'article L.146-6 du Code de l'Urbanisme), le littoral du Petit Cul-de-Sac Marin au Sud, le relief contraignant des Grands Fonds à l'Est. Il ne reste donc que les terres situées au Nord de l'unité qui permettent l'extension de l'agglomération, au-delà du bourg des Abymes.

La ligne de mornes qui s'élève entre Quatre Chemins et Pointe d'Or a longtemps constitué une limite naturelle pour l'urbanisation des Abymes et des paysages associés. Au-delà, c'était la plaine cannière des Abymes. Mais de grands ensembles collectifs et des lotissements ont été construits depuis le début des années 2000 à Pointe d'Or et Palais Royal, au-delà de la limite initiale. Ce débordement majeur se poursuit aujourd'hui, avec la densification des lotissements et de nouvelles opérations collectives en cours d'achèvement. La construction du nouveau Centre Gérontologique, débutée très récemment à Pointe d'Or, vient compléter ce pôle urbain et renforcer son attractivité potentielle. Dès lors, on peut craindre la poursuite de l'extension de la tâche urbaine sur le relief très accessible de la plaine des Abymes.

Cette extension de l'agglomération urbaine mord toujours plus sur les étendues de cannes de la plaine des Abymes, ce qui correspond dans ce cas au déplacement progressif de la limite entre ces deux unités paysagères voisines, au dépend de la seconde. Cette évolution porte donc atteinte à l'intégrité des paysages canniers identitaires de l'unité de la plaine des Abymes. La limite très tranchée et le contact brutal entre ces deux paysages contrastés souligne le caractère récent et temporaire de cette limite.

On pourrait notamment imaginer que l'urbanisation rejoigne la rocade de la RN 5, située peu en arrière des résidences de Pointe d'Or. Ce scénario très plausible changerait assez fortement les perceptions paysagères sur cet axe très circulé et qui ne donne à voir jusqu'à présent que les vastes étendues cannières de la plaine des Abymes.



résidences collectives en cours de construction à Pointe d'Or



terrassements de la plate-forme du futur Centre Gérontologique (Pointe d'Or)



contact brutal entre l'urbanisation de Palais Royal et la plaine cannière des Abymes

LES ENJEUX

● Enjeux régionaux

- les extensions urbaines : dévitalisation des centres-ville & rurbanisation
 - ⇒ dévitalisation du centre ancien de Pointe-à-Pitre
 - ⇒ périurbanisation : Boisripeaux, Pointe d'Or / Palais Royal, Dugazon / Caraque, Providence, Nérée / Bazin, Morne Daran



Dugazon

- l'intégration paysagère délicate & la banalisation de l'architecture contemporaine au cœur des paysages urbains et ruraux
 - ⇒ les résidences collectives de Pointe d'Or / Palais Royal, les zones artisanales de Grand-Camp, Bergevin et Morne Vergain / Dugazon / Petit-Pérou



- des paysages urbains en rénovation de grande ampleur
 - ⇒ la rénovation urbaine de Bergevin, Lauricisque, Grand-Camp et Raizet
 - ⇒ les RHI de la sortie Sud-Est, Boissard, Vieux-Bourg, Capou/Ferrand et du bourg des Abymes + l'OPAH-RU de Pointe-à-Pitre
 - ⇒ le front de mer de Lauricisque, les places du marché Saint-Antoine, des Martyrs de la Liberté et de l'église des Abymes, la ZAC de Dothémare Nord & Sud
 - ⇒ les projets de la place de l'An 2000, de Darboussier, d'Antillopôle



RHI Boissard



Place de l'église des Abymes

- la structure parcellaire du foncier : facteur de mitage ou gardien des paysages ?
 - ⇒ indivision du foncier sur le centre ancien de Pointe-à-Pitre
- la route : un support majeur de perceptions des paysages
 - ⇒ la Rivière Salée au Pont de la Gabarre (RN 1)



la Rivière Salée vue du Pont de la Gabarre

- énergies, déchets : les paysages au cœur de la politique environnementale de la Guadeloupe
 - ⇒ la décharge de la Gabarre

● Enjeux locaux

■ la progression de l'urbanisation et la reconstruction de « la ville sur la ville »

L'unité constitue le cœur de l'agglomération Centre, son noyau historique et sa zone la plus densément bâtie. Elle est donc à l'origine de la vaste dynamique de périurbanisation et d'extension urbaine qui touche toute la partie Nord-Est de la Basse-Terre et une large partie Ouest de la Grande-Terre. Cela se traduit par un dépeuplement du centre de l'agglomération, bien visible dans l'évolution démographique de Pointe-à-Pitre (la commune a perdu 40 % de sa population depuis 1968), et par une explosion précoce des territoires immédiatement adjacents (dès la fin des années 1980), au premier titre desquels se trouve la zone urbaine des Abymes, second pôle urbain de l'unité.

Aujourd'hui, cette dynamique s'essouffle et l'agglomération urbaine, arrivée à saturation de son espace, tend à se stabiliser : l'hémorragie démographique de Pointe-à-Pitre pendant les années 1990-2000 s'est ra-

lentie tout comme la croissance des Abymes a largement ralenti. Dans sa globalité, l'unité reste malgré tout attractive pour la population de l'archipel avec une hausse démographique récente largement supérieure à la moyenne régionale, ce qui a pour conséquence le maintien de la pression foncière.

Le territoire de l'unité étant presque exclusivement urbain (c'est d'ailleurs le fondement de son identité paysagère), cette pression ne s'exprime pas sur l'unité elle-même où il s'agit plutôt de reconstruire « la ville sur la ville ». C'est sur la plaine des Abymes, unité voisine, que s'étend aujourd'hui l'agglomération, avec un déplacement progressif de la limite d'unité sur sa façade Nord-Ouest où cette progression urbaine constitue une menace pour la vocation cannière du territoire (caractéristique fondamentale de la plaine des Abymes).

■ une agglomération urbaine en pleine métamorphose

Réunies, toutes les opérations de renouvellement urbain (RUPàP / RUzAb, RHI, projets urbains) concernent près d'un quart de la superficie de l'unité, entraînant une grande modification des paysages urbains concernés, en cours ou prochaine. Certes l'identité urbaine et la densité du bâti ne seront pas vraiment remises en question, mais la typologie du bâti et le traitement des espaces publics devraient quant à eux beaucoup évoluer, sans doute vers plus de qualité du cadre de vie et de cohérence urbaine. C'est donc en termes d'ambiance que les paysages urbains de l'unité devraient se métamorphoser.

Cette métamorphose du cœur de l'agglomération Centre aura aussi sans doute une résonance bien au-

delà des limites de l'unité. En effet, en proposant un « mieux vivre en ville », ces projets devraient accroître l'attractivité du cœur historique de l'agglomération qui s'en trouvera redynamisé. Ce pourrait être alors l'amorce d'un retour de la population guadeloupéenne vers la Ville, freinant la dynamique de périurbanisation et d'extension urbaine qui concerne désormais une large partie de l'archipel, atténuant du même coup la pression foncière sur les paysages agricoles et naturels, notamment sur les franges rurales de l'agglomération : le plan incliné de la Capesterre, les vallons forestiers de Goyave, le territoire cannier du Nord Basse-Terre, les plaines des Abymes et de Grippon, les Grands Fonds, le plateau de Sainte-Marguerite,...



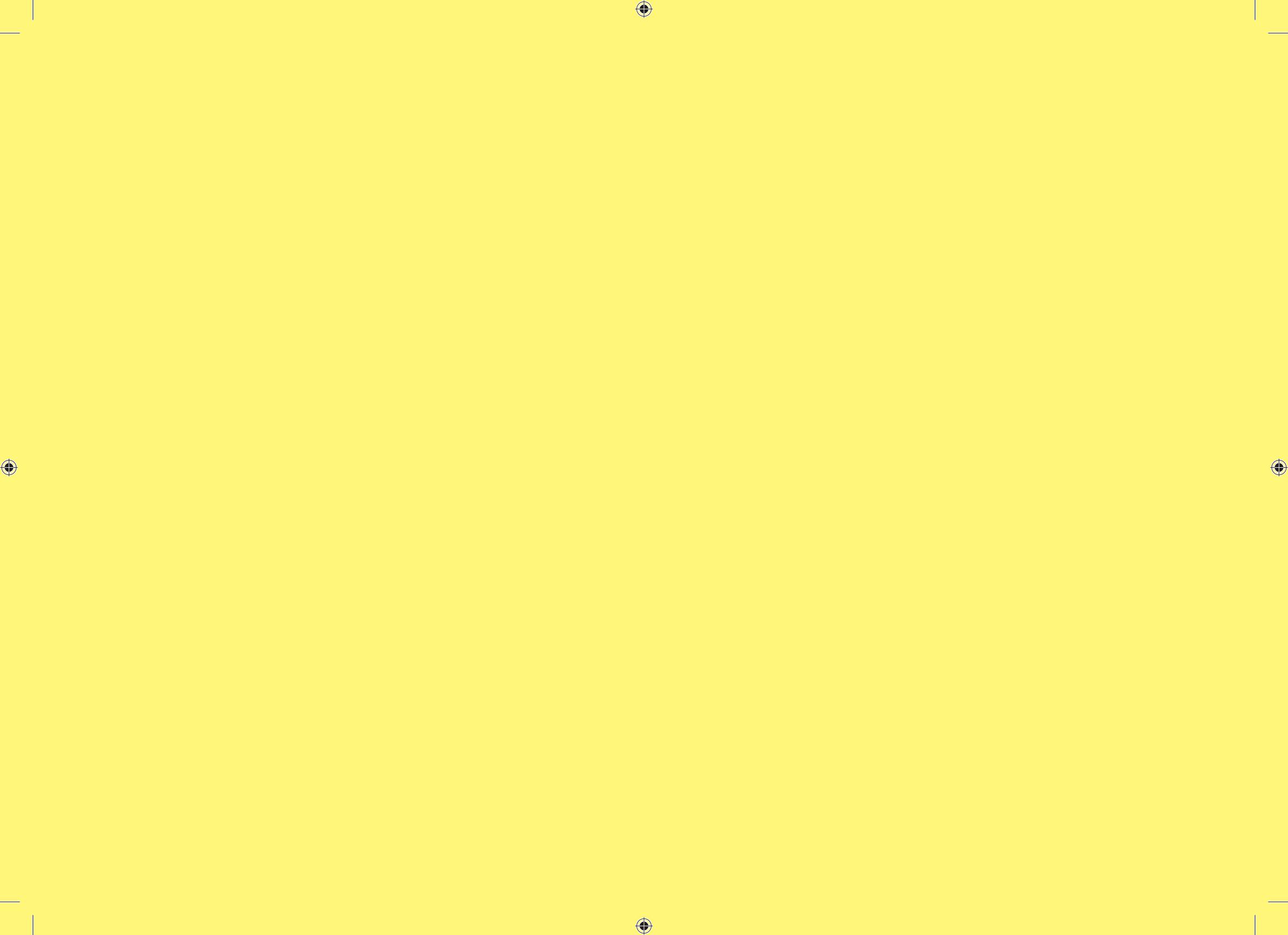
morne Daran, Abymes



Pointe d'Or, Abymes



RHI sortie Sud-Est

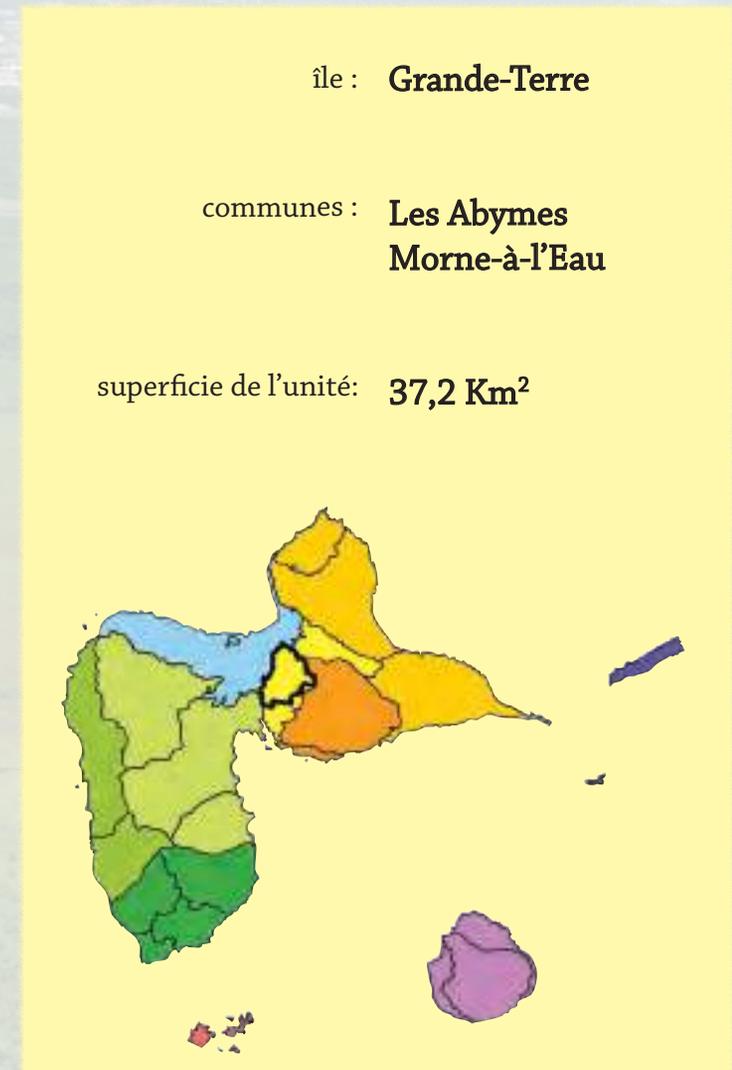


L'UNITÉ PAYSAGÈRE DE LA PLAINE DES ABYMES



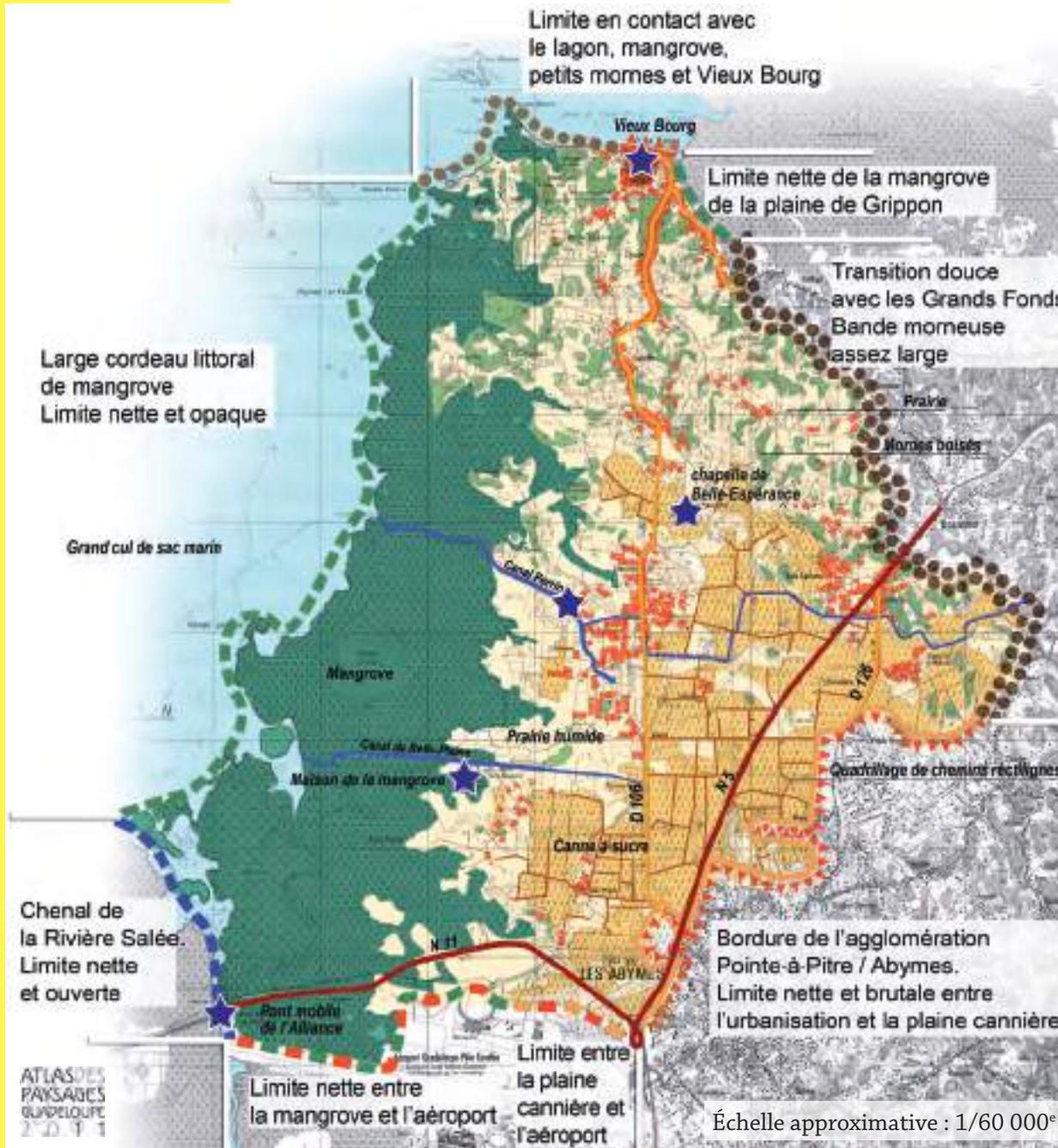
■ LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

- fiche de caractérisation



LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

carte synthétique de
présentation de l'unité
paysagère de la Plaine des
Abymes et de ses limites



• une plaine littorale

Le territoire situé à l'Ouest des Grands Fonds présente un relief plat, animé ponctuellement par des mornes isolés. Cette zone qui s'étale au Nord du bourg des Abymes a donc la morphologie d'une plaine littorale.

Les mornes isolés qui peuplent la plaine des Abymes sont répartis de manière aléatoire dans le paysage, parfois jusque près du littoral, notamment au Nord de l'unité (Morne Aubin, Morne Gressier, Morne Babin, etc.). Epars, ils animent et soulignent les paysages plats de la plaine littorale, sans en trahir l'identité générale.

Ces mornes sont souvent supports de constructions quand ils sont proches des axes routiers principaux, alors qu'ils sont généralement boisés quand ils sont plus isolés. On y trouve alors des arbres fruitiers (*Manguiers, Cocotiers, Arbres à pain, Quénettiers*, etc.) en mélange avec les arbres du cortège naturel (*Poiriers pays, Acajous pays*, etc.). Ils abritent parfois un petit jardin créole ou un enclos à cochons. La végétation sert également d'ombrage pour quelques bovins au piquet.

Les mornes isolés sont donc à la fois des motifs de diversité paysagère de la plaine des Abymes et des éléments de diversification agricole. Ce sont également des points de vue potentiels sur la plaine qui est par ailleurs caractérisée par une ouverture visuelle limitée par l'occupation des sols (notamment les cultures).



la plaine des Abymes, vue depuis le morne de Dothémare



le Morne Perrin, isolé à la limite de la forêt marécageuse



le morne isolé de Belle Espérance, dominant la plaine des Abymes

• une vocation agricole, à dominante cannière



jeunes cannes à sucre

La plaine des Abymes a une forte vocation agricole, avec une dominante cannière marquée. C'est d'ailleurs un bassin cannier historique, la canne à sucre ayant toujours été la culture principale de la plaine depuis la valorisation de ces terres à la fin du 17^e siècle.

Ainsi, la plaine des Abymes constituait le bassin cannier historique de l'usine de Darboussier jusqu'à sa fermeture en 1980. Un ancien chemin de fer (de type Descazeaux) parcourait alors l'ensemble de la plaine pour acheminer les cannes coupées à l'usine située sur le littoral de Pointe-à-Pitre. Cette voie ferrée s'étendait au Nord de l'unité jusqu'à Belle-Espérance et Boisvinière, mais il en reste très peu de traces dans les paysages actuels, à part les remblais qui soutenaient la voie en certains points comme au niveau du Pont à Popo par exemple.

Omniprésente, la canne à sucre s'impose au regard, barrant souvent la vue au-delà du premier rideau de végétation. En effet, à maturité, la canne est plus haute que le regard de l'observateur, ce qui tend à fermer la perception des paysages de la plaine des Abymes. Par contre, quand la canne est encore jeune ou lorsqu'elle vient d'être coupée, le regard peut s'étendre en tous sens, profitant de la planéité du relief. L'ouverture visuelle est alors forte et panoramique. Cette ouverture visuelle saisonnière est une caractéristique commune aux grands bassins canniers de l'archipel (plateaux de Grande-Terre, Nord Basse-Terre, etc.).



la plaine cannière, animée par quelques mornes isolés et boisés (Boisvinière)



pleine ouverture visuelle de la plaine des Abymes lors de la coupe de la canne (Belle-Plaine)

• un large rideau littoral de mangrove

Comme c'est le cas pour tout le Grand Ensemble Paysager des plaines de Grande-Terre, l'unité est bordée par un large rideau de mangrove et de forêt marécageuse sur le littoral du Grand Cul-de-Sac Marin, en façade Ouest de l'unité. Ces forêts humides littorales s'étagent en fonction de la distance à la mer (et donc de la salinité du milieu) : la mangrove en bord de mer, la forêt marécageuse plus à l'intérieur de l'unité.

La forêt marécageuse forme un écran boisé, haut et opaque en limite des prairies humides situées en arrière. Difficilement pénétrable, c'est un élément singulier du paysage, à l'interface entre terre et mer. On

pourrait d'ailleurs considérer que ce large rideau de mangrove et de forêt humide est une limite épaisse entre l'unité de la plaine des Abymes et le lagon du Grand Cul-de-Sac Marin.

Les prairies humides d'arrière-mangrove sont beaucoup plus ouvertes, peuplées de *Mangles médailles* et de *Cocotiers* épars, dans une ambiance pastorale paisible. Pour autant, la profondeur de champ y est souvent limitée, le regard buttant vite sur la lisière de la forêt marécageuse, sur

les mornes isolés ou sur la frange des zones construites.

Réunis, les milieux humides littoraux (mangrove / forêt marécageuse / prairies humides) couvrent environ la moitié de la superficie de l'unité, et la quasi-totalité du littoral, à l'exception de Babin et Vieux-Bourg.



forêt marécageuse à Morne Aubin



limite haute et dense de la forêt marécageuse, au-devant des prairies humides de Belle-Plaine



prairies humides d'arrière-mangrove (les Palétuvers)

Ce large rideau de mangrove coupe toutes les vues maritimes sur l'unité depuis le Grand Cul-de-Sac Marin.



crédit DEAL Guadeloupe

l'épaisse mangrove de Marais-Choisy / Fond-Royal, le long de la Rivière Salée



crédit DEAL Guadeloupe

la mangrove qui occupe le littoral coupe toutes les vues en direction de l'unité depuis la mer (ici à la Pointe Lambis)

• une ceinture morneuse, en transition vers les Grands Fonds

Au Nord de l'unité, les mornes sont plus rapprochés les uns des autres, souvent organisés selon un alignement sommaire et irrégulier. Ce relief est intermédiaire entre les mornes isolés de la plaine cannière et les vallées étroites et sinueuses des Grands Fonds. Les espaces intercalés entre ces lignes de mornes restent plats et assez larges, le plus souvent laissés en prairies pâturées, parfois cultivés en canne ou urbanisés de manière diffuse avec des jardins créoles attenants.

Ce paysage s'avance vers l'Ouest jusqu'à la limite de la forêt marécageuse, sans prairie humide entre les deux. En effet, le relief est mouvementé même à proximité du littoral et les zones planes ennoyées sont donc très réduites. Le substrat plus sec est pro-

pice à de petites parcelles de canne logées en pied de mornes, parfois très près de la lisière de la forêt marécageuse.

Sur cette zone, le paysage est plus fermé que sur la plaine cannière. Les vues sont surtout des perspectives cadrées par le relief et non pas de larges panoramas comme dans la plaine. L'ambiance y est spécifique, non sans rappeler les Grands Fonds, dans une forme plus lâche et plus aérée toutefois, plus lumineuse aussi.

Cette ceinture morneuse est donc une zone de transi-

tion entre la plaine cannière des Abymes et les Grands Fonds. Large au Nord de l'unité, cette zone s'amenuise vers l'Est. Elle disparaît au contact de l'urbanisation des Abymes qui s'est développée en partie sur cette structure paysagère. Une poche demeure malgré tout entre Boisripeaux et Pointe d'Or.



Garnier



la zone morneuse en arrière de Vieux-Bourg (Morne Bernard)



les lignes de mornes qui structurent les paysages canniers à l'Est de la Redoute

• des polarités urbaines alignées sur la RD 106

La plaine des Abymes est globalement peu urbanisée. Son principal pôle urbain, le bourg des Abymes, est en effet intégré dans l'unité paysagère voisine (l'agglomération urbaine de Pointe-à-Pitre / Abymes).

Un pôle urbain secondaire se dégage au Nord de l'unité : Vieux-Bourg, relié au bourg des Abymes par la RD 106. Cet axe routier majeur de l'unité est le support d'une urbanisation linéaire

importante. Houdan, Chevalier, Labuthie, Chastel,... autant de sections qui s'étirent le long de la Départementale 106, en limite de la plaine cannière et dans l'arrière-pays morneux de Vieux-Bourg. Presque toute l'urbanisation de l'unité se trouve donc alignée sur cet axe de



urbanisation diffuse des prairies humides (Belle-Plaine)



urbanisation linéaire le long de la RD 106 (Belle Espérance)

la RD 106, à l'exception de quelques sections comme Berlette, qui s'étire le long de la RN 5.

L'urbanisation linéaire de la RD 106 a davantage d'épaisseur au droit des prairies humides sur lesquelles le bâti s'étale plus largement, comme c'est le cas en amont du Canal de Perrin (« les Palétuviers »). Ponctuellement, cette urbanisation est à l'origine de groupes de maisons situés plus à l'écart du réseau routier primaire, comme aux abords du Canal de Belle-Plaine. Ce phénomène semble relativement récent.

Le petit parcellaire des prairies d'arrière-mangrove offre en effet plus d'opportunités de construction que le grand parcellaire historique de la plaine cannière, conforté par la mise en place de GFA entre 1986 et 1991. Ainsi, la plaine cannière est quant à elle peu mitée par le bâti, les constructions se concentrant aux abords immédiats des mornes isolés, en hameaux peu développés, sauf exceptionnellement comme sur le morne de la Redoute par exemple (au Nord-Est de la plaine cannière).

- **un réseau routier rectiligne et rapide**

La plaine des Abymes ne présente que très peu de contraintes pour le tracé du réseau routier qui est donc très rectiligne (ex : RD 106), devenant plus sinueux seulement au Nord de l'unité, dans la zone morneuse en arrière de Vieux-Bourg. Ces tracés plats et très directs incitent à des déplacements rapides, réduisant les perceptions visuelles latérales (l'effet de vitesse diminuant la largeur du cône de vision) ainsi que le temps de perception (l'unité étant vite traversée).

Ce constat est porté à son paroxysme sur la nouvelle rocade de la RN 5 (en service depuis 2000), qui présente un profil à 2x2 voies et qui est peu fréquentée. La vitesse de déplacement y atteint régulièrement 110 km/h, réduisant à une poignée de minutes le parcours au sein de l'unité. *A contrario*, cette caractéristique routière, relativement rare dans l'archipel, souligne l'originalité du relief de l'unité et son identité.



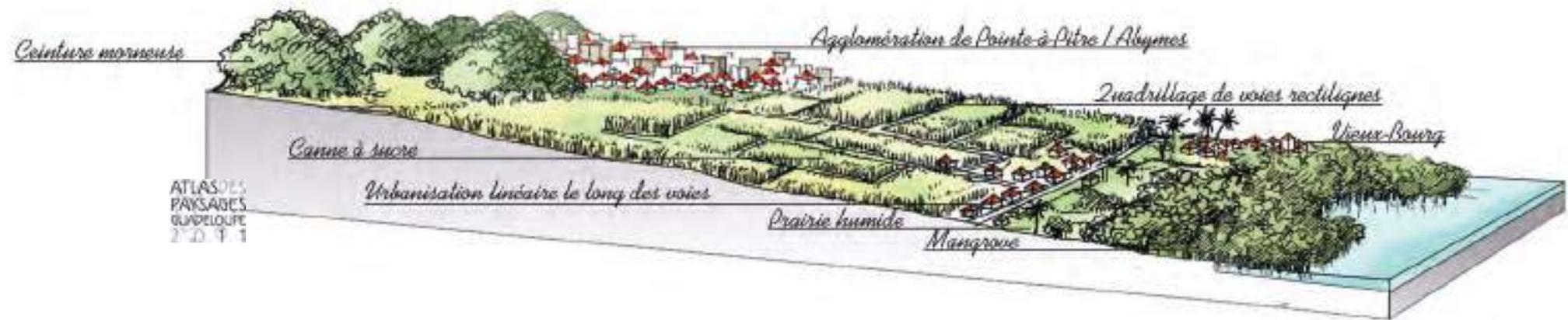
la rocade de la RN 5, plane, droite, confortable et peu encombrée, favorisant des déplacements à grande vitesse à travers l'ensemble de la plaine des Abymes



tracé plat et rectiligne des routes à travers la plaine cannière (ici la RD 126)

LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES ET LES STRUCTURES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

bloc diagramme de la Plaine des Abymes



ATLAS DES
PAYSAGES
GUADELOUPE
2011



Plaine agricole



Canne à sucre



Mangrove



Prairies humides

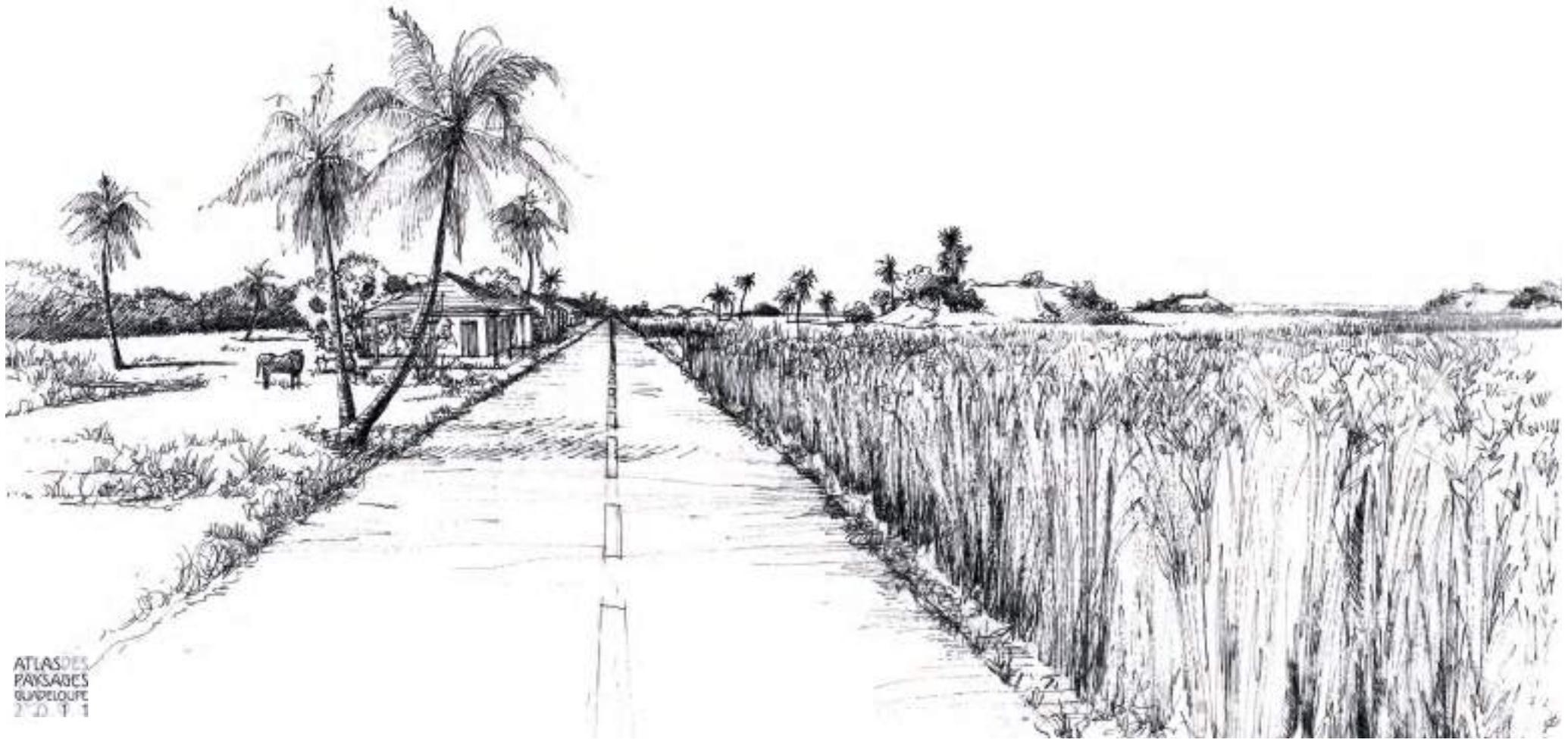


Mornes isolés



Urbanisation linéaire

■ L'AMBIANCE AU SEIN DES PAYSAGES DE L'UNITÉ



PLAINE DES ABYMES

à travers la plaine des Abymes, en longeant les champs de cannes, les prairies humides et la forêt marécageuse

LES SITES REMARQUABLES DE L'UNITÉ

• la Maison de la Mangrove & le canal de Belle-Plaine



le platelage bois de la Maison de la Mangrove offre l'occasion d'une promenade confortable au coeur de la forêt marécageuse et de ses Mangles médailles



le Canal de Belle-Plaine à Taonaba

La Maison de la Mangrove (ou « Taonaba ») est un site d'interprétation des milieux naturels, avec un bâtiment d'accueil abritant des équipements muséographiques (Muséum d'Histoire Naturelle de la Réserve de Biosphère de Guadeloupe). À l'extérieur, un parcours en platelage bois permet au public de partir à la découverte de la forêt marécageuse et des prairies humides alentours. C'est un des rares sites en Guadeloupe où il est possible ainsi de pénétrer aisément dans ce milieu naturel original, inondé en permanence. Avec un peu de chance, on peut aussi observer la faune des marais et en particulier les nombreuses espèces d'oiseaux.

Une seconde tranche de travaux offrira prochainement la possibilité de faire une excursion en barque sur le Canal de Belle-Plaine tout proche. Ce sera l'occasion de faire revivre les usages passés du canal (transport de personnes et de biens), et de mieux appréhender l'étagement des paysages de la plaine des Abyemes, depuis le Pont à Popo (à la limite de la plaine cannière) jusqu'aux eaux calmes du Grand Cul-de-Sac Marin, en passant par les prairies humides, la forêt marécageuse et les différents faciès de la mangrove.

Le site de la Maison de la Mangrove a également une valeur patrimoniale en tant que lieu d'implantation d'un ancien village amérindien (l'appellation du site « Taonaba » signifie « marais, forêt inondée » en langue Caraïbe).



la Maison de la Mangrove

• le Canal de Perrin

Les canaux sont des éléments identitaires majeurs des plaines littorales de la Grande-Terre (les Abymes et Grippon). Ils ont à la fois un rôle hydrographique (collecte des eaux de ruissellement des plaines cannières situées en amont, drainage des prairies humides périphériques) et un rôle économique (transports de marchandises, déplacements des pêcheurs entre les sections urbaines à l'intérieur des terres et les sites de pêche du Grand Cul-de-Sac Marin).

Deux canaux principaux traversent ainsi la plaine des Abymes : le Canal de Belle-Plaine et le Canal de Perrin. Ce dernier est le seul à accueillir encore des activités de pêche. Large et bien entretenu, c'est donc un motif paysager à forte valeur patrimoniale et économique. Les cases de tôles alignées sur les berges du canal, servant d'abris pour les canots de pêche, donnent une dimension esthétique particulière au Canal de Perrin. La végétation bordant le canal, dense et intriquée, formant par endroit une voûte au-dessus des eaux immobiles, ajoute au côté pittoresque du site.



le Canal de Perrin, bordé d'une végétation dense



les cabanes sommaires de pêcheurs, alignées le long du Canal de Perrin



le Canal de Perrin et ses cabanes de tôles



• la Chapelle de Belle-Espérance

Une chapelle a été construite sur le morne Belle-Espérance. Le parking de la chapelle donne une occasion rare d'accéder facilement au sommet d'un des mornes isolés de la plaine cannière, offrant un large panorama de tous côtés, avec une grande profondeur de champ.

De là, on peut observer vers l'Ouest la fin de la plaine cannière puis la succession des prairies humides de Perrin et de la forêt marécageuse. Vers le Sud, le regard se prolonge loin à travers la plaine cannière, alors qu'en direction du Nord-Est il butte vite sur les premiers mornes de la zone de transition. Un tel point de

vue permet donc d'appréhender presque toute la structure de l'unité paysagère de la plaine des Abymes.



panorama Ouest depuis Belle-Espérance : la fin de la plaine cannière avec au loin, les prairies humides et la masse sombre de la forêt marécageuse



panorama Sud depuis Belle-Espérance : l'étendue de la plaine cannière, peuplée de mornes boisés isolés



panorama Nord-Est depuis Belle-Espérance : la fin de la plaine cannière buttant sur la ceinture morneuse en arrière de Vieux-Bourg

● Vieux-Bourg



panorama depuis le morne de Vieux-Bourg



l'arrière-pays morneux de Vieux-Bourg



Vieux-Bourg et son port de pêche

Vieux-Bourg s'appelle ainsi car c'est l'ancien bourg de Morne-à-l'Eau qui s'est déplacé plus à l'intérieur des terres de la plaine de Grippon après le percement du Canal des Rotours, achevé en 1829.

Vieux-Bourg est un petit bourg pittoresque, accroché à un morne littoral. Dominé par l'église au sommet du relief, il abrite un petit port de pêche actif en contrebas. Loin de la fréquentation des grands axes routiers, c'est un bourg calme et paisible, qui a connu une évolution lente de son bâti et qui présente donc une certaine homogénéité architecturale et urbaine (des cases traditionnelles pour l'essentiel, généralement bien préservées ou renforcées à l'aide de matériaux modernes, béton notamment).

C'est aussi un joli point de vue dominant le Grand Cul-de-Sac Marin. Les vues lointaines englobent les reliefs du Nord Basse-Terre, les îlets du Cul-de-Sac Marin, la mangrove côtière, le bourg de Petit-Canal, etc.

Très lié historiquement à Morne-à-l'Eau et donc à la plaine de Grippon, Vieux-Bourg appartient néanmoins, en terme de paysage, à la zone morneuse du Nord de l'unité paysagère de la plaine des Abymes.

● le Pont de l'Alliance

Mis en service en 1997, le Pont de l'Alliance permet un second franchissement de la Rivière Salée, au Nord du Pont de la Gabarre. Le Pont de l'Alliance est avant tout lié aux nouvelles infrastructures de l'aéroport Pôle Caraïbes, placées au Nord des pistes, alors que l'ancienne aérogare était située à Raizet, plus au Sud. Il permet aussi le grand contournement de l'agglomération pointoise par la RN 11, alors que l'axe historique RN 1-RN 4 est aujourd'hui totalement inséré dans le tissu urbain.

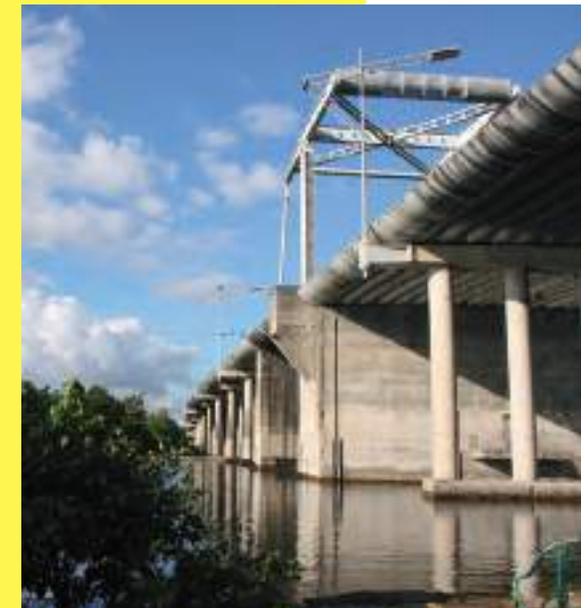
Ce faisant, la RN 11 traverse des paysages beaucoup moins marqués par l'urbanisation. Ainsi, le Pont de l'Alliance se trouve au cœur d'un vaste écrin de mangrove et de forêt marécageuse. C'est d'ailleurs sur cet axe que l'on réalise le mieux l'épaisseur de ces formations forestières littorales dans l'unité paysagère de la plaine des Abymes. Le profil galbé du pont place l'automobiliste en léger surplomb, favorisant la perception visuelle de ces paysages naturels. En outre, l'aspect esthétique de cet ouvrage d'art affirme sa présence dans le paysage et souligne le passage symbolique de la Grande-Terre à la Basse-Terre.



l'épais rideau littoral de la forêt marécageuse, vu depuis le Pont de l'Alliance



la Rivière Salée et son cortège continu de mangrove



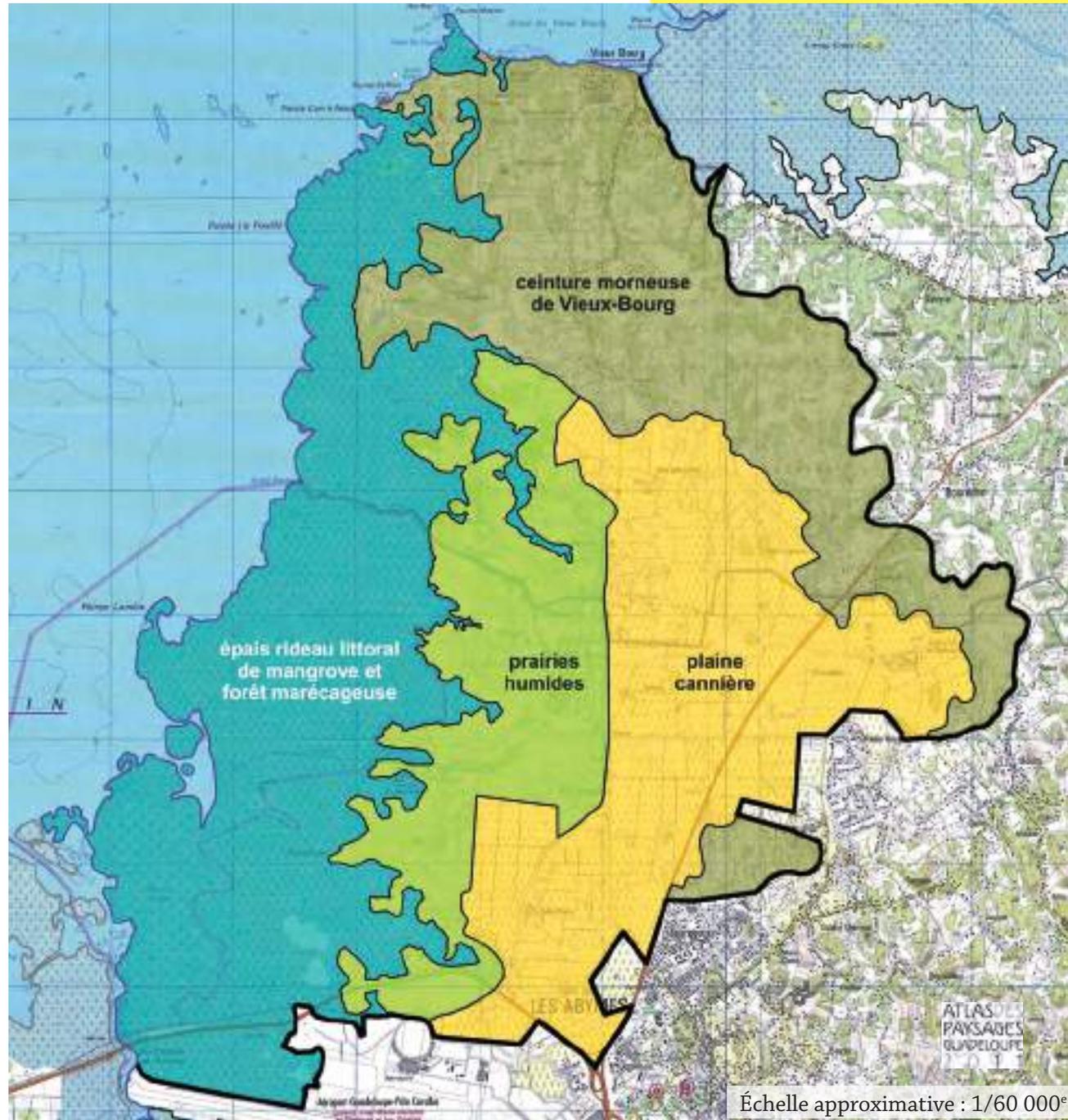
le Pont de l'Alliance, vu depuis les berges de la Rivière Salée



crédit DEAL Guadeloupe

le Pont de l'Alliance, traversant la Rivière Salée et son cortège de mangrove

LA COMPOSITION SPATIALE DE L'UNITÉ



LA PERCEPTION DES PAYSAGES DE L'UNITÉ PAR LES ARTISTES



A. Paris, route de Pointe-à-Pitre aux Abymes, 1933

« Cette ville est bâtie au milieu des palétuviers. On appelle ainsi des arbustes qui ne croissent que dans les terrains marécageux près des rivages de la mer. (...) Comme on n'a comblé sur plusieurs points que l'espace même de la route, on est attristé et presque effrayé en voyant de si près des marais d'une fange extrêmement noire, et dont les exhalaisons répandent à l'entour les haleines de la mort. Le chemin dont je parle est celui qui mène au quartier des Abymes, dénomination très analogue au coup d'œil qui se présente au voyageur, en traversant cette chaussée, que sans cesse il faut rehausser, le terrain n'ayant aucune solidité. »

Baron de Montlezun, *Souvenir des Antilles*, 1818

Les représentations artistiques de la plaine des Abymes sont rarissimes. En peinture, quelques toiles évoquent vaguement les paysages des alentours de Pointe-à-Pitre, référence permanente des artistes. Il est d'ailleurs très probable que ces sites (difficiles à localiser précisément) soient aujourd'hui bâtis et intégrés dans l'agglomération pointoise. Les paysages ruraux représentés, bordés de mornes (peut-être ceux des Grands Fonds), sont donc des paysages disparus.

Les cartes postales du 20^e siècle ne sont pas plus prolifiques au sujet de la plaine des Abymes, se cantonnant à montrer les principaux bâtiments du bourg (en-dehors de l'unité). De très rares clichés s'intéressent à la richesse agricole de la plaine : la canne à sucre. Mais il s'agit alors de photographies en gros plan, focalisées sur la canne et les travailleurs lors de la coupe, sans considération véritable pour la plaine cannière en tant que territoire et paysage.



Roubeau, paysage près de Pointe-à-Pitre, fin 18^e s.



éd. Boisel, Abymes, coupe de cannes à sucre

« Le quartier des Abîmes, borné à l'Occident et dans toute sa longueur, par la Rivière Salée, ne forme, dans sa presque totalité, qu'un marécage couvert de palétuviers, dont l'insalubrité se répand dans tous les environs. »

Boyer Peyreleau E., *Les Antilles françaises et particulièrement la Guadeloupe, depuis leur découverte jusqu'au premier janvier 1823*, 1823



éd. Boisel, Abymes, cannes à sucre

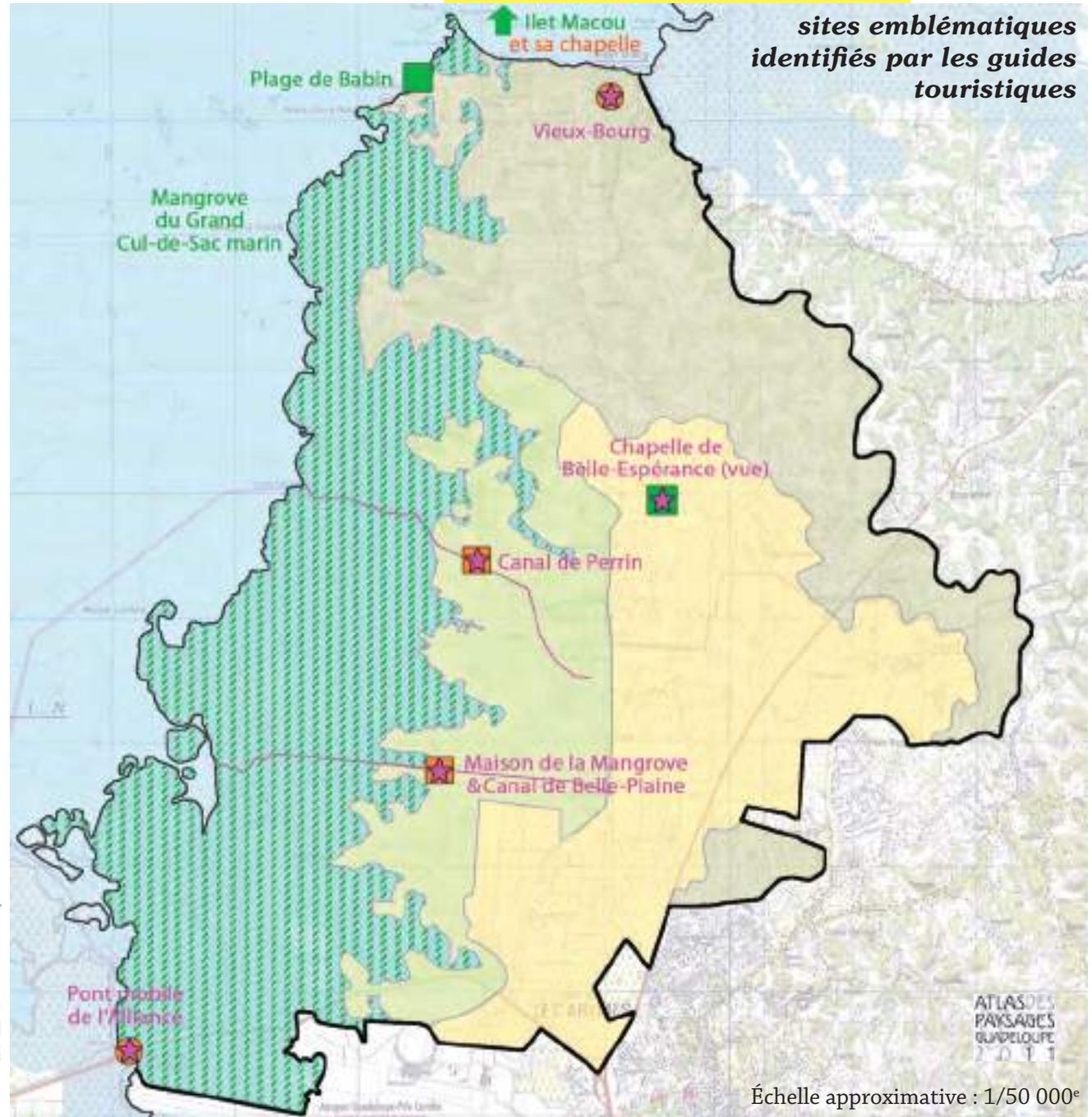
Ce n'est pas la canne à sucre qui est le centre d'intérêt des écrivains du 19^e siècle, mais plutôt les vastes étendues de forêt marécageuse et de marais qui bordent la plaine des Abymes à l'Ouest. Largement méconnus, ces milieux naturels sont alors perçus comme des zones insalubres et repoussantes. Cette vision très négative a d'ailleurs perduré, même si peu d'écrivains la relatent par la suite.

LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Dans les guides touristiques, cette unité est essentiellement décrite pour le secteur de Vieux-Bourg : d'une part pour le bourg lui-même, présenté comme authentique, mais aussi et surtout en tant que porte d'entrée privilégiée pour découvrir la mangrove du Grand Cul-de-Sac Marin. Entre autre, l'ensemble des guides s'accordent pour recommander la visite de l'Îlet Macou et de sa chapelle. La petite plage de Babin, qui se distingue sur ce littoral de mangrove, a aussi retenu l'attention des supports touristiques, puisqu'elle est elle également citée par la plupart d'entre eux.

En corollaire, les autres paysages de l'unité, et notamment l'identité cannière, sont relativement peu évoqués.

Un seul des supports étudiés mentionne les canaux de Belle-Plaine et Perrin, et évoque alors les paysages humides auxquels ils sont associés (mangrove et prairies humides).



LES SIGNES VISIBLES D'ÉVOLUTION

● l'extension de l'urbanisation



extension du lotissement des Palétuviers



lotissement récent près du Canal de Perrin



terrassements de grande envergure au cœur des prairies humides de Belle-Plaine

Même si l'unité paysagère de la plaine des Abymes est globalement peu urbanisée, l'extension de l'urbanisation marque l'évolution actuelle des paysages. Elle s'effectue principalement sous 4 modes :

- l'extension de l'agglomération urbaine de Pointe-à-Pitre / Abymes, « mangeant » sur la plaine cannière (Pointe d'Or / Palais Royal) ;
- l'extension de l'urbanisation linéaire de la RD 106 ;
- l'accroissement des poches de bâti autour des mornes isolés ;
- de grands lotissements récents au cœur des prairies humides (Perrin, Colcongue, Palétuviers).

Si les trois premiers modes d'extension restent en cohérence avec les caractéristiques identitaires de l'unité, le dernier est plus discordant, plus récent aussi. C'est le cas par exemple au niveau de la section des Palétuviers dont les différents lotissements se sont fortement développés depuis 1988 (comparaison entre les cartes IGN de 1988 et 2002). De plus, un nouveau lotissement a récemment émergé *ex nihilo* à Perrin (inexistant en 2002), confirmant cette nouvelle tendance ruraine.

LES ENJEUX

● Enjeux régionaux

- la couverture forestière actuelle, désormais peu susceptible d'évoluer
 - ⇒ l'intégralité du large rideau de mangrove sur le littoral



mangrove à Morne Aubin

- la discontinuité urbaine : urbanisation diffuse, éclatement des poches d'habitat, et hégémonie de l'habitat pavillonnaire
 - ⇒ Belle-Plaine, les Palétuviers / Colcongue / Chevalier / Perrin, la Redoute



poche d'habitat à Perrin

- des paysages canniers stables, mais pas forcément pérennes à moyen terme
 - ⇒ la plaine cannière des Abymes : Belle-Plaine / Léonie / Boisvinière / Belle-Espérance



Belle Espérance

- l'intégration paysagère délicate & la banalisation de l'architecture contemporaine au cœur des paysages urbains et ruraux
 - ⇒ les lotissements des Palétuviers / Colcongue / Chevalier / Perrin, les villas récentes sur les mornes de la plaine cannière (Pont-à-Popo, Léonie)



Palétuviers

- la route : un support majeur de perceptions des paysages
 - ⇒ la plaine cannière de Léonie / Boisvinière (RN 5), la mangrove & la Rivière Salée sur la rocade de l'Alliance (RN 11)
- l'urbanisation linéaire : un obstacle visuel entravant les perceptions paysagères
 - ⇒ Houdan / Labuthie / Chastel / Vieux-Bourg (RD 106), Berlette (RN 5)

- la valorisation des paysages : des scénographies variées
 - ⇒ Taonaba (la Maison de la Mangrove) & le Canal de Belle-Plaine



Maison de la Mangrove

- des publics divers, notamment endogènes
 - ⇒ la plage de Babin





plage de Babin

• Enjeux locaux

■ la progression localisée de l'urbanisation

La plaine des Abymes est globalement peu urbanisée. Pour autant, elle est directement sous l'influence de la périurbanisation de l'agglomération Centre. Face aux contraintes spatiales imposées par les milieux naturels protégés à l'Ouest de l'unité (mangrove) et par le vaste bassin cannier en grande partie couvert par des GFA (à l'Est), c'est sur l'étage intermédiaire que la rurbanisation s'installe : les prairies humides d'arrière-mangrove. Le bâti s'y multiplie depuis deux décennies, de manière organisée (mais lâche) sur les grands lotissements de Palétuviers / Colcongue / Chevalier / Perrin, ou de manière diffuse et plus spontanée à Belle-Plaine.

C'est ainsi tout un pan des paysages de l'unité qui se trouve mité et dont la lisibilité s'altère progressivement, perdant sa cohérence et son originalité. La structure globale de l'unité est donc en train de se modifier d'un de ses trois éléments constitutifs qui risque de perdre rapidement son caractère naturel pour prendre une dimension beaucoup plus urbaine.

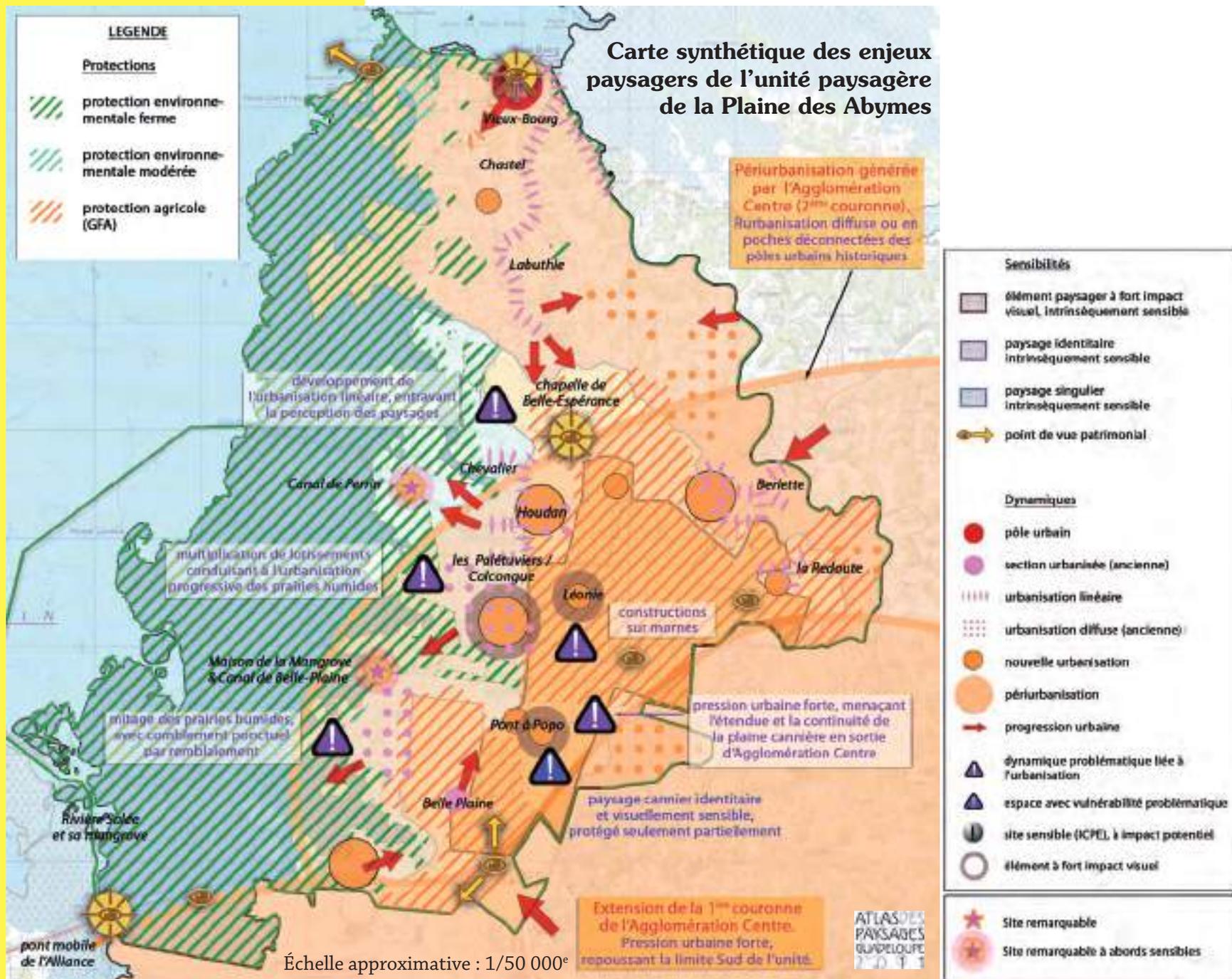
En outre, une poche isolée de la plaine cannière se situe en dehors des périmètres des GFA, à l'Ouest de Pointe d'Or, justement au contact des quartiers en extension du Nord de l'agglomération de Pointe-à-Pitre / Abymes (Boisripeaux, Pointe d'Or). Ce secteur est donc particulièrement exposé à la pression foncière. Or, il est traversé par la RN 5 et fait partie intégrante d'une zone sensible de la plaine cannière, soumise à des perceptions visuelles majeures depuis cet axe routier très fréquenté. La modification de la vocation cannière de ce secteur serait fortement dommageable à l'identité paysagère de l'unité.

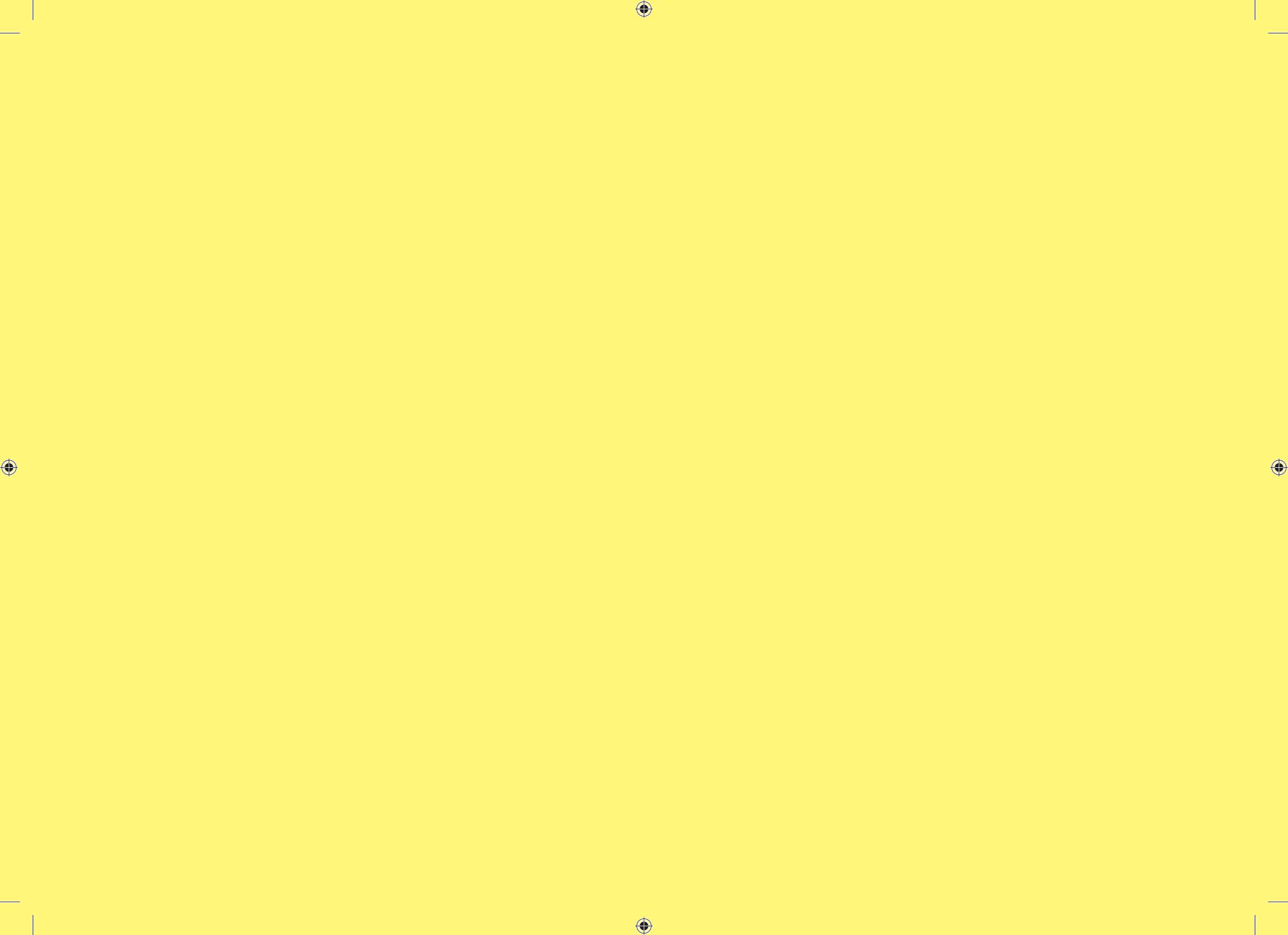


terrassement à Perrin



lotissement à Pointe d'Or



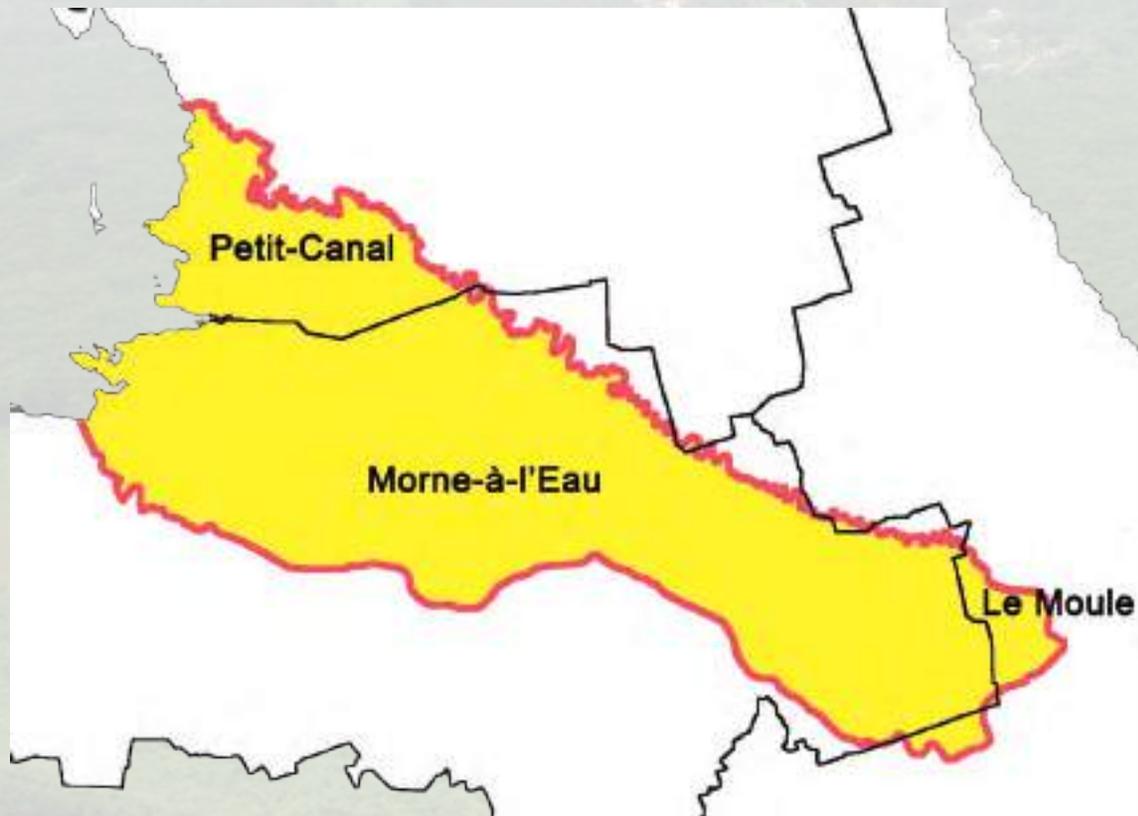


L'UNITÉ PAYSAGÈRE DE LA PLAINE DE GRIPPON



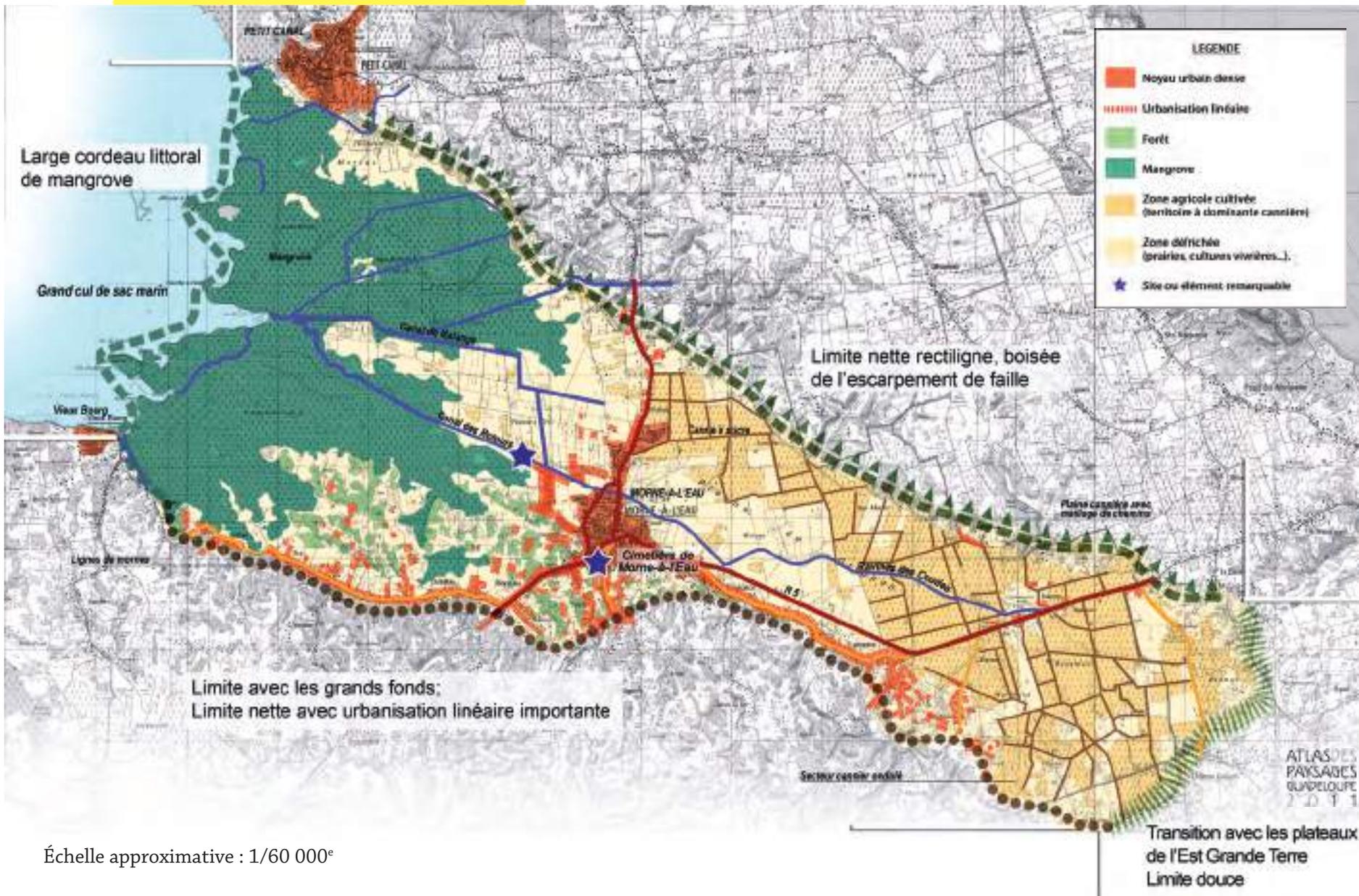
LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

- fiche de caractérisation



LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

carte synthétique de présentation de l'unité paysagère de la Plaine de Grippon et de ses limites



• une plaine d'effondrement au pied des Grands Fonds et des plateaux du Nord Grande-Terre

Au cœur de la Grande-Terre, s'étire une grande zone plane, en position intermédiaire entre les reliefs des Grands Fonds au Sud et les vallons de Petit-Canal au Nord. La singularité de cette topographie s'explique par l'histoire géologique de la région, et notamment par la fracture du socle calcaire de la Grande-Terre suivant plusieurs failles majeures. Une zone s'est alors effondrée entre deux lignes de failles parallèles, formant ce que les géologues appellent un « graben ».

Le substrat de ce graben est resté immergé plus longtemps, donnant lieu à un important dépôt alluvial marin qui a lissé la topographie de ce qui est aujourd'hui une plaine : la Plaine de Grippon.

Le relief uniformément plat de cette plaine alluviale contraste avec les escarpements de failles, au Nord et au Sud, qui sont nets et bien marqués dans le paysage. Ils encadrent très distinctement l'étroite Plaine de Grippon, dont la largeur n'excède pas 3 km à l'Est de l'unité. Le boisement majoritaire de ces escarpements accentue le contraste avec les grandes étendues cultivées de la plaine.



le profil plat et rectiligne de la RN 5 au cœur de la plaine de Grippon (Lasserre)



escarpement boisé des plateaux du Nord Grande-Terre, en limite Nord de la plaine de Grippon (Laroche)



Grippon, une plaine d'effondrement entre deux escarpements nets (vue depuis Lolo)



limite Sud de la plaine de Grippon

• une vocation agricole, à dominante cannière

Comme la Plaine des Abymes, la Plaine de Grippon a une forte vocation agricole, les cultures occupant une très large part du foncier accessible. C'est la canne à sucre qui prédomine nettement. Toute la partie Est de la Plaine de Grippon est une étendue presque uniforme de champs de canne où même les arbres sont rares. En effet, la planéité du relief et la qualité agronomique des sols de cette plaine alluviale sont des facteurs très favorables à la canne à sucre.

Cette vocation cannière est ancienne : la canne à sucre a toujours été la culture principale de cette région depuis sa valorisation à la fin du 17^e siècle. L'identité cannière s'est même affirmée à partir de 1829, à l'achèvement du Canal des Rotours qui a permis d'assécher toute la partie Ouest de la plaine pour y permettre la culture de la canne. D'autres canaux sillonnent également la plaine cannière pour collecter les eaux de ruissellement, alimentées par les petites ravines (plus ou moins pérennes) issues des reliefs périphériques.

Près de vingt Habitations-sucreries, trois distilleries (Dubelloy, Dévarieux, et Lasserre, toutes les trois à la limite des Grands Fonds) et une usine-centrale (Blanchet, au cœur de la plaine) ont mis en valeur la production de cette plaine cannière au fil des siècles. Toutes ont cessé leur activité à ce jour, notamment l'usine de Blanchet qui a fermé ses portes en 1979. Le chemin de fer de l'usine qui s'étirait du bourg de Morne-à-l'Eau à Château-Gaillard n'a laissé presque aucune trace dans les paysages de la Plaine de Grippon.

Même si elle a été un peu tardive, l'hégémonie de la canne à sucre a été très forte sur l'unité, avec une extension plus importante qu'aujourd'hui. Elle s'étalait alors loin vers l'Ouest de la plaine, en témoignent les ruines de l'Habitation Pointe-à-Retz perdues au milieu des prairies désormais.

Très ouverte visuellement quand la canne est jeune ou après la coupe annuelle, la plaine cannière est beaucoup plus fermée quand la canne est à maturité, plus haute que le regard. Les vues se limitent alors à de puissantes perspectives dans l'axe des voies planes et rectilignes. Les vues lointaines sont alors ponctuelles, animées par le relief montagneux de la Basse-Terre en arrière-plan des vues orientées vers le Sud-Ouest.



fermeture visuelle de la plaine quand la canne est à maturité, plus haute que le regard



ruines de l'Habitation sucrerie de Pointe-à-Retz, aujourd'hui en plein cœur des prairies humides, témoin d'une plus large extension de la canne au 19^e siècle



très forte vocation cannière de la Plaine de Grippon (Lasserre)



impact de la coupe de la canne sur l'ouverture visuelle de la plaine cannière (Richeval)



vision panoramique sur la plaine cannière quand la canne est jeune (Clugny)

• un large rideau littoral de mangrove

La plaine de Grippon suit le pendage général de l'ensemble du socle de la Grande-Terre caractérisé par une légère inclinaison de l'Est vers l'Ouest. Les altitudes sont donc très basses à l'Ouest de l'unité, les terres s'ennoyant progressivement sous le niveau de la mer.

Il en résulte que l'unité est bordée par un large rideau de mangrove et de forêt marécageuse sur le littoral du Grand Cul-de-Sac Marin, en façade Ouest de l'unité, comme c'est d'ailleurs le cas pour tout le Grand Ensemble Paysager. Ces forêts humides littorales s'étagent en fonction de la distance à la mer (et donc de la salinité du milieu) : la mangrove en bord de mer, la forêt marécageuse plus à l'intérieur de l'unité.

La forêt marécageuse forme un écran boisé, haut et opaque en limite des prairies humides situées en arrière. Difficilement pénétrable, c'est un élément singulier du paysage, à l'interface entre terre et mer. On pourrait d'ailleurs considérer que ce large rideau de mangrove et de forêt humide est une limite épaisse entre l'unité de la plaine de Grippon et le lagon du Grand Cul-de-Sac Marin. Seul le Canal des Rotours permet de traverser (en barque) ces vastes milieux forestiers inondés pour atteindre le Grand Cul-de-Sac Marin.



le rideau compact de mangrove intègre parfois de petits mornes boisés



la vaste étendue uniforme et dense de la forêt marécageuse qui borde l'unité à l'Ouest (vue depuis le Morne Guérard)



les Mangles médailles, arbres emblématiques de la forêt marécageuse



Palétuiviers noirs, en arrière de la mangrove



Palétuiviers rouges, en rideau côtier



la forêt marécageuse forme un écran dense et sombre en limite des prairies humides (Pinette)



Mangrove et forêt marécageuse réunies occupent tout le littoral et près du tiers de la superficie de l'unité. Pour autant, cette grande étendue n'est pas homogène : de petits mornes boisés émergent ponctuellement et d'autres surfaces sont occupées par des marais saumâtres. Néanmoins, ces éléments disparates ne sont visibles que depuis une vue aérienne et ne sont presque jamais perceptibles ni accessibles depuis le reste de l'unité. D'un point de vue paysager, ils n'altèrent donc pas l'apparente homogénéité de cette structure paysagère originale.

crédit DEAL Guadeloupe

le large rideau de mangrove du littoral coupe toutes les vues depuis les eaux du Grand Cul-de-Sac Marin en direction de l'unité (ici à l'embouchure du Canal des Rotours)

• de grandes prairies humides intercalées entre canne et forêt marécageuse

En arrière de la forêt marécageuse (amont), s'étalent de grandes prairies humides d'arrière-mangrove. Peuplées de *Cocotiers* et d'arbres fruitiers épars, elles présentent une grande ouverture visuelle, dans une ambiance pastorale paisible. La profondeur de champ y est souvent grande, même si l'espace se restreint grandement en aval du Canal des Rotours, à Pinette. Seule une langue de prairies pénètre alors au cœur de la forêt marécageuse environnante qui forme un écran continu de part et d'autre, cadrant davantage les vues autour de la perspective centrale.

À Vieux Blanchet, les prairies humides et quelques parcelles de canne à sucre forment une grande clairière totalement encerclée par la forêt marécageuse environnante. L'ouverture visuelle propre à ce paysage s'en trouve donc grandement réduite.

Les prairies humides d'arrière-mangrove ne sont pas totalement uniformes. Quelques petites parcelles de cannes isolées exploitent les rares points un peu plus hauts et donc un peu plus secs. À l'inverse, des étendues marécageuses situées en points bas sont peu-

plées de joncs. Des canaux rectilignes traversent les prairies et découpent les grandes étendues pâturées. Des chemins de tuf, dont la couleur blanche contraste avec le vert tendre des prairies, complètent le maillage lâche de l'espace.



très forte ouverture visuelle des prairies humides (Pointe-à-Retz)



Cocotiers, arbres fruitiers et de rares petites parcelles de canne animent les prairies humides (Pointe-à-Retz)

● le bourg de Morne-à-l'Eau, une polarité urbaine affirmée

Le bourg de Morne-à-l'Eau est une entité urbaine concentrée qui s'est développée à l'intersection deS RN 5 et 6, deux axes majeurs de la Grande-Terre. Le bourg de Morne-à-l'Eau regroupe l'essentiel du bâti de l'unité, la plaine cannière et les prairies humides étant peu concernées par les constructions, sauf un peu aux abords immédiats des grands axes routiers, comme le long de la RN 6, à Richeval. Le hameau de Blanchet, implanté en plein cœur de la plaine cannière, est donc une exception qui s'explique par l'implantation de l'ancienne usine-centrale sur ce site.

Centré sur un carrefour routier, le bourg de Morne-à-l'Eau s'étire en étoile le long des axes majeurs, en direction de l'Est le long de la RN 5, mais aussi en direction du Nord, en suivant la Nationale 6. Le lycée de Richeval marque ainsi la limite Nord du bourg, relativement éloignée de son centre.

Le bourg de Morne-à-l'Eau est assez récent puisqu'il ne date que de la fin du 19^e siècle, suite au creusement du Canal des Rotours (1826-1829). L'ancien bourg de la commune était situé plus à l'Ouest, sur un éperon rocheux au cœur de la mangrove, implanté directement sur le littoral du Grand Cul-de-Sac Marin. De ce fait, cette section s'appelle désormais « Vieux-Bourg ». Malgré son lien historique avec la Plaine de Grippon, Vieux-Bourg fait partie en réalité de l'unité paysagère voisine de la Plaine des Abymes.



la place de l'église, au centre-bourg de Morne-à-l'Eau



la place Gerty Archimède (du nom d'une avocate et femme politique native de Morne-à-l'Eau) où se tient le marché principal de la commune



l'urbanisation s'étire le long de la RN 5, en sortie Est du bourg de Morne-à-l'Eau

• une urbanisation linéaire développée sur les axes historiques, en limite des Grands Fonds



l'urbanisation linéaire s'étire presque sans discontinuité le long de la RD 107, du bourg de Morne-à-l'Eau à Vieux-Bourg, riche en cases traditionnelles alignées



l'urbanisation linéaire de la RD 107 s'adosse aux reliefs des Grands Fonds

L'urbanisation s'étale peu à l'intérieur de la Plaine Grippon. Le mitage bâti de la plaine cannière est donc faible. En revanche, les constructions s'étirent sur presque la totalité de la limite Sud de l'unité, au contact des Grands Fonds. C'est le cas à l'Ouest du bourg de Morne-à-l'Eau, en direction de Vieux-Bourg, mais aussi à l'Est, de l'Espérance à Lasserre.

Cette urbanisation de la limite Sud renforce la dissymétrie urbaine de l'unité, déjà amorcée par l'implantation du bourg. Ainsi, la Plaine de Grippon se trouve bâtie presque exclusivement et uniformément sur son flanc Sud alors qu'elle est quasiment dépourvue de constructions sur son flanc Nord. La perception des limites de l'unité s'en trouve influencée.

Cette urbanisation linéaire suit les axes routiers historiques de la plaine, à savoir la RD 107 d'une part (route de Vieux-Bourg), menant de l'ancien au nouveau bourg de la commune, ainsi que l'ancien tracé de la RN 5 menant au Moule. Le nouveau tracé très rectiligne de la Nationale 5 isole un cordon d'anciennes parcelles agricoles en arrière de l'urbanisation linéaire de Lasserre / Espérance. Ces parcelles semblent ne pas avoir de vocation clairement définie et contrastent avec la forte valorisation agricole du reste de la plaine cannière. Quelques prairies et bosquets arbustifs en bord de RN 5 atténuent ce contraste face à Lasserre.



urbanisation linéaire à l'Espérance

• un relief plus mouvementé en transition avec les Grands Fonds

Si le contact de la Plaine de Grippon est franc et net avec les reliefs du plateau de Petit-Canal au Nord, la limite est plus progressive au Sud. En effet, le relief de la plaine est plus mouvementé au Sud de l'unité, comme en transition avec les reliefs des Grands Fonds. Ainsi, la plaine cannière s'ondule à Boisvin et Clugny avant de venir se confronter à la limite des Grands Fonds. Cette ondulation du relief assure une transition progressive avec les plateaux du Moule à l'Est de l'unité.

La transition est plus complexe au Sud-Ouest de l'unité, de Salette à Blain, en passant par Marieulle et Dubelloy. Cette zone est animée par des lignes de mornes qui s'étirent parallèlement à la limite des Grands Fonds. Elle correspond à un petit bloc du socle géologique de la plaine, isolé par un dédoublement du jeu de failles à l'Ouest du bourg de Morne-à-l'Eau.



ondulations de la plaine cannière à Clugny



les prairies plus fréquentes annoncent le plateau du Moule tout proche (Acomat)



ondulations des champs de canne en fond de la Plaine de Grippon, autour de la RD112 (à proximité de l'abattoir)



prairies sèches des lignes de mornes

L'occupation des sols y présente des ressemblances avec les prairies humides situées plus au Nord, même si l'habitat diffus y est plus présent. La principale originalité tient à ces lignes de relief qui ferment ici l'espace et génèrent des effets perspectifs singuliers. Les bosquets et les prairies sèches qui occupent les flancs des mornes sont autant d'éléments de diversification paysagère propres à ce secteur.



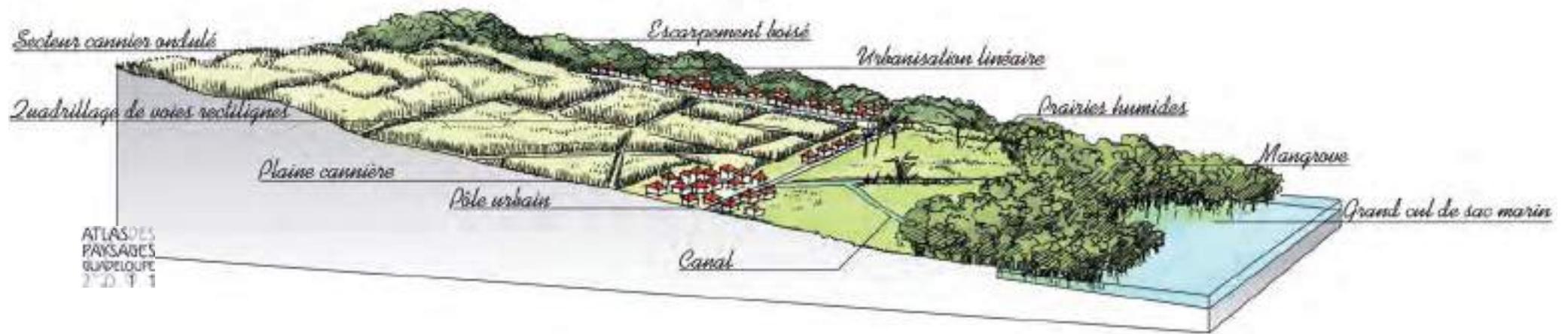
entre les lignes de mornes, les prairies se partagent l'espace avec les constructions diffuses



les lignes de mornes cadrent fortement le regard (Blain)

■ LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES ET LES STRUCTURES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

bloc diagramme de la Plaine de Grippon



PLAINE DE GRIPPON



Plaine agricole



Canne à sucre



Mangrove



Prairies humides

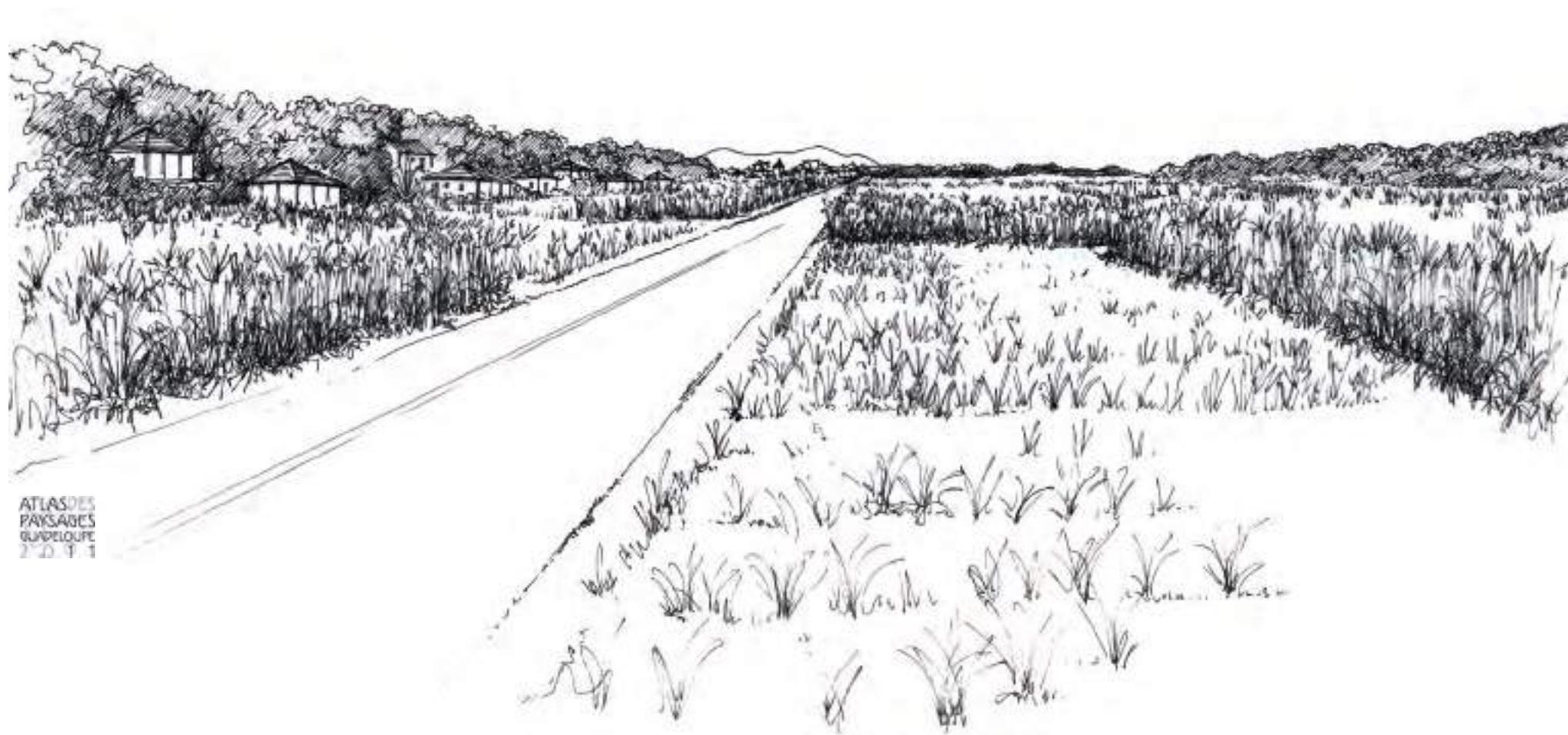


Canal



Urbanisation linéaire

■ L'AMBIANCE AU SEIN DES PAYSAGES DE L'UNITÉ



ATLAS DES
PAYSAGES
GUADELOUPE
2014

en traversant les vastes champs de cannes de la Plaine de Grippon, en direction des prairies humides

LES SITES REMARQUABLES DE L'UNITÉ

● le Canal des Rotours

Le Canal des Rotours n'est pas le seul canal permettant d'assécher la Plaine de Grippon, mais c'est le plus large, le plus fréquenté et le plus connu. À ce titre, c'est un élément représentatif et identitaire de l'unité.

Le Canal des Rotours a été creusé de 1826 à 1829, dans l'objectif de drainer une large partie Ouest de la Plaine de Grippon pour l'ouvrir à la culture de la canne à sucre. Cet ouvrage hydraulique a également permis de recentrer le bourg de la commune vers sa position actuelle, plus au cœur de la plaine cannière, délaissant le site historique de Vieux-Bourg.

Mais le Canal des Rotours est aussi une voie de communication majeure. Si le sucre de Blanchet ne transite plus sur les eaux du canal depuis la fermeture de l'usine en 1979, les pêcheurs quant à eux y naviguent encore régulièrement pour rejoindre les eaux poissonneuses du Grand Cul-de-Sac Marin, au-delà du large rideau littoral de forêt marécageuse et de mangrove.



le Canal des Rotours, au niveau de la RN 6

● le cimetière de Morne-à-l'Eau

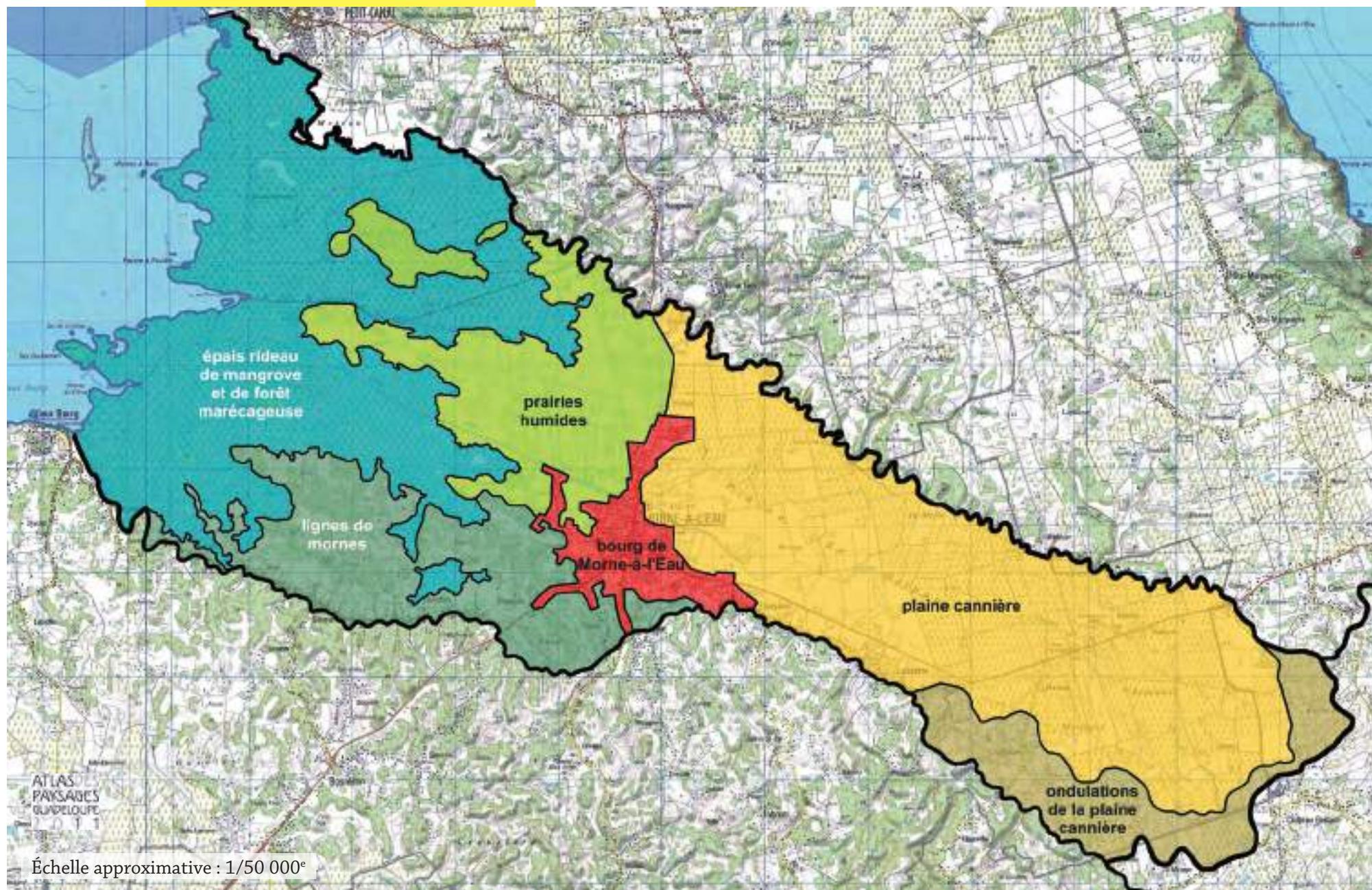
Le cimetière de Morne-à-l'Eau est connu pour son ensemble relativement homogène de petits caveaux ornés de carreaux de faïence noir et blanc agencés en damier. Ce type de tombes n'est pas vraiment exceptionnel en Guadeloupe, beaucoup d'autres cimetières communaux en ayant aussi de beaux exemples. Mais à Morne-à-l'Eau, le cimetière est accroché sur les flancs d'un petit morne, le long d'un axe routier très fréquenté, la RN 5. Il est donc très exposé aux regards et il est assez facile d'en avoir une belle et large perception visuelle.

Le spectacle est plus marquant encore à la Toussaint, lorsque le cimetière brille de mille bougies, comme le veut la tradition en Guadeloupe. Cette image est d'ailleurs devenue l'un des clichés touristiques de l'archipel, repris récemment par le Comité du Tourisme des Iles de Guadeloupe pour un spot publicitaire.



les tombes en damier du cimetière de Morne-à-l'Eau

LA COMPOSITION SPATIALE DE L'UNITÉ



LA PERCEPTION DES PAYSAGES DE L'UNITÉ PAR LES ARTISTES

Les représentations artistiques de la Plaine de Grippon sont très peu nombreuses. Le fait que la plaine n'ait été drainée que tardivement, au 19^e siècle, grâce au creusement du Canal des Rotours, est sans doute un facteur majeur de cette sous-représentation. Auparavant, l'espace valorisé était assez limité, focalisant très peu l'intérêt des artistes ou des auteurs dont les seules descriptions évoquent les vastes étendues de milieux naturels humides sur toute la partie Ouest de l'unité.

Dans ce contexte, le Canal des Rotours prend une importance centrale, élément déterminant de la valeur de la Plaine de Grippon au regard de la population et des artistes. Quelques photographies anciennes montrent le Canal, voie navigable au milieu des prairies humides et de la mangrove.

Les autres centres d'intérêt sont rares pour les artistes, s'écartant peu des traditionnelles représentations de monuments publics (mairie, église, marché, etc.). Seul le cimetière de Morne-à-l'Eau s'est ajouté à cette liste récemment, notamment à travers les beaux livres de photographies.



éd. Boisel, Canal des Rotours



éd. Candalen, Morne-à-l'Eau, l'Église



A. Chopin, cimetière de Morne-à-l'Eau, 2008

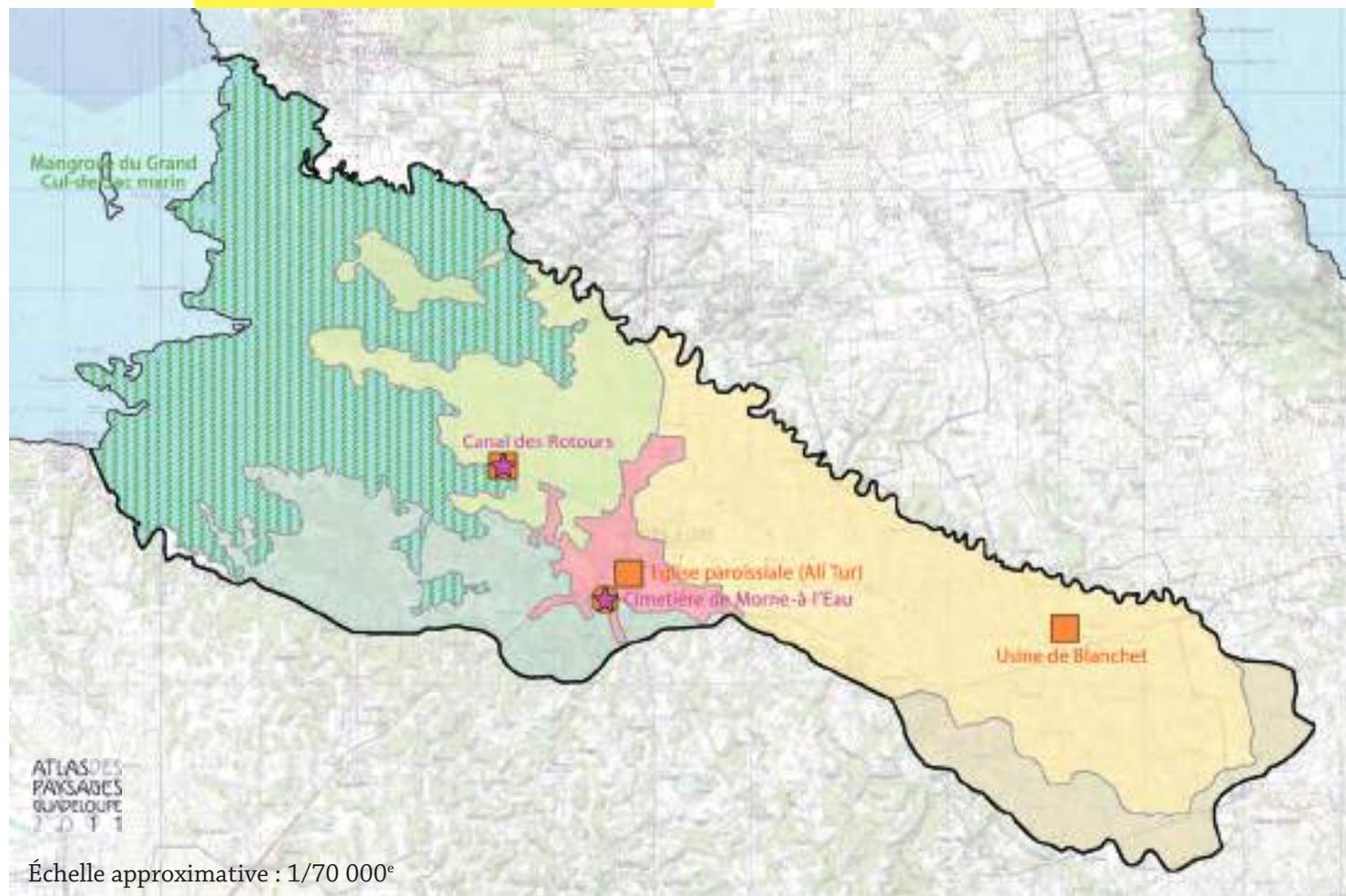
« Le quartier de Morne à l'Eau est un des plus petits de la Grande Terre, il fait suite aux Terres Basses du quartier des Abîmes et n'est appelé Morne à l'Eau, que parce que ses côtes sont noyées et couvertes de palétuviers qui le rendent très malsain. Il est borné au Nord, par l'anse qui porte son nom, et par les terres du Petit Canal, à l'Est par celles du Moule, au Sud par les quartiers de Sainte Anne et des Abîmes, et à l'Ouest par le Grand Cul de Sac.

(...) C'est au Grippon qu'a été projetée la construction d'un canal destiné à assainir toute cette partie, dont il ferait disparaître les eaux ; ce canal rendrait le transport des denrées plus facile, mais il n'a malheureusement été que projeté. »

Boyer Peyreleau E., *Les Antilles françaises et particulièrement la Guadeloupe, depuis leur découverte jusqu'au premier janvier 1823, 1823*

LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DE L'UNITÉ

sites emblématiques identifiés par les guides touristiques



Au sein de l'unité de la plaine de Grippon, le premier élément mis en avant par les guides étudiés sont les édifices remarquables du bourg de Morne-à-l'Eau : le cimetière, unanimement cité, ainsi que l'église paroissiale.

Par ailleurs, la plupart des ouvrages évoquent bien l'identité cannière historique de cette unité, généralement à travers les vestiges de l'usine centrale de Blanchet, et le canal de Rotours, expliquant qu'il permit de rendre ces terres cultivables et présida à leur mise en valeur agricole.

SITES REMARQUABLES		LEGENDE	
★	site remarquable sur le plan paysager	■	patrimoine paysager emblématique
★	autre site patrimonial	■	patrimoine urbain ou culturel emblématique, avec résonance historique
		■	patrimoine urbain ou culturel emblématique

LES SIGNES VISIBLES D'ÉVOLUTION

● l'extension de l'urbanisation, principalement au détriment des prairies humides

Les limites du bourg de Morne-à-l'Eau ont peu évolué entre 1988 et 2002 (au regard des cartes IGN au 1/25 000 comparées), à l'exception des logements sociaux en bandes à Rigaud, à l'Ouest du bourg, construit dans cet intervalle de temps. Au contraire, le bâti semble plutôt en déclin dans le bourg, avec de nombreuses cases abandonnées et qui tombent en ruines, notamment à l'entrée Est du bourg, sur la RN 5.

L'extension récente de l'habitat concerne davantage les prairies humides, avec une dispersion lâche du bâti autour du bourg, comme une ceinture dé-densifiée qui s'accroît. Il ne s'agit pas (ou très peu) de tâches nouvelles d'urbanisation comme cela peut être constaté ailleurs en Guadeloupe. Dans le cas présent, la typologie des nouvelles constructions concerne surtout l'habitat pavillonnaire, même si des opérations de logements collectifs émergent aussi, comme à Rousseau.

L'urbanisation de la zone des lignes de mornes est un peu plus ancienne que celle des prairies humides, mais elle tend à se densifier et à s'étendre sur un modèle comparable. L'urbanisation linéaire de la RD 107 prend donc plus d'épaisseur progressivement, apparaissant aujourd'hui bien plus ample qu'en 1988, quand quelques rares maisons isolées occupaient ponctuellement le flanc ou le sommet des mornes (selon la carte IGN). Maintenant les constructions se multiplient en petits groupes et occupent également les zones planes au pied des mornes.

On peut s'interroger sur la reproduction d'un tel schéma en arrière du cordon bâti de l'Espérance et Lasserre, sur les parcelles situées entre l'ancien et le nouveau tracé de la RN 5, qui semblent plus ou moins laissées à l'abandon à ce jour et qui pourraient facilement céder face à la pression foncière le cas échéant.



logements collectifs très récents à Rousseau



extension et densification de l'urbanisation linéaire de la RD 107 (ici à Sauvia)



case urbaine à l'abandon à la sortie Est du bourg



construction pavillonnaire en cours sur les prairies humides de Pointe-à-Retz

LES ENJEUX

● Enjeux régionaux

- la couverture forestière actuelle, désormais peu susceptible d'évoluer
 - ⇒ toute la ceinture littorale de forêt marécageuse & mangrove
- les extensions urbaines : dévitalisation des bourgs & rurbanisation
 - ⇒ dévitalisation du bourg, nouveaux quartiers périphériques (Richeval, Dévarieux, Rigaud / Rousseau)



logements collectifs récents à Rousseau

- la discontinuité urbaine : urbanisation diffuse, éclatement des poches d'habitat, et hégémonie de l'habitat pavillonnaire
 - ⇒ Dubelloy / Sauvia / Blain, Pointe-à-Retz



poche d'habitat à Sauvia

- la structure parcellaire du foncier : facteur de mitage ou gardien des paysages ?
 - ⇒ grand parcellaire de la plaine cannière



- des paysages canniers stables, mais pas forcément pérennes à moyen terme
 - ⇒ la plaine cannière
- l'élevage : des potentialités de développement
 - ⇒ les prairies humides et la partie Ouest de la plaine cannière



prairies à Gédéon

- l'intégration paysagère délicate & la banalisation de l'architecture contemporaine au cœur des paysages urbains et ruraux
 - ⇒ urbanisation diffuse de Dubelloy / Sauvia / Blain & Pointe-à-Retz, logements sociaux de Rigaud

- la route : un support majeur de perceptions des paysages
 - ⇒ la plaine cannière de Blanchet / Lasserre (RN 5), le Canal des Rotours (RN 6)



plaine cannière de Blanchet

- l'urbanisation linéaire : un obstacle visuel entravant les perceptions paysagères
 - ⇒ RD 107 : Lasserre / Espérance & Marieulle / Dubelloy / Sauvia / Blain / Geffrier / Decostière / Vieux-Bourg
- des publics divers, notamment endogènes
 - ⇒ le Canal des Rotours (lors de la « fête du crabe » à Pâques)



● Enjeux locaux

■ la progression localisée de l'urbanisation

Entre les milieux naturels protégés (la mangrove), les zones inondables inconstructibles (la quasi-totalité des prairies humides et la partie Ouest de la plaine cannière) et les secteurs agricoles couverts par des GFA (la partie Est de la plaine cannière), il reste très peu d'espace disponible pour l'urbanisation sur l'unité. On est presque arrivé à saturation du foncier facilement aménageable. C'est ce que confirme la faible progression démographique de Morne-à-l'Eau depuis 1968 (+12 % de population, contre 32 % à l'échelle régionale). Pour autant cette croissance est supérieure à la moyenne sur les dernières années, preuve que l'unité entre progressivement dans la seconde couronne d'urbanisation de l'agglomération Centre. Cela se traduit par une pression foncière grandissante sur le foncier accessible.

Et c'est finalement sur les terrains plats au pied des lignes de mornes (au Nord de la RD 10, la route de Vieux-Bourg) que s'étend surtout la périurbanisation lâche générée par cette pression foncière croissante. Le bâti pavillonnaire s'y développe et la faible valorisation agricole de ces terrains (élevage extensif et petit maraîchage épars) les expose à un large développement de cette tendance. Le constat est identique sur la bande de petites parcelles isolées entre la RN 5 et la route de Lasserre / Espérance, dont la vocation agricole n'est plus très affirmée et où les friches sont nombreuses. Même si elles ne sont pas desservies par la RN 5, ces parcelles sont exposées à une urbanisation en second rideau de l'urbanisation linéaire de Lasserre / Espérance.

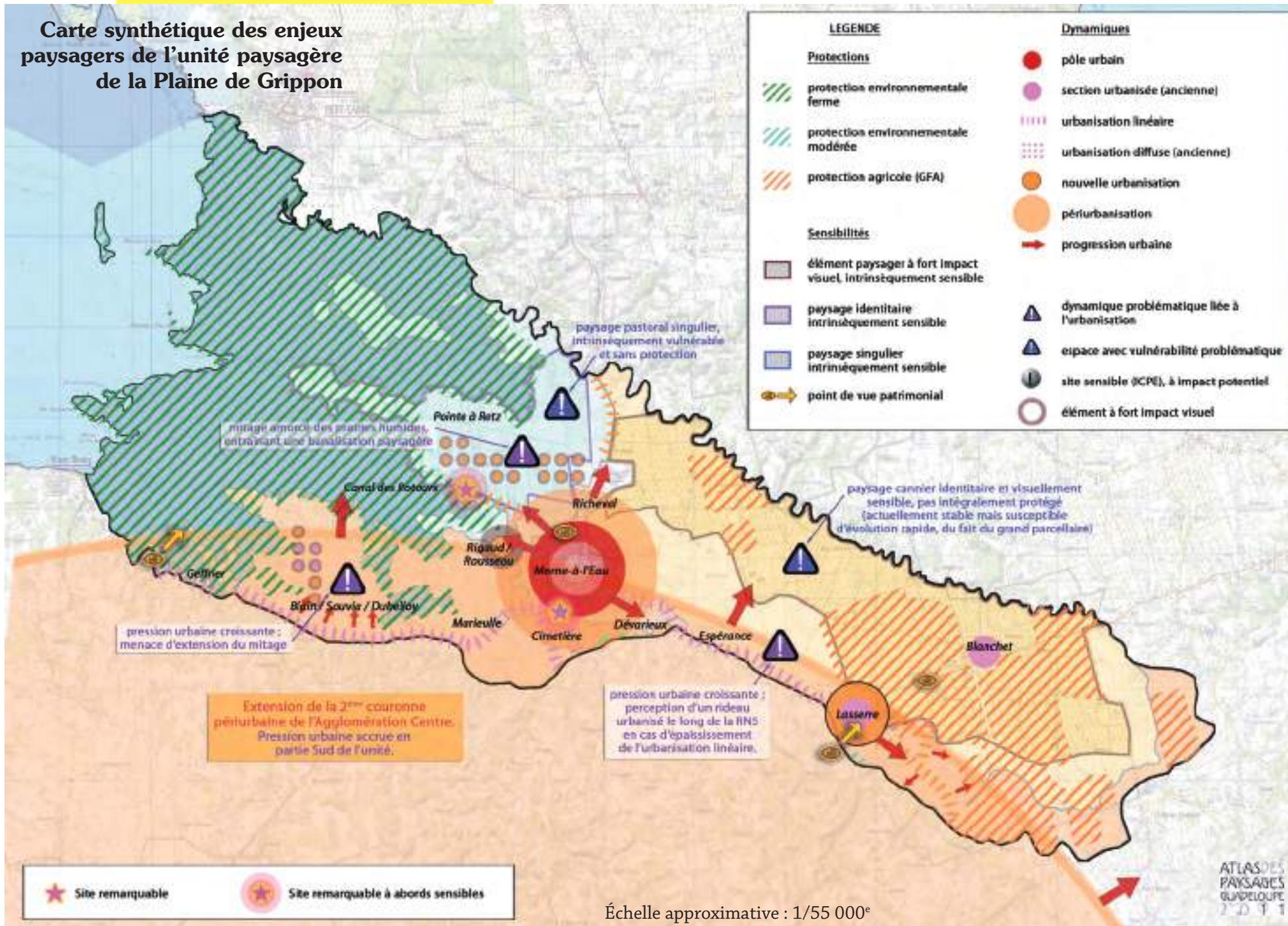


Lasserre

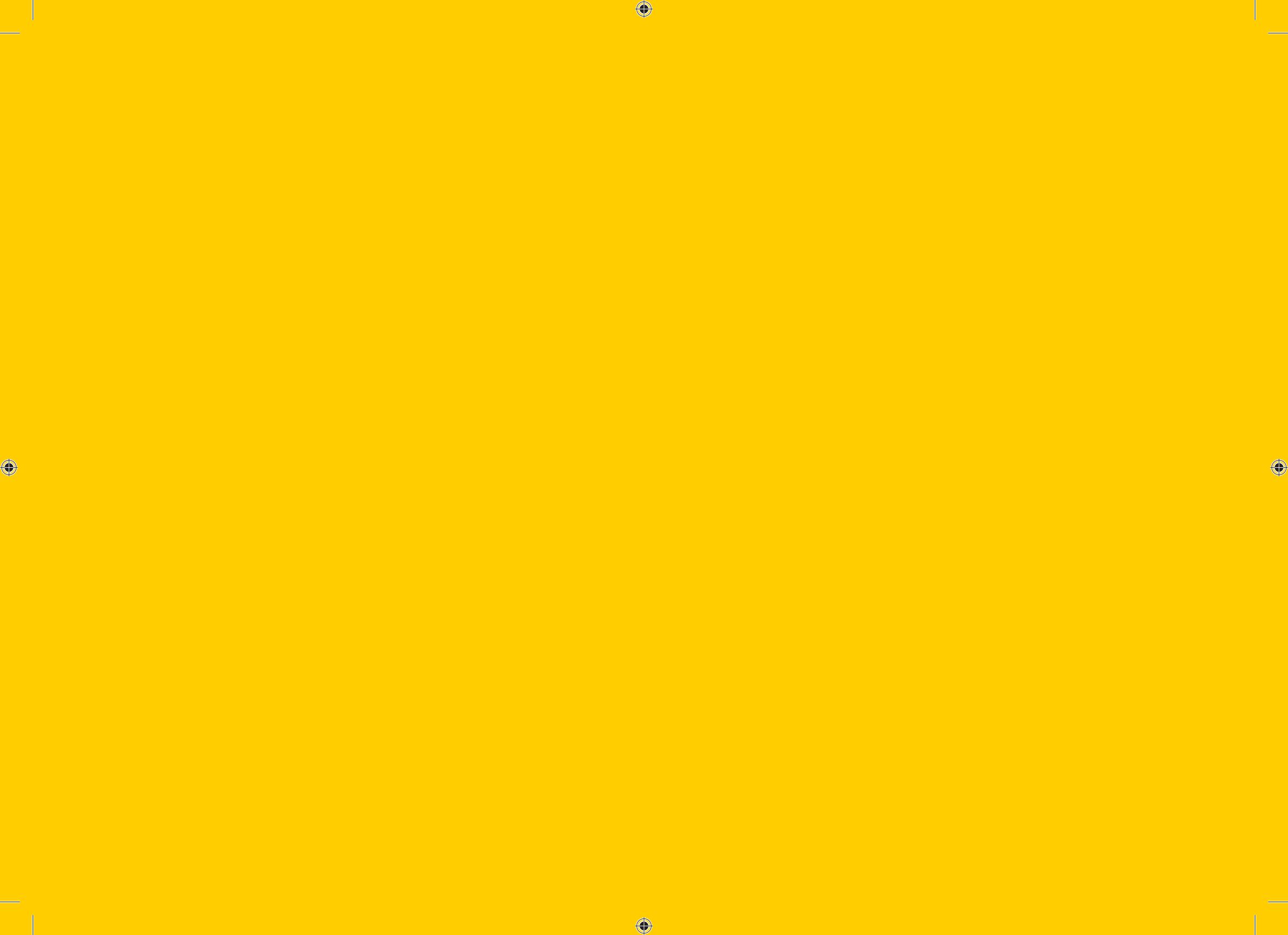


Richeval

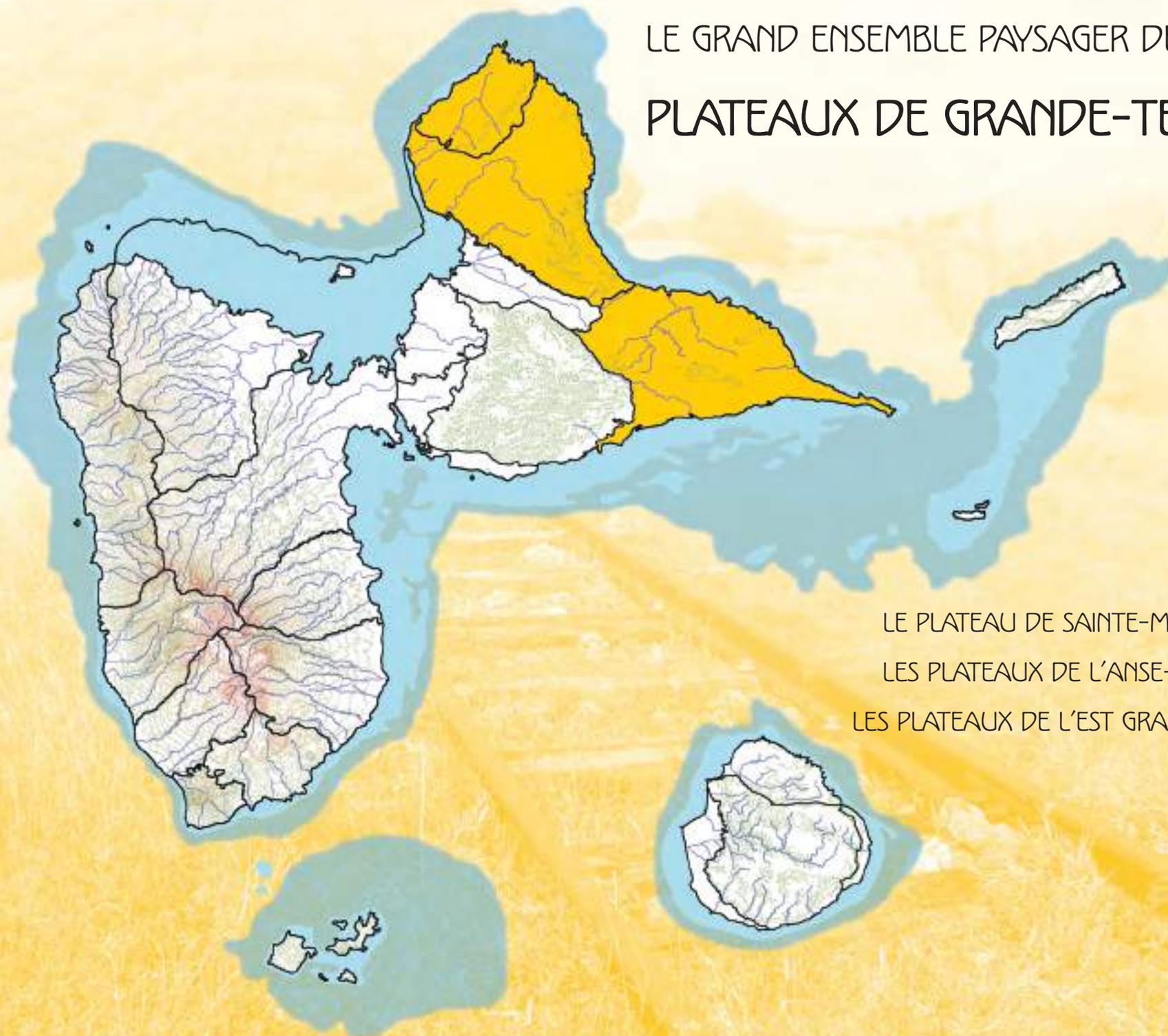
Carte synthétique des enjeux paysagers de l'unité paysagère de la Plaine de Grippon



PLAINE DE GRIPPON



LE GRAND ENSEMBLE PAYSAGER DES PLATEAUX DE GRANDE-TERRE



LE PLATEAU DE SAINTE-MARGUERITE
LES PLATEAUX DE L'ANSE-BERTRAND
LES PLATEAUX DE L'EST GRANDE-TERRE

PRÉAMBULE

Dans un Atlas des Paysages, le découpage territorial élémentaire est l'unité paysagère, c'est-à-dire « *une portion de territoire au sein de laquelle les composantes spatiales, les ambiances, les perceptions sociales et les dynamiques paysagères présentent une homogénéité et une singularité, se distinguant ainsi des portions de territoire voisines par l'absence, l'organisation ou les formes de ces caractères identitaires* ». L'unité paysagère se caractérise ainsi par une structure paysagère typique qui correspond à un système d'organisation et d'interrelation des éléments de paysage (relief, bâti, végétation, etc.).

Dans certains cas, il s'avère que l'unité paysagère se compose en réalité de plusieurs sous-unités spécifiques qui partagent toutes un socle commun mais qui se distinguent par de légères variations d'un ou de plusieurs caractères identitaires.

Les relevés de terrain ont par ailleurs montré la nécessité de regrouper les unités paysagères en grands ensembles paysagers qui permettent d'avoir une appréhension des paysages à une échelle de territoire plus large. Au sein d'un grand ensemble paysager, les unités paysagères partagent des caractéristiques communes et génériques qui constituent les fondements identitaires du grand ensemble paysager.

Les Plateaux de Grande-Terre regroupent 3 unités paysagères :

- le plateau de Sainte-Marguerite ;
- les plateaux de l'Anse-Bertrand ;
- les plateaux de l'Est Grande-Terre.

Les Plateaux de Grande-Terre présentent les spécificités suivantes :



l'ancien chemin de fer de Beauport au cœur du plateau cannier de Poyen

- **un socle calcaire jeune et faillé**

La région Est de la Grande-Terre repose sur un socle calcaire plus jeune que celui des Grands Fonds. Il s'agit de calcaires supérieurs récifaux. Des fossiles de coraux sont nettement visibles sur certains affleurements du socle rocheux.

L'émergence de ce socle calcaire ne s'est pas faite de manière monolithique et régulière. En se soulevant, il s'est cassé suivant plusieurs failles majeures et les différents blocs ont été basculés les uns par rapport aux autres, tels des marches d'escaliers (« horst »).

Ces failles se traduisent dans le paysage par des escarpements brusques appelés « barres », telle la Barre de Cadoue et la Barre de la Grande Vigie dans le Nord Grande-Terre (sites géologiques remarquables identifiés par le BRGM), ou encore la barre de la Houssaie et la barre de Bragelogne plus à l'Est. Ces escarpements de failles marquent fortement les perceptions visuelles et structurent les paysages du Grand Ensemble Paysager.



le socle calcaire, affleurant sur les falaises du Nord et de l'Est des plateaux de Grande-Terre (ici à la Pointe de la Porte d'Enfer)

• des plateaux inclinés, peuplés de dolines

La structure faillée du socle calcaire vient nuancer l'inclinaison générale Est-Ouest de l'ensemble de la Grande-Terre. Il en résulte un pendage Sud-Est / Nord-Ouest qui régit tout le Grand Ensemble Paysager. Il se traduit par un littoral Est composé majoritairement de hautes falaises alors que la côte est beaucoup plus basse à l'Ouest, parfois ennoyée.

Ce léger pendage ne contrarie pas la morphologie globale des paysages de la région qui reste dictée par un relief plat et relativement uniforme entre les barres. On peut véritablement parler ici de plateaux.

L'érosion n'a pas sculpté ces plateaux de la même manière que dans les Grands Fonds. Ici, les vallées sont peu marquées. À l'inverse, l'érosion a creusé ponctuellement le socle calcaire au niveau de petites dépressions appelées « dolines ». Le cœur de ces dolines est souvent occupé par une mare. Les mares sont donc nombreuses dans les paysages du Nord et de l'Est de la Grande-Terre. Leur présence répétitive est un trait identitaire du Grand Ensemble Paysager.

Ces mares constituent une part importante du réseau hydrographique visible, composé par ailleurs de ravines de faible gabarit, souvent intermittentes. La raison en revient notamment à la perméabilité du socle calcaire, favorisant l'infiltration des eaux de pluie en profondeur. De ce fait, les mares ont été les principaux points d'approvisionnement en eau pour les usages quotidiens de la population locale jusqu'à la mise en service des premières adductions d'eau potable dans les années 1960. Elles ont donc une forte valeur patrimoniale, en plus de leur rôle paysager.



l'escarpement de faille de la Barre de Cadoue, un élément fort des paysages des plateaux de Grande-Terre



une mare en fond de doline sur les plateaux de l'Est (secteur de Bel-Etang)



le relief plat et régulier des plateaux (ici dans le Nord Grande-Terre)

- de vastes plateaux canniers



le domaine cannier de Gardel (l'usine en arrière-plan)



l'ancien chemin de fer de Beauport à Poyen



le plateau cannier de Clugny

Comme souvent en Grande-Terre, les sols sont ici des « vertisols », c'est-à-dire des sols argileux à montmorillonite. Ces sols bruns-beiges sont sensibles à l'alternance des phases humides et sèches et peuvent présenter une friabilité de surface durant le carême. Ils ont en revanche une assez bonne teneur en matière organique et sont donc fertiles, surtout quand ils sont suffisamment profonds.

Ces sols fertiles ont donné lieu à une culture presque exclusive de la canne à sucre, dès le début du 18^e siècle, avec le port du Moule comme principal port sucrier de la Guadeloupe jusqu'au 19^e siècle. Seuls un peu de coton et d'indigo furent aussi cultivés dans un premier temps, surtout à proximité des falaises de l'Est où les conditions sont trop arides pour la canne à sucre. Les nombreux moulins qui se dressent encore aujourd'hui au cœur des paysages des plateaux de Grande-Terre sont des témoins directs de ce passé sucrier qui est resté très pérenne à travers les siècles puisque c'est la culture principale de la région encore à ce jour.

De grandes usines-centrales ont exploité la canne de Grande-Terre, dont Beauport à Port-Louis (fermée depuis 1990), Courcelles à Sainte-Anne (fermée en 1965), Sainte-Marie au Moule (actuelle sucrerie Gardel) et Sainte-Marthe à Saint-François (fermée en 1974, reconvertie en résidence hôtelière aujourd'hui), au côté de nombreuses distilleries comme celle de Bellevue au Moule (distillerie Damoiseau). Des voies ferrées ont été construites pour acheminer les cannes coupées vers les usines et certains tronçons sont encore visibles au cœur des paysages canniers.

● un climat sec

Le climat des plateaux de Grande-Terre est l'un des plus secs de l'archipel. Il tombe ainsi 7 fois moins de précipitations sur les falaises Est des plateaux que sur le massif de la Soufrière en moyenne. La raison en revient à l'absence d'effet orographique sur les plateaux (reliefs plats et peu élevés) et à un faible effet de continentalité (parcours réduit des masses d'air au-dessus des terres). La perméabilité du socle calcaire renforce les conditions de sécheresse climatique.

● un territoire bien ventilé

Le grand ensemble paysager des plateaux de Grande-Terre est assez étiré. Il présente donc un grand linéaire côtier, dont la plus grande partie est exposée Est à Nord-Est, c'est-à-dire face aux alizés dominants. Les plateaux sont donc bien ventilés, surtout à proximité du littoral.

Les vents soutenus et réguliers accentuent l'effet de la sécheresse sur les falaises de l'Est. Ils dictent aussi

le port de la végétation littorale qui reste rabougrie ou se couche dans le sens du vent (anémomorphose).

Le climat sec des plateaux est très contraignant pour la végétation et les cultures agricoles qui se trouvent régulièrement en situation de déficit hydrique. Cette contrainte climatique accentue l'importance de la différenciation édaphique, les sols assez profonds pouvant offrir aux plantes de meilleures réserves en eau que les sols squelettiques.

Cette bonne exposition face aux alizés confère également un grand potentiel éolien à la région, d'où le développement de plusieurs centrales de production électrique au moyen d'éoliennes depuis deux décennies. Ces éoliennes ont des petits gabarits de manière à pouvoir être rabattues en cas de cyclone. Leurs mâts

ont une structure tubulaire en acier qui offre peu de prise au regard, surtout à longue distance. Les fermes éoliennes sont donc assez discrètes dans les paysages des plateaux de Grande-Terre. Elles n'en restent pas moins des éléments originaux et remarquables quand elles sont visibles, contrastant avec l'horizontalité des plateaux.

La végétation naturelle, celle qui compose la forêt semi-décidue qui couvrait la grande majorité des plateaux de Grande-Terre auparavant, montre un fort degré d'adaptation à ces conditions écologiques très dures. Certaines espèces perdent leurs feuilles pendant le carême, ce qui donne une couleur et une texture particulière aux zones boisées. D'autres plantes recourent aux épines, comme c'est souvent le cas dans les fourrés secs littoraux, denses et difficilement pénétrables.

ont une structure tubulaire en acier qui offre peu de prise au regard, surtout à longue distance. Les fermes éoliennes sont donc assez discrètes dans les paysages des plateaux de Grande-Terre. Elles n'en restent pas moins des éléments originaux et remarquables quand elles sont visibles, contrastant avec l'horizontalité des plateaux.



les éoliennes de Petit-Canal (Habitation Caraïbe)

• le principal cœur de l'indianité en Guadeloupe

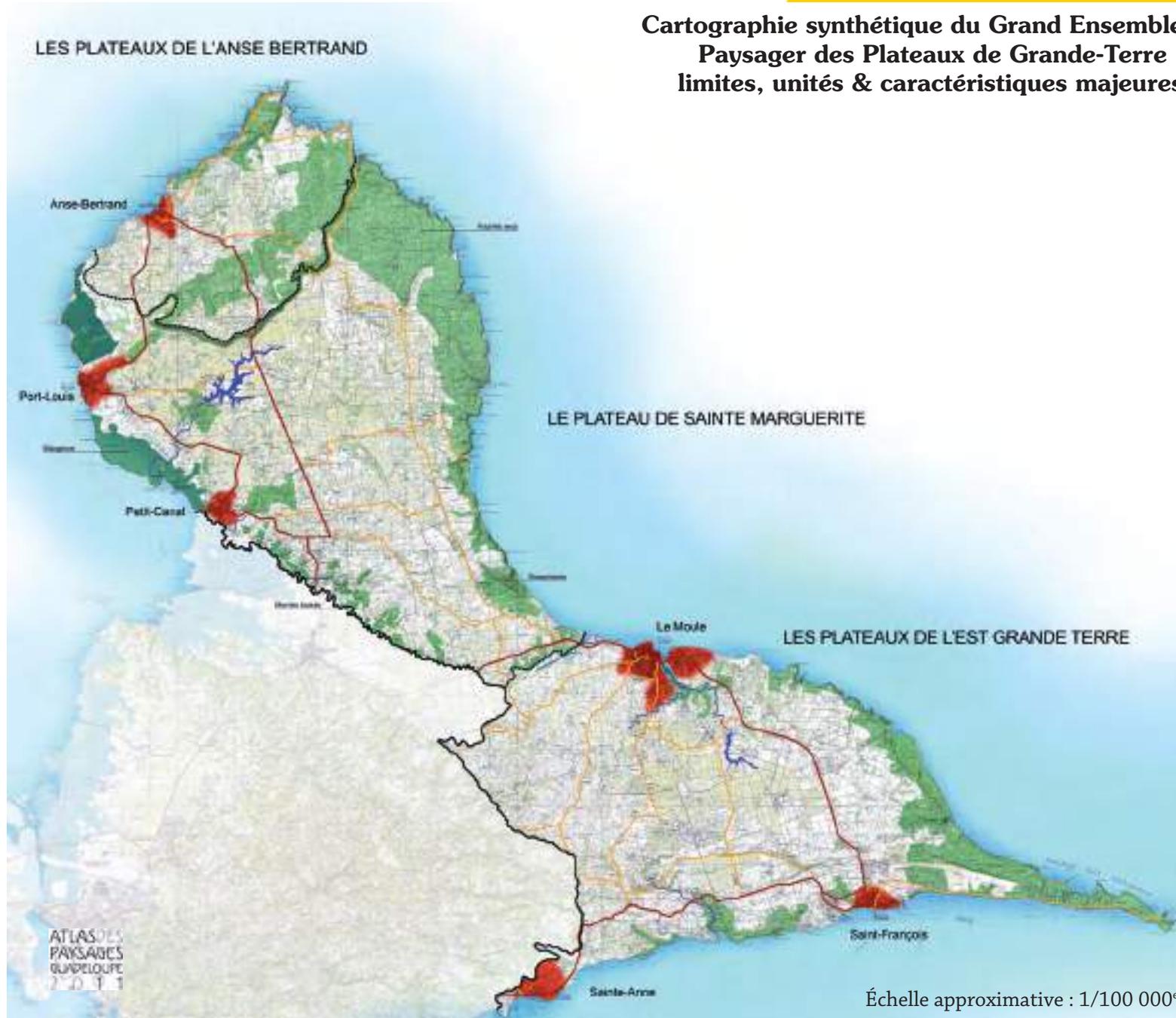
L'abolition de l'esclavage en 1848 a entraîné un manque de main d'œuvre important dans les Habitations sucrières de Grande-Terre. Pour y recourir, les autorités ont organisé une immigration massive de travailleurs étrangers, provenant essentiellement du Sud de l'Inde. La majorité de cette population indienne est restée par la suite en Guadeloupe, devenant une composante importante de la société guadeloupéenne, surtout sur les terres cannières du Moule, de Saint-François et de Port-Louis.

Cette indianité se remarque dans les paysages des plateaux notamment par l'émergence ponctuelle de drapeaux colorés accrochés en haut de longs mâts de bambou, marquant les lieux de culte. Certaines sections telles que Pombiray (à Saint-François) ont une identité indienne affirmée.



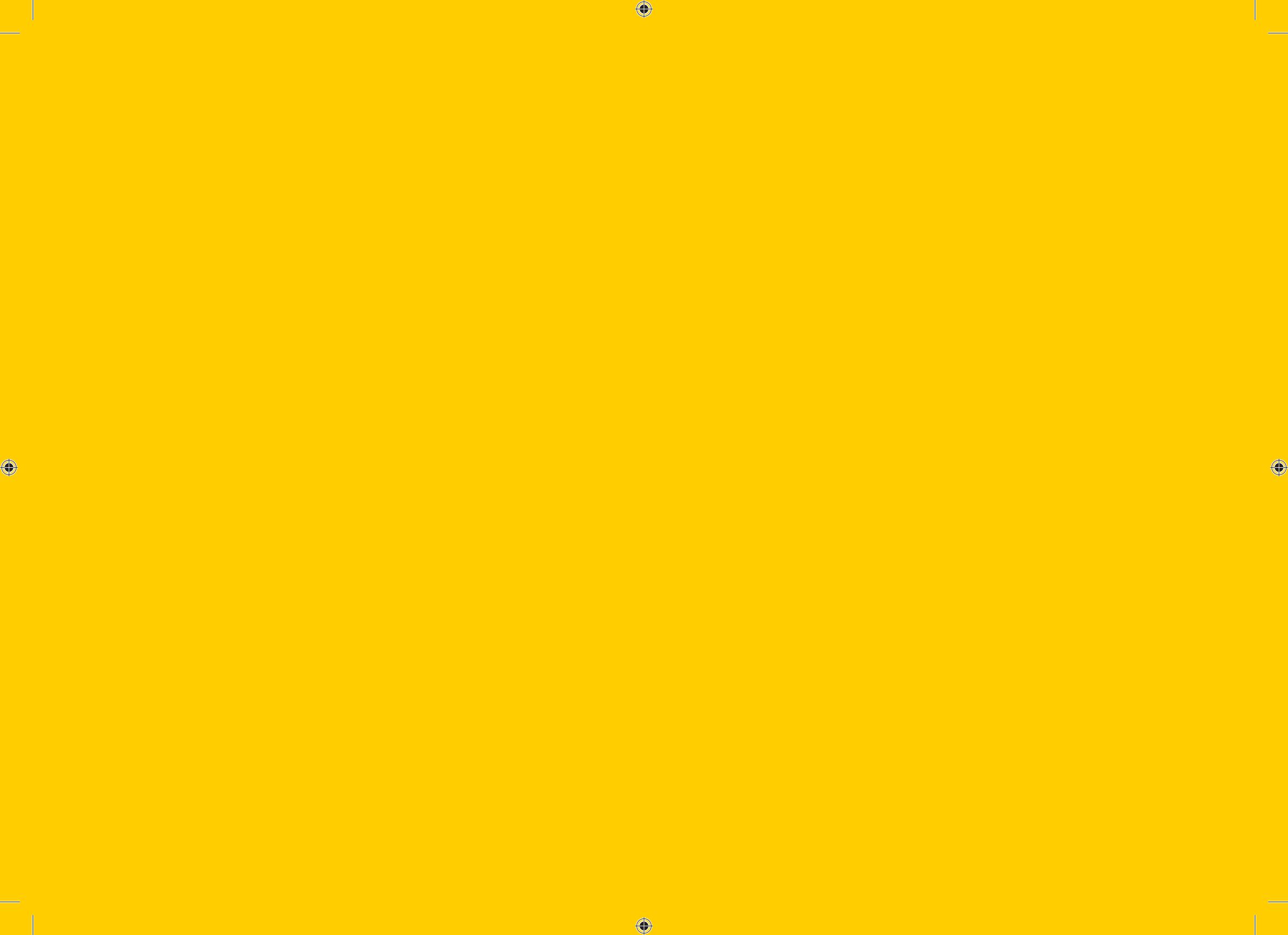
le temple hindou de Gaschet

**Cartographie synthétique du Grand Ensemble
Paysager des Plateaux de Grande-Terre :
limites, unités & caractéristiques majeures**





Pointe des Chateaux



L'UNITÉ PAYSAGÈRE DU PLATEAU DE SAINTE-MARGUERITE

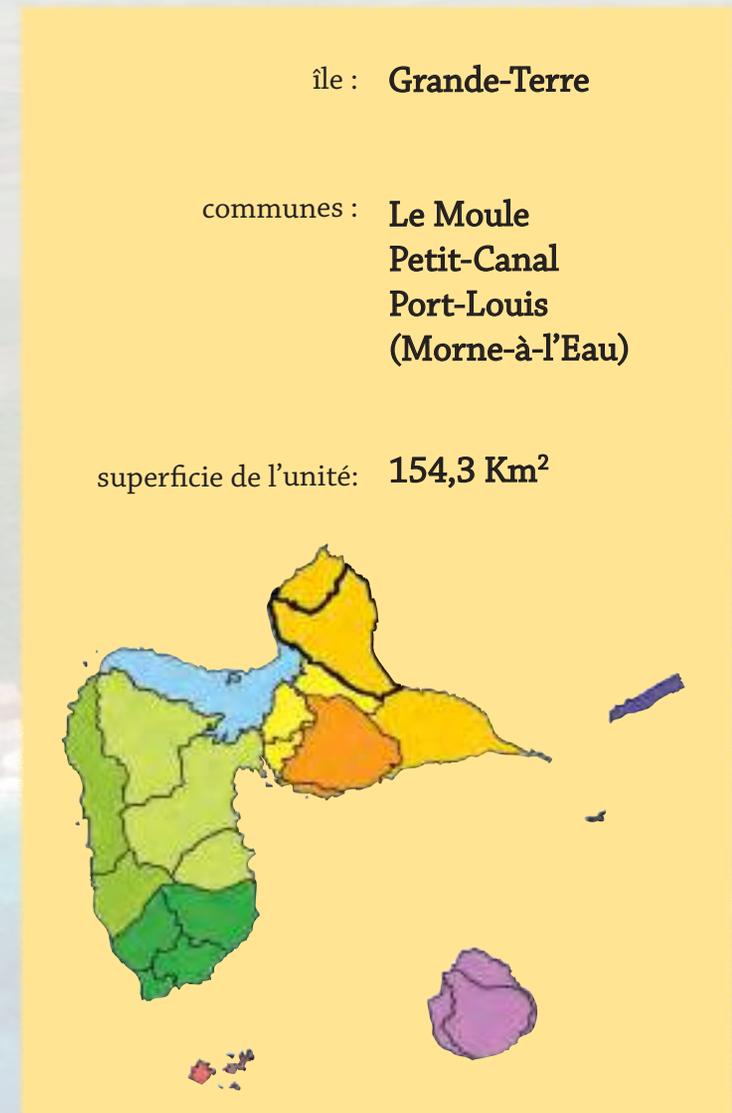


crédit DEAL Guadeloupe

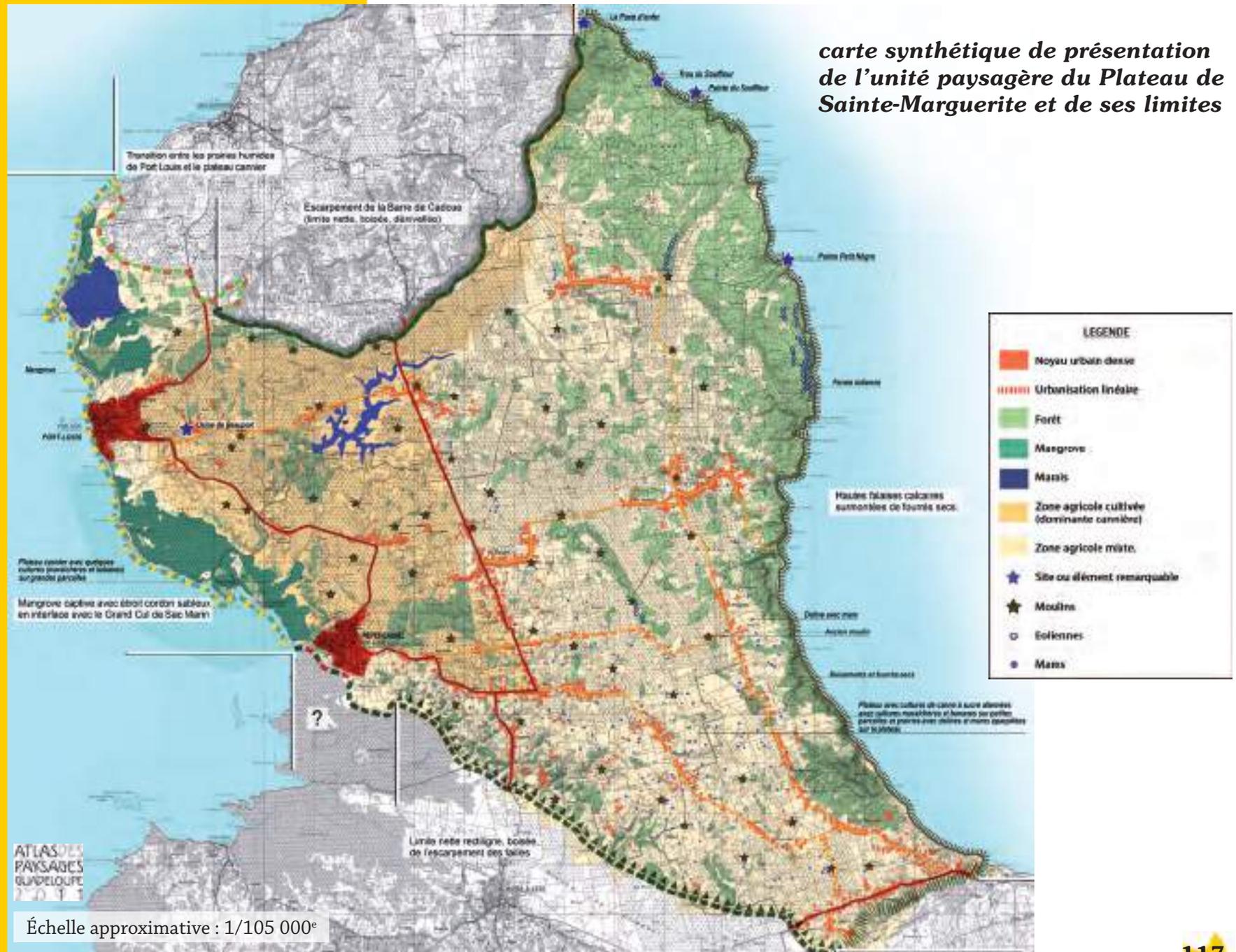


LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

- fiche de caractérisation



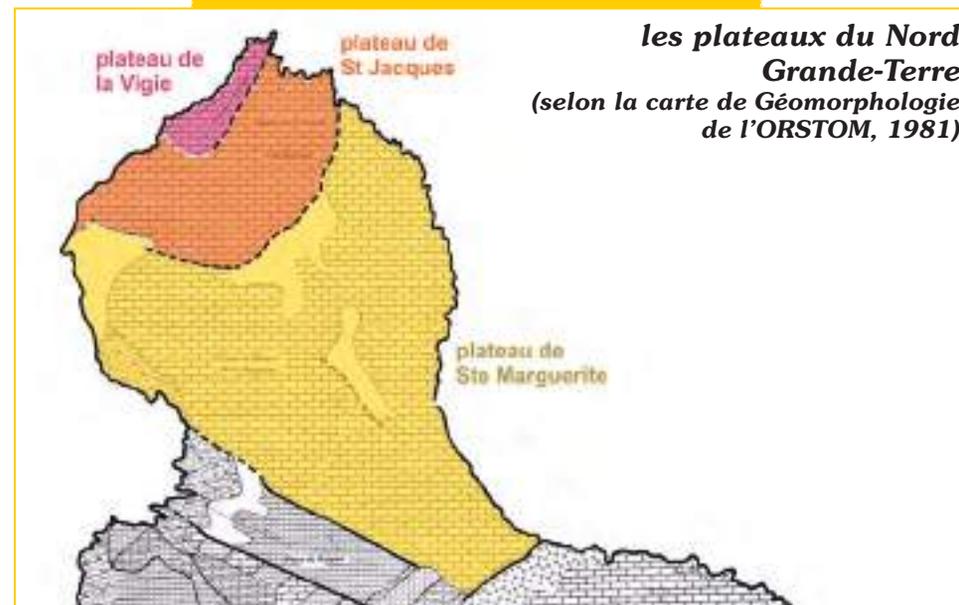
LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ



• l'un des plateaux du Nord Grande-Terre

Le socle calcaire du Nord de la Grande-Terre est à l'origine d'un relief globalement plan, légèrement ondulé, qui définit la nature fondamentale des plateaux du Nord Grande-Terre. Ce socle géologique s'est brisé selon plusieurs failles majeures lors de son émergence, donnant naissance à une série de trois plateaux qui se succèdent du Sud au Nord, disposés en marches d'escaliers. Le plus grand d'entre eux, le plus au Sud des trois, est appelé « plateau de Sainte-Marguerite » par les géologues.

Ces plateaux sont délimités par de grands escarpements à l'aplomb des failles de rupture du socle calcaire. Ces escarpements, aussi appelés « barres », ont une grande force dans les paysages, se dressant en travers des plateaux. La Barre de Cadoue, qui délimite le plateau de Sainte-Marguerite au Nord, est la plus marquante, au point de constituer une limite paysagère. L'unité paysagère du plateau de Sainte-Marguerite est donc calée sur l'entité géomorphologique éponyme.



la Barre de Cadoue, délimitant le plateau de Sainte-Marguerite au Nord



crédit: DEAL Guadeloupe

le relief uniformément plat du plateau de Sainte-Marguerite (ici près de la Mahaudière)

• des escarpements de failles boisés en limites

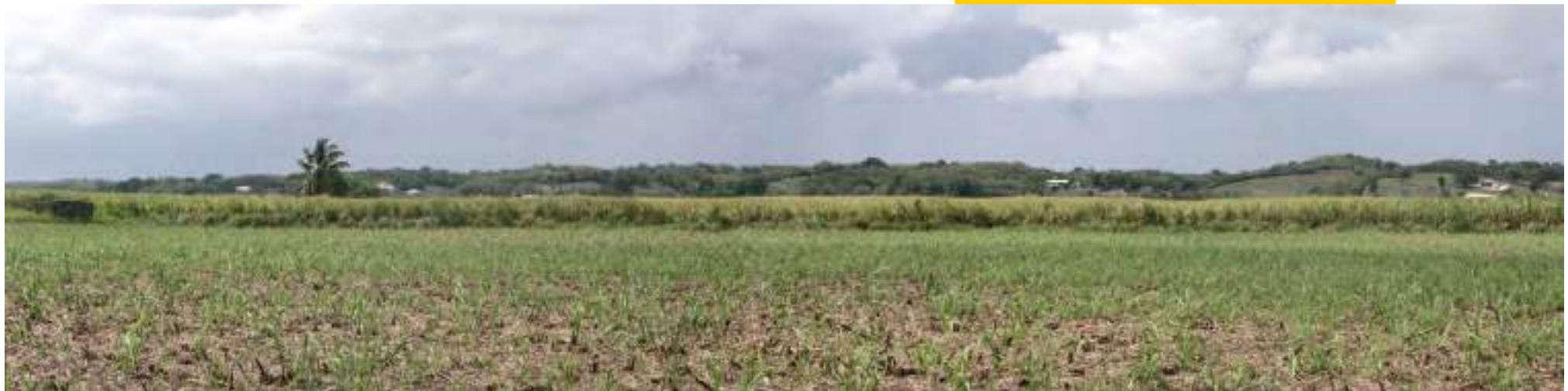
Le plateau de Sainte-Marguerite est dessiné par de puissants escarpements de failles sur la quasi-totalité de ses limites terrestres. Au Nord, il s'agit de la Barre de Cadoue. Au Sud, une autre faille majeure sépare l'unité de la plaine de Grippon, effondrée au pied des plateaux. Celle-ci fait un retour en direction du littoral au Sud-Est, marquant du même coup la limite avec les plateaux de l'Est de la Grande-Terre.

Ces escarpements de failles sont nets dans le paysage. Majoritairement boisés, ils se détachent visuellement des zones agricoles situées en contrebas, tant par leur relief (30 à 60 m de dénivelé) que par la couleur et la texture de leur végétation forestière. Ils abritent en outre les reliques de la forêt sèche de Grande-Terre, qui couvrait presque l'ensemble de l'île avant sa colonisation au cours du 18^e siècle.

Trois axes routiers majeurs traversent l'unité du Nord au Sud : la RN 6 à l'Ouest, la RN 8 au cœur du plateau et la RD 120 à l'Est. Leur orientation, perpendiculaire à la Barre de Cadoue, en donne une perception forte, dans la perspective de la voie, favorisée par le tracé rectiligne de ces routes sur le relief sans grande aspérité du plateau. C'est particulièrement vrai sur la RN 8 et la RD 120.



la Barre de Cadoue crée une limite visuelle forte sur le plateau (Beauplaisir)



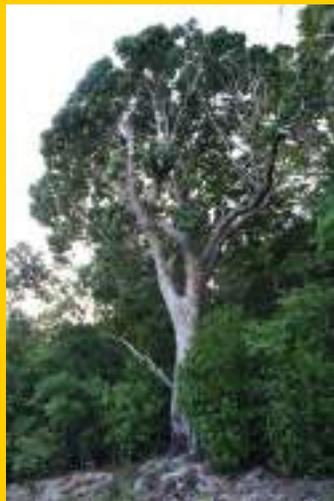
l'escarpement de faille au Nord de la plaine de Grippon, en limite avec le plateau de Sainte-Marguerite



contraste visuel entre la forêt de la Barre de Cadoue et les champs de canne du plateau (Beauplaisir)



la Barre de Cadoue vue depuis le moulin de l'Ermitage



la forêt sèche de la Barre de Cadoue



la Barre de Cadoue dans l'axe de perspective de la RN 8 à Beauplan

- **un plateau à forte dominante cannière**

Le plateau de Sainte-Marguerite est peu urbanisé dans son ensemble. L'essentiel de l'unité est donc occupé par de vastes zones agricoles, vouées principalement à la culture de la canne à sucre. Hégémonique en Nord Grande-Terre, la canne est tout aussi pérenne, puisqu'elle a toujours été la culture principale sur les plateaux. De nombreuses tours d'anciens moulins à vent en attestent. Utilisés autrefois pour broyer les cannes et en extraire le jus sucré (le « vesou »), ces moulins constituent aujourd'hui un patrimoine architectural important pour l'unité et des témoins forts de l'ancrage historique de son identité cannière.

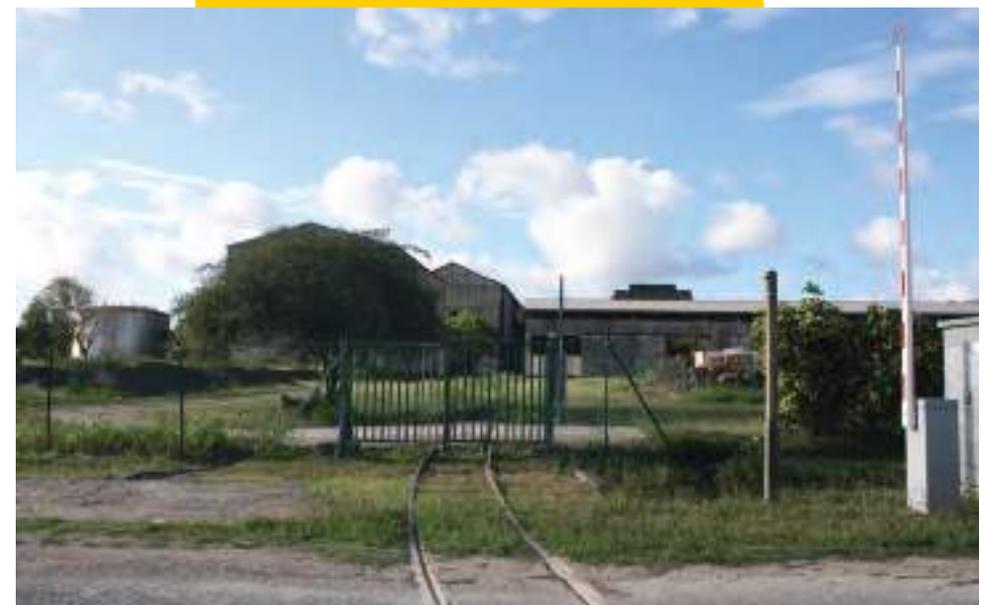
À partir de la fin du 19^e siècle, ce sont dans les usines-centrales que les cannes étaient pressées. L'unité en comptait quatre : Duval, Bellevue, Clugny et Beauport. Toutes furent regroupées au sein du seul domaine de Beauport au fil des décennies, constituant ainsi l'un des trois grands domaines canniers de Guadeloupe avant la fermeture de l'usine en 1990. Les installations industrielles de Beauport sont encore visibles près du bourg de Port-Louis.

Le plateau cannier de Sainte-Marguerite présente une forte ouverture visuelle potentielle. En effet, même si on devine l'étendue des champs de cannes, il est très difficile d'en avoir une perception d'ensemble quand la canne est à maturité, plus haute que le regard. À l'inverse, lors de la coupe annuelle, de vastes panoramas s'ouvrent par-dessus les parcelles, permettant de mieux saisir les caractéristiques paysagères du plateau cannier. Cela donne une certaine saisonnalité aux paysages du Nord Grande-Terre, peu marquée de manière générale ailleurs dans l'archipel.

En revanche, le relief ondulé du plateau offre des points de vue ponctuels sur les vastes étendues cannières quelle que soit la période de l'année. Le plus exceptionnel d'entre eux est le panorama depuis l'escarpement de la Barre de Cadoue, sur le tracé de la RN 8. Ces vues à grande échelle renforcent la cohérence paysagère de l'unité et son identité cannière.



le moulin de Duval, sur le site de l'ancienne usine centrale



les installations de l'ancienne usine de Beauport



fermeture visuelle du plateau cannière quand la canne est à maturité (Duval)



panorama sur la plaine cannière de Philipsbourg depuis la Barre de Cadoue



pleine ouverture visuelle et large panorama au-dessus des parcelles de canne après la coupe annuelle (Philipsbourg)



le plateau cannier à Chabert (RD 121)



le plateau cannier à Bonneveine (RD 120)



le plateau cannier à Sylvain (RN 6)

- **une urbanisation souvent linéaire**

Le bâti se concentre principalement au niveau des bourgs de l'unité (Petit-Canal et Port-Louis) ainsi que dans de nombreuses sections rurales (les Mangles, Beauplan, Pelletan, Campêche, Gros Cap, Sainte-Marguerite,...). Celles-ci sont le plus souvent étirées le long des axes routiers selon le principe de l'urbanisation linéaire, fréquente dans l'archipel. L'histoire et les pratiques agricoles de l'île après l'abolition de l'esclavage expliquent en partie cette urbanisation linéaire (cases mobiles d'ouvriers agricoles ne possédant pas de foncier) qui s'est développée ensuite dans le cadre des premières réformes foncières, mal maîtrisées. La forte vocation agricole du foncier sur le plateau de Sainte-Marguerite a renforcé le développement de l'urbanisation linéaire sur l'unité.

L'habitat en bordure de route est le plus ancien et la progression urbaine se fait généralement en arrière de cette première ligne d'urbanisation en suivant le linéaire initial.



l'église de Port-Louis, au cœur du bourg



urbanisation linéaire à Beauplan (RN 8)



le parc de Petit-Canal, à l'entrée Sud du bourg

• des paysages étagés d'Est en Ouest

Comme dans l'ensemble du Nord Grande-Terre, le plateau de Sainte-Marguerite est incliné selon un pendage de direction Sud-Est / Nord-Ouest. Ce pendage détermine un étagement global des paysages de l'unité. D'Est en Ouest, se succèdent ainsi : une mosaïque agricole cultivée en canne-prairies au cœur des fourrés secs, qui vient buter sur l'urbanisation linéaire autour de la RD 120, puis vient le vaste plateau cannier, traversé en son cœur par un second axe urbanisé le long de la RN 8, et enfin de grands milieux naturels inondés sur le littoral occidental, au sein desquels sont logés les bourgs de Petit-Canal et Port-Louis, reliés par la RN 6. Cet étagement crée donc un déséquilibre territorial

avec la concentration des pôles urbains principaux sur la façade Ouest de l'unité.

Le réseau viaire est assez bien maillé sur l'unité. Pour autant, les principaux axes routiers, orientés globalement Nord / Sud, ne donnent pas une lecture claire de l'étagement des paysages, ne permettant la perception que d'un étage ou deux à chaque fois. Il faut emprunter les axes secondaires pour espérer suivre l'étagement. Mais ces itinéraires sont souvent moins directs et ils traversent de nombreuses nuances paysagères qui rendent la lecture des paysages de l'unité plus complexe.



les parcelles agricoles en mosaïques au cœur des fourrés secs, à proximité des falaises de l'Est de l'unité (Gros Cap)



l'embarcadère de Petit-Canal (et le bourg en arrière-plan), au cœur du rideau de mangrove du littoral Ouest

• de hautes falaises calcaires à l'Est

L'étagement des paysages de l'unité s'interrompt brutalement à l'Est, à l'aplomb de hautes falaises calcaires. Elles dressent leur silhouette beige et abrupte au-dessus des eaux agitées de l'Océan Atlantique qu'elles dominent de plus de 80 m parfois. Ce littoral sauvage est d'une grande qualité esthétique mais c'est un spectacle qui se mérite puisqu'il faut le plus souvent emprunter des sentiers pédestres écrasés de soleil ou des chemins agricoles chaotiques pour les contempler.

Les parcelles cultivées et les friches agricoles viennent très près de ces falaises, ne laissant généralement qu'une mince bande de fourrés secs en marge du précipice. Ces fourrés secs occupent une zone plus large au Nord-Est de l'unité, sur le littoral des Portlands, où ils composent un paysage naturel identitaire, riche en biodiversité, qui renforce le caractère sauvage du littoral.

De grandes fermes d'éoliennes ont été installées au sommet de ces falaises depuis deux décennies, profitant des vents réguliers qui balayent ces paysages. Elles constituent dorénavant un repère visuel pour toute la partie Est de l'unité, ainsi que pour la région du Moule, sur les plateaux de l'Est de la Grande-Terre.



les éoliennes de Petit-Canal (Habitation Caraïbe)



les falaises calcaires du littoral Nord-Est de l'unité et leur végétation sèche et rase (Anse Belle-Rose)



contraste de couleurs sur la Trace des Falaises : beige des falaises calcaires, bleu de l'océan, vert des fourrés secs



les falaises découpées par les assauts de la mer (Accul à Tortue)





crédit DEAL Guadeloupe

les éoliennes de Petit-Canal, surmontant les falaises de l'Est, visibles depuis la mer, surtout à moyenne distance

• de vastes milieux naturels inondés à l'Ouest

Le littoral Ouest de l'unité est beaucoup plus bas qu'à l'Est. Un jeu de failles secondaires vient en effet accentuer le pendage global de l'unité en surbaissant la zone côtière. De vastes milieux naturels occupent ce littoral bas et composent les Marais de Port-Louis en s'étageant depuis le plateau jusqu'au Grand Cul-de-Sac Marin. Au pied d'un petit coteau, on trouve ainsi des prairies humides qui s'ennoient progressivement et cèdent la place à la mangrove, peuplée de *Palétuviers blancs* d'abord puis de *Palétuviers noirs* et *rouges* en s'approchant de la côte. Le littoral est quant à lui occupé par un cordon sableux coiffé d'une végétation psammophile spécifique (à *Palétuviers gris* notamment).

C'est d'ailleurs là que réside l'originalité des milieux naturels inondés de l'unité : il s'agit d'une mangrove dite « captive », qui se développe à l'arrière d'un cordon sableux et non pas en contact direct avec la mer comme c'est plus généralement le cas pour les mangroves tropicales. C'est une originalité écologique rare, les Marais de Port-Louis constituant le plus grand ensemble de ce type dans les Petites Antilles.

Mais c'est également une richesse paysagère car ce cordon sableux permet d'avoir un contact maritime direct et une réelle perception des paysages de la mangrove, ce qui fait souvent défaut ailleurs. De nombreux usages balnéaires et récréatifs se développent également sur ce cordon sableux, qui accueille notamment la belle et grande plage du Souffleur au Nord de Port-Louis.



la mangrove des Marais Nord de Port-Louis



la Plage du Souffleur



la vaste mangrove des Marais Nord de Port-Louis et l'Anse du Souffleur au devant

crédit: DEAL Guadeloupe

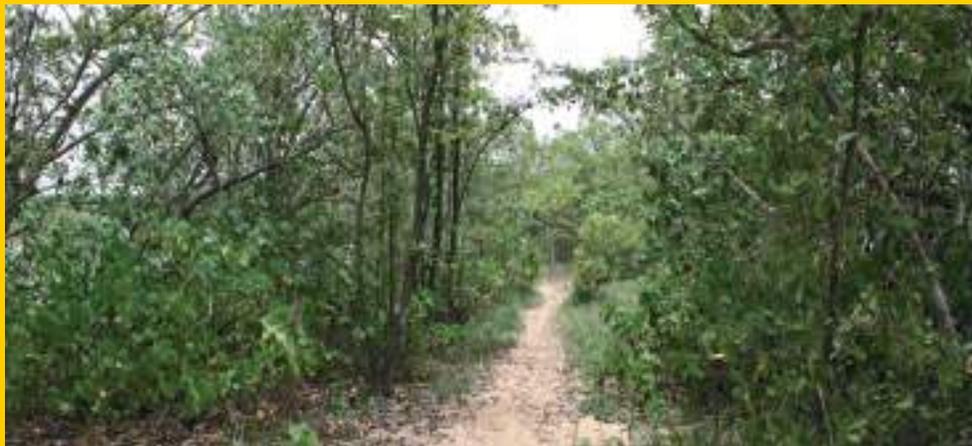
la mangrove, qui occupe une large part du littoral Ouest du plateau, coupe les relations visuelles entre la mer et l'unité, ne laissant qu'un fin cordon dégagé au-devant (ici dans l'Anse Gris-Gris, au Sud-Ouest de l'unité)



prairies humides en arrière de la mangrove de Lalanne



le sentier du Conservatoire du Littoral au cœur de la mangrove des Marais Nord de Port-Louis



le cordon sableux littoral



Aigrette neigeuse (près de Pointe Plate)

• une variation des paysages du Nord au Sud

Les paysages canniers de l'unité sont particulièrement identitaires au Nord de l'unité, de Campêche à Montalègre, au pied de la Barre de Cadoue. Là, d'immenses parcelles de canne à sucre s'étendent presque uniformément sur la plaine de Philipsbourg ou ondulent doucement à l'Espérance : une véritable « mer de cannes ».

La vocation cannière est beaucoup moins affirmée au Sud de l'unité. Ainsi, une large zone de piémonts s'étire en arrière de l'escarpement de la plaine de Grippon. Le relief y est plus mouvementé et plus largement boisé. Le tissu urbain y est plus développé aussi avec de grandes sections (les Mangles, Bazin, Dévarieux, la Rosette, etc.) et un urbanisme diffus plus fréquent en dehors des sections. Par conséquent, les terres agricoles sont plus rares et souvent vouées à

des prairies d'élevage. Certes, on y rencontre aussi des parcelles de canne à sucre, mais elles ne sont pas dominantes. Des carrières de tuf ponctuent ces paysages, rognant le relief morneux, surtout dans la région de Rougeole, au Sud-Ouest de l'unité. Leur impact visuel est parfois fort quand elles sont situées à proximité des axes de circulation.

Le paysage est plus fermé dans les piémonts, le relief, le bâti et les boisements concourant à créer des écrans sur les vues à longue distance. Par contraste, le passage des piémonts au plateau cannier est souvent bien marqué, comme entre

Vermont et les Mangles sur le tracé de la RN 8, matérialisé par une ouverture brutale du champ visuel par-dessus les champs de cannes.



carrière de Rougeole



prairies et bosquets des piémonts de Dévarieux



urbanisation linéaire aux Mangles

• des paysages singuliers au cœur du plateau

Au niveau de Grand-Maison, une faille secondaire vient apporter des nuances au sein de l'étagement des paysages de l'unité. Elle dessine un petit escarpement de faille et une plaine étroite en contrebas, occupée par des champs de cannes mais aussi par des parcelles de bananes. Ces dernières ne représentent pas des surfaces énormes, mais la présence de la banane en Nord Grande-Terre est étonnante et forte au cœur de paysages essentiellement canniers. Cette singularité culturelle se poursuit plus au Nord sur la zone de

Beauplan / Basmont / Saint-Julien et nuance localement l'identité du plateau cannier de l'unité.

Les nuances paysagères se poursuivent à l'Est et à l'Ouest de Saint-Julien, sur des zones plus boisées et fermées visuellement, qu'il s'agisse du périmètre de la retenue d'eau de Gaschet dont les boisements se poursuivent au-delà de Pelletan sur le morne en friches de Pichon, ou bien de la zone située en arrière de Campêche, sur les terres de Romain, largement

vouées aux prairies. Certes, la canne reste présente au cœur de ces paysages nuancés, mais elle y est minoritaire, à l'inverse des paysages identitaires de l'unité. Cette nuance n'est pas sans rappeler les paysages des piémonts Sud de l'unité. L'ensemble de ces nuances paysagères rend assez complexe la lecture des paysages de l'unité dès que l'on sort des grands axes routiers.



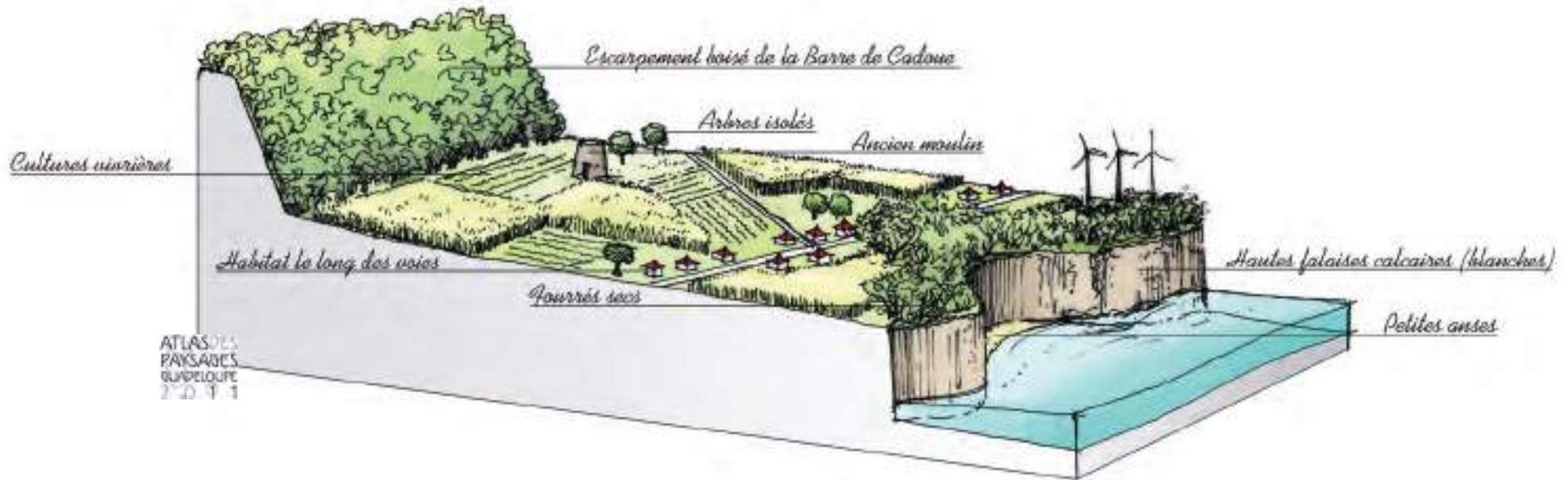
canne à sucre et bananes, côte à côte à Saint-Julien



boisements périphériques de la retenue d'eau de Gaschet (ici en saison sèche)

LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES ET LES STRUCTURES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

bloc diagramme du Plateau de Sainte-Marguerite



ATLAS DES
PAYSAGES
GUADELOUPE
2010

PLATEAU DE SAINTE-MARGUERITE



Plaine agricole



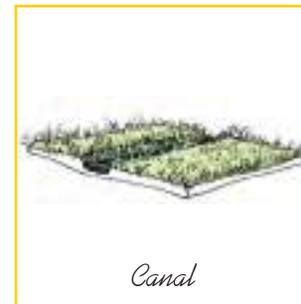
Canne à sucre



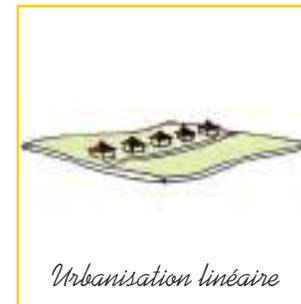
Mangrove



Prairies humides

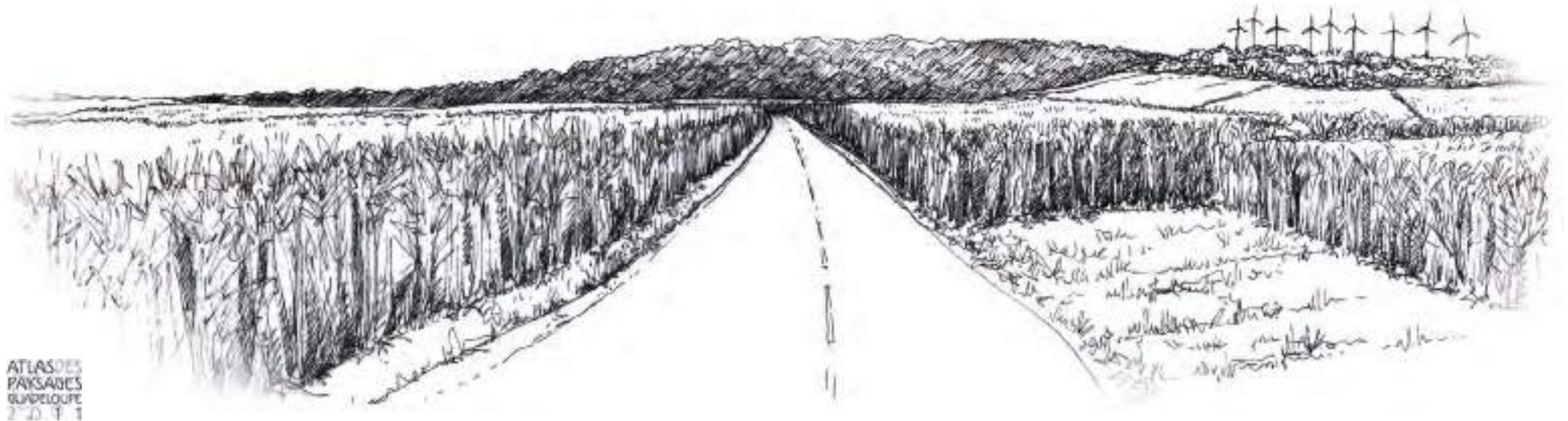


Canal



Urbanisation linéaire

■ L'AMBIANCE AU SEIN DES PAYSAGES DE L'UNITÉ



ATLAS DES
PAYSAGES
GUADELOUPE
2011

au coeur du plateau cannier de Sainte-Marguerite, en direction de la Barre de Cadoue

LES SITES REMARQUABLES DE L'UNITÉ

● la Trace des Falaises & le lagon de la Porte d'Enfer

Le lagon de la Porte d'Enfer est une petite langue de mer qui s'insinue au cœur des hautes falaises du littoral Est. C'est un endroit paisible qui se prête idéalement à la détente en famille, au bord des eaux calmes et chaudes du lagon. Logée au pied de la Barre de Cadoue, elle en donne une perception forte en contre-plongée.

C'est également le point de départ (ou l'arrivée) d'un sentier pédestre qui court tout le long du littoral jusqu'à la Mahaudière : la Trace des Falaises. Ce sentier permet de contempler de magnifiques paysages sauvages, entre végétation sèche et falaises abruptes. Les points de vue sur les falaises découpées sont nombreux et toujours pittoresques. Les sites remarquables ne manquent pas sur la Trace des Falaises, à commencer par le Trou à Man Coco, sur la Pointe de la Porte d'Enfer, ou le Trou du Souffleur un peu plus au Sud.



le sentier de la Trace des Falaises, au cœur des fourrés secs



les falaises et le lagon de la Porte d'Enfer, au pied de la Barre de Cadoue



crédit DEMA Guadeloupe

le lagon de la Porte d'Enfer crée une profonde entaille dans les falaises du Nord Grande-Terre, à l'extrémité Nord-Est de l'unité



le lagon de la Porte d'Enfer, étroite langue de mer au pied de l'escarpement de faille de la Barre de Cadoue



le lagon de la Porte d'Enfer, lieu aménagé pour la détente dans un cadre naturel d'exception



le Trou à Man-Coco

• les ruines de la Mahaudière

Le site de la Mahaudière est une ancienne Habitation sucrière dont les ruines sont encore relativement bien préservées (en tout cas mieux qu'ailleurs sur l'unité) : un moulin, une cheminée ... C'est donc un témoin notable de l'histoire coloniale et agricole du plateau de Sainte-Marguerite, qui s'impose dans les paysages de l'Est de l'unité, tout proche de la route de Campêche (RD 120).

Les ruines de la Mahaudière ont un caractère pittoresque, perchées au sommet d'un morne dominant les champs de canne et une petite mare en contrebas. Le site a également une valeur en termes de patrimoine immatériel (décor d'un procès célèbre en 1840).



les ruines de la Mahaudière, près de la RD 120

• l'Anse Maurice / Anse Sainte-Marguerite

L'Anse Maurice, qui se prolonge au Sud par l'Anse Sainte-Marguerite, donne une occasion rare d'accéder au littoral Est de l'unité, occupé par de hautes falaises calcaires sur l'essentiel de son linéaire. À l'Anse Maurice, les falaises sont plus en recul, ménageant une petite plage à leur pied, appréciée des résidents et de quelques visiteurs bien renseignés. Le site offre en outre une vue intéressante sur la forêt sèche littorale qui peuple l'escarpement des falaises, dont on ne soupçonne pas l'existence depuis le plateau.



l'Anse Maurice



l'Anse Sainte-Marguerite, au pied des falaises de l'Est et de leur forêt sèche littorale

● la forêt de Deville-Maisoncelle



la forêt de Deville-Maisoncelle

● la RN 6 à Poyen



l'ancien chemin de fer de Beauport, près de la RN 6 à Poyen

La forêt de Deville-Maisoncelle est l'un des rares massifs forestiers de la Grande-Terre. Elle donne une idée des paysages forestiers originels de l'île avant sa valorisation agricole par les colons au 18^e siècle, même s'il s'agit en réalité d'une forêt anthropique, plantée dans les années 1950 à l'initiative de l'usine de Beauport, comme support de diversification industrielle. Du même coup, la forêt de Deville-Maisoncelle rappelle l'importance du domaine de Beauport dans la genèse des paysages du Nord Grande-Terre au cours du 19^e et 20^e siècles.

La RN 6 présente un tracé avec de grandes lignes droites qui filent au cœur du plateau cannier, au Nord du bourg de Petit-Canal. On y perçoit bien l'identité cannière du plateau.

Au niveau de Poyen, un alignement majestueux de vieux *Manguiers* borde la route et souligne son tracé rectiligne. Juste en arrière, on trouve un tronçon bien conservé du petit chemin de fer industriel de l'usine de Beauport, témoin d'un réseau autrefois très

long mais dont les traces sont fragmentaires et souvent discrètes dans les paysages de l'unité. Ici, les rails sont bien visibles, à proximité immédiate d'un axe routier fréquenté.

Le Musée de Beauport, qui occupe les locaux désaffectés de l'usine, a remis en service le « petit train de la canne » permettant de faire découvrir aux visiteurs les paysages de l'unité sous un angle différent. Le circuit s'arrête à ce jour à la gare de Poyen toute proche.



la gare de Poyen, terminus actuel du Petit Train de la Canne du musée de Beauport

• Beautiran

Le site de Beautiran est comme une île sur le littoral Sud-Ouest de l'unité, au-delà du rideau de mangrove côtière. On l'atteint au terme d'un chemin qui circule sur l'ancienne digue du chemin de fer, puisque Beautiran abritait le port d'embarquement de l'usine de Beauport.

Le site, isolé dans un écrin de nature, est en ouverture directe sur les eaux calmes du Grand Cul-de-Sac Marin. Animé par les ruines des bâtiments industriels où la végétation a repris ses droits, le site a une qualité esthétique intrinsèque et dégage une ambiance paisible. Mais ce qui fait son intérêt c'est aussi le parcours qu'offre le chemin d'accès à travers un bel échantillon des paysages de l'unité, depuis le plateau cannier de Poyen jusqu'à la mangrove, en passant par les prairies humides et la forêt marécageuse.



mangrove de Beautiran



mangrove de Beautiran



ruines de Beautiran

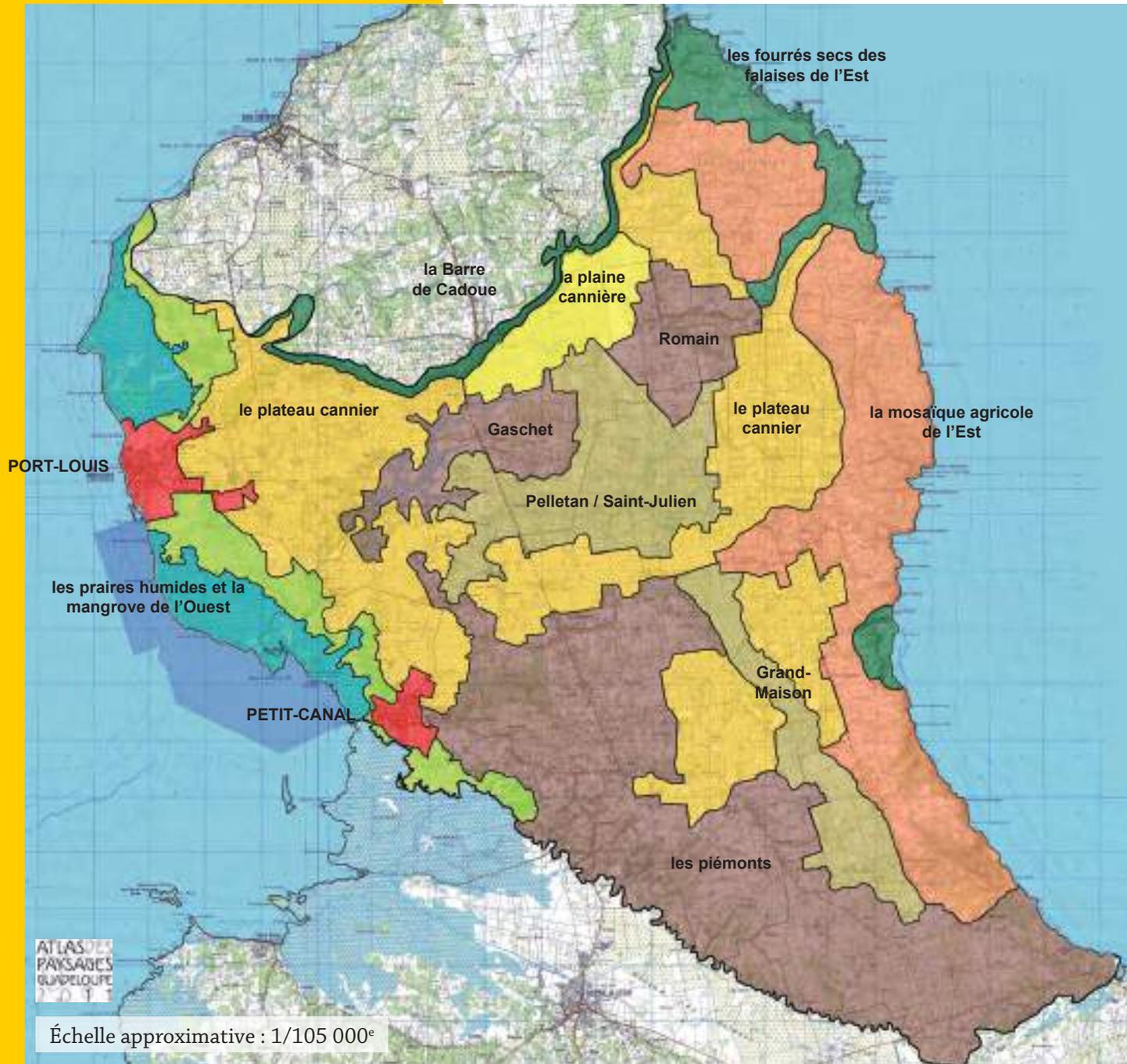


ancien portique de Beautiran



large ouverture sur le Grand Cul-de-Sac Marin depuis Beautiran

LA COMPOSITION SPATIALE DE L'UNITÉ



LA PERCEPTION DES PAYSAGES DE L'UNITÉ PAR LES ARTISTES

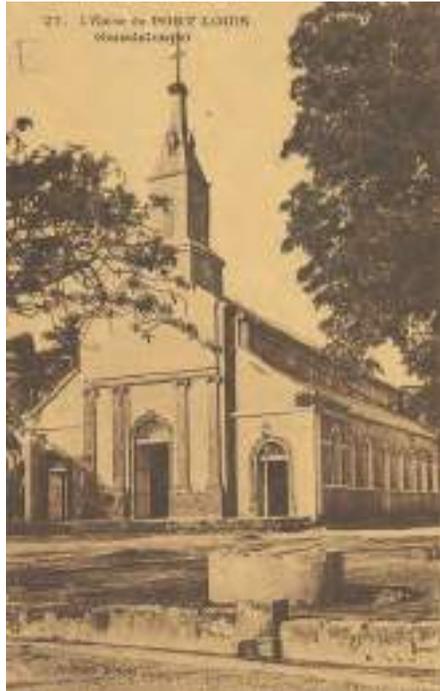
Les paysages du plateau de Sainte-Marguerite ont fait l'objet de peu de représentations artistiques à travers les siècles, tant en littérature qu'en iconographie, aussi bien pour la région de Port-Louis que de Petit-Canal. Il faut attendre le 20^e siècle et les premières cartes postales pour avoir quelques représentations de l'unité. Elles se concentrent alors surtout au niveau des deux bourgs. Notons que le bourg de Port-Louis est davantage illustré, et qu'à Petit-Canal c'est l'église des Mangles qui apparaît sur les cartes postales, et non celle du bourg.

La littérature n'est pas beaucoup plus généreuse. De rares citations anciennes évoquent les potentiels agricoles des plateaux du Nord Grande-Terre, sans grande précision géographique. L'activité cannière du plateau, historique et contemporaine, est également abordée par des écrits plus récents. Cela fait écho à quelques cartes postales représentant l'usine de Beauport, principal pôle économique et cannier du Nord Grande-Terre, ou des photographies de son réseau ferroviaire qui parcourait une grande partie de l'unité autrefois.

« Il y a encore dans la Guadeloupe et dans la Grand Terre quantité de pays qui n'a point été habitué. On a même connoissance d'un très grand cul de sac qui est au Nord-Ouest de la Guadeloupe aux environs duquel on assure qu'il y a u fort beau pays, très estendu, tout uny et point du tout montagneux. On prétend même que la terre y est très bonne. Sur le bien qu'on en dit il ne tardera pas à s'y jeter des habitans et on pourra dans peu avoir une connoissance plus particulière de ce quartier dont l'accez a esté jusqu'à présent très difficile, ce qui fait qu'il n'est pas connu. »

Robert F., *Mémoire de l'état présent des isles françoises de l'Amérique et des moyens propres pour y établir une meilleure discipline dans le service du roy et le gouvernement des habitans et pour rendre les colonies plus peulées et plus fleurissantes*, 1700

« (...) Tandis qu'un monde ailé de cris et de tapage
Au faite des poiriers emplissait le coteau,
Je me remémorais le temps de l'esclavage
Où ces lieux présentaient un tout autre tableau.
(...) Le moulin, sans cesser de grincer son octave,
Lentement, chaque jour, sous ses rouleaux puissants,
Faisait jaillir le jus de la canne batave
Sous l'œil du maitre blanc aux regards bienveillants.
O Sylvain, maintenant c'est l'ombre et le silence
Qui couvrent tes abords autrefois si vivants.
La canne a disparu, mais pleines d'insolence
La liane et la ronce enténébrent tes champs. »
Kermadec (de) Jeanne, *Feux du soir*, 1966



éd. Boisel, l'Église du Port-Louis



éd. Candalen, Petit-Canal, les Mangles



éd. Phos, le Port-Louis, la rue principale



éd. Boisel, la Porte d'Enfer : cavernes



éd. Catan, la Porte d'Enfer



A. Chopin, anciens rails de chemin de fer, 2008

En revanche, un site précis a capté les regards des photographes en de nombreuses reprises : le lagon de la Porte d'Enfer. D'ailleurs c'est la Porte d'Enfer en elle-même, avec son littoral escarpé fouetté par les vagues, qui a retenu l'attention, plus que le lagon, preuve que les usages balnéaires n'était pas l'attrait principal au début du 20^e siècle (en tout cas pas ici).

Depuis peu, l'intérêt se porte sur de nouveaux motifs des paysages du plateau de Sainte-Marguerite, tels que les éoliennes du littoral Est. Les photographies aériennes en permettent une vue sous un angle nouveau qui change de la perception habituelle, souvent éloignée, ou plus proche mais en contre-plongée.



A. Chopin, éoliennes, 2008



éd. Boisel, usine Beauport



éd. Candalen, le Pain de Sucre vu depuis la voûte d'Arnaud



LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DE L'UNITÉ

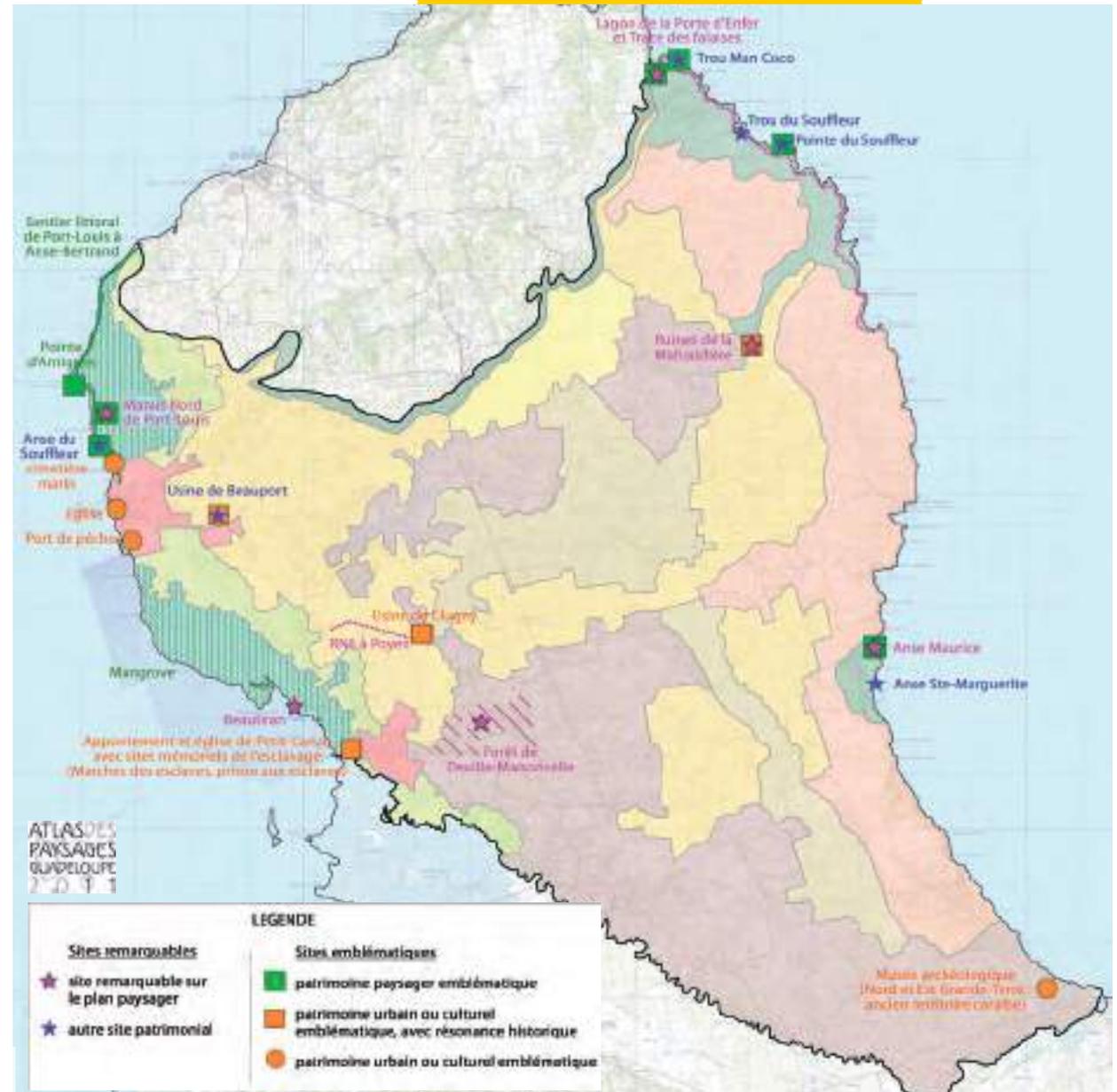
L'identité cannière de l'unité est unanimement mise en avant, et notamment rappelée par le biais des sites mémoriels de l'esclavage de Petit-Canal. Les deux anciennes usines qui se partagèrent longtemps le territoire, jusqu'à une époque récente, sont signalées dans la plupart des guides (dont celle de Beauport, unanimement citée) ; les ruines de la Mahaudière, ancienne Habitation sucrière souvent évoquée, sont l'occasion de rappeler le caractère historique de cette identité cannière.

Au sein des guides, la diversité du littoral de l'unité est également abordée. Unanimement cité pour son paysage spectaculaire, le lagon de la Porte d'Enfer, avec sa trace littorale, permet d'évoquer les falaises côtières qui occupent la côte Est de l'unité.

En parallèle, la mangrove qui occupe la côte opposée de l'unité est décrite comme un milieu naturel à découvrir. Parfois, les marais de Port-Louis sont cités à titre représentatif. Les plages intercalées sur ces deux littoraux sont citées comme lieux de détente et de baignade.

Finalement, chaque paysage de l'unité est évoqué pour au moins un élément emblématique et l'identité paysagère de l'unité est abordée de manière assez exhaustive. La liste des sites emblématiques est complétée par quelques sites ponctuels : soit pour leur valeur pittoresque (port et église de Port-Louis), soit pour leur dimension culturelle (tel le musée archéologique Edgar Clerc, près du Moule, rappelant que le Nord Grande-Terre fut un territoire Caraïbe).

sites emblématiques identifiés par les guides touristiques



Échelle approximative : 1/120 000^e

LES SIGNES VISIBLES D'ÉVOLUTION

● l'extension urbaine



grand ensemble de logements en construction à Pelletan



nouveau lotissement sur les falaises de Palais Sainte-Marguerite



extension des constructions individuelles au dépend des prairies humides au Sud du bourg de Petit-Canal

Les paysages canniers de l'unité ont connu une certaine stabilité au cours des siècles passés. Le Nord Grande-Terre reste encore aujourd'hui relativement à l'écart de la forte pression foncière qui concerne tout le centre de l'archipel, autour de l'agglomération pointoise.

Malgré tout, l'extension de l'urbanisation touche certaines zones de l'unité, en modifiant leurs caractéristiques paysagères. C'est le cas notamment au Sud-Est de l'unité (Dévarieux, Palais Sainte-Marguerite, la Rosette,...), où l'urbanisation linéaire s'étend et se densifie le long des axes routiers (RD 120 et 123). C'est sans doute l'influence urbaine et économique du Moule qui explique cette tendance localisée qui ferme progressivement les vues depuis ces voies.

Ailleurs, l'extension urbaine prend plus souvent la forme de grandes opérations immobilières en poches : ensemble de logements collectifs de la sortie Nord de Petit-Canal, lotissements de Palais Sainte-Marguerite au Moule, lotissements de Lalanne, Beauport, Rodrigue et bientôt Pelletan à Port-Louis. Ces grands projets urbains redessinent les quartiers de la commune et influencent fortement les perceptions paysagères locales. Ils gagnent le plus souvent sur les milieux naturels de l'unité, notamment les prairies humides d'arrière-mangrove (Lalanne, Rodrigue), comme le font aussi les constructions individuelles parfois (Sud de Petit-Canal).

crédit DEAL Guadeloupe



les terrassements de la ZAC de Rodrigue sur les anciennes prairies humides en arrière de la plage du Souffleur

crédit DEAL Guadeloupe



les nouveaux lotissements pavillonnaires de Palais-Sainte-Marguerite, très exposés aux vues maritimes au Sud-Est de l'unité

• le développement des énergies renouvelables



les éoliennes de la Mahaudière



les éoliennes de Grand-Maison

• le développement des cultures maraîchères



champ de melon à Beautiran

Le développement des énergies renouvelables en Guadeloupe est le fruit d'une volonté nationale (Grenelle de l'Environnement) et régionale (PRERURE). Cela se traduit par la mise en service de sites de production électrique à partir d'installations éoliennes ou photovoltaïques selon les potentiels des différentes régions de l'archipel. Le Nord Grande-Terre a de réels atouts dans ces deux domaines.

La construction de fermes éoliennes est déjà une réalité dans les paysages de l'unité depuis 1998, avec notamment le site des falaises de Petit-Canal qui compte plus de 70 éoliennes en fonctionnement. De nouvelles fermes éoliennes ont été construites récemment, plus à l'intérieur des terres, comme à Grand-Maison (9 éoliennes) ou à la Mahaudière (12 éoliennes). D'autres sites sont en projet. Plus proches des sites habités et fréquentés, les nouvelles installations posent la question de leur intégration paysagère. En tant qu'éléments verticaux dans des paysages marqués par une forte horizontalité, ces éoliennes ont potentiellement un impact visuel notable. De petite taille et avec des mâts en structure tubulaire, les éoliennes existantes sont néanmoins assez discrètes pour des vues à grande distance. Pour les vues rapprochées, la situation varie pour chaque cas.

Il n'existe pas encore de ferme photovoltaïque sur l'unité actuellement, mais des projets sont en cours d'instruction (Delisle à Petit-Canal par exemple). L'impact visuel de grandes surfaces de panneaux solaires n'est pas du tout du même type que pour des éoliennes, mais il est également à étudier avec finesse.

Sous l'influence du grand pôle maraîcher du plateau de Desbonnes à l'Anse-Bertrand, le melon commence à être cultivé sur l'unité depuis quelques années. Cette culture reste pour le moment assez confidentielle, ne concernant que quelques parcelles disséminées sur le territoire (Gaschet, Beautiran,...), mais son impact visuel est fort, notamment par les grandes lignes de bâches plastiques qui sont posées au sol avant la plantation des rangs de melon. Ces lignes génèrent des stries très marquantes dans le paysage agricole, plus encore quand le soleil les fait scintiller. Le développement de cette culture serait un motif notable de modification des caractéristiques paysagères de l'unité.

LES ENJEUX

● Enjeux régionaux

- la couverture forestière actuelle, désormais peu susceptible d'évoluer
 - ⇒ la forêt de la Barre de Cadoue, la forêt de la Porte d'Enfer, la mangrove, les massifs de FDD (Deville-Maisoncelle, Poyen, Pouzzole)
 - ⇒ sensibilité visuelle de la Barre de Cadoue qui doit garder intacte sa couverture boisée
- les extensions urbaines : dévitalisation des bourgs & rurbanisation
 - ⇒ la discontinuité urbaine : urbanisation diffuse, éclatement des poches d'habitat, et hégémonie de l'habitat pavillonnaire
 - ⇒ Sud de l'unité concerné par l'extension de la 2nde couronne d'urbanisation de l'Agglomération
 - ⇒ périurbanisation locale au Nord de l'unité : dévitalisation du bourg de Port-Louis, nouvelles poches urbaines en périphérie du bourg (Lalanne, Rodrigue, Beauport) et en secteur rural (Pelletan, littoral de Palais Sainte-Marguerite)
- la structure parcellaire du foncier : facteur de mitage ou gardien des paysages ?
 - ⇒ grand parcellaire des bassins canniers de Philipsbourg & Belin / Espérance, petit parcellaire des Portlands
- des paysages canniers stables, mais pas forcément pérennes à moyen terme
 - ⇒ l'essentiel des zones agricoles de l'unité
- l'élevage : des potentialités de développement
 - ⇒ les prairies humides d'arrière-mangrove, les prairies des piémonts de Rougeole / Pavillon / Dévarieux / Néron, les prairies de la façade littorale Est (Portlands, Gros-Cap)
- une diversification agricole tournée vers les cultures maraîchères et fruitières
 - ⇒ banane à Saint-Julien & Grand-Maison, cultures maraîchères à Beauplan / Basmont & Maudet, melon à Beautiran
- l'intégration paysagère délicate & la banalisation de l'architecture contemporaine au cœur des paysages urbains et ruraux
 - ⇒ les lotissements pavillonnaires de Beauport & Palais Sainte-Marguerite, les ensembles collectifs de Lalanne
- des paysages urbains en rénovation de grande ampleur
 - ⇒ le boulevard maritime de Port-Louis (en cours), RHI Zéphir / Souffleur
- la route : un support majeur de perceptions des paysages
 - ⇒ les bassins canniers de Clugny / Poyen & Sylvain (RN 6), la Barre de Cadoue (RN 8 et RD 122), le bassin cannier de Bonneveine & la Mahaudière (RD 120)

- l'urbanisation linéaire : un obstacle visuel entravant les perceptions paysagères
 - ⇒ Bazin / les Mangles / Vermont & Beauplan / Pelletan (RN 8), Campêche & Sainte-Marguerite / Palais-Sainte-Marguerite / la Rosette (RD 120)
- un fort impact paysager potentiel des carrières et terrassements
 - ⇒ la carrière de Rougeole (RN 6), les remblais de la ZAC Rodrigue (juste en arrière de la plage du Souffleur)



carrière à Perrin

- énergies, déchets : les paysages au cœur de la politique environnementale de la Guadeloupe
 - ⇒ le grand ensemble éolien de l'Habitation Caraïbe, la ferme éolienne de la Mahaudière
 - ⇒ la décharge communale de Paul-Aubin, aujourd'hui fermée
- des publics divers, notamment endogènes
 - ⇒ la plage du Souffleur, la forêt de Deville-Maisoncelle, la plage de l'Anse Maurice, le lagon de la Porte d'Enfer, la Mahaudière

● Enjeux locaux

■ la progression de l'urbanisation



Beauport



Petit-Canal



Lalanne

Port-Louis a longtemps été le pôle historique du Nord Grande-Terre. C'était encore la commune la plus peuplée en 1968, mais la lente agonie de la Sucrierie Beauport et sa fermeture définitive en 1990 ont porté un grave coup à l'économie de cette région. Dès lors, Port-Louis a perdu une part de son pouvoir d'attraction sur les populations périphériques (-19 % de population communale entre 1968 et 2008), subissant un certain dépeuplement, à l'origine de nombreuses dents creuses et maisons en ruines (ou tout au moins vacantes) dans le bourg de Port-Louis.

De gros efforts ont été entrepris par la commune de Port-Louis pour attirer de nouveaux habitants, mais cela s'est traduit par la création de nouveaux pôles urbains, en périphérie du bourg (Lalanne, Rodrigue, Beauport) ou dans les sections rurales, dont certaines ont aujourd'hui un poids urbain et démographique notable (Pelletan).

Le Nord de l'unité a donc subi entre les années 1980 et 2000 une sorte de périurbanisation locale, avec une pression foncière assez forte sur les paysages naturels situés en périphérie urbaine, notamment sur les prairies humides d'arrière-mangrove, allègrement remblayées (Lalanne, Rodrigue).

Ce phénomène n'a pas eu lieu dans le Sud de l'unité qui est entré simultanément dans la seconde couronne d'urbanisation de l'agglomération Centre, comme le montre la constante progression démographique de Petit-Canal (+ 39 % en 40 ans, mieux que la moyenne régionale), accélérée dans les années 1980-90. Le bourg de Petit-Canal a conservé un certain pouvoir centralisateur sur le Sud de l'unité, limitant le mitage urbain et la création de nouveaux pôles déconnectés. En périphérie du bourg, la pression urbaine est donc assez forte, notamment sur les zones de prairies.

Cette influence croissante de l'agglomération Centre a également renforcé l'urbanisation linéaire déjà très présente historiquement sur le Nord Grande-Terre, notamment le long des axes majeurs (RN 8 & RD 120) que les habitants empruntent pour rejoindre le pôle d'activités de Pointe-à-Pitre / Jarry.

■ le développement des énergies éoliennes

Avec un très grand linéaire côtier, exposé plein Est, face aux alizés dominants, et en position surélevée (falaises), l'unité présente un très grand potentiel éolien, d'où le développement de plusieurs centrales de production électrique au moyen d'éoliennes depuis deux décennies. L'unité regroupe ainsi 43 % du parc éolien de l'archipel (88 machines au total réparties sur 4 sites : Habitation Caraïbe, Petit-François, Grand-Maison, la Mahaudière), avec une production couvrant 52 % de la puissance nominale éolienne de tout l'archipel.

Les éoliennes existantes ont des petits gabarits de manière à pouvoir être rabattues en cas de cyclone (220-275 kW, 55 m de hauteur de mât et 15 m de rayon de rotor). Leurs mâts cylindriques fins ou en structures tubulaires offrent peu de prise au regard, surtout à longue distance, assurant une bonne discrétion dans les paysages environnants. Les éoliennes sont plus présentes pour les vues à courte distance, où elles constituent des éléments originaux contrastant avec la forte horizontalité des paysages agricoles du plateau qu'elles mettent en valeur.

■ les anciens moulins : un patrimoine paysager identitaire à préserver et valoriser

À l'instar de Marie-Galante, l'unité est riche de nombreuses tours d'anciens moulins à vent, vestiges des Habitations sucrières du 18^e siècle, nombreuses sur ce vaste plateau cannier. Les tours émergent encore aujourd'hui au-dessus des paysages agricoles et les animent, en toute cohérence avec l'identité cannière de l'unité. De grands Figuiers maudits les coiffent parfois d'un chapeau verdoyant qui les soulignent dans le paysage.

Patrimoine bâti et historique majeur, ces moulins sont aussi des éléments paysagers récurrents qui font partie de l'identité paysagère de l'unité, marquant sa vocation cannière précoce, même si l'occupation des sols actuelle

D'autres projets sont à l'étude, ce qui va se traduire par la multiplication des fermes éoliennes sur la façade Est de l'unité (plus favorable) avec l'apparition très probable de machines de plus grand gabarit. Ces projets devront faire l'objet de simulations paysagères approfondies et de précautions techniques fines si on veut éviter de porter atteinte à l'identité et à la structuration des paysages de l'unité. Le futur Schéma Régional de Développement Eolien (SRDE) doit en être garant. La mise en place du Site Classé de la Grande Vigie et de la Porte d'Enfer (en cours de classement) empêchera bientôt toute installation de ce type en arrière de la Porte d'Enfer et à proximité de la Barre de Cadoue.

Des projets d'installations photovoltaïques sont également en cours d'instruction, comme à Delisle, au cœur des piémonts de Petit-Canal. Il est très difficile de juger *a priori* de l'impact paysager futur de ce type d'installation, mais il est potentiellement fort, même au sein des paysages relativement fermés de ce secteur.

est amenée à changer ponctuellement désormais. Pour ces différentes raisons, les moulins de l'unité méritent d'être préservés, voire restaurés et même valorisés en tant qu'atouts potentiels pour le développement écotouristique du Nord Grande-Terre.

On pourrait envisager la même démarche en faveur des vestiges des anciennes voies ferrées de l'usine de Beauport, même si elles sont souvent beaucoup plus discrètes dans le paysage (à part à Poyen, tout près de la RN 6). En revanche, ce sont des axes potentiels de déplacements alternatifs (en cas de valorisation) qui permettraient d'offrir des perceptions originales sur les paysages de l'unité.



les éoliennes de Bonneveine



les éoliennes de Chabert



moulin à Belin

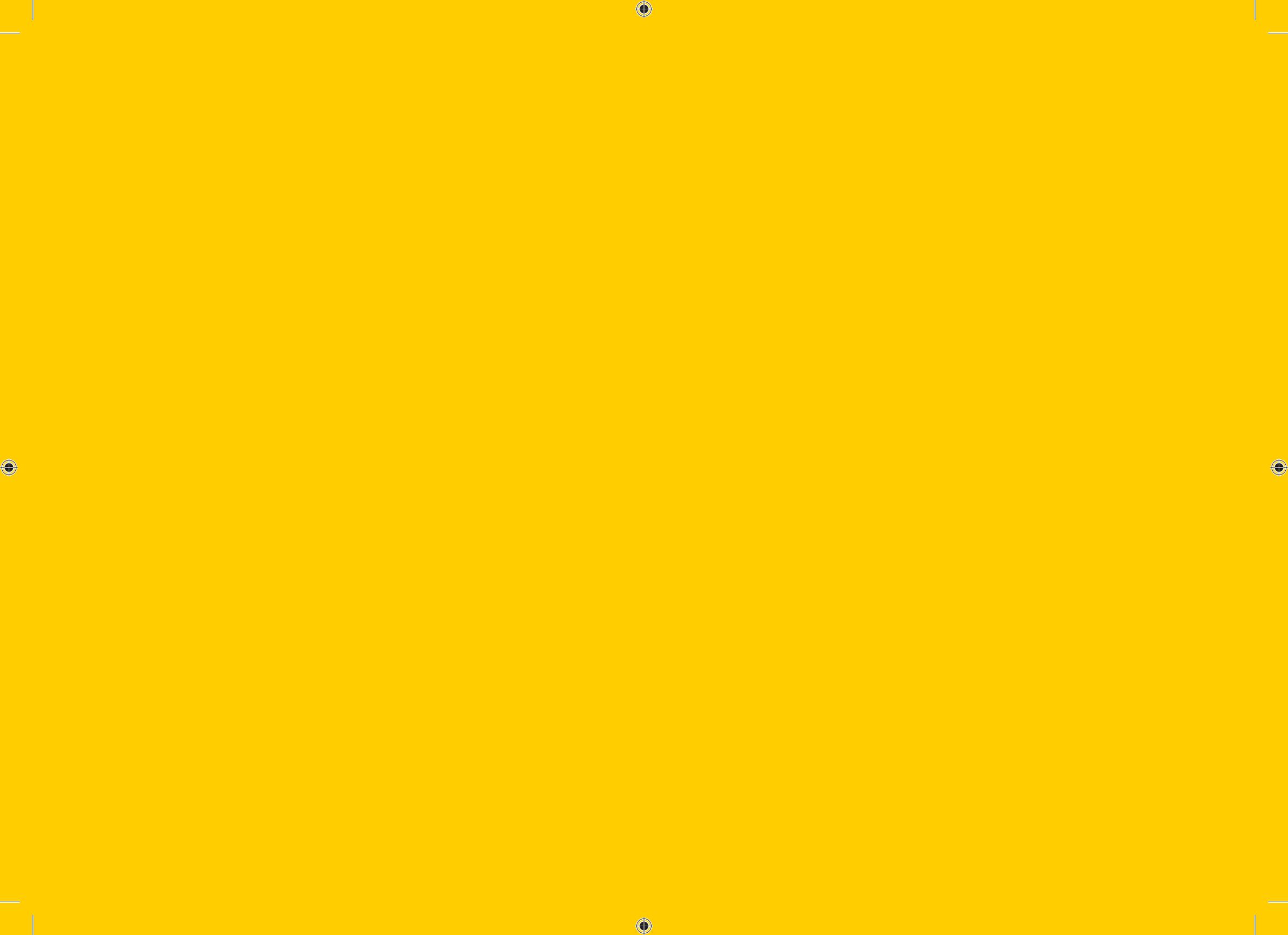
Carte synthétique des enjeux paysagers de l'unité paysagère du Plateau de Sainte-Marguerite



LEGENDE

Protections	
[Green diagonal lines]	protection environnementale forte
[Light green diagonal lines]	protection environnementale modérée
[Orange diagonal lines]	protection agricole (GPA)
Sensibilités	
[Pink box]	élément paysager à fort impact visuel, intrinsèquement sensible
[Light purple box]	paysage identitaire intrinsèquement sensible
[Light blue box]	paysage singulier intrinsèquement sensible
[Yellow arrow]	point de vue patrimonial
Dynamiques	
[Red circle]	gôle urbain
[Pink circle]	section urbanisée (ancienne)
[Dotted lines]	urbanisation linéaire
[Dashed lines]	urbanisation diffuse (ancienne)
[Orange circle]	nouvelle urbanisation
[Light orange circle]	périurbanisation
[Red arrow]	progression urbaine
[Blue triangle]	dynamique problématique liée à l'urbanisation
[Purple triangle]	paysage urbain en rénovation
[Green triangle]	dynamique problématique liée à l'agriculture
[Light green triangle]	matation agricole
[Blue triangle]	espace avec vulnérabilité problématique
[Green circle]	site sensible (OCPE), à impact potentiel
[Red circle]	élément à fort impact visuel

Échelle approximative : 1/110 000°



L'UNITÉ PAYSAGÈRE DES PLATEAUX DE L'ANSE-BERTAND

crédit DEAL Guadeloupe



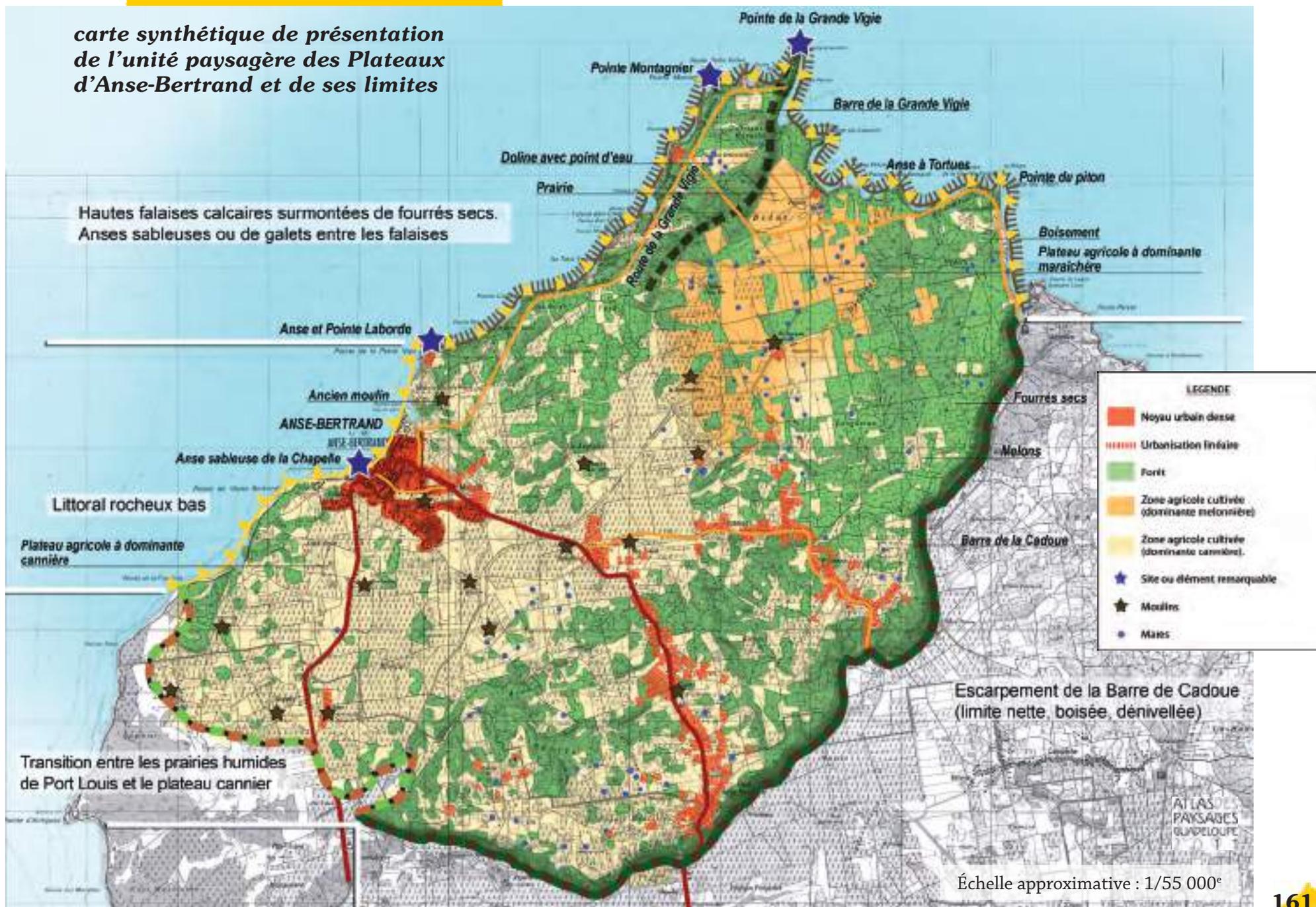
■ LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

- fiche de caractérisation



LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

carte synthétique de présentation de l'unité paysagère des Plateaux d'Anse-Bertrand et de ses limites



• deux des plateaux du Nord Grande-Terre

Le socle calcaire du Nord de la Grande-Terre est à l'origine d'un relief globalement plan, légèrement ondulé, qui définit la nature fondamentale des plateaux du Nord Grande-Terre. Ce socle géologique s'est brisé selon plusieurs failles majeures lors de son émergence, donnant naissance à une série de trois plateaux qui se succèdent du Sud au Nord, disposés en marches d'escaliers : le plateau de Sainte-Marguerite (Petit-Canal / Port-Louis), le plateau de Saint-Jacques et le plateau de la Vigie (l'Anse-Bertrand).

Ces plateaux sont délimités par de grands escarpements à l'aplomb des failles de rupture du socle calcaire. Ces escarpements, aussi appelés « barres », ont une grande force dans les paysages, se dressant en travers des plateaux. La Barre de Cadoue, qui délimite l'unité au Sud, est la plus marquante, même si elle est peu perceptible depuis l'intérieur de l'unité. On peut également citer la Barre de la Grande Vigie qui sépare le plateau de Saint-Jacques et le Territoire Caraïbe au Nord de l'unité. Moins affirmée dans le paysage, cette dernière ne constitue pas une limite d'unité à part entière.

Le socle calcaire des plateaux favorise l'infiltration des eaux de pluie dans le sous-sol. Les rivières sont donc rares dans l'unité, d'autant plus que le climat y est l'un des plus secs de l'archipel. En revanche, l'érosion karstique a creusé de nombreuses dolines occupées par de petites mares qui constituent un motif paysager récurrent de l'unité, au même titre que les bosquets épars qui animent les paysages du plateau.



une mare au cœur d'une prairie pâturée à Massieux



la mare de Jean-Jean



la Barre de la Grande Vigie vue depuis Saint-Jacques

• un plateau à forte vocation agricole

L'unité est peu urbanisée dans son ensemble. Le bâti se concentre dans le bourg de l'Anse-Bertrand et dans des sections rurales, souvent étirées le long des axes routiers (Guéry, Massieux ...) mais toujours contenues dans une emprise urbaine réduite. L'essentiel du plateau est donc occupé par de vastes zones agricoles, profitant d'un relief relativement plat et bien drainé, de sols fertiles (vertisols) et d'un fort



le moulin de le Mercier

ensoleillement qui constituent de bonnes conditions agronomiques. Elles sont particulièrement favorables à la culture de la canne à sucre.

Dès le milieu du 18^e siècle, le territoire de l'Anse-Bertrand a donc été voué à la culture presque exclusive de la canne à sucre. Seul un peu de coton était aussi cultivé jusqu'au 19^e siècle, surtout à proximité des falaises de l'Est où les conditions sont trop arides pour la canne à sucre. La vingtaine de moulins qui se dressent encore aujourd'hui au cœur des paysages de l'unité sont des témoins directs de ce passé sucrier du 18^e siècle qui est resté très pérenne à travers les siècles.

Malgré la constance de cette valorisation agricole il y a très peu de vestiges visibles des anciennes habitations sucrières, à part les tours de moulins à vent.

À partir de 1863 et jusqu'à la fermeture de l'usine en 1990, le territoire cannier de l'Anse-Bertrand était rattaché à l'usine centrale de Beauport. À cette époque, un réseau ferroviaire irriguait le plateau pour acheminer les cannes coupées vers l'usine mais il est désormais difficilement visible dans les paysages agricoles de l'unité.

Une importante réforme foncière a été initiée dans les années 1990 pour mieux structurer et protéger le foncier agricole de l'Anse-Bertrand. Cinq GFA ont ainsi été créés entre 1989 et 1994, confirmant la vocation agricole de l'unité.



le plateau agricole ondulé, animé de bosquets épars (le Mercier)



le plateau cannier, ponctué d'anciens moulins à vent (Bétin)

- **une diversité agricole, cannière et maraîchère**

Les plateaux de l'Anse-Bertrand, historiquement voués à la culture de la canne à sucre, présentent aujourd'hui un visage plus varié. Certes, la canne occupe encore la majorité des parcelles agricoles de l'unité, et cette culture reste fortement ancrée dans l'identité agricole du plateau, étayée par la présence répétitive des anciens moulins à vent.

Mais depuis 1983, les cultures maraîchères, et plus particulièrement le melon, sont désormais très présentes sur le plateau agricole, surtout sur sa partie Est (Saint-Jacques / Budan). Cette nouvelle culture a un impact réel sur les paysages de l'unité. En effet, le melon est une plante à développement bas, ne dépassant pas quelques dizaines de centimètres de hauteur. Les champs de melon conservent donc la pleine ouverture visuelle des paysages, ce qui n'est pas le cas de la canne à sucre quand elle est à maturité, plus haute que le regard. Cette caractéristique est d'autant plus marquée que les parcelles de melons ont des grandes superficies et que le relief de la plaine agricole est plus plat dans sa partie orientale, justement là où se situe la majorité des champs de melon. L'ouverture visuelle des paysages y est donc forte, avec des perceptions panoramiques fréquentes, ce qui n'est possible que de façon saisonnière sur le plateau cannier, suite à la coupe annuelle des cannes.



fermeture visuelle des champs de cannes à maturité (la Joyeuse)



le melon, même au terme de son développement, laisse filer le regard (la Joyeuse)



la pleine ouverture visuelle du plateau melonnier (Saint-Jacques)



De plus, le melon est cultivé sur des bâches plastiques, posées en longs rubans noirs qui scintillent au soleil. Ainsi, durant une partie de l'année, entre la plantation et le plein développement des cultures, ces champs présentent une très forte rythmique visuelle, composée par ces lignes de plastique noir disposées à intervalles serrés et réguliers. Ces stries du paysage agricole sont rares en Guadeloupe. Elles ont donc un impact visuel d'autant plus fort ici sur l'unité.



la rythmique visuelle très forte des bâches plastiques utilisées pour la culture du melon (la Berthaudière)



les grandes étendues uniformes du plateau cannier (Sans-Fenêtre)

• des paysages doublement étagés

Comme l'ensemble du Nord Grande-Terre, les plateaux de l'Anse-Bertrand sont inclinés suivant un pendage orienté globalement Sud-Est / Nord-Ouest. Les paysages de l'unité présentent un étagement principal qui suit ce pendage. Ainsi, au Sud et au Sud-Est, les paysages sont marqués par un relief plus vallonné (Monroc / Guéry / Bébian / Massieux / Pressec). La vocation agricole de ces vallons est largement nuancée par de nombreuses parcelles boisées ou en friches et par une urbanisation assez importante, surtout linéaire le long des voies. Les vallons occupent une large bande, perchée au-dessus de la Barre de Cadoue et qui domine le plateau agricole, lequel forme l'étage central de l'unité (Goguette / Béтин / Blonzac / Beaufond / la Berthaudière / Saint-Jacques / Budan).

Le troisième étage de l'unité est constitué par le plateau de la Vigie (le Territoire Caraïbe), au-dessus de la Barre de la Grande Vigie. En l'absence presque totale de constructions, les paysages y ont une très forte vocation agricole. Ils restent néanmoins très fermés, une végétation haute bordant la seule route du plateau de manière presque continue.



prairies et boisements des vallons de Monroc



le relief mouvementé des vallons de Massieux



le plateau cannier de Beaufond, au pied des vallons de Guéry



prairies à l'Ouest de l'unité (Coquenda)



parcelle de melon au cœur des fourrés secs du plateau de la Vigie



fourrés secs à l'Est de l'unité (la Montagne)

Mais chacun de ces trois secteurs est également organisé selon un étage-ment secondaire, perpendiculaire au premier. Ainsi, les vallons ont une dominante urbaine en leur cœur (Guéry, Massieux, Pressec), alors qu'ils sont plus agricoles au Sud-Ouest (Monroc, Bébian) et qu'ils laissent la place à des fourrés secs au Nord-Est, à proximité des falaises. De même, le plateau agricole a une forte dominante maraî- chère au Nord-Est (Saint-Jacques / Budan) alors que c'est la canne à sucre qui est la culture principale ailleurs, laissant davantage de place aux prairies au Sud-Ouest (Goguette). Le plateau de la Vigie est quant à lui occupé par de vastes fourrés secs près de la Pointe, puis par des champs de melon au centre, et enfin par un secteur agricole plus diversifié (canne et melon) sur un relief plus accidenté au Sud-Ouest, à proximité du bourg.

Malgré ce double étage-ment, les paysages de l'unité ont une structuration plus simple et plus claire que sur le plateau de Sainte-Marguerite, unité voisine du Nord Grande-Terre.

• un littoral rocheux diversifié

A contrario du plateau de Sainte-Marguerite, tout le littoral des plateaux de l'Anse-Bertrand est rocheux, sans zone côtière ennoyée ni milieux naturels humides, même sur le littoral Ouest. Le contact terre / mer est donc relativement brutal, en association avec une bathymétrie vite profonde (plus encore à l'Est). Ce contexte favorise un paysage marin sauvage où la mer est le plus souvent agitée, avec des vagues qui se brisent violemment sur le littoral rocheux.

Au Sud-Ouest, le trait de côte est constitué de dalles calcaires affleurant au niveau de la mer. Une large anse sableuse se dessine au point de contact le plus bas, au niveau de la plage de la Chapelle. Pour autant, le contexte global reste identique et de puissants rouleaux déferlent non-loin de la plage (spot de surf). Plus au Nord sur cette côte Ouest, le littoral s'élève, hébergeant de petites anses enserrées entre les falaises. La plus grande d'entre elles est l'Anse Laborde.

Hautes de plus de 50 m (Porte d'Enfer) et atteignant par endroit 80 m (Grande Vigie), les falaises de l'Est de l'unité sont des livres ouverts sur l'histoire sédimentaire des plateaux du Nord Grande-Terre à travers 2 MA, montrant l'empilement des couches stratigraphiques jusqu'aux calcaires inférieurs à rhodolites (site géologique remarquable identifié par le BRGM). Ces falaises du Nord-Est forment un front haut et découpé, fouetté par la houle de l'Océan Atlantique. Elles ont une forte valeur esthétique et pittoresque, et constituent d'ailleurs l'une des attractions touristiques majeures de l'Anse-Bertrand.



les dalles calcaires du littoral Ouest



les falaises du littoral Est

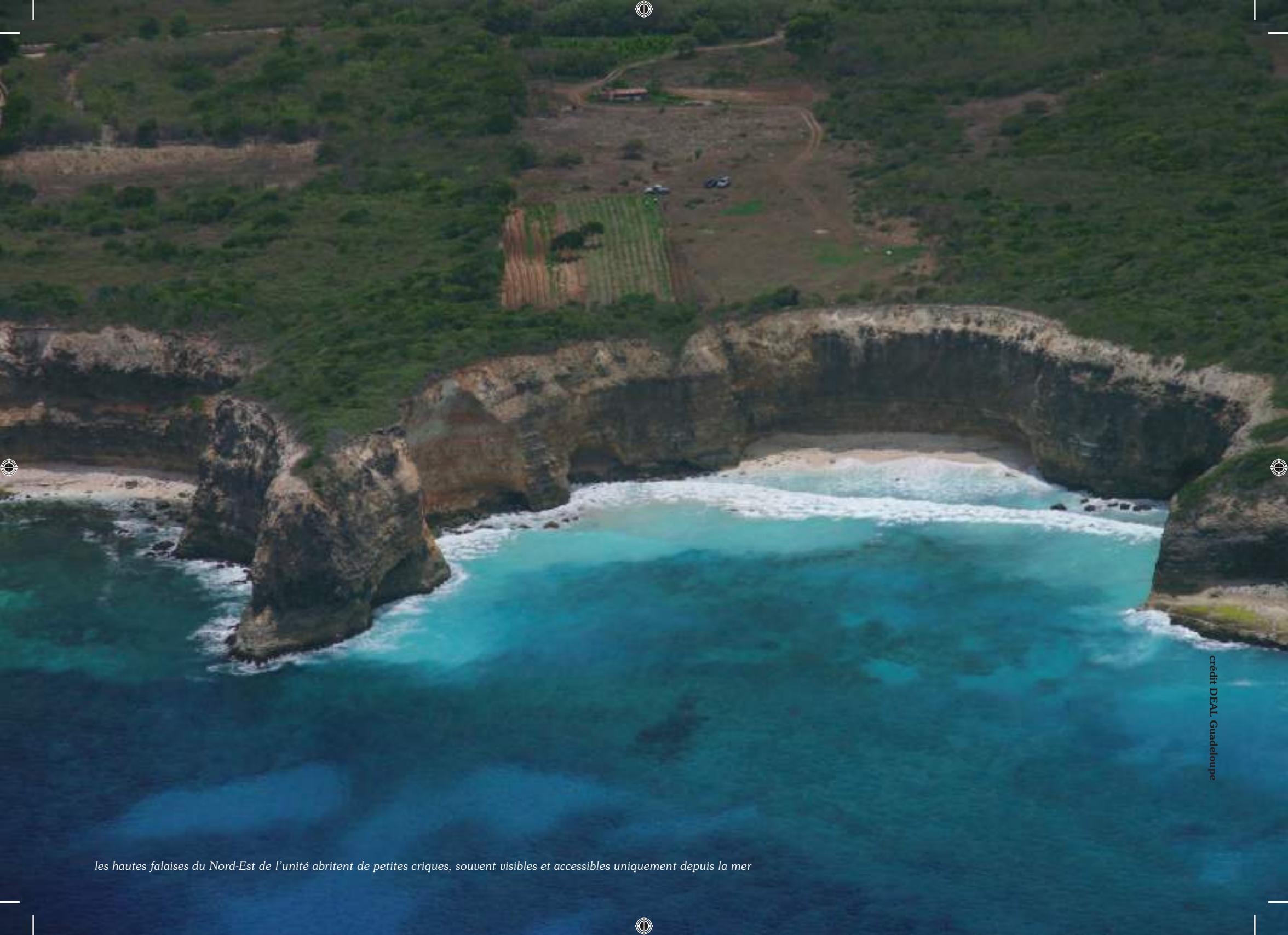


l'Anse Laborde, inscrite au cœur des falaises du Nord de l'Anse-Bertrand



crédit DEAL Guadeloupe

l'Anse Colas, bien cachée derrière le littoral rocheux et boisé du Sud-Ouest de l'unité



crédit DEAL Guadeloupe

les hautes falaises du Nord-Est de l'unité abritent de petites criques, souvent visibles et accessibles uniquement depuis la mer



l'Anse Pistolet, ouverture rare et large au cœur des hautes falaises du littoral Nord de l'Anse-Bertrand

• des paysages faiblement pénétrés par le réseau routier

Le réseau routier se compose de voies de gabarit modeste sur l'unité, y compris sur les routes nationales et départementales. La circulation y est lâche et d'allure modérée. La perception des paysages depuis le réseau routier devrait donc être aisée. Et pourtant ce n'est pas le cas. La première raison vient de l'urbanisation linéaire récurrente le long de certains axes, notamment au Sud de l'unité. Les constructions le long de la voie forment alors un obstacle visuel de premier plan.

De plus, le réseau routier est faiblement développé sur les plateaux de l'Anse-Bertrand. Les paysages traversés ne sont donc qu'un petit échantillon des paysages de l'unité. Or cet échantillon n'est pas complet et pas vraiment représentatif de la diversité paysagère. Ainsi, certains paysages restent secrets, comme le littoral Ouest par exemple, accessible uniquement à pied, ou bien les fourrés secs dont on ne perçoit que la lisière en bord de voirie, pâle reflet de la richesse floristique de ces paysages naturels.

Il en est de même pour les paysages maraîchers, peu visibles depuis les routes, *a contrario* des paysages canniers, bien irrigués par le réseau routier. Ainsi, la faiblesse du réseau routier fausse

la perception des paysages agricoles de l'unité en sous-exposant les cultures de melon par rapport aux champs de canne à sucre. Même quand la route de la Grande Vigie (RD 122) traverse les plantations de melon, ces dernières restent cachées derrière de hautes haies arborées continues. C'est finalement depuis le point de vue de la Pointe de la Grande Vigie que l'on perçoit le mieux l'ampleur de ces champs, notamment quand ils scintillent au soleil, formant de grandes masses sombres et brillantes composées de kilomètres de bâches de plastique noir.



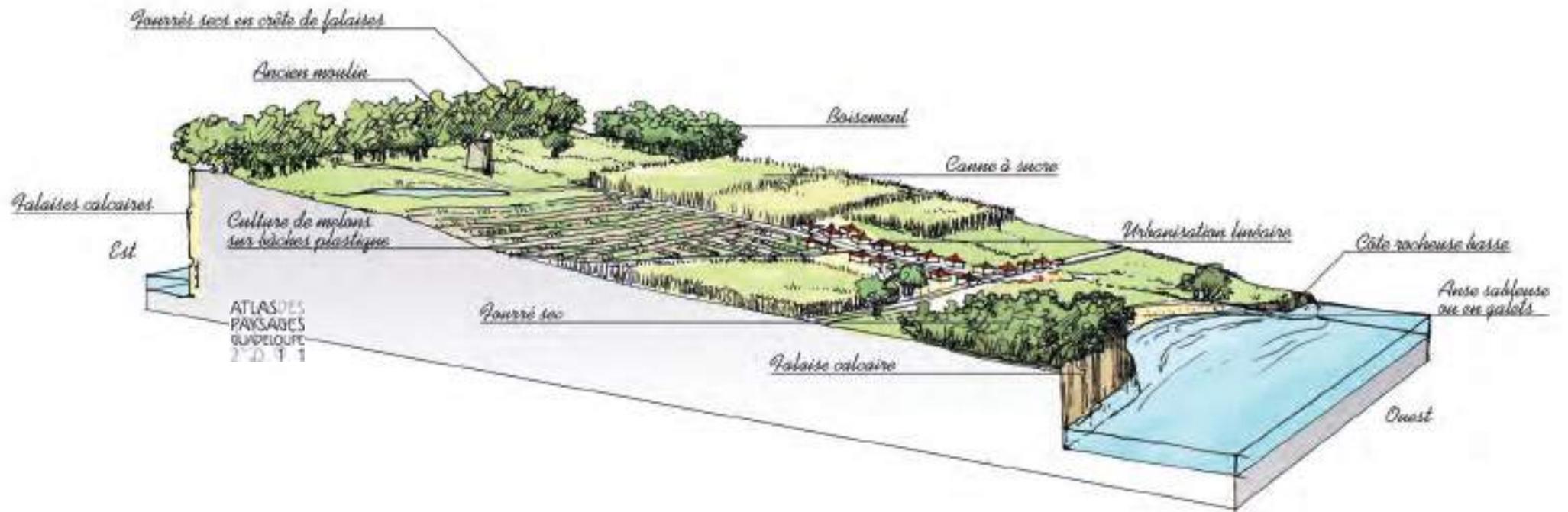
seuls des chemins agricoles desservent le plus souvent les paysages agricoles



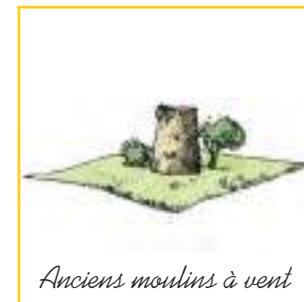
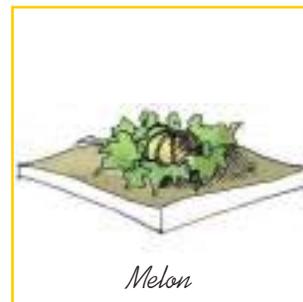
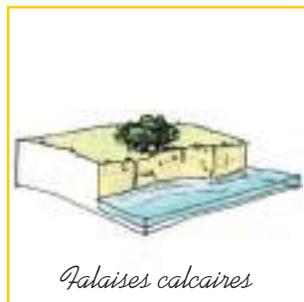
les paysages du plateau cannier, bien irrigués par le réseau routier (ici à Mon Trésor sur la RN 8)

LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES ET LES STRUCTURES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

bloc diagramme des Plateaux d'Anse-Bertrand



PLATEAUX DE L'ANSE-BERTRAND



■ L'AMBIANCE AU SEIN DES PAYSAGES DE L'UNITÉ

PLATEAUX DE L'ANSE-BERTRAND



sur le plateau agricole, cannier et maraîcher, de l'Anse-Bertrand, au pied de la Barre de la Grande Vigie

LES SITES REMARQUABLES DE L'UNITÉ

• la Pointe de la Grande Vigie



la RD 122, très fermée visuellement par la végétation périphérique



les falaises de l'Est, vues depuis la Pointe de la Grande Vigie



large panorama depuis la Pointe de la Grande Vigie, renforçant la cohérence visuelle des paysages de l'unité

La Pointe de la Grande Vigie est le site le plus septentrional de l'archipel. Elle abrite des milieux naturels xérophiles d'une grande richesse malgré les dégâts importants subis par la végétation lors du cyclone Hugo en 1989 et encore visibles aujourd'hui.

Mais la Pointe de la Grande Vigie offre surtout un point de vue exceptionnel, ouvert sur les îles voisines (Désirade, Antigua, Montserrat) et sur toute la partie Est de l'unité. De là, on a un recul suffisant pour observer les falaises du Nord-Est de la Grande-Terre avec une vue d'ensemble sans équivalent. Leur belle couleur blanche à ocre tranche avec le bleu parfois turquoise de l'océan et le vert foncé des fourrés secs qui occupent leurs crêtes.

Ce large panorama depuis la Pointe contraste avec la fermeture visuelle permanente du plateau de la Vigie où la végétation borde constamment la RD 122, contraignant le regard à l'intérieur de longues perspectives étroites dessinées par les tronçons rectilignes de la route. L'ouverture visuelle brutale de la pointe n'en est que plus remarquable.



la Pointe de la Grande Vigie, et ses falaises imposantes qui se dressent en écran visuel pour les vues maritimes



les falaises découpées et la mer agitée composent un paysage sauvage sur le littoral Nord-Est



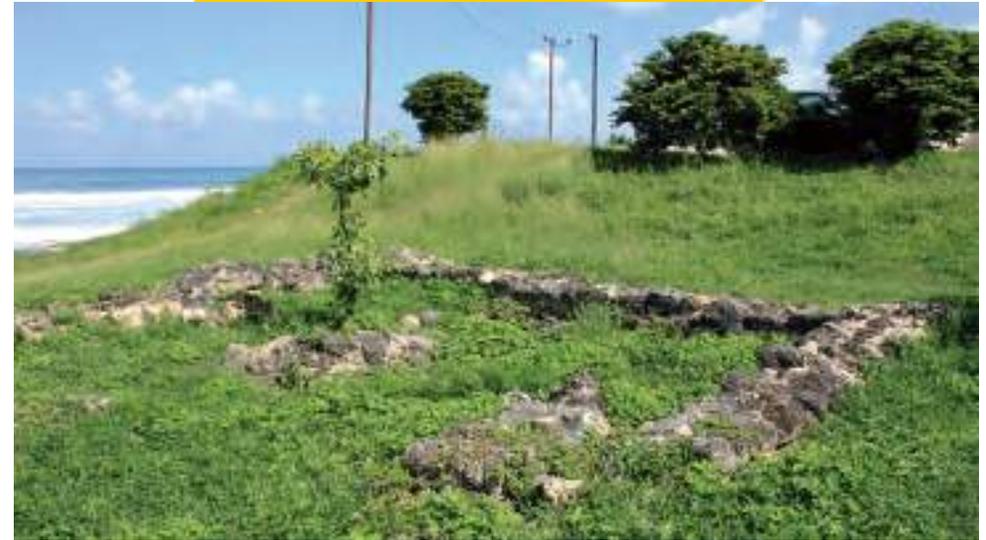
la Pointe de la Tortue, tout près de la Pointe de la Grande Vigie



• la plage de la Chapelle

Avec l'Anse Laborde au Nord de l'unité, la plage de la Chapelle constitue l'essentiel de l'offre balnéaire de l'Anse-Bertrand. C'est une belle et longue plage de sable blanc, située sur le littoral Ouest de l'unité, à proximité immédiate du bourg. Elle a su garder un aspect encore assez naturel, malgré la fréquentation régulière du public, touristes comme résidents. Elle est appréciée également par les surfeurs qui viennent se confronter aux vagues de l'Océan Atlantique qui se brisent sur les récifs coralliens bordant le littoral non-loin de la plage.

La plage de la Chapelle est aussi un site historique qui abrite les ruines de la première chapelle communale et des tombes qui figurent parmi les plus anciennes de Guadeloupe recensées à ce jour. Elles ont d'ailleurs fait l'objet d'une opération archéologique il y a quelques années. Un panneau d'information le relate à l'entrée de la plage.



les ruines de l'ancienne chapelle

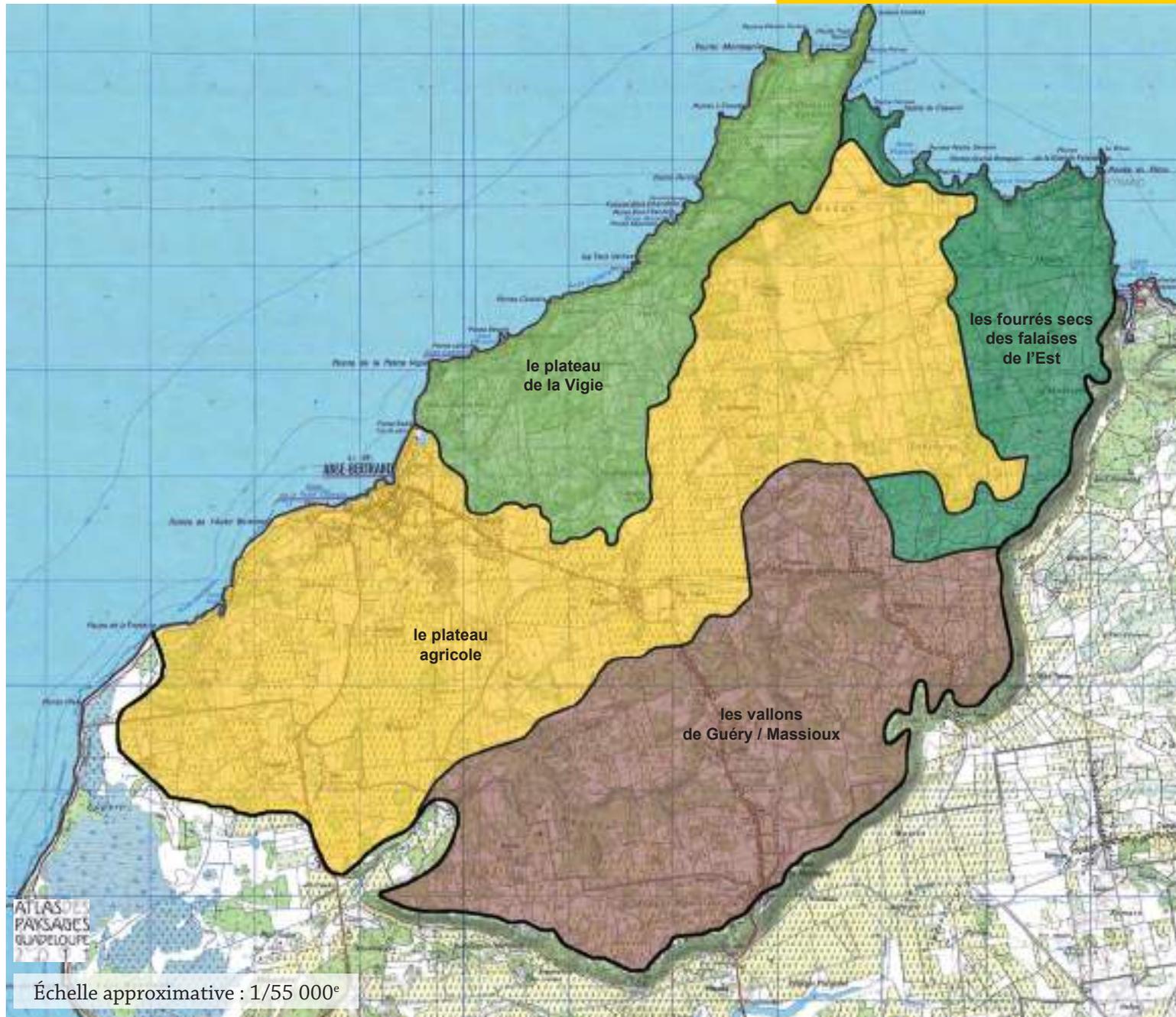


la longue plage de la Chapelle, bordée de récifs coralliens au large, terrain de jeu apprécié des surfeurs

crédit DEAL Guadeloupe

la plage de la Chapelle vue depuis la mer : une « pause » dans le littoral rocheux de l'unité et une petite fenêtre ouverte sur l'unité, ailleurs dissimulée derrière les falaises et la végétation du littoral sauvage

LA COMPOSITION SPATIALE DE L'UNITÉ



LA PERCEPTION DES PAYSAGES DE L'UNITÉ PAR LES ARTISTES



Budan, le bourg d'Anse-Bertrand, 1863



éd. Boisel, l'Anse à Borde, vue de l'Est

Le territoire de l'Anse-Bertrand semble avoir attiré les artistes plus tôt que le reste des plateaux du Nord Grande-Terre. Armand Budan notamment en fait quelques représentations au 19^e siècle. C'est le bourg et le littoral sauvage qui ont retenu son regard. Ces deux motifs vont d'ailleurs rester les mêmes par la suite, dans les cartes postales du début du 20^e siècle par exemple, avec un intérêt particulier pour l'Anse Laborde. Encore aujourd'hui, vues du ciel, les hautes falaises de l'unité focalisent l'attention des photographes. À l'inverse, les évocations du plateau cannier sont rares, esquissées rapidement dans quelques écrits.

« Le quartier de l'Anse-Bertrand ne ressemble pas au reste de l'île. Ses grandes plaines souvent brûlées par le soleil et desséchées par le vent du Nord, ses grandes falaises, sa mer verte comme au beau milieu de l'Océan, lui donnent un caractère tout spécial et qui est loin d'être sans charme. »

Coussin, Eugène de Cerceil ou les Caraïbes, 1824



Budan, le littoral de l'Anse-Bertrand, 1863

Très récemment, le développement de la culture du melon sur le plateau ansois a attiré l'œil des photographes, entre autres pour l'aspect graphique des alignements réguliers de bâches plastiques noirs qui strient les paysages melonniers.



éd. Boisel, Anse-Bertrand : les côtes



A. Chopin, les falaises de la Pointe de la Grande Vigie, 2008



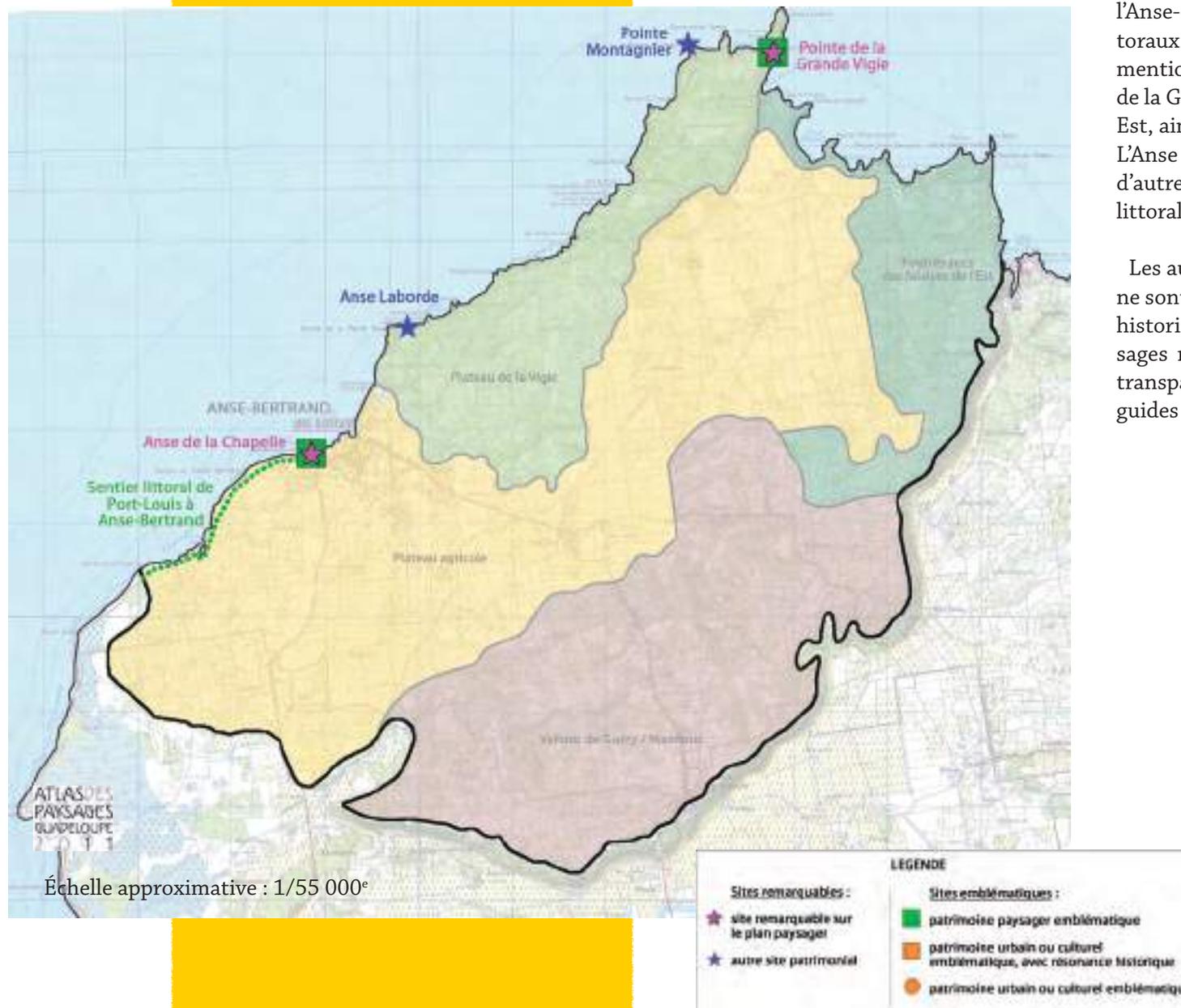
JM. Lecerf, les falaises de la Grande Vigie, 2008



A. Chopin, travail aux champs, 2008

LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DE L'UNITÉ

sites emblématiques identifiés par les guides touristiques



Au regard des guides touristiques, la richesse de l'Anse-Bertrand repose en majeure partie sur ses littoraux naturels. En effet, les seuls sites plusieurs fois mentionnés sont le paysage spectaculaire de la Pointe de la Grande Vigie, représentatif des falaises de la côte Est, ainsi que les plages pittoresques de la côte Ouest. L'Anse de la Petite Chapelle en est le symbole, mais d'autres sont à découvrir, notamment avec le sentier littoral qui relie l'Anse-Bertrand à Port-Louis.

Les autres paysages, notamment agricoles, de l'unité ne sont pas évoqués. C'est le cas des paysages canniers historiques de l'unité, mais aussi des nouveaux paysages melonniers. L'identité paysagère de l'unité ne transparait donc que très partiellement au travers des guides touristiques étudiés.

LES SIGNES VISIBLES D'ÉVOLUTION

• la progression du melon sur le plateau agricole

Le développement des cultures maraîchères est récent sur les plateaux de l'Anse-Bertrand (années 2000). Aujourd'hui, la culture du melon occupe une place importante dans l'unité, signe d'une mutation importante qu'ont subi les paysages agricoles de l'unité. Or cette culture continue de progresser, notamment au Sud-Ouest du plateau de la Vigie (la Joyeuse), au dépend de la canne et des fourrés secs. Le développement du réseau d'irrigation sur l'ensemble de l'unité accompagne cette progression. De grandes parcelles viennent ainsi d'être défrichées, non sans émoi de la part des petits agriculteurs de l'Anse-Bertrand à qui ce type de défrichage est le plus souvent refusé (par manque de maîtrise des démarches officielles obligatoires).

Même si la situation actuelle semble témoigner d'un certain équilibre entre canne à sucre et melon, il ne faudrait pas que l'essor de ce dernier le rende prépondérant et vienne altérer l'identité cannière fortement ancrée dans les paysages de l'unité. À l'inverse, il s'avère que la culture du melon est assez fluctuante. Les événements climatiques de 2010 (dégâts dus aux cendres de Montserrat, interruption du fret aérien international à cause des cendres d'Islande) ont considérablement affaibli les planteurs de la filière melonnière, au point que certains d'entre eux envisagent désormais de ne pas poursuivre cette culture ou d'en réduire les surfaces. Cela pose la question du devenir des terres agricoles qui seraient délaissées par le melon si la situation actuelle était entérinée.



parcelle nouvellement défrichée à la Joyeuse pour la culture du melon

● l'extension de l'urbanisation dans les vallons



construction récente au cœur des vallons de Guéry

La faible vocation agricole des vallons de Guéry / Massieux et l'absence de reconnaissance de la valeur écologique des fourrés secs exposent ce secteur à une forte pression urbaine potentielle. En effet, si l'urbanisation doit s'étendre à l'Anse-Bertrand, c'est probablement sur cette zone qu'elle le fera. C'est donc un motif d'évolution des paysages de l'unité, même si l'éloignement des grands pôles urbains de l'archipel préserve pour l'instant cette région d'une trop forte progression de l'urbanisation.

L'extension urbaine se traduit classiquement par le doublement de l'épaisseur du rideau d'urbanisation linéaire (second rang de constructions en arrière) et par son allongement le long des voies. Cette progression se constate aussi bien à Guéry qu'à Massieux. En complément, de grandes villas s'implantent ponctuellement au cœur des vallons.

Mais un phénomène nouveau s'opère actuellement à l'Est de Guéry. L'extension urbaine y prend la forme d'une grande poche d'urbanisation nouvelle, organisée en lotissements. Encore peu bâtie à ce jour, la zone déjà viabilisée est vaste et la construction totale de cet ensemble aura un poids urbain notable. Son impact paysager, déjà fort depuis Beauvallon, en sera décuplé. Avec l'aboutissement de cette opération immobilière et sa multiplication prévisible sur d'autres sites, c'est toute la structure paysagère des vallons qui pourrait être modifiée.



nouveau lotissement en limite des vallons de Guéry

LES ENJEUX

● Enjeux régionaux

- la discontinuité urbaine : urbanisation diffuse, éclatement des poches d'habitat, et hégémonie de l'habitat pavillonnaire
⇒ le lotissement pavillonnaire de Guéry
- des paysages canniers stables, mais pas forcément pérennes à moyen terme
⇒ le plateau cannier de Bétin / Sans-Fenêtre / le Mercier / Beaufond / la Joyeuse



Beaufond

- l'élevage : des potentialités de développement
⇒ les prairies des vallons de Monroc / Guéry / Bébien / Massieux / Pressec, les prairies littorales de Coquenda / Jean-Jean



Pressec

- une diversification agricole tournée vers les cultures maraîchères et fruitières
⇒ le melon à la Berthaudière / Saint-Jacques / Budan
- l'intégration paysagère délicate & la banalisation de l'architecture contemporaine au cœur des paysages urbains et ruraux
⇒ les lotissements pavillonnaires de Guéry
- la pauvreté & la gestion défaillante des espaces publics, poumons des paysages urbains
⇒ les espaces publics centraux et la façade littorale du bourg



- l'urbanisation linéaire : un obstacle visuel entravant les perceptions paysagères
⇒ Guéry (RN 8), Massieux / Pressec (RD 120)



Macaille

- des publics divers, notamment endogènes
⇒ l'Anse de la Petite Chapelle & l'Anse Laborde



plage de la Chapelle

● Enjeux locaux

■ la progression de l'urbanisation linéaire et discontinue



urbanisation discontinue à Beaufond

■ la diversification agricole « itinérante » liée au melon

Depuis 1983, la culture du melon s'est considérablement développée sur l'unité. Aujourd'hui, toute la partie Est du plateau agricole lui est consacrée (la Berthaudière / Saint-Jacques / Budan), au dépend des anciennes soles cannières. Un certain équilibre semble s'être opéré à ce jour entre ces deux cultures identitaires de l'unité selon les statistiques agricoles.

Mais cet équilibre n'est apparent. En effet, la culture du melon épuise considérablement les sols, et les intrants utilisés en grande quantité (produits phytosanitaires, bâches plastiques) restent dans le sol au fil des années, constituant une pollution qui réduit fortement la valeur agricole de ces terres. Les melonniers sont donc obligés de se trouver de nouvelles terres pour poursuivre cette activité : c'est ce qui se passe sur le secteur de la Joyeuse ou de grandes parcelles viennent d'être défrichées et consacrées au melon. À l'inverse, certaines parcelles de Saint-Jacques semblent à l'abandon (tout au moins en jachère).

Cette pratique d'une agriculture itinérante pose la question de la stabilité des paysages ruraux de l'unité

L'unité souffre de son relatif éloignement des grands centres économiques et touristiques. Elle a donc toujours été assez peu peuplée, perdant même des habitants (-7 % de 1968 à 2008 à l'Anse-Bertrand). La faible pression urbaine globale qui en résulte a permis de préserver une très large partie des paysages naturels et agricoles de l'unité, assez peu concernés à ce jour par le mitage dans l'ensemble.

La tendance récente voit revenir quelques habitants à la recherche de la qualité de vie qu'offrent ces pay-

ages calmes et paisibles. Le bourg de l'Anse-Bertrand, très humble, a un pouvoir d'attraction trop faible pour capter ces nouveaux résidents qui préfèrent s'installer près des grands axes routiers (RN 8 : Guéry, RD 120 : Massieux / Pressec), soit en double rideau de l'urbanisation linéaire existante, soit au cœur de nouvelles poches urbaines situées en arrière (lotissements de Guéry). Sous cette impulsion, un certain mitage des vallons boisés commence aussi à gagner le Sud de l'unité.

avec en premier lieu la question de l'équilibre canne / melon ou boisements / zones cultivées selon les cas. Mais également la question du devenir des parcelles délaissées qui risquent de retourner à l'état de friches si aucune autre culture n'y est possible ... mais avec quelle qualité de végétation et quelle ouverture visuelle ?

En outre, il semble que la culture du melon soit assez fluctuante : les événements climatiques de 2010 (dégâts dus aux cendres de Montserrat & interruption du fret aérien international à cause des cendres d'Is-



friches à Longuerue

■ un nouveau Site Classé et des opportunités diverses de valorisation des paysages

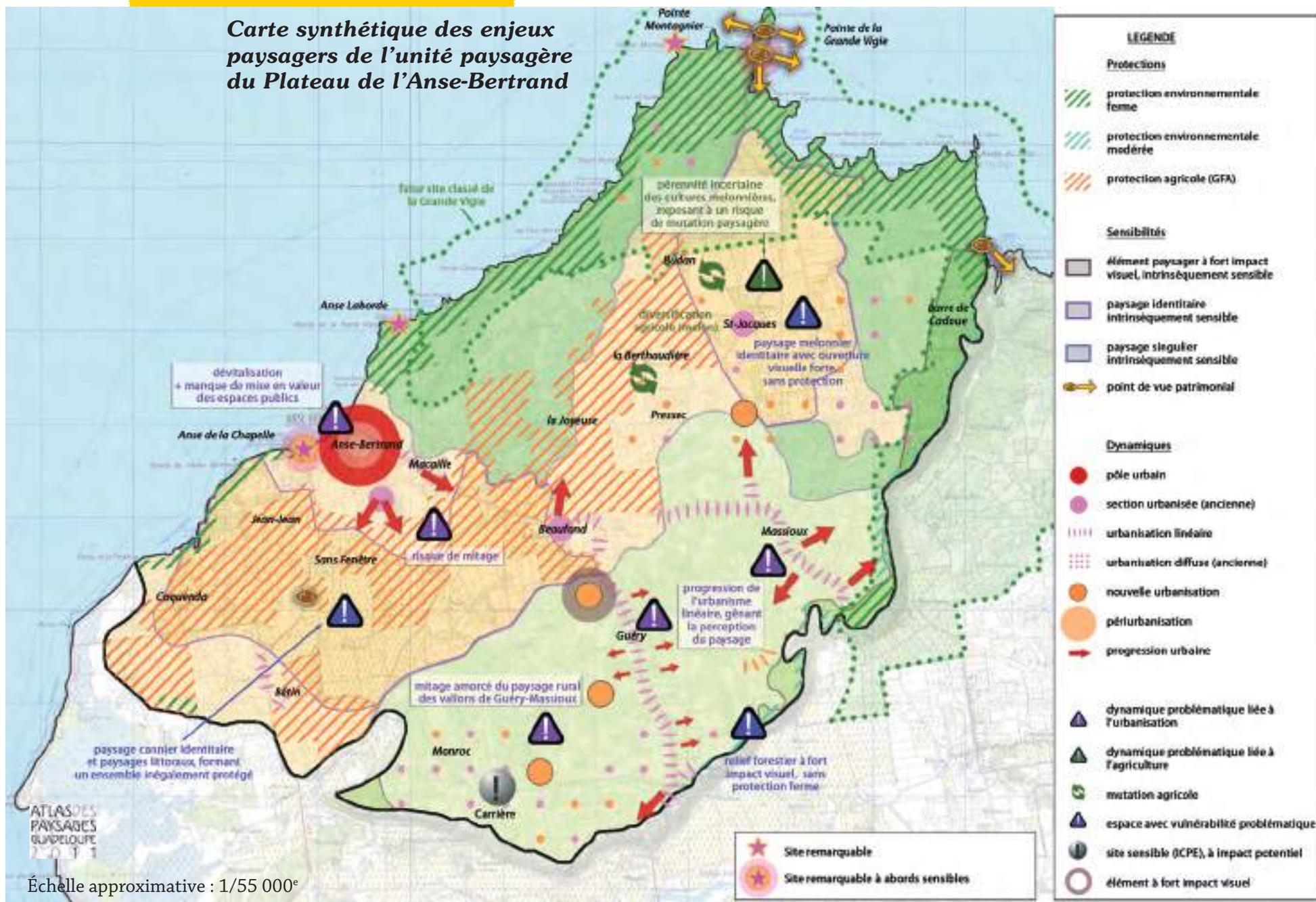
L'extrémité Nord de l'unité sera couverte par le futur site classé de la Grande Vigie et de la Porte d'Enfer (classement en cours). Si cette nouvelle protection réglementaire a pu créer un certain émoi de la part des élus locaux et de la population ansoise, en terme d'enjeux paysagers ce Site Classé est un atout pour la préservation des paysages naturels côtiers de l'ensemble des falaises Nord de l'unité (au-delà de l'Anse Laborde). Le site remarquable de la Pointe de la Grande Vigie se trouve du même coup mieux protégé (avec un outil réglementaire plus fort et un périmètre plus large que l'ERL qui couvre déjà le site). Ce Site Classé doit également être un levier pour une meilleure valorisation du patrimoine paysager de toute une partie de l'unité, réduite au seul site de la Pointe de la Grande Vigie à ce jour, avec les deux sites balnéaires majeurs en complément (la plage de la Petite Chapelle et l'Anse Laborde).

Pourtant l'unité est riche d'autres atouts paysagers qui pourraient également être valorisés, permettant de diversifier l'offre touristique et de mieux appréhender la diversité des paysages de l'unité. On pourrait penser par exemple aux nombreuses mares du plateau, mais également aux anciens moulins ... autant de motifs récurrents qui animent les paysages de l'unité et en sont des éléments constitutifs et identitaires, pourtant méconnus ou ignorés.

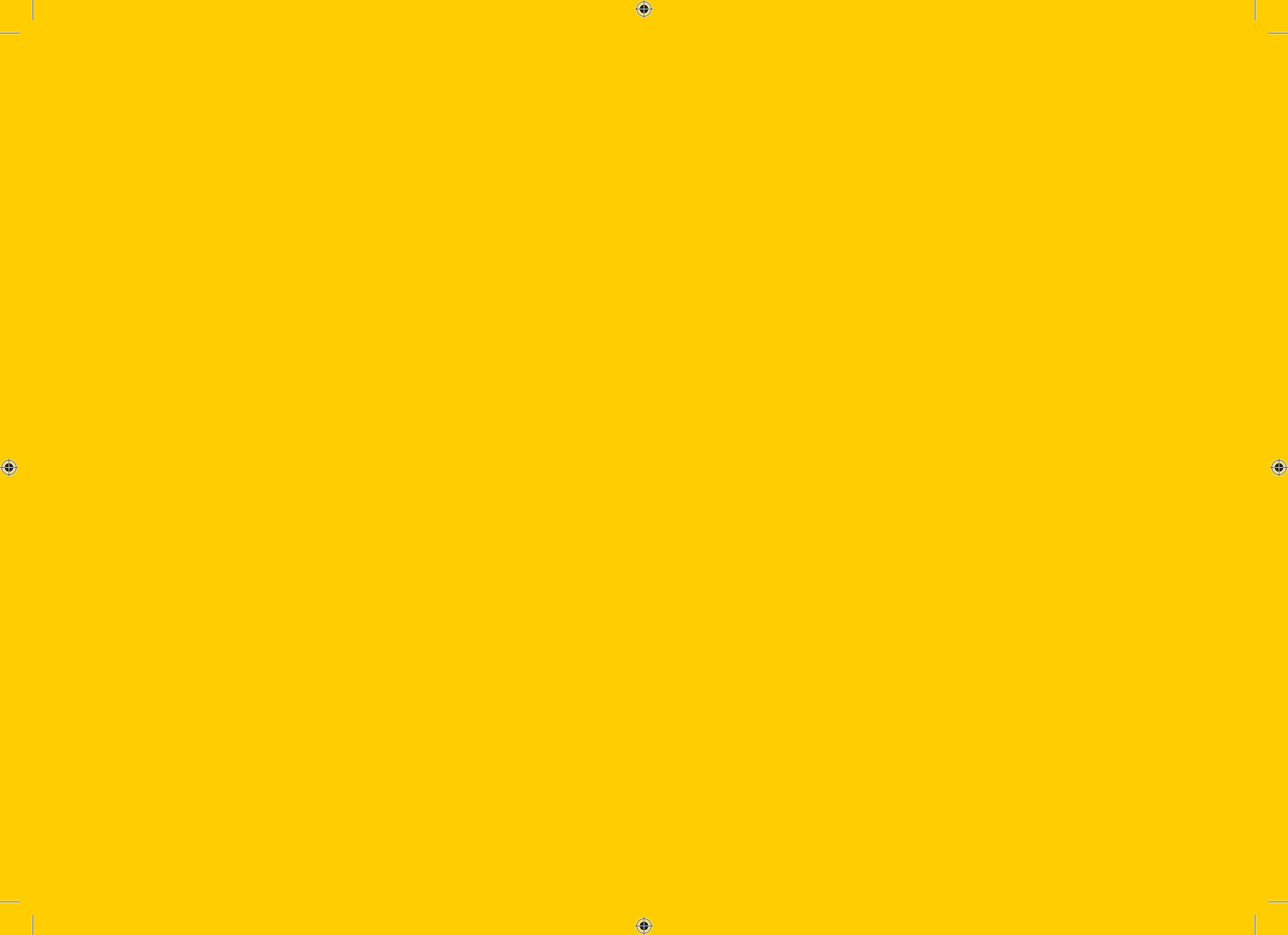


un moulin à Beaufond

Carte synthétique des enjeux paysagers de l'unité paysagère du Plateau de l'Anse-Bertrand



Échelle approximative : 1/55 000°



L'UNITÉ PAYSAGÈRE DES PLATEAUX DE L'EST GRANDE-TERRE



LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

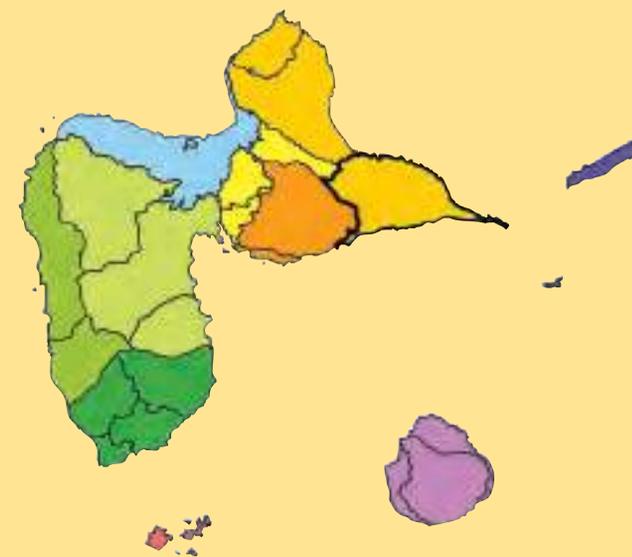
- fiche de caractérisation



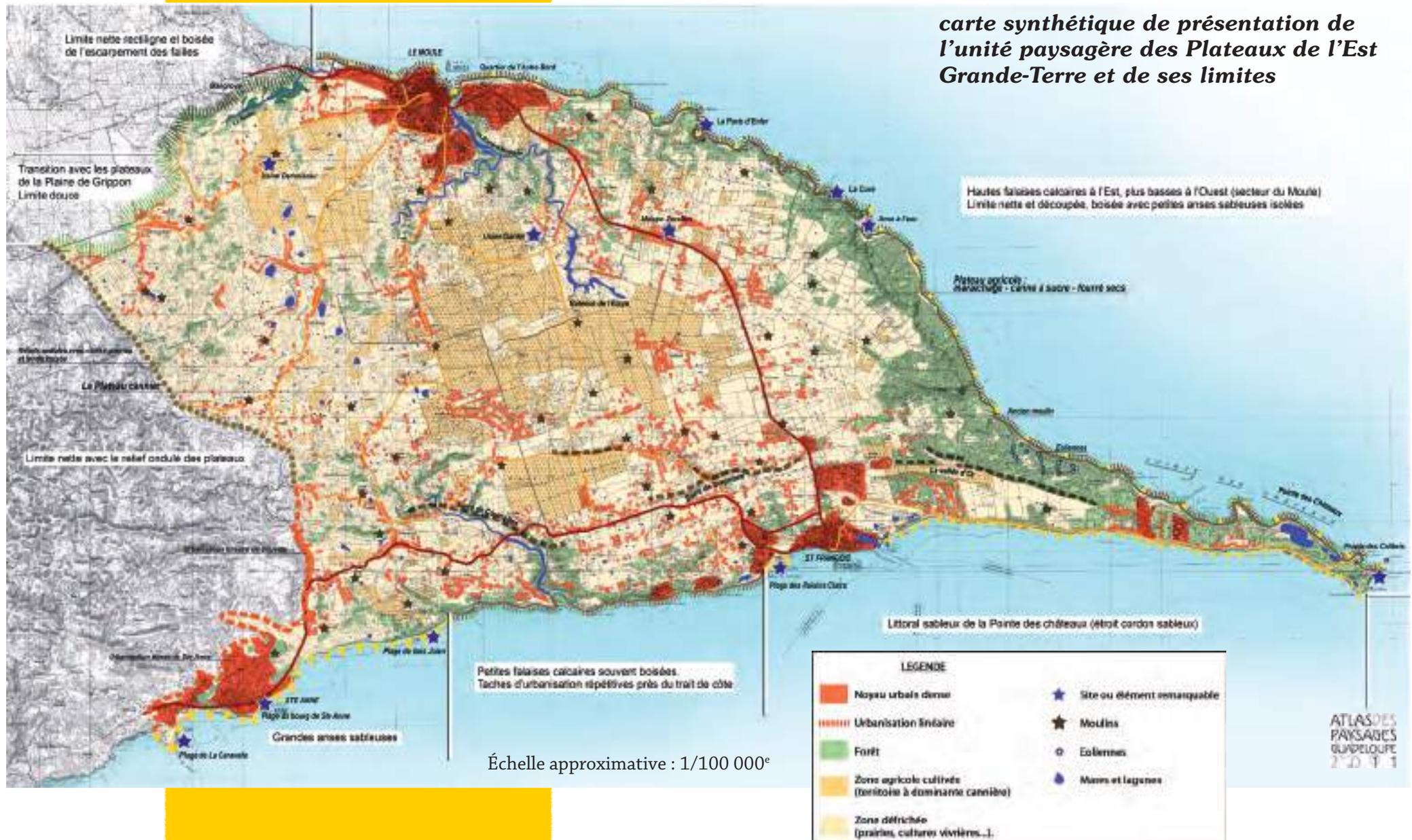
île : **Grande-Terre**

communes : **Le Moule**
Sainte-Anne
Saint-François

superficie de l'unité: **146,6 Km²**



LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ



• un socle calcaire faillé en plusieurs plateaux

La partie Est de la Grande-Terre partage le même socle calcaire que les plateaux du Nord Grande-Terre dont elle est séparée par un escarpement de faille entre la Rosette et Damencourt. Individualisé au plan géologique, chaque secteur a été modelé différemment. Ainsi, le relief de l'Est de la Grande-Terre est globalement plus plat que dans le Nord. Plus que jamais on est ici en présence de plateaux. L'érosion karstique y a creusé de nombreuses dolines occupées par

des mares, notamment dans le secteur de Port-Blanc / Bel-Étang / Gentilly.

Par ailleurs, les rivières sont rares, le socle calcaire drainant bien les terres par infiltration de l'eau dans le sous-sol. Seule la région du Moule abrite de véritables cours d'eau, dont la Rivière Audoin et ses affluents.

Les plateaux calcaires de l'Est Grande-Terre présentent un littoral net, constitué pour l'essentiel de

falaises. Elles sont hautes à l'Est de l'unité (63 m au sommet du Morne de l'Anse à l'Eau), plus basses au Nord (dalles calcaires de la région du Moule) et au Sud, entrecoupées de grandes anses sableuses (de Sainte-Anne à la Pointe des Châteaux). Les falaises se confrontent aux eaux agitées de l'Océan Atlantique, au sein de paysages sauvages et souvent venteux.



le relief très plat du plateau de Bellevue



une doline au coeur du plateau, près de Bel-Étang



le réseau viaire souvent plat et rectiligne (ici sur la plaine de la Simonière)



les falaises calcaires du littoral Nord (Porte d'Enfer du Moule)



la grande plage des Raisins Clairs, sur le littoral Sud de Saint-François

- **une forte vocation agricole, surtout cannière**

Un relief plat et bien drainé, des sols fertiles (vertisols de la Grande-Terre) et un fort ensoleillement constituent de bonnes conditions agronomiques, à l'origine de la vocation agricole affirmée de l'unité. Elles sont particulièrement favorables à la culture de la canne à sucre. De grands domaines canniers se sont donc développés sur ce secteur à partir du 18^e siècle. On y trouve la plus forte concentration d'usines-centrales de Guadeloupe, avec pas moins de 8 usines : Montmain, Gentilly, Courcelles et Marly à Sainte-Anne, Duchassaing, Gardel et Zévallos au Moule, et Sainte-Marthe à Saint-François. À l'exception de Gardel, principale su-

crierie de l'archipel, toutes ces usines sont aujourd'hui fermées, même si certaines sont restées actives jusqu'à la fin du 20^e siècle (Courcelles 1965, Sainte-Marthe 1974).

Gardel a concentré un vaste domaine cannier autour de ses installations industrielles, qui s'étend de la Rivière Audoin au Nord à Richeplaine à l'Ouest et Dubédou à l'Est. Un second domaine cannier s'est constitué autour de la distillerie Bellevue (Rhums Damoiseau) au Nord de l'unité.



les installations industrielles de Gardel



le domaine cannier de Gardel, aux portes de l'usine



le domaine cannier de la distillerie Damoiseau (Bellevue)



fermeture visuelle des paysages canniers quand la canne est haute (Pombiray)

Le plateau cannier présente une forte ouverture visuelle potentielle. En effet, la vue est souvent réduite au cœur des domaines canniers quand la canne est à maturité, plus haute que le regard. À l'inverse, lors de la coupe annuelle, de vastes panoramas s'ouvrent par-dessus les parcelles. Cela donne une certaine saisonnalité aux paysages du Nord Grande-Terre, peu marquée de manière générale ailleurs dans l'archipel. Les vues à grande échelle sont possibles également en limites des domaines canniers, depuis les points hauts du relief.



large panorama au-dessus des champs de canne après la coupe annuelle (Pombiray)



grande ouverture visuelle de la plaine de la Simonière lors de la coupe de la canne

Cependant, la canne à sucre n'est plus aussi hégémonique que par le passé et la région est désormais fortement tournée aussi vers l'élevage (1^{er} producteur de bovins de l'archipel en 2008). C'est une spécificité locale et un trait distinctif avec les plateaux du Nord Grande-Terre. Les prairies sont donc vastes et nombreuses dans les paysages de l'unité, très présentes à l'Ouest notamment. Elles y occupent uniformément le relief ondulé, ne laissant que quelques fonds boisés et formant un paysage pastoral tout à fait typique.



les prairies plus planes de Bragelonne



le relief doux et pastoral de la région de Bel-Etang (Saint-Guillaume)



les prairies très ouvertes de l'Est de l'unité (ici à Belcourt, près de Chateaubrun)

- des paysages étagés depuis les Grands Fonds vers le littoral



la fermeture visuelle générée par les fourrés secs près des falaises (Belle-Place)

L'occupation des sols présente donc un étagement au sein de l'unité : les prairies vers l'Ouest, au contact des Grands Fonds, avec un urbanisme diffus assez étendu, alors que les grands bassins canniers sont situés plus au centre de l'unité, composés de grands domaines uniformes. Le relief évolue simultanément, plus mouvementé à l'Ouest, plus plat à l'Est.

Cet étagement des paysages de l'unité se poursuit avec un 3^e étage, au plus près des falaises de l'Est de l'unité. Il s'agit d'une zone où le relief s'ondule à nouveau, dessinant par endroit un petit vallon proche du littoral (de Portland à l'Anse à l'Eau). La vocation y est surtout agricole, les parcelles se partageant entre canne à sucre et maraîchage. Des bosquets de fourrés secs animent ces paysages, plus nombreux et plus denses sur le littoral ainsi qu'au Sud-Est de l'unité, à la jonction avec la péninsule de la Pointe des Châteaux (Baie Olive, Belle-Place, Fond Caraïbe). L'ouverture maritime y est donc réduite, souvent contrainte par la végétation ou le caractère privatif du foncier. Les paysages paraissent alors plus intimes, voire secrets.



des parcelles agricoles de taille moyenne, animées de fourrés secs, sur un relief légèrement ondulé, à l'Est de l'unité (Alleaume)



crédit DEAL Guadeloupe

le grand secteur boisé littoral qui s'étend au Sud de l'Anse à l'Eau, vu depuis la mer mais quasiment pas perceptible depuis l'intérieur de l'unité



la baie et les falaises pittoresque de la Porte d'Enfer du Moule



prairies ondulées près de Gentilly

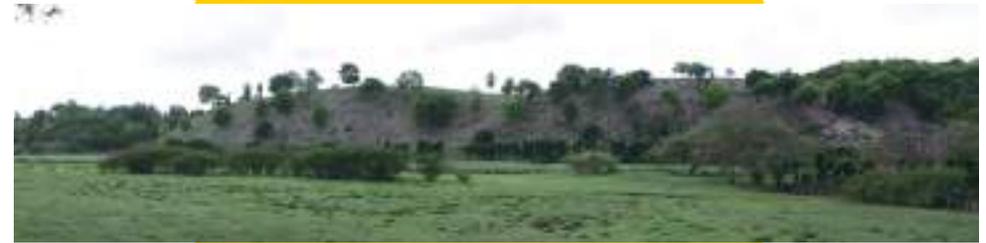
• un jeu de failles contrariant l'étagement au Sud

Un puissant jeu de failles affecte toute la partie Sud de l'unité. Il s'agit d'un faisceau de failles, orienté Est-Ouest, qui appartient au front Nord du Canal de Marie-Galante, en réponse à la Barre de l'Île qui coupe la « grande galette » en deux, selon la même direction Est-Ouest. Ces failles forment un réseau complexe qui morcelle le socle calcaire en de multiples blocs, décaisés les uns par rapport aux autres. Le relief s'en ressent fortement. Des escarpements brusques coupent les paysages, souvent marqués par leurs pentes boisées. Des zones très planes s'étendent en contrebas, alors que le relief est plus ondulé en crêtes d'escarpements. L'occupation des sols induite par le relief compose des paysages variés et intriqués, avec des plaines

cannières au pied de zones morneuses, pastorales et boisées. Alors que les constructions sont absentes des plaines cannières, elles se diffusent largement ailleurs.

Ainsi, par exemple, en allant de Richeplaine jusqu'au littoral de l'Anse à la Barque on rencontre successivement : le bassin cannier de Gardel, un secteur de prairies ondulées, la barre de Bragelogne, la plaine cannière de la Simonière, puis la barre de Courcelles, un secteur de prairies boisées, et enfin les falaises du littoral (qui correspondent aus-

si à un escarpement de faille). La vallée de Sainte-Marthe et la Vallée d'Or sont deux étroites plaines agricoles situées également en pied d'escarpements de failles.



la barre de Courcelles (Boisvin)



la plaine de la Simonière, au pied de l'escarpement de faille de Bragelogne



la Vallée d'Or, étroite plaine au pied de l'escarpement de faille de Fond Saint-Bernard

- des paysages riches en nuances locales



la mangrove de la Ravine Nord-Ouest

Le réseau hydrographique influence aussi les paysages, notamment dans la région du Moule. Ainsi, de grandes zones boisées, très fermées, accompagnent le lit de la Ravine du Nord-Ouest et de la Rivière Audouin qui draine une grande partie du plateau du Moule. En amont de la Rivière Audouin, le cordon boisé s'étire jusqu'à la retenue d'eau de l'Etaye, dont le périmètre est clôturé et peuplé d'une végétation arbustive dense. La Ravine du Nord-Ouest correspond quant à elle à une zone surbaissée en pied de faille (celle qui sépare les plateaux de l'Est des plateaux du Nord), occupée par de la mangrove et des milieux naturels humides qui se prolongent en direction de Château-Gaillard. Ces paysages boisés à forte connotation naturelle, très fermés visuellement, contrastent avec le plateau cannier et pastoral, très ouvert et nettement anthropique.



le cortège boisé de la Rivière Audouin

À l'Est de l'unité, de Zévallos à Desvarieux en passant par Dubédou, le plateau agricole prend une autre teinte. La canne à sucre disparaît presque totalement, au profit de cultures maraîchères. La spécificité de ce secteur est difficile à identifier clairement dans les paysages, les cultures étant réalisées sur des parcelles plus petites, souvent bordées de haies ou de bosquets, en alternance avec une urbanisation diffuse assez étendue. La lecture paysagère y est assez complexe, marquée surtout par l'absence de la canne sur un relief pourtant toujours aussi plat.



cultures maraîchères à Desvarieux



le plateau maraîcher près de Pombiray



cultures maraîchères à Sainte-Marthe



le golf de Saint-François

Une dernière nuance affecte le littoral Sud de Saint-François, fortement influencé par l'activité touristique de cette cité balnéaire. Ainsi, une large partie septentrionale de la Pointe des Châteaux abrite des infrastructures hôtelières et de nombreux lotissements de standing où les villas sont tantôt occupées par des résidents, tantôt louées à des visiteurs. Dans tous les cas c'est la portée touristique du site qui attire. Il en est de même plus à l'Ouest, entre la Pointe Gros Bœuf et la Pointe des Rochers.



structure hôtelière à l'Anse des Rochers



la marina de Saint-François, cœur de l'activité touristique de la ville



la plage des hôtels de Saint-François (Anse Champagne)

• le Moule, un pôle urbain ancien et affirmé

La ville du Moule constitue l'un des trois pôles urbains principaux de l'unité, avec les bourgs de Sainte-Anne et de Saint-François plus au Sud. C'est une ville ancienne et sa trame urbaine en damier en témoigne, rappelant celle de Pointe-à-Pitre ou de Basse-Terre. En effet, le Moule était une ville importante au 18^e siècle, principal port sucrier de l'archipel à cette époque (avant l'avènement du port de Pointe-à-Pitre au 19^e siècle).

Le Moule a encore aujourd'hui un grand rayonnement en Grande-Terre, tant sur le plan économique que culturel. Très affectée par les dégâts du cyclone Hugo (1989), la ville a été reconstruite à la hâte pour loger les habitants (quartiers Sergent, Bonan...). Ces quartiers sont aujourd'hui étriqués, avec un bâti vétuste et parfois insalubre. Une importante opération de renouvellement urbain y a donc été entreprise. Elle témoigne d'un nouveau dynamisme du Moule, confirmé par le développement récent du grand quartier de Damencourt.

La ville du Moule est en réalité scindée en deux parties, avec le centre-ville historique à l'Ouest de la Rivière Audouin, et une importante zone pavillonnaire à l'Est de la rivière, formant le quartier de l'Autre-Bord. Cette coupure urbaine se renforce aujourd'hui avec le développement des activités économiques à Damencourt et des activités ludiques et sportives autour de la plage de l'Autre-Bord.



les ruines de l'ancienne poudrière du port du Moule



le nouveau complexe commercial de Damencourt



le boulevard maritime du Moule, espace public majeur de la ville



la Ville du Moule, pôle urbain majeur de l'unité : à gauche, le bourg historique ; au centre, le boulevard maritime ; et à droite, la nouvelle zone économique et résidentielle de Damencourt



la mairie du Moule



les installations sportives et ludiques de l'Autre-Bord



anciens entrepôts sur la rue principale



percée visuelle sur la mer depuis la trame viaire orthogonale du centre historique



l'église du Moule, de style néo-classique



*la baie du Moule, dans l'estuaire de la Rivière
Audoin séparant la vieille ville de l'Autre-Bord*

• la Pointe des Châteaux, un site naturel exceptionnel

La Pointe des Châteaux prolonge les plateaux de l'Est Grande-Terre par une longue péninsule. Si le relief est chahuté et boisé sur la côte Nord, témoin d'une histoire géologique tourmentée, le littoral Sud est quant à lui constitué d'un étroit cordon sableux : Anse du Mancenillier, Anse Loquet, Anse Kahouanne, ... Très longtemps délaissée par les colons à cause de ses sols squelettiques et de son climat aride, la Pointe des Châteaux a connu une forte urbanisation depuis plusieurs décennies, jusqu'au-delà de l'Anse Tarare. Ces nombreuses constructions sont néanmoins peu visibles depuis la RD 118, le plus souvent cachées derrière un rideau boisé continu qui fait écho à la végétation du littoral sableux, formant un long corridor vert autour de la voie.

Seule l'extrémité Est de la Pointe des Châteaux a conservé son aspect naturel encore aujourd'hui. C'est un site riche en milieux naturels variés où la biodiversité est importante, tant végétale qu'animale, au cœur des salines comme sur les mornes calcaires. Cette grande diversité est également paysagère, révélant des ambiances fermées au cœur des boisements secs et des panoramas grandioses au sommet des falaises escarpées. Le point de vue depuis la croix de la Pointe des Colibris est particulièrement exceptionnel, couvrant l'ensemble des paysages de la péninsule, mais aussi une grande partie de la Grande-Terre, toute la chaîne de la Basse-Terre ainsi que l'ensemble des îles de l'archipel (la Désirade, Petite-Terre, Marie-Galante, les Saintes). C'est pour toutes ces raisons que la Pointe des Châteaux est un Site Classé depuis 1997 et qu'elle fait l'objet d'une Opération Grand Site National, initiée en 1998. C'est également le site touristique le plus visité en Guadeloupe. Divers aménagements ont été réalisés pour l'accueil du public (sentiers, parkings, carbets, tables d'orientation, etc.).



fermeture visuelle par les fourrés secs le long de la RD 118



l'Anse Kahouanne



les falaises du littoral Nord (et les éoliennes en arrière-plan)



la longue péninsule de la Pointe des Châteaux (ici au niveau de Saint-Bernard / Chassaing) : on perçoit bien l'escarpement de faille qui coupe la Pointe des Châteaux en deux, avec l'étroite Vallée d'Or à ses pieds et le plateau boisé de Fond-Caraïbe au-dessus (avec ses éoliennes)



point de vue pittoresque et identitaire sur la Pointe des Colibris



les constructions s'avancent très loin sur la Pointe des Châteaux



les « châteaux », vus depuis la mer



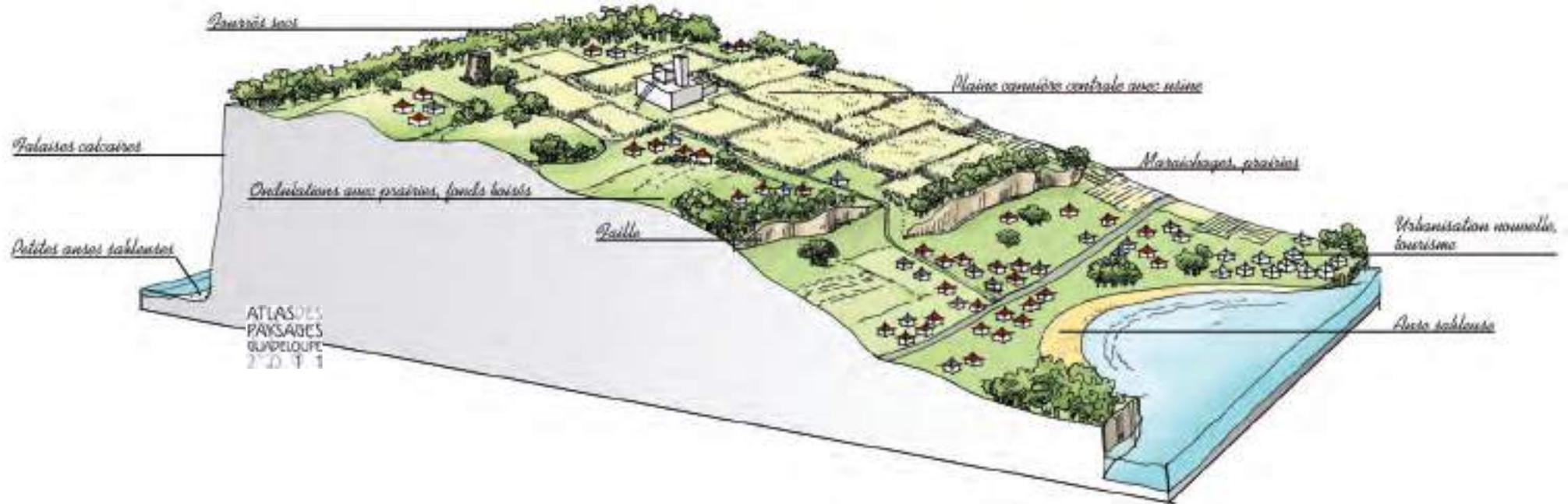
panorama à 360° sur l'ensemble de l'archipel depuis la croix de la Pointe des Colibris : ici, vue sur toute la Pointe des Châteaux et la Grande-Terre en arrière-plan



point de vue sur la Désirade

LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES ET LES STRUCTURES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

bloc diagramme des Plateaux de l'Est Grande-Terre



PLATEAUX DE L'EST GRANDE-TERRE



Falaises calcaires



Canne à sucre



Prairies d'élevage



Plateau

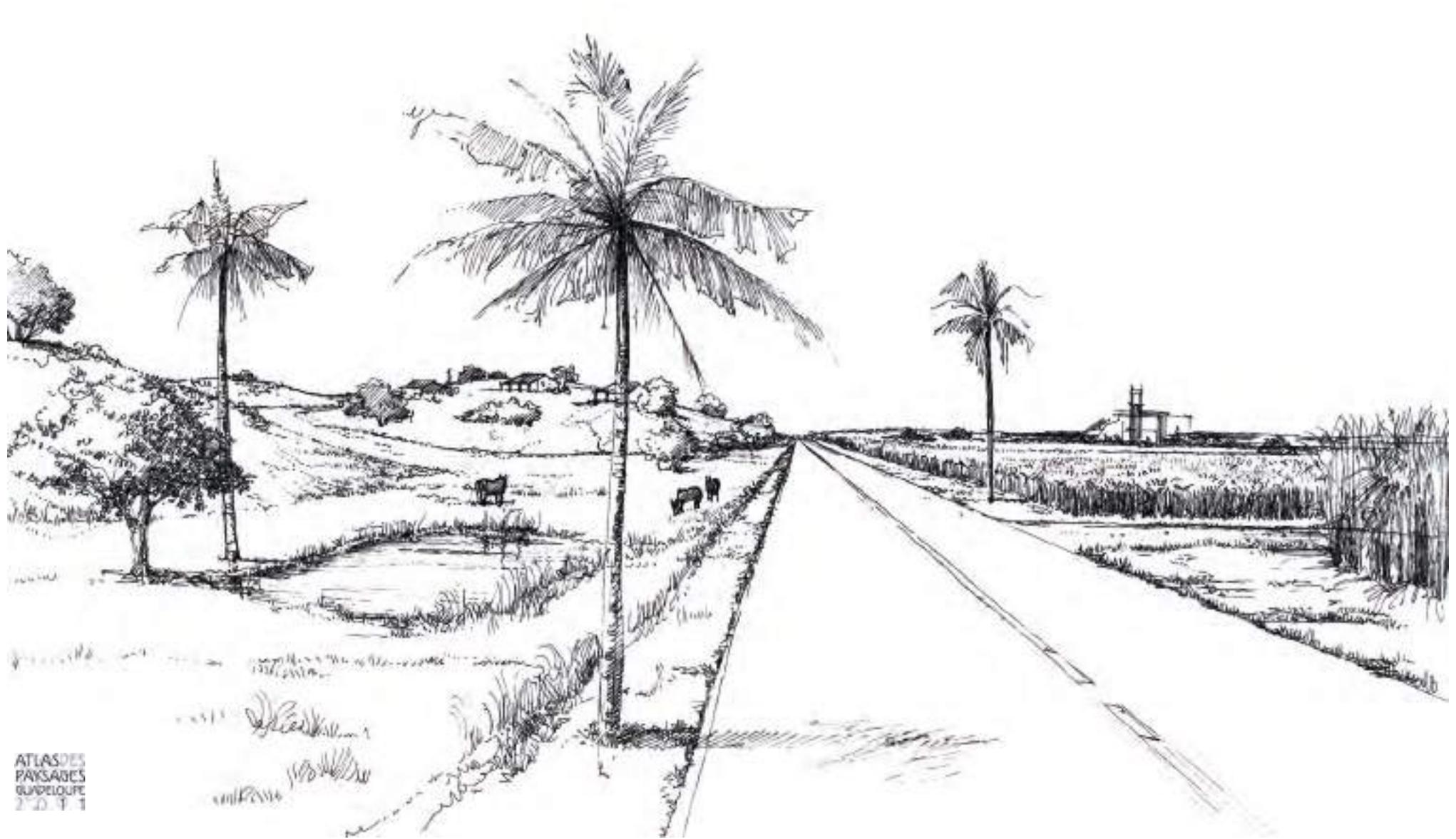


Plages de sable blanc



Pôle urbain affirmé

■ L'AMBIANCE AU SEIN DES PAYSAGES DE L'UNITÉ



ATLAS DES
PAYSAGES
GUADELOUPE
2011

au cœur des plateaux de l'Est de la Grande-Terre, entre prairies ondulées et grands domaines canniers

LES SITES REMARQUABLES DE L'UNITÉ

- **la Pointe des Châteaux**

v. ci-dessus

- **l'Anse à l'Eau**

L'Anse à l'Eau est une belle anse sableuse logée au cœur des falaises, point rare d'accès facile à la mer sur le littoral Nord de l'unité. De ce fait, l'Anse à l'Eau prend une dimension remarquable, d'autant que le cadre naturel y est bien préservé, très agréable pour les activités balnéaires en famille. L'ambiance y est un peu secrète, à l'écart des grands pôles touristiques de l'unité. Le site de la Cuve, tout proche, offre un lagon aux eaux limpides, riches en faune et flore aquatiques, paradis des amateurs de plongée sous-marine.

On pourrait également citer la petite plage de la Baie Olive et la Porte d'Enfer qui se dessinent toutes deux au sein des falaises sauvages du Nord de l'unité, entre Saint-François et le Moule, face aux eaux agitées de l'Océan Atlantique.



la Cuve



l'Anse à l'Eau



la Cuve

credit DEAL Guadeloupe



• les plages de Sainte-Anne

Le bourg de Sainte-Anne est animé par une forte activité touristique, concentrée autour du boulevard maritime où le traitement de l'espace public devient plus sophistiqué (plantations, mobiliers urbains, etc.), loin du statut de route nationale de cette voie (RN 4).

Le boulevard maritime de Sainte-Anne permet d'accéder directement à la plage du bourg, l'une des plages les plus fréquentées de Guadeloupe, qui offre aux visiteurs les eaux calmes et turquoise de son lagon, baignant une plage de sable blanc ombragée de cocotiers. La plage de Sainte-Anne livre ainsi le décor typique auquel s'attendent les touristes, nombreux sur la « Riviera ». On peut y profiter aussi de nombreux bars et restaurants ou de petits vendeurs de souvenirs en tous genres.

Le cliché touristique atteint son paroxysme sur la plage voisine de la Caravelle, au-devant des installations touristiques du Club Med.



la plage de la Caravelle



affluence dominicale sur la plage communale de Sainte-Anne



la plage de la Caravelle

crédit DEAL Guadeloupe

la plage du bourg de Sainte-Anne, l'un des principaux sites balnéaires de l'unité et de l'archipel

• la maison Zévallos

La maison de maître de l'Habitation Zévallos est un très beau bâtiment de type Eiffel, très bien conservé, avec ses colonnes métalliques fines et gracieuses. C'est un bel exemple des constructions coloniales de la fin du 19^e siècle, au même titre que le musée Saint-John Perse à Pointe-à-Pitre. Elle est située juste au bord de la RN 5, ce qui en facilite l'accès et la perception visuelle.

Avec les ruines toutes proches de l'ancien moulin et de la cheminée de l'usine centrale, la maison Zévallos est un témoin de la puissance des Habitations coloniales et de l'importance historique de l'industrie sucrière dans l'Est de la Grande-Terre.

• la plage de Bois Jolan

La plage de Bois Jolan est une très longue plage à connotation naturelle, d'autant plus depuis les travaux de gestion des flux automobiles et de renaturation entrepris par le Conservatoire du Littoral récemment. La taille du site permet de conserver une ambiance naturelle malgré une fréquentation importante le week-end. La présence de milieux humides et des boisements naturels en arrière-plage confortent l'identité du site.

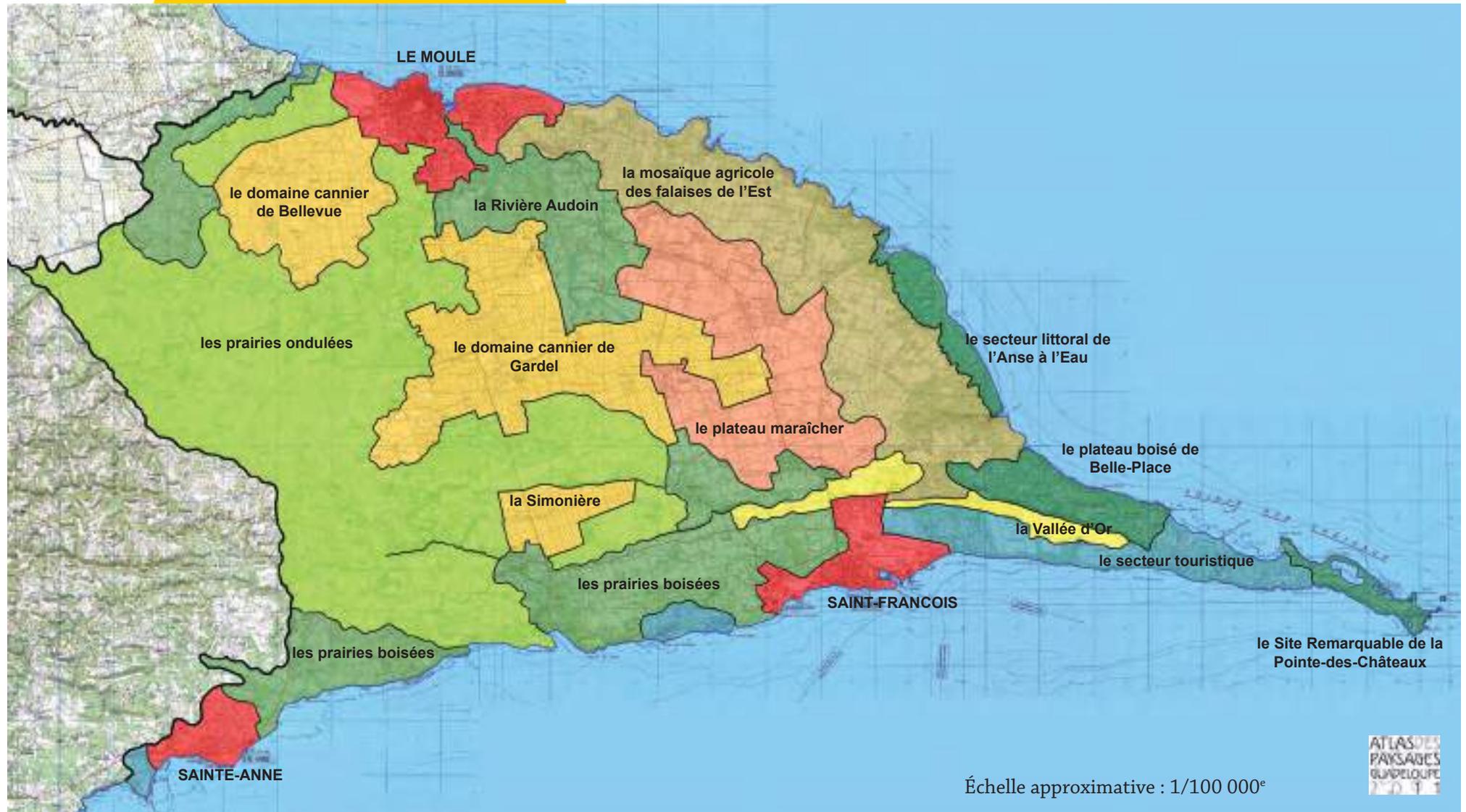


la maison Zévallos



la plage de Bois Jolan, baignée par un lagon aux eaux limpides et très peu profondes

LA COMPOSITION SPATIALE DE L'UNITÉ



LA PERCEPTION DES PAYSAGES DE L'UNITÉ PAR LES ARTISTES

Les représentations des paysages des plateaux de l'Est de la Grande-Terre sont beaucoup plus nombreuses que celles des 3 plateaux du Nord Grande-Terre réunis. À l'exception d'un tableau illustrant une Habitation de Saint-François, les gravures du 19^e siècle concernent toutes les paysages du Moule, notamment la Porte d'Enfer d'une part et la ville et son port d'autre part. Cette focalisation artistique va sans doute de pair avec l'importance économique de cette ville à l'époque coloniale.

Les centres d'intérêt sont plus équilibrés à travers les cartes postales du début du 20^e siècle. Certes le Moule occupe encore plus de la moitié des représentations, mais les photographes se penchent aussi sur les rues et bâtiments publics de Saint-François et de Sainte-Anne. La Porte d'Enfer n'est plus du tout représentée et c'est la Pointe des Châteaux qui focalise désormais les regards pour ses falaises escarpées et ses salines. Quelques clichés illustrent aussi la plage des Raisins Clairs et la plage du bourg de Sainte-Anne.

Ce qui ressort alors comme la particularité du Moule, c'est son port et ses ponts, photographiés presque autant que les monuments du centre-ville. Le patrimoine sucrier est également présent, à travers les belles maisons ou les grands alignements arborés des anciennes Habitations, ou pour les usines qui les ont remplacés. Cet intérêt pour les paysages agricoles et les outils de leur exploitation est généralisé sur l'unité, ce qui est rare dans l'archipel, y compris pour les autres grands bassins canniers.



Coussin, la Porte d'Enfer du Moule, 1830



Budan, vue du port et de la ville du Moule, 1863



Meaulle, incendie de la ville du Moule en 1874



Berard, la rade du Moule, 1855



éd. Candalen, arbre centenaire sur la plage de Sainte-Anne



éd. Candalen, le pont de l'Autre-Bord



éd. Boisel, la Pointe des Châteaux



éd. Prad, le pavillon de Zéallos



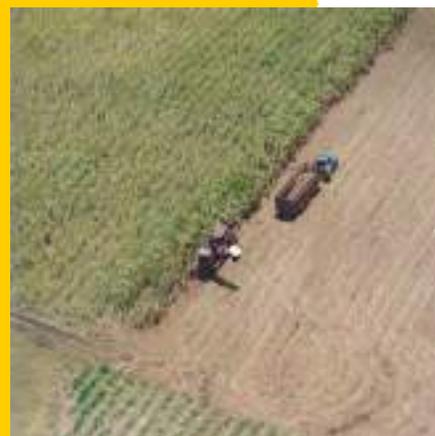
éd. Chambertrand, vieux moulin à Sainte-Anne



éd. Chambertrand, l'usine Sainte-Marthe



A. Chopin, Porte d'Enfer du Moule, 2008



A. Chopin, coupe de la canne, 2008



JM. Lecerf, la Pointe des Châteaux, 2008

Les regards des photographes continuent à se tourner vers les champs de cannes aujourd'hui, au côté des grands sites naturels du littoral de l'unité : la Pointe des Châteaux et la Porte d'Enfer.

LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Cette unité regorge de sites emblématiques. D'abord pour son littoral riche et diversifié, qui offre de multiples sites propices à la détente, grâce aux belles plages de Sainte-Anne et Saint-François, ou même du Moule. D'autres sites sont davantage mises en avant pour la pratique de sports nautiques (plongée à Saint-François, surf au Moule). Le point d'orgue de ces sites littoraux est l'ensemble paysager remarquable de la Pointe des Châteaux, jouissant d'une grande réputation à l'échelle de la Guadeloupe.

Loin de se cantonner aux richesses du littoral, les guides mettent aussi en avant les multiples éléments liés à l'identité cannière, dans l'arrière pays. Ils citent unanimement l'usine Gardel, la seule usine sucrière à être toujours en activité en Guadeloupe « continentale », ainsi que la distillerie Damoiseau. La plupart des guides mentionnent aussi les vestiges de moulins à vent, caractéristiques de la Grande-Terre en général et particulièrement nombreux sur ce territoire. Le centre-ville du Moule est également mis à l'honneur dans les guides, qui rappellent sa dimension historique, toujours palpable à travers certains éléments, tels que la trame urbaine en damier ou encore les vestiges militaires situés près du port.

Ces différents éléments supports de visites culturelles, sont complétés par l'évocation de quelques monuments particuliers de l'unité : la Maison Zevallos par exemple, ancienne Habitation, et la chapelle de Baie-Olive.

Globalement, la description donnée par les guides touristiques est relativement fidèle à la réalité paysagère de l'unité. Seuls tendent à être oubliés les quelques paysages maraîchers, absents des descriptions.

sites emblématiques identifiés par les guides touristiques



LES SIGNES VISIBLES D'ÉVOLUTION

● l'extension de l'urbanisation



nouveau lotissement à Richeplaine

L'unité est concernée par une extension assez forte de l'urbanisation mais de façon inégale sur le territoire. Le grand domaine cannier de Gardel et la plaine de la Simonière par exemple, restent exempts de constructions. Globalement, ce sont surtout les 3 grands pôles urbains qui s'étendent (les bourgs de Sainte-Anne, Saint-François et le Moule). Quelques poches isolées en contexte rurale se également concernées (Richeplaine, Anse des Rochers...).

De manière générale, l'extension de l'urbanisation suit deux grands modèles au sein de l'unité : de grands ensembles urbains et lotissements (Damencourt, Richeplaine, Pointe des Châteaux, Anse des Rochers...) ou la densification de l'urbanisation diffuse (Portland, Desvarieux, marge Ouest du bourg de Saint-François, ...).

Certaines résidences privées sont implantées très près du littoral (Anse du Mancenillier à Saint-François), ouvertes directement sur la mer. De fait, cette implantation privatise l'accès au littoral, théoriquement libre pour tout un chacun comme le prévoit la Loi Littoral.



privatisation du littoral (Anse du Mancenillier)



crédit DEAL Guadeloupe

fort impact paysager des constructions proches du littoral pour les vues maritimes : ici la Résidence le Hamac à Saint-François...

crédit DEAL Guadeloupe



... et ici la clinique de Cayak au Moule, en crête de falaises (littoral de Sergent-Alleaume)

• la crise de l'hôtellerie saint-franciscaine

Le secteur hôtelier a connu de sérieuses difficultés économiques au cours des dernières années. De grands complexes ont ainsi été liquidés, laissant de vastes bâtiments à l'abandon. Certains d'entre eux le sont encore (Kalenda, ...). D'autres ont été transformés en résidences touristiques ou en ensembles de

villas privées (le Hamac, la Savannah). Ce nouveau mode d'hébergement et l'hôtellerie haut de gamme semblent d'ailleurs être les nouvelles orientations du secteur touristique dans l'unité, notamment à Saint-François.



le complexe hôtelier du Kalenda, à l'abandon

• la déprise agricole du plateau maraîcher de Saint-François

Un certain nombre de parcelles semblent aujourd'hui en friches sur le plateau maraîcher de Saint-François (de Desvarieux à Zévallos), signe apparent d'une déprise agricole ou d'une période économiquement difficile pour cette filière, à moins qu'il ne s'agisse d'un déplacement géographique de ces cultures. Cela rend plus délicate la bonne lisibilité paysagère de ce sec-

teur. Si cette tendance venait à se confirmer, on irait sans doute vers un reboisement et donc vers des paysages plus fermés, à moins que ce ne soit l'urbanisation qui occupe le terrain comme elle commence déjà à le faire de manière diffuse entre les petites parcelles agricoles.

LES ENJEUX

● Enjeux régionaux

- la discontinuité urbaine : urbanisation diffuse, éclatement des poches d'habitat, et hégémonie de l'habitat pavillonnaire
 - ⇒ urbanisation diffuse : Portland, Desvarieux / Bragelogne / Belle Allée, le Helleux / Châteaubrun / Poirier / Ffrench
 - ⇒ poches urbaines : Richeplaine, Anse des Rochers, Pointe Gros Bœuf, Anse à la Gourde / Anse Tarare



urbanisation diffuse à Dévarieux

- la structure parcellaire du foncier : facteur de mitage ou gardien des paysages ?
 - ⇒ grand parcellaire du bassin cannier de Gardel / petit parcellaire de la façade littorale
- des paysages canniers stables, mais pas forcément pérennes à moyen terme
 - ⇒ une grande partie de l'unité : bassins canniers de Gardel, Bellevue & la Simonière



Pombiray

- l'élevage : des potentialités de développement
 - ⇒ les prairies ondulées de Port Blanc / Cocoyer / Bel Etang / Gentilly / Châteaubrun / le Helleux, les prairies boisées de Courcelles / Belle Allée & Montmain / Bois Jolan
- une diversification agricole tournée vers les cultures maraîchères et fruitières
 - ⇒ le secteur maraîcher de Zévallos / Dubédou / Desbonnes / Desvarieux / Pombiray, la mosaïque agricole de Sergent-Alleaume / Espérance
- l'intégration paysagère délicate & la banalisation de l'architecture contemporaine au cœur des paysages urbains et ruraux
 - ⇒ les lotissements pavillonnaires de Richeplaine, Anse des Rochers, Pointe Gros Bœuf, Anse à la Gourde / Anse Tarare
- la concentration de l'urbanisme touristique : intégration problématique et devenir incertain
 - ⇒ Anse Champagne / Anse du Mancenillier
- des paysages urbains en rénovation de grande ampleur
 - ⇒ les quartiers Sud-Ouest du Moule (Bonan / Sergent)



nouveaux logements à Sergent

- la route : un support majeur de perceptions des paysages
 - ⇒ les bassins canniers de Bellevue (RD 114), Gardel (RD 116) & la Simonière (RD 102)
- de nombreux éléments de « pollution visuelle » en bord de route
 - ⇒ la zone artisanale & commerciale de Favreau
- énergies, déchets : les paysages au cœur de la politique environnementale de la Guadeloupe
 - ⇒ la ferme éolienne de Fond Caraïbe, secteur à fort potentiel éolien (littoral Nord-Est)
 - ⇒ la décharge de Desvarieux (impact visuel & olfactif) aujourd'hui fermée



décharge de Dévarieux

- des publics divers, notamment endogènes
 - ⇒ le boulevard maritime du Moule, la plage de l'Autre-Bord, l'Anse à l'Eau, les plages de la Pointe des Châteaux (Kahouanne, Anse à la Gourde, plage des Salines, etc.), la plage communale de Sainte-Anne & Bois Jolan

● Enjeux locaux

■ une forte progression de l'urbanisation

L'unité des plateaux de l'Est Grande-Terre a connu une forte progression démographique depuis 1968, avec une croissance deux fois plus forte que la moyenne régionale globalement sur 40 ans (+ 63 % de population entre 1968 et 2008). Cette croissance s'est accélérée à partir des années 1980, sous l'impulsion du développement touristique, nautique et balnéaire des communes de Sainte-Anne et Saint-François (la population Saint-franciscaine a ainsi plus que doublé en 40 ans). Cette croissance qui s'est poursuivie à un rythme élevé dans les années 1990 et début 2000, s'est récemment ralentie.

Cette forte croissance démographique pendant 25 ans est à l'origine de l'importante périurbanisation

des territoires de Sainte-Anne et Saint-François (urbanisation diffuse et nouvelles polarités urbaines) qui a grandement altéré la dimension agricole et naturelle de la partie Sud de l'unité (la « Riviera »).

À *contrario*, la croissance du Moule, plus lente et régulière, s'est réalisée de façon plus concentrée autour du pôle urbain historique, préservant mieux l'intégrité et l'étendue des paysages agricoles (domaines canniers de Gardel et Damoiseau) et pastoraux (piémonts des Grands Fonds, se poursuivant sur le territoire communal de Sainte-Anne).



Pointe des Rochers

■ des opportunités diverses de valorisation des paysages

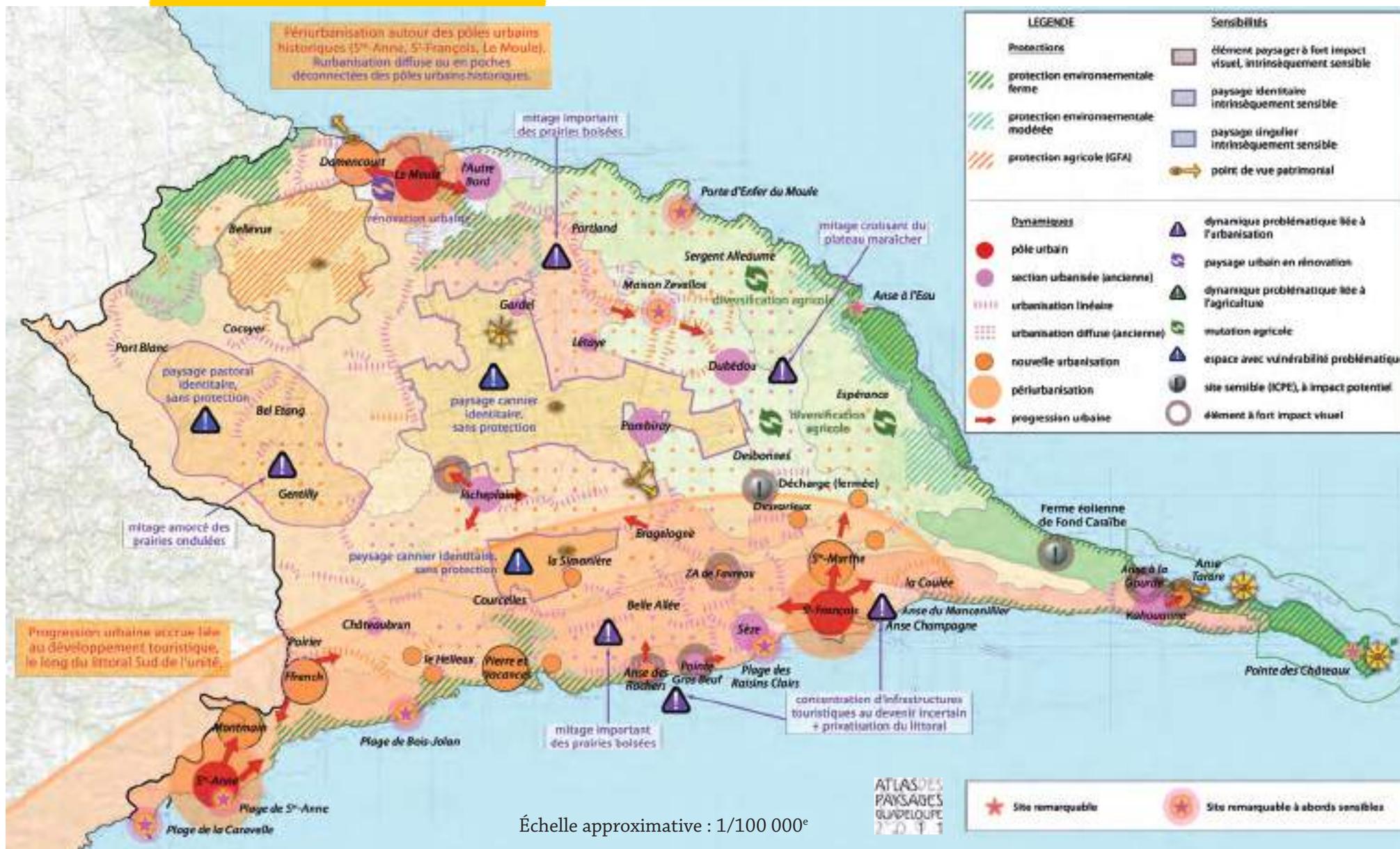
La valorisation touristique des paysages de l'unité est très fortement concentrée autour de deux pôles majeurs : les plages de la Riviera et la Pointe des Châteaux. Cette valorisation focalisée est à l'origine d'une concentration de l'urbanisation et des fréquentations publiques sur le Sud de l'unité, proche du littoral.

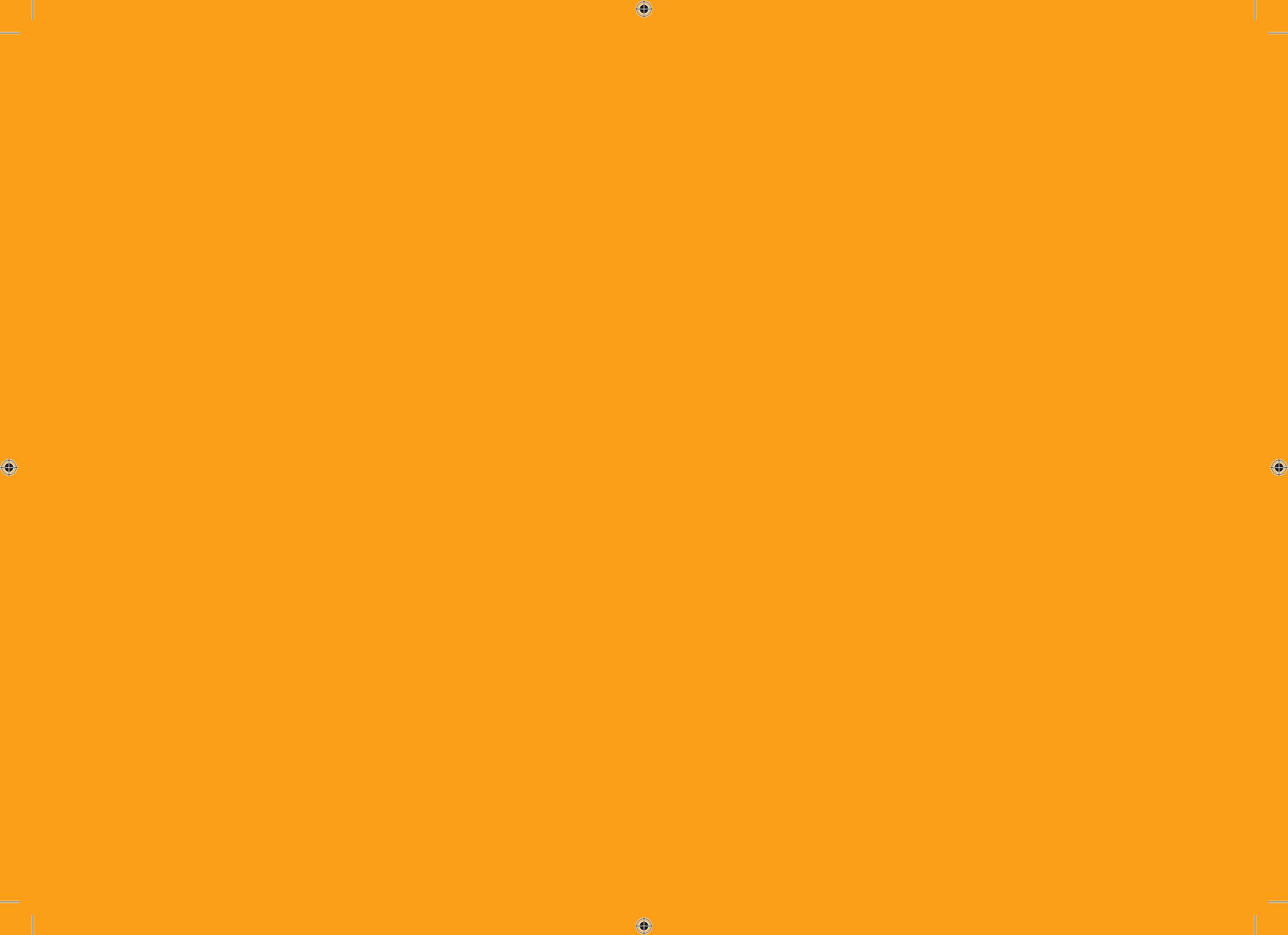
Pourtant l'unité est riche d'autres atouts paysagers qui pourraient également être (mieux) valorisés, permettant de diversifier l'offre touristique et de mieux appréhender la diversité des paysages de l'unité. On peut penser par exemple aux nombreuses mares du secteur de Port Blanc / Bel Etang / Gentilly, aux falaises du Nord-Est (le littoral de la Baie Olive à l'Anse-à l'Eau, la Cuve, la Porte d'Enfer du Moule, etc.) ou encore aux milieux humides de la Ravine du Nord-Ouest, ...



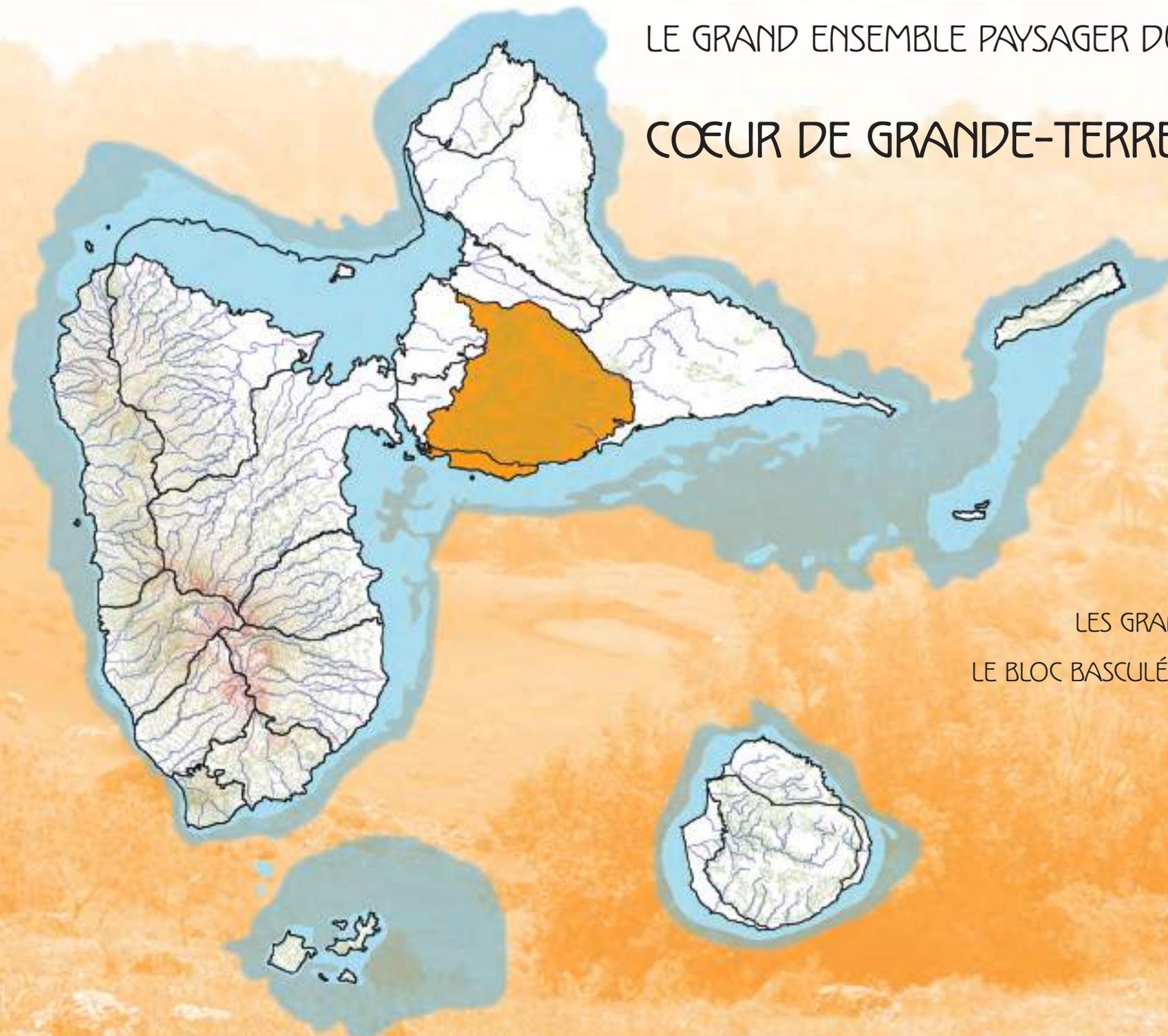
mare à Gentilly

Carte synthétique des enjeux paysagers de l'unité paysagère des Plateaux de l'Est Grande-Terre





LE GRAND ENSEMBLE PAYSAGER DU COEUR DE GRANDE-TERRE



LES GRANDS FONDS
LE BLOC BASCULÉ DE GOSIER

PRÉAMBULE

Dans un Atlas des Paysages, le découpage territorial élémentaire est l'unité paysagère, c'est-à-dire « une portion de territoire au sein de laquelle les composantes spatiales, les ambiances, les perceptions sociales et les dynamiques paysagères présentent une homogénéité et une singularité, se distinguant ainsi des portions de territoire voisines par l'absence, l'organisation ou les formes de ces caractères identitaires ». L'unité paysagère se caractérise ainsi par une structure paysagère typique qui correspond à un système d'organisation et d'interrelation des éléments de paysage (relief, bâti, végétation, etc.).

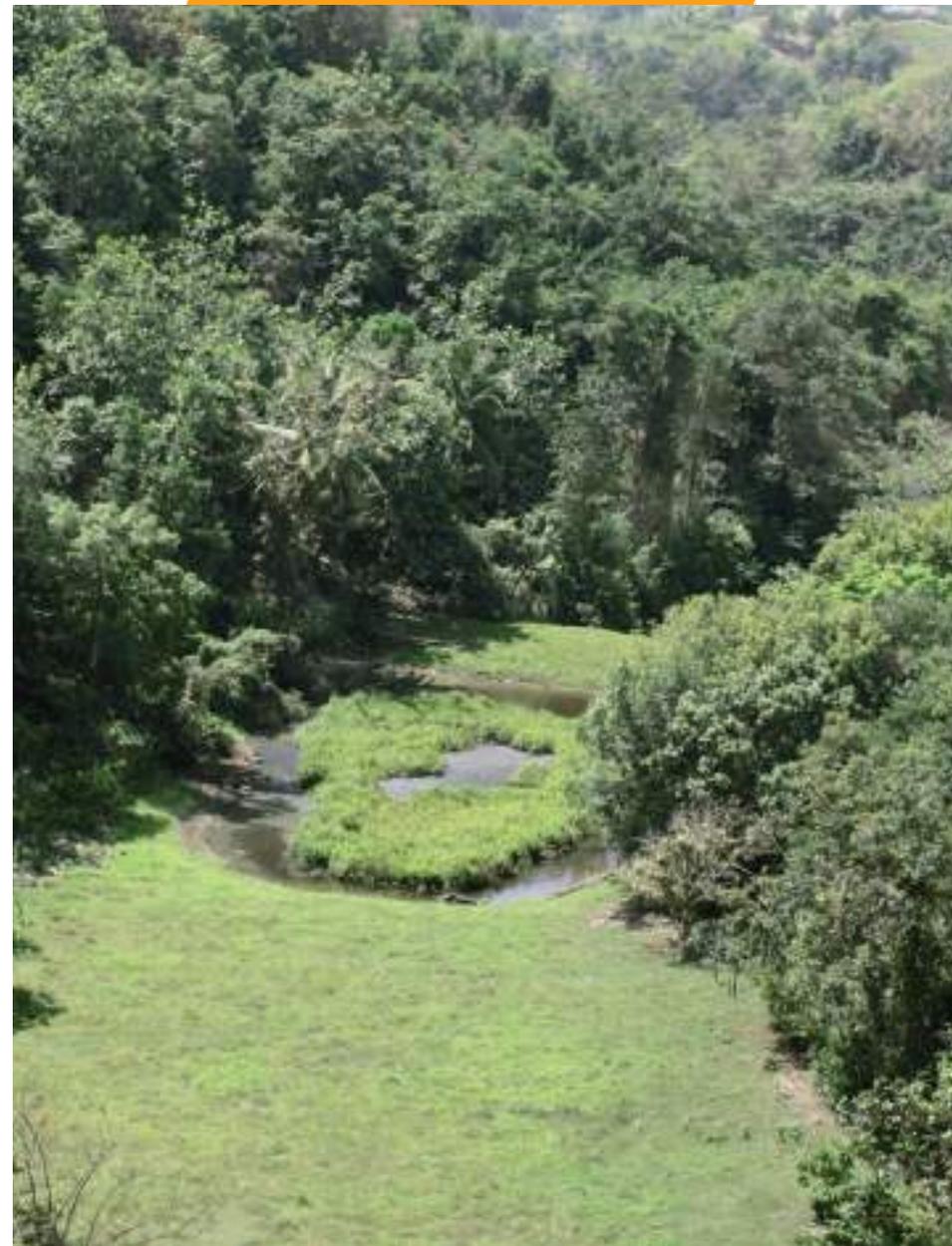
Dans certains cas, il s'avère que l'unité paysagère se compose en réalité de plusieurs sous-unités spécifiques qui partagent toutes un socle commun mais qui se distinguent par de légères variations d'un ou de plusieurs caractères identitaires.

Les relevés de terrain ont par ailleurs montré la nécessité de regrouper les unités paysagères en grands ensembles paysagers qui permettent d'avoir une appréhension des paysages à une échelle de territoire plus large. Au sein d'un grand ensemble paysager, les unités paysagères partagent des caractéristiques communes et génériques qui constituent les fondements identitaires du grand ensemble paysager.

Le Cœur de Grande-Terre regroupe 2 unités paysagères :

- les Grands Fonds ;
- le bloc basculé de Gosier.

Le Cœur de Grande-Terre présente les spécificités suivantes :



doline en fond de vallée (Deshauteurs)

• un relief original sur un socle calcaire complexe

source : EOSAT/EDISAT



le cœur de la Grande-Terre est bien distinct des plateaux, même sur une vue satellitaire



le relief très mouvementé des Grands Fonds (Bertrand)

La zone centrale de la Grande-Terre présente un relief plus élevé et plus mouvementé que le reste de l'île, plus verdoyant aussi. En comparaison aux plaines occidentales et aux plateaux du Nord et de l'Est, la topographie de la région est donc très originale, voire étonnante pour le visiteur à qui on a souvent parlé des paysages plats de Grande-Terre. Une vue aérienne ou une simple carte IGN permet de distinguer cette région d'un coup d'œil.

Ce relief particulier est lié à la nature géologique du sous-sol, caractérisée par un socle calcaire ancien (« calcaires inférieurs ») qui a été plissé sous l'effet des contraintes tectoniques. Par conséquent, le socle calcaire est bombé (« anticlinal »), avec un point haut au centre de la zone (Morne l'Escale, 135 m), point culminant de la Grande-Terre.

En périphérie, ce socle ancien est recouvert d'un substrat calcaire plus récent (« calcaires supérieurs »). L'ensemble a été affecté par un puissant jeu de failles qui dicte en partie le relief de la région, notamment au Sud, sur le secteur de Gosier.

L'érosion a fortement modelé ce socle calcaire complexe. Le bombement de l'anticlinal a généré ici une érosion karstique tout à fait spécifique pour aboutir au relief actuel très mouvementé, composé essentiellement d'un réseau de vallées étroites et sinueuses.



le substrat calcaire exploité dans les carrières de tuf (Fond Bertrand)

• un climat plus humide

Le Cœur de la Grande-Terre présente des dimensions relativement imposantes en toutes largeurs (20 km de Sainte-Anne à Vieux-Bourg). Le parcours des alizés porteurs des nuages (de direction Est dominante) est donc suffisamment long pour influencer les conditions climatiques locales (« effet de continentalité »).

Les précipitations annuelles y sont plus importantes que dans le reste de la Grande-Terre. La légère élévation topographique tend à accentuer ce phénomène.

Dans la réalité, un gradient climatique s'opère au sein de la zone, avec une partie Sud plus sèche que le

secteur plus au Nord. Un gradient écologique s'en suit au sein du grand ensemble paysager : la végétation mésophile, souvent rencontrée au Nord, se cantonne aux fonds de vallée plus frais dans la partie Sud où la végétation xérophile est globalement plus fréquente.

• des mornes secs et des fonds humides

Le socle calcaire de la Grande-Terre est très perméable, entraînant une infiltration rapide des précipitations dans le sous-sol. Les rivières y sont donc moins nombreuses et moins imposantes qu'en Basse-Terre. Les sols sont souvent secs en surface, surtout quand ils sont peu épais, voire squelettiques. C'est le cas des nombreux mornes de la région. La forte ventilation de ces mornes accentue encore la sécheresse locale.

À l'inverse, les fonds de vallées et les zones basses ont accumulé des argiles d'érosion. Leurs sols sont donc plus épais et moins drainants que sur les mornes, retenant mieux les eaux de surface. De petites ravines, parfois intermittentes, s'y écoulent lentement. Des zones humides se développent quand la pente devient trop faible. À l'occasion de fortes pluies ces zones basses sont souvent l'objet d'inondations temporaires.

L'eau qui s'infiltré dans le sous-sol calcaire alimente une nappe aquifère souterraine de grande ampleur. Celle-ci affleure localement, au gré des accidents géologiques (par exemple source de Poucet).



fonds humides des vallées des Grands Fonds (Besson)

- de nombreuses carrières d'exploitation du tuf



carrière de Terrasson

Le socle calcaire du Cœur de Grande-Terre fournit un matériau très apprécié des entrepreneurs du BTP : le tuf. Le relief mouvementé de la région offre de multiples occasions d'exploitation aisée du tuf, en pied de morne. Les carrières sont donc nombreuses, mitant le paysage très verdoyant et accidenté. Les grands fronts de taille gris-beige, de formes très anguleuses et artificielles, ont souvent un impact visuel fort, surtout quand il s'agit d'extraction sauvage, réalisée sans contrôle des autorités et sans précaution paysagère. Heureusement, le relief environnant limite souvent la portée visuelle de cet impact.

Très rarement réhabilitées en fin d'exploitation, ces carrières offrent des surfaces planes qui sont fréquemment utilisées pour des implantations d'habitat privé spontané. Ces constructions soulignent alors la présence de l'ancienne carrière en limitant la recolonisation du site par la végétation naturelle.

Ces carrières donnent à voir directement la nature du socle géologique local. À ce titre, elles ont un certain intérêt pédagogique (confirmé par l'*Inventaire des sites géologiques remarquables de la Guadeloupe*, BRGM, 2003-2007).



carrière de Plaisance

- **une extension urbaine forte et mal maîtrisée**

Que l'on soit dans les Grands Fonds ou plus près de Gosier, la progression de l'urbanisation est forte depuis plusieurs décennies et ne se fait pas toujours dans le respect des paysages et des milieux naturels. Cela se traduit par des implantations de bâtis toujours plus nombreuses, souvent sans souci d'intégration harmonieuse dans l'environnement : les zones littorales fragiles, les crêtes de mornes très exposées au regard et les fonds très ouverts des carrières en fin d'exploitation sont pris d'assaut par les constructions individuelles.

Les milieux naturels inondés (mangrove, prairies humides, etc.) sont alors remblayés au moyen de gros volumes de tuf qui sont prélevés ailleurs (ou parfois sur le site même) en taillant franchement dans les reliefs calcaires. Ainsi, l'urbanisation tend à s'étendre au-delà de ses sites d'implantation traditionnels où elle s'était cantonnée jusqu'à une période récente.



extension urbaine dans les Grands Fonds



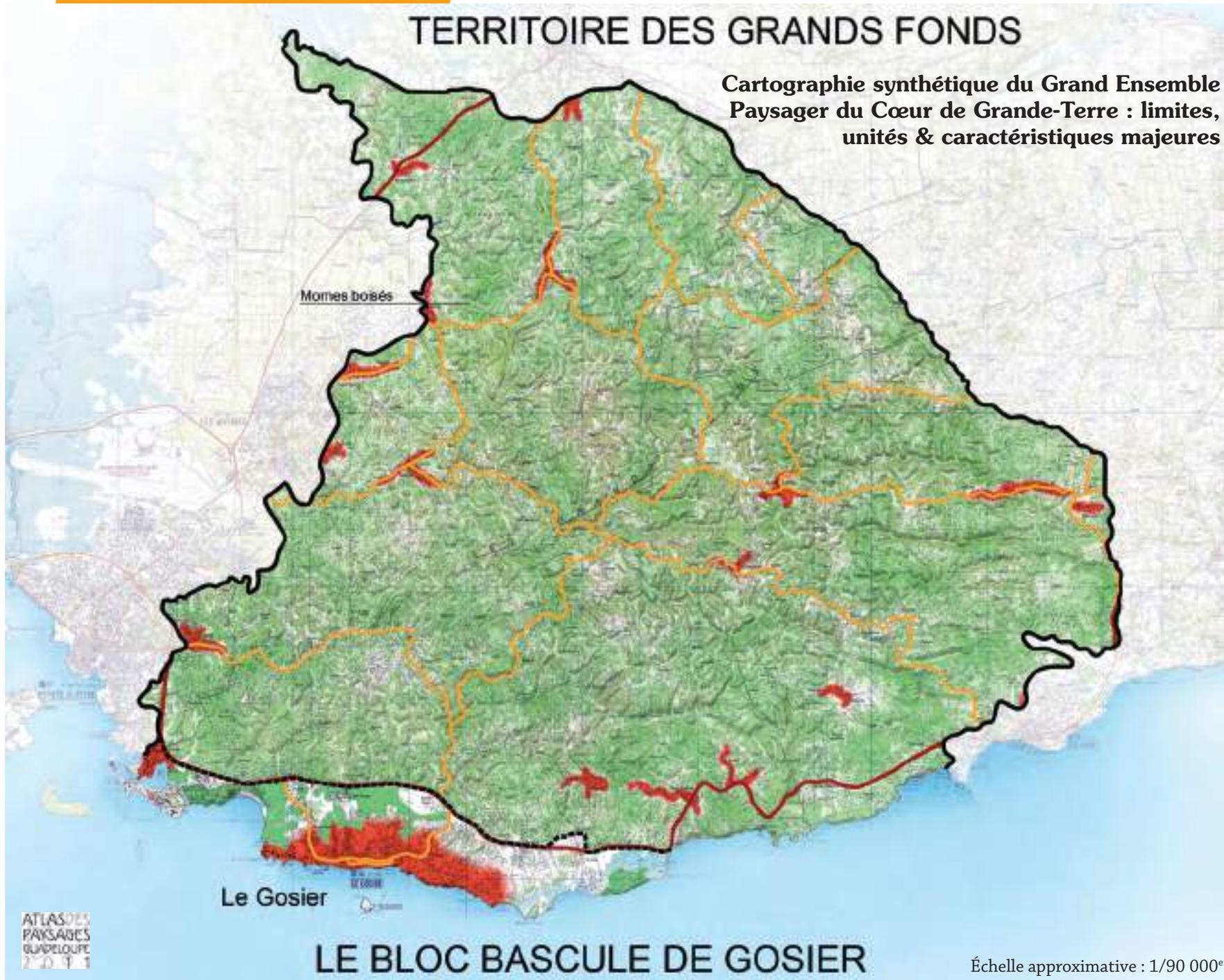
constructions récentes à Gosier, remblayées sur les milieux naturels du littoral



terrassment en vue d'opération immobilière dans les Grands Fonds

TERRITOIRE DES GRANDS FONDS

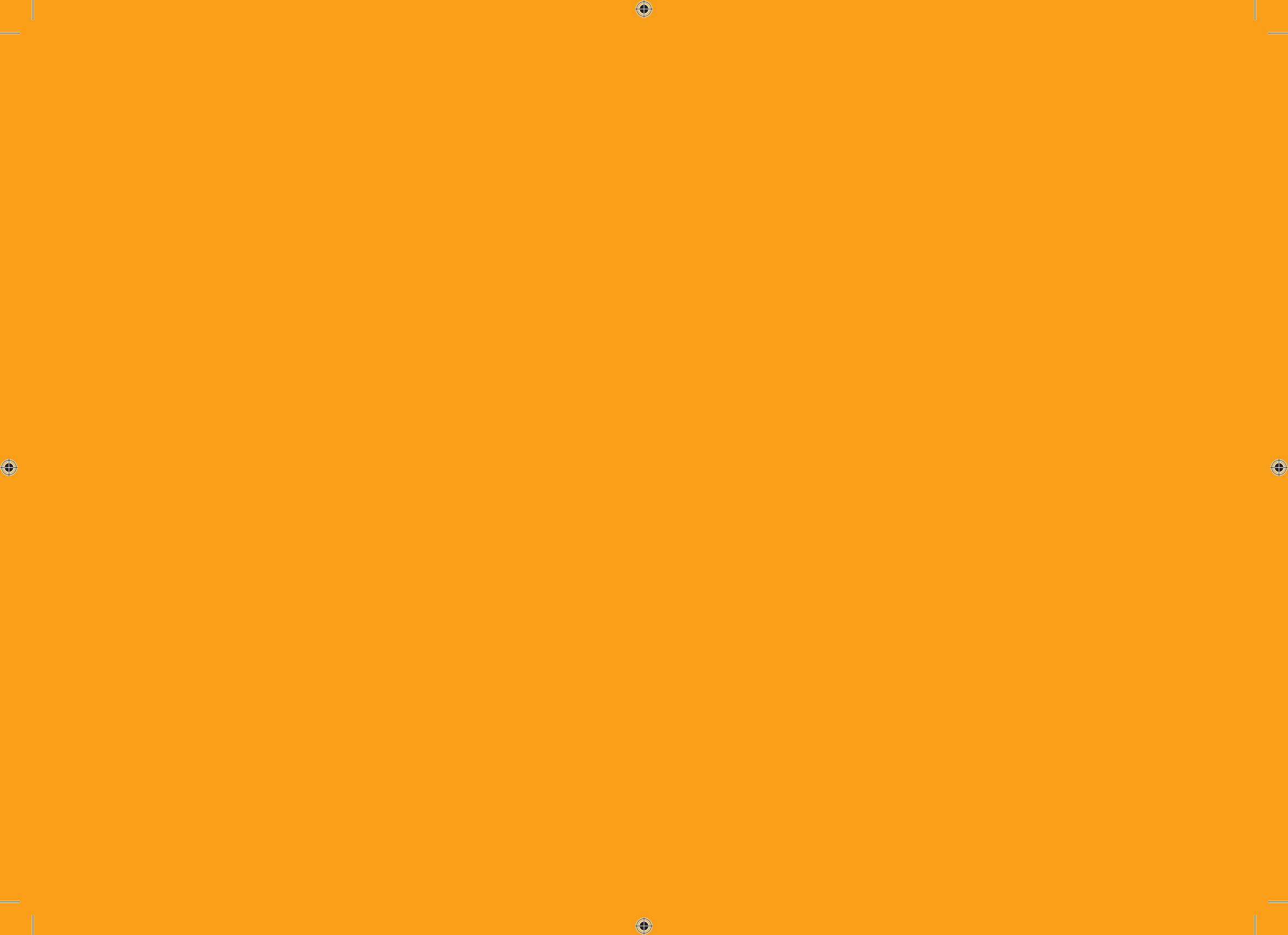
Cartographie synthétique du Grand Ensemble
Paysager du Cœur de Grande-Terre : limites,
unités & caractéristiques majeures



Le Gosier

LE BLOC BASCULE DE GOSIER

Échelle approximative : 1/90 000°



L'UNITÉ PAYSAGÈRE DES GRANDS FONDS



crédit DEAL Guadeloupe

LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

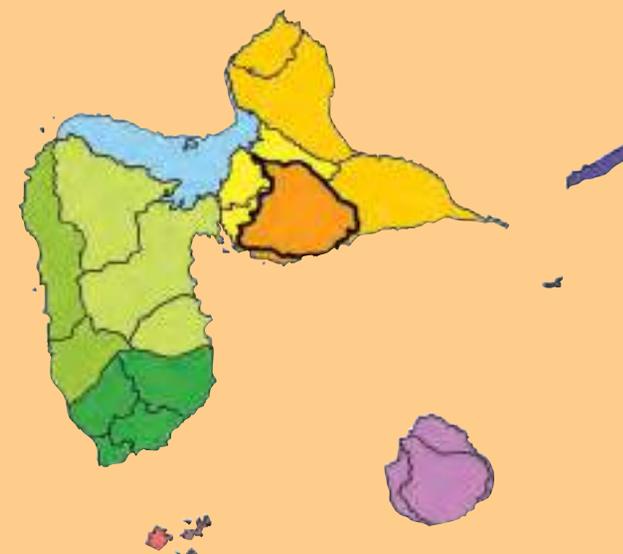
- fiche de caractérisation



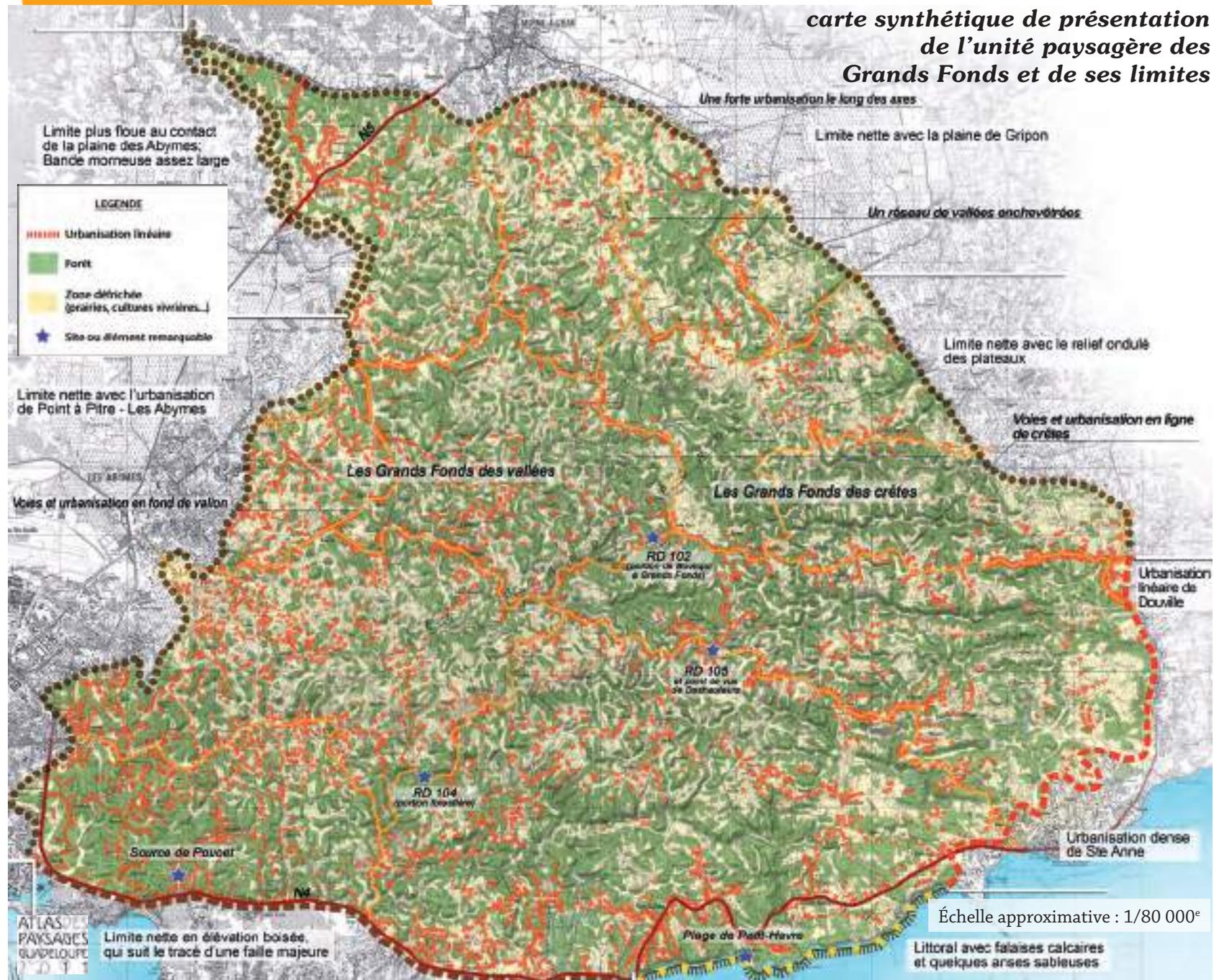
île : **Grande-Terre**

communes : **Le Gosier**
Morne-à-l'Eau
Le Moule
Sainte-Anne

superficie de l'unité: **143 Km²**



LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ



• un réseau de petites vallées enchevêtrées

Les Grands Fonds occupent une très large partie du grand ensemble paysager du Cœur de Grande-Terre. Ils sont identifiés avant tout par leur relief très spécifique composé de petites vallées sinueuses enchevêtrées. C'est l'érosion fluvio-karstique du socle calcaire ancien qui a produit ce relief particulier : soulevé tôt dans l'histoire de l'île, ce socle bombé a subi une longue érosion par le biais d'une multitude de petits cours d'eau qui ont creusé autant de petites vallées. Dans le cas des Grands Fonds, on parle de « karst chenillé ».

La physionomie des paysages des Grands Fonds est très similaire d'une vallée à une autre. Cela donne une très forte cohérence paysagère à cette unité, d'autant plus forte que ce relief est unique dans l'archipel, renforçant son caractère identitaire.

La répétitivité de ces vallées génère aussi une certaine perte de repère spatial. Chaque vallée ressemblant très fortement à sa voisine, il est assez facile de se perdre dans les Grands Fonds pour un automobiliste peu accoutumé aux routes de la région.

Il est très compliqué d'avoir une perception lointaine des petites vallées de l'unité. Il faut y pénétrer pour appréhender ces paysages. Nombre de ces vallées, à l'écart des principaux axes routiers, gardent donc un caractère intimiste. Ce trait paysager, qui transforme parfois le visiteur en intrus, permet en outre de préserver le caractère authentique et paisible de ces paysages qui dégagent souvent l'impression d'être coupés de l'agitation du monde moderne.



une des innombrables vallées étroites et sinueuses des Grands Fonds (Beaumanoir)

• une valorisation tardive et partielle



le moulin de Germain, rare témoin de la valorisation agricole historique de l'unité



un petit enclos de cultures maraîchères à flanc de morne boisé (Besson)



l'occupation humaine de l'unité, très partielle, a permis la conservation d'une grande part de la couverture boisée (Liard Saint-Robert)

Le relief complexe et contraignant des Grands Fonds a longtemps été un frein pour leur valorisation économique par les colons, les zones planes étant rares et souvent humides. Seules les zones situées en marge de l'unité étaient alors exploitées, à proximité immédiate des grands bassins canniers, plus faciles à cultiver (plaine des Abymes, plaine de Grippon, plateau du Moule, etc.). C'est le café et les cultures vivrières qui étaient alors exploités sur ces Habitations périphériques.

C'est à la suite de l'abolition de l'esclavage, en 1848, que les Grands Fonds se sont peuplés massivement. Les anciens esclaves s'y installèrent à la recherche de terres nouvelles à cultiver, sur de petites parcelles où ils posèrent une case de fortune. C'est le maraîchage, et notamment les racines (manioc, igname, madère, ...), qui est vite devenu la spécialité des Grands Fonds. Cette vocation agricole a perduré jusqu'à aujourd'hui : les Grands Fonds sont encore de nos jours la première zone productrice de manioc de l'archipel (*statistiques agricoles de 2004*).



la valorisation agricole des Grands Fonds, partielle et souvent tournée vers le pâturage aujourd'hui (Bauzon)

Ces cultures sont traditionnellement réalisées en « habituées » au cœur du couvert forestier des mornes, selon un système de rotation et jachère (manioc, maïs, etc.), ou dans les fonds de vallées pour les cultures préférant un sol plus frais (igname, « légumes France », etc.) ou même marécageux (madère, etc.).

Pour autant, la valorisation des Grands Fonds reste très partielle et les boisements occupent encore une part prépondérante de l'unité. Les paysages verdoyants de l'unité sont ainsi nettement visibles depuis une vue aérienne. Cette végétation arborée est composée tout autant par la répétition des arbres fruitiers qui peuplent les jardins et les bords de route, que par les reliques des milieux naturels forestiers, surtout cantonnés aux reliefs escarpés et aux fonds humides. Cela étant, les Grands Fonds sont encore riches de quelques espèces et biotopes rares qui participent à l'importante biodiversité de la région.

• une urbanisation dense périphérique

Il reste peu de traces bâties des Habitations coloniales situées en marge des Grands Fonds, mais elles pourraient avoir participé à l'émergence de la forte concentration urbaine qui s'établit en périphérie de l'unité. C'est ainsi en limite des Grands Fonds que se situent les sections de Douville / Calvaire, Lasserre / Espérance, Dubelloy / Sauvia, Bosrédon, Doubs / Quatre Chemins / Bazin / Nérée, Terrasson, Dugazon, Chauvel, Dampierre / Dunoyer, ... mais aussi les bourgs de Sainte-Anne, Morne-à-l'Eau, les Abymes et Pointe-à-Pitre. Cette forte concentration urbaine périphérique souligne la délimitation de l'unité, déjà marquée par le relief.

Cette ceinture urbaine est aussi à l'origine d'un découpage administratif de l'unité entre 5 communes distinctes (les Abymes, le Gosier, Sainte-Anne, le Moule et Morne-à-l'Eau) sans aucune corrélation avec la réalité paysagère. Au contraire, l'identité des Grands Fonds est si forte que pour les résidents, le sentiment d'appartenance à cette région prime souvent sur l'identité communale.

Le pôle urbain de Mare-Gaillard est un cas particulier. Cette section est située également en limite de l'unité, mais sur sa courte limite maritime. La section ne peut donc s'étendre que vers l'intérieur de l'unité, en s'adaptant aux contraintes du relief (urbanisation en crêtes). De ce fait, elle est davantage conforme à l'identité paysagère de l'unité. C'est donc le principal pôle urbain des Grands Fonds au sens strict et le seul contact de l'unité avec la mer (qui se prolonge jusqu'à Durivage).



la RN 4 traversant la section de Mare-Gaillard



Douville



crédit DEAL Guadeloupe

la section de Mare-Gaillard, principal pôle urbain de l'unité, sur sa façade Sud : l'urbanisation qui suit les crêtes de mornes est cohérente avec les caractéristique des Grands Fonds sur ce secteur

• une forte urbanisation linéaire interne

L'urbanisation pénètre profondément à l'intérieur des Grands Fonds, principalement suivant le modèle de l'urbanisation linéaire. Ainsi, la plupart des axes routiers sont accompagnés d'un alignement plus ou moins continu de constructions, presque toujours destinées à l'habitat individuel. Il s'agit essentiellement de maisons en dur, de type traditionnel, les villas neuves étant assez ponctuelles. Souvent, la limite de propriété n'est pas soulignée et l'espace public se confond avec la parcelle privée jusqu'au seuil de la maison.

Les routes et petits chemins étant innombrables dans les Grands Fonds, l'urbanisation linéaire est à l'origine d'un tissu urbain très étendu, même s'il reste globalement diffus. Parfois, à la faveur d'un replat ou d'un espace un peu plus vaste, le bâti se densifie et une petite section se développe, centrée autour d'une école, d'un lieu de culte ou de quelques commerces. C'est le cas de Chazeau, Jabrun, Boricaud, Grands Fonds, Boisvin, Grand-Bois, Deshauteurs, Fouché, Maudette, Pliane, Port-Blanc,

Cocoyer, etc. La taille des sections de l'unité reste toutefois modeste.

Indirectement, c'est l'exploitation des carrières de tuf qui a favorisé cette dispersion du bâti, en ouvrant de nombreux axes routiers pour atteindre les sites d'extraction, dans les années 1950-1960. En effet, la demande en tuf était très forte à cette époque, liée à de grands chantiers structurels tels que l'aéroport du Raizet, les infrastructures routières et les grands parcs immobiliers de l'agglomération pointoise...



urbanisation linéaire en fond de vallée (Beausoleil)



urbanisation linéaire en crête (Deshauteurs)

• les Grands Fonds des « coulées »

Si le relief des Grands Fonds est globalement homogène, en revanche l'occupation du territoire suit deux grands modèles distincts. À l'Ouest de l'unité, le bâti et le réseau routier se concentrent essentiellement dans les fonds de vallées, aussi appelées « coulées » localement. Les morne sont alors majoritairement boi-

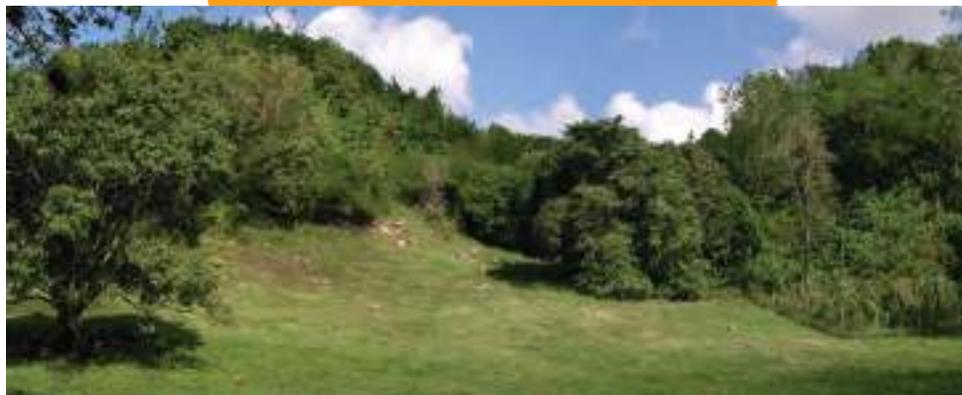
sés et encadrent les coulées de leurs hautes silhouettes sombres. L'occupation de la vallée suit un modèle récurrent et caractéristique de ce secteur, selon la coupe transversale typique : un versant de morne boisé / une petite ravine avec son cortège de prairies plus ou moins larges / parfois un rang bâti / la route / un autre rang bâti, au pied du versant opposé de la vallée.

La fermeture visuelle de cette structure paysagère est assez forte. En effet, l'étroitesse des vallées, la couverture boisée des morne dominants et l'urbanisation linéaire convergent tous à bloquer le regard qui s'échappe rarement de part

et d'autre de la route. Même pas de réelle perspective visuelle possible dans l'axe de la route tellement le réseau viaire est sinueux. L'ambiance intimiste des paysages des Grands Fonds en est d'autant plus forte, soutenue par la fraîcheur des vallées et l'ombrage de la végétation environnante, souvent dominante.

La fermeture visuelle, l'ombrage et la fraîcheur des paysages de ce secteur sont d'autant plus forts au Sud-Ouest de l'unité où le relief est plus accentué (Labrousse / Mathurin / Tombeau). La limite n'en est que plus franche avec les paysages plus ouverts du bloc de Gosier (unité voisine au Sud).

C'est dans ce secteur des Grands Fonds que se situent la plupart des carrières de tuf, les sites d'extraction étant plus faciles à exploiter depuis le pied du relief.



mornes boisés encadrant les « coulées » (Besson)



organisation typique des « coulées » : morne boisé / fond humide / route / un rang bâti / morne boisé (Mathurin)



fermeture visuelle des paysages des « coulées » (Grande-Ravine)



jeux d'ombre et de lumière sous la végétation dominante (Tombeau)



fonds humides des « coulées », participant à la fraîcheur de ces paysages (Besson)



les sites d'extraction créent des ouvertures visuelles rares dans les vallées des Grands Fonds (Papin)



le plus souvent, les anciennes carrières sont occupées par des constructions privées (Bauzon)



fort impact visuel des carrières de tuf en cours d'exploitation : couleur beige éclatante et lignes brisées (Papin)

• les Grands Fonds des crêtes

À l'Est de l'unité, l'organisation spatiale passe en crête de mornes. Le passage d'un modèle à l'autre est souvent net et brusque sur le tracé des routes principales. Même si l'implantation du bâti suit presque toujours les crêtes sur ce secteur, elle est plus aléatoire, soumise aux contraintes du relief et à la largeur de la crête : parfois la route est longée de deux rideaux bâtis de part et d'autre, parfois sur un côté uniquement.

Bien sûr, cette organisation spatiale en crête est générale et certaines voies secondaires y dérogent, descendant exceptionnellement en fonds de vallée (tout comme il arrive que certaines portions de routes passent en hauteur au sein des Grands Fonds des « coulés »). Il s'agit là d'une structuration paysagère prépondérante et identitaire.

Ce secteur des Grands Fonds est beaucoup plus ouvert visuellement, plus lumineux et ventilé aussi.

Tout d'abord parce qu'aucun relief ne domine l'observateur. Egalement parce que les percées visuelles sont fréquentes entre implantations linéaires, à la faveur d'un virage par exemple. Les fenêtres visuelles qui s'ouvrent alors sur le paysage créent une rythmique très dynamique, par leur répétition et leur alternance de chaque côté de la voie.

On peut alors admirer le tracé de la vallée qui serpente en contrebas, avec ses grands versants boisés et son fond plat occupé par des prairies, parfois quelques petites parcelles cultivées ou un terrain de football. Ces points de vue sont souvent remarquables, présentant des paysages bucoliques et harmonieux. Les mares sont fréquentes au fond de ces petites vallées, organisant l'espace rural autour d'elles, surtout au Nord du secteur. Vers le Sud, les vallées sont plus sèches.

Grâce à la situation topographique haute, certains points de vue offrent des panoramas plus lointains, occasions rares d'embrasser plusieurs vallées des Grands Fonds en un seul regard. Profitant de l'altitude, les citernes et les antennes-relais sont fréquentes le long des routes en crête de ce secteur.

Globalement, ce secteur est moins densément bâti qu'à l'Ouest de l'unité. Les constructions se concentrent le long de quelques grands axes routiers, orientés Est-Ouest : la RD 102, axe majeur de l'unité (Grands Fonds / Calvaire), la RD 105 (Deshauteurs / Fouché), la RD 111 (Saint-Protais). Entre ces crêtes urbanisées, le territoire est plus rural. Cette organisation suit un relief plus clairement orienté Est-Ouest que dans le reste de l'unité, même si c'est rarement perceptible pour le visiteur. La frange Sud de ce secteur est plus urbanisée, de Dampierre à Mare-Gaillard, à proximité immédiate de la RN 4 et du centre-ville du Gosier.



l'urbanisation linéaire en crête de relief, typique du secteur Est des Grands Fonds (Port-Blanc)



grande ouverture visuelle des paysages des crêtes, offrant parfois des perceptions à longue distance (Jeandron)



au détour de la route, vue plongeante sur une petite vallée en contrebas des crêtes (Bois de Rose)



l'ambiance pastorale des vallées en contrebas des crêtes, avec des prairies autour d'une mare (doline) (Terrasson & Fond Homard)



depuis les dernières crêtes à l'Est de l'unité, des panoramas s'ouvrent ponctuellement sur les vastes paysages des plateaux du Moule (Saint-Protais)



le contact littoral des Grands Fonds est constitué de hautes falaises calcaires qui coupent toutes les vues maritimes sur l'unité



les falaises littorales des Grands Fonds hébergent de petites anses sableuses vers l'Est (au second plan, la carrière de Guillon)

LES ÉLÉMENTS ET LES STRUCTURES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

bloc diagramme des Grands Fonds



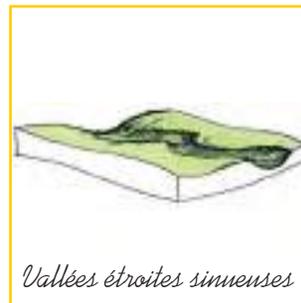
GRANDS FONDS



Crête de morne occupé



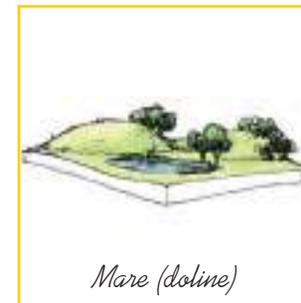
Fond de vallée occupé



Vallées étroites sinueuses



Carrière de tuf



Mare (doline)



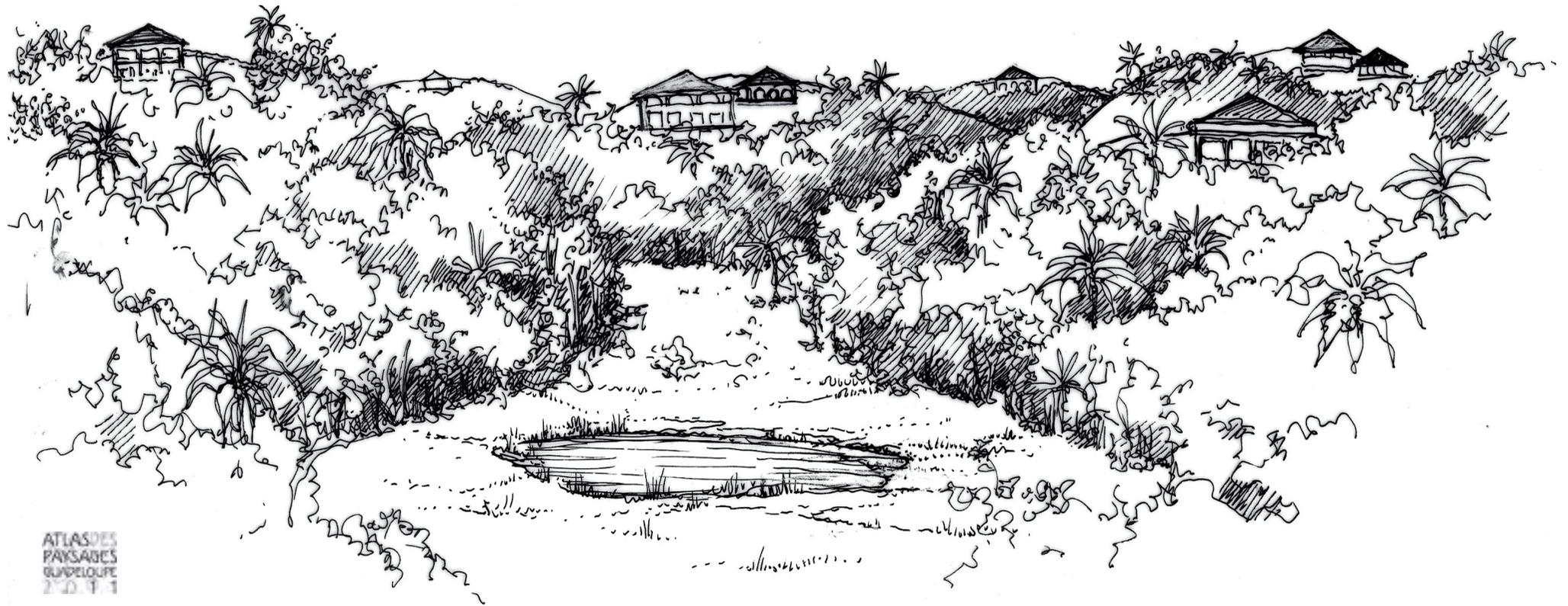
Urbanisation linéaire

■ L'AMBIANCE AU SEIN DES PAYSAGES DE L'UNITÉ



ATLAS DES
PAYSAGES
GUADELOUPE
2011

sur une route en fond de vallée humide dans les Grands Fonds des coulées



ATLAS DES
PAYSAGES
GUADELOUPE
2011

vue plongeante sur une vallée encaissée dans les Grands Fonds des crêtes

LES SITES REMARQUABLES DE L'UNITÉ

• la RD 102, de Bouliqui à Grands Fonds



brusque ouverture visuelle du paysage à Belle-Place



La RD 102 est l'un des axes principaux des Grands Fonds, permettant de traverser l'ensemble de l'unité d'Ouest en Est, suivant un tracé presque médian. Cette route donne ainsi un aperçu des deux grands modèles de structuration paysagère des Grands Fonds, entre « coulées » et crêtes. Le tronçon entre Bouliqui et la section de Grands Fonds, de part et d'autre de la grande côte de Belle-Place (80 m de dénivelé), illustre bien l'opposition nette entre ces deux paysages, avec leurs ambiances respectives très différentes.



contraste d'ambiances sur le tracé de la RD 102, de Bouliqui (Masselas) à Grands Fonds

• la RD 105 et le point de vue de Deshauteurs

La RD 105 est une route de crête typique du secteur de l'Est des Grands Fonds. Elle en donne une parfaite illustration. Elle recèle notamment de nombreux points de vue sur les vallées situées en contrebas, à forte valeur paysagère. C'est particulièrement vrai entre Lambert et Fouché, ce qui confère une grande dimension pittoresque à ce tracé.

La section de Deshauteurs, située sur cet itinéraire, offre en outre un beau point de vue à longue distance, grâce à sa situation perchée, toute proche du point culminant de l'unité (le Morne l'Escade, 135 m). La toponymie de cette section est explicite et bien représentative de ce secteur de l'unité. L'altitude de Deshauteurs a d'ailleurs été exploitée pour l'implantation d'un grand réservoir d'eau potable et de pylônes de télécommunication.



vue sur une petite vallée pittoresque à Deshauteurs



antennes de Deshauteurs



panorama à longue distance depuis le point de vue de Deshauteurs



- **la RD 104 : une séquence forestière originale**

large dominante forestière de la RD 104 (Tombeau)

La RD 104 est une exception dans les Grands Fonds. C'est le seul axe du réseau viaire principal sans urbanisation périphérique. De Tombeau à Grand-Bois, l'ensemble de la vallée est boisé, donnant une ambiance forestière très spécifique. Sur une unité où l'urbanisation linéaire est une règle presque immuable, cette séquence routière est tout à fait originale et pittoresque. Elle donne une autre image de l'unité, recentrée sur les composantes du relief et des milieux naturels.

• la source de Poucet

La limite Sud-Est des Grands Fonds suit une ligne de faille majeure. La limite de l'unité en est d'autant plus nette, soulignée par l'escarpement de faille, majoritairement boisé. Cet accident géologique provoque la résurgence ponctuelle de la nappe d'eau souterraine emprisonnée dans le socle calcaire des Grands Fonds. Ces « sources » donnent naissance à des mares plus ou moins grandes alignées sur la limite de l'unité. La plus connue est la source de Poucet, mais le phénomène est identique à Grande-Ravine et à Labrousse.

Ces points d'eau s'accompagnent souvent d'une végétation spécifique, à base de Mangles médailles notamment, qui renforce l'ambiance originale de ces sites. La source de Poucet a d'ailleurs fait l'objet d'aménagements publics de manière à profiter du calme et de la fraîcheur propre à ce site.



l'ambiance très particulière de la Source de Poucet

• la plage de Petit-Havre



vue sur mer et résidences luxueuses récentes sur le littoral de Petit-Havre

Les Grands Fonds forment l'une des plus grandes unités paysagères de l'archipel. Malgré sa taille, l'unité présente une très courte façade maritime, de Mare-Gaillard à Durivage (5 km). L'essentiel de ce littoral est composé de hautes falaises calcaires, rendant l'accès au rivage souvent très délicat. Seules quelques perspectives maritimes sont possibles depuis le réseau routier. Les rares anses sableuses au sein du littoral de l'unité sont donc particulièrement notables.

La plage de Petit-Havre est la plus connue et la plus fréquentée d'entre elles. Elle a fait l'objet d'aménagements renouvelés pour l'accueil du public (parking, carbets, douche, etc.). Blottie au pied de mornes boisés et encadrée de pointes rocheuses, elle offre un plan d'eau calme et peu profond, avec vue sur les reliefs de la Basse-Terre et le soleil couchant.

On pourrait évoquer aussi l'Anse à Jacques ou l'Anse à Saint, plus naturelles et secrètes.



la plage de Petit-Havre



crédit DEAL Guadeloupe

la belle plage protégée de Petit-Havre

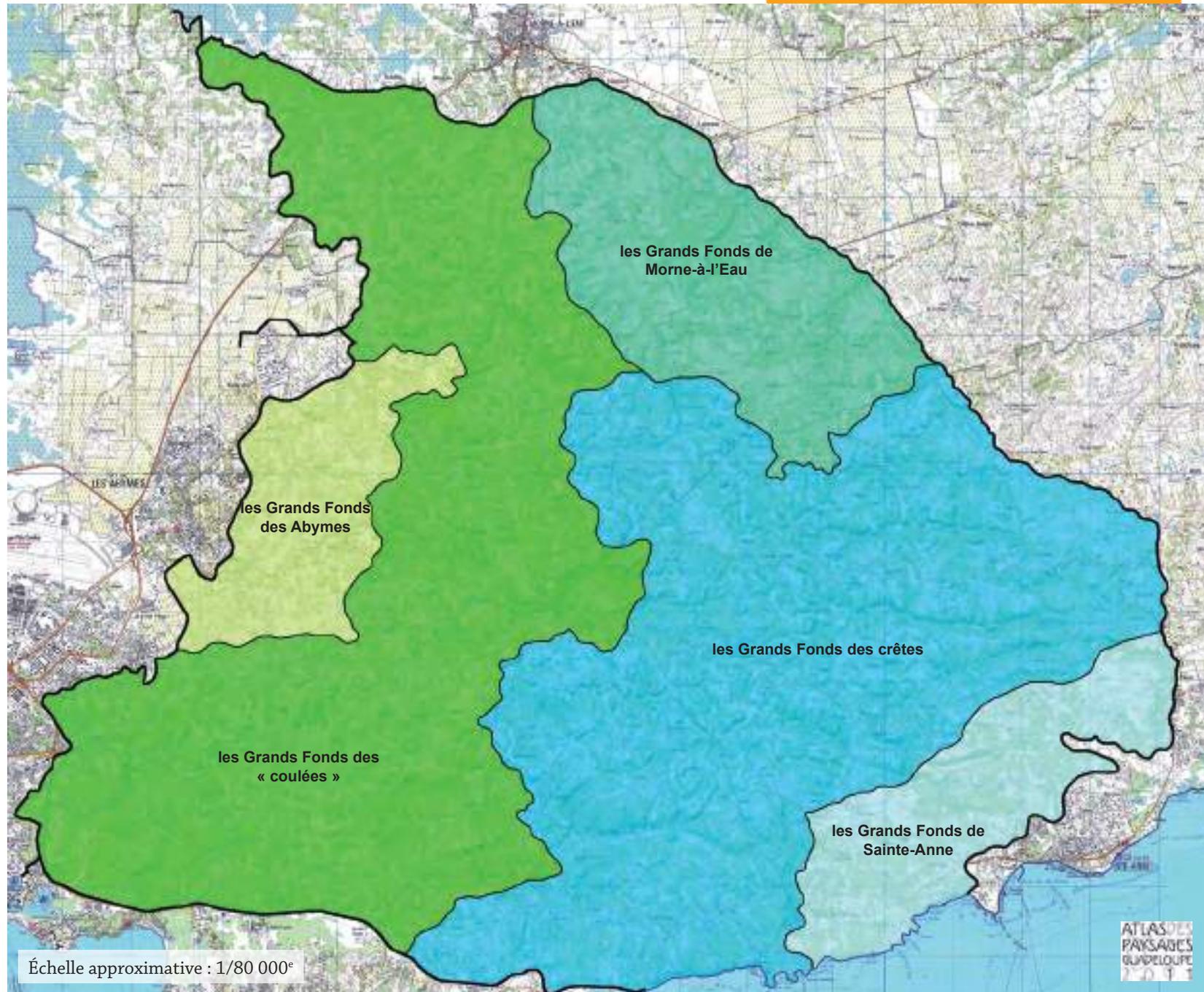


le petit port de pêche de Petit-Havre



le magnifique plan d'eau de la plage de Petit-Havre, au pied des falaises boisées des Grands Fonds

LA COMPOSITION SPATIALE DE L'UNITÉ



LES PARTICULARITÉS DE CERTAINES SOUS-UNITÉS

Les deux principales typologies paysagères des Grands Fonds se nuancent en périphérie de l'unité, notamment en arrière des principaux pôles urbains des Abymes, de Morne-à-l'Eau et de Sainte-Anne. Ces

nuances paysagères amènent à définir 3 secteurs singuliers, dénommés en fonction des bourgs dont ils sont proches (sans lien avec les limites administratives des communes).

● les Grands Fonds de Morne-à-l'Eau

■ les Grands Fonds de Morne-à-l'Eau : un relief plus doux

Au Sud-Est du bourg de Morne-à-l'Eau, en arrière d'Espérance, Lasserre et Port-Blanc, la limite des Grands Fonds est très nette dans le paysage. Pour autant, de Jabrun à Malescot, en passant par Rousseau, le relief n'est pas aussi prononcé qu'ailleurs dans l'unité. Les vallées y sont moins encaissées et souvent plus larges. Le relief y est donc

beaucoup moins contraignant et la valorisation anthropique de ce secteur a pu s'en abstraire en partie.

De ce fait, l'organisation des paysages des Grands Fonds de Morne-à-l'Eau est un peu confuse, tantôt en fonds de vallées, tantôt en crêtes ou sur les versants. L'urbanisation s'étale davantage, s'écartant souvent de la voirie. Les parcelles agricoles y sont plus fréquentes aussi, notamment dans la zone de Chouloute / Matignon / Engerville.



large fond de vallée occupé (Saint Nicolas)



relief plus doux et plus ample du secteur des Grands Fonds en arrière de Morne-à-l'Eau (Jabrun)

● les Grands Fonds des Abymes

■ les Grands Fonds des Abymes : des « coulées » larges

Le secteur des Grands Fonds des Abymes est une forme dérivée des Grands Fonds des « coulées » : les mornes boisés encadrent des fonds de vallées humides où circulent les voies principales et où s'implante l'essentiel du bâti. Mais ici, de Doubs au Nord à Caraque au Sud, en passant par Bazin et Boisvin, les fonds de vallées sont plus larges, donnant l'opportunité d'implanter plusieurs rideaux de constructions de part et d'autre de la route. Le bâti est donc plus présent au regard, formant souvent un écran visuel de premier plan, au détriment de la perception des ravines et des prairies attenantes.

Pour autant, la luminosité est plus forte que dans les Grands Fonds des « coulées », entre autre grâce à l'éloignement du relief et à une végétation arborée moins présente, donnant l'illusion d'un paysage plus ouvert.



les vallées plus larges à l'approche du bourg des Abymes (Caraqe)

■ les Grands Fonds des Abymes : une transition paysagère

Les fonds de vallées plus larges de ce secteur annoncent les paysages de la plaine des Abymes (située plus loin à l'Ouest de l'unité) où les mornes se dispersent au cœur d'une vaste plaine alluviale. À ce titre, ce secteur présente des signes de transition paysagère.

La plus forte densité du bâti de ce secteur est quant à elle directement liée à la proximité immédiate de l'agglomération urbaine de Pointe-à-Pitre / Abymes, ce qui constitue une transition vers les paysages urbains de cette unité voisine (limite Ouest des Grands Fonds).

La limite Ouest de l'unité des Grands Fonds est donc moins nette et brutale qu'ailleurs, la modification des éléments paysagers majeurs (relief et urbanisation) étant plus progressive que sur les autres limites de l'unité.



un tissu bâti plus dense et une ambiance plus urbaine (Boisvin)

• les Grands Fonds de Sainte-Anne

■ les Grands Fonds de Sainte-Anne : des mornes bas et secs



la RN 4 empruntant la plaine littorale de Fonds-Thézan, entre les mornes bas et secs

Au Sud-Est de l'unité, en arrière du bourg de Sainte-Anne, les paysages des Grands Fonds se teignent d'une lumière et de textures spécifiques. La végétation naturelle, plus sèche (avec de nombreux taillis d'épineux : Acacias, Campêche, ...), joue un rôle prépondérant dans la spécificité de l'ambiance de ce secteur, directement liée aux conditions climatiques locales. De même les prairies sont moins verdoyantes. Certes, des prairies humides sont présentes au Sud de ce secteur, mais c'est en lien avec la proximité immédiate du littoral.

Le relief est plus doux également dans les Grands Fonds de Sainte-Anne, favorisant une plus grande ouverture visuelle de ces paysages amplement déboisés où les prairies pâturées constituent un motif récurrent. Le tracé de la RN 4 passe ainsi en pied de morne, au cœur d'une petite plaine en retrait du littoral. La route y est plus large et rectiligne que sur le reste du réseau viaire de l'unité. L'urbanisation y est plus diffuse, occupant souvent le flanc des mornes.



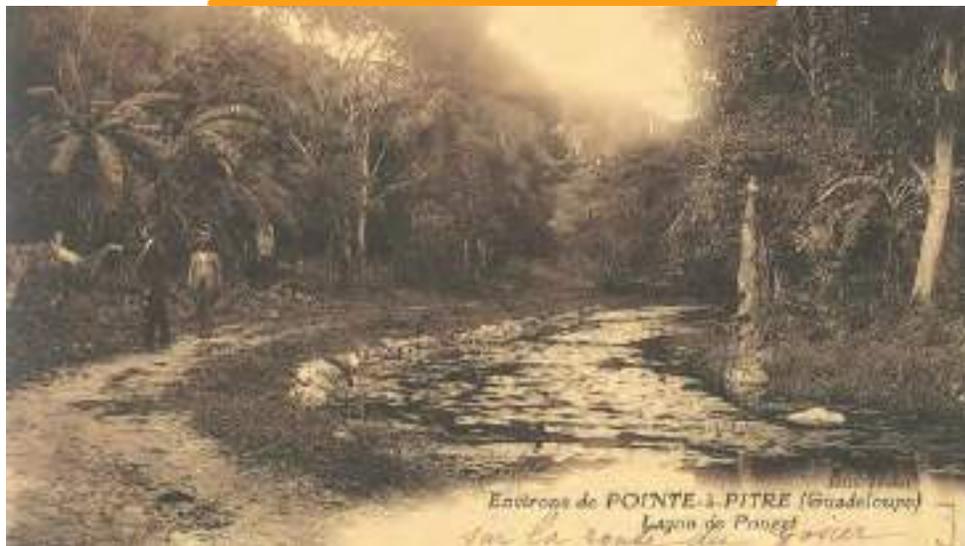
relief plus doux, végétation plus sèche et prairies étendues près de Sainte-Anne (Champvert)



credit DEAL Guadeloupe

*l'urbanisation diffuse étendue des Grands Fonds de Sainte-Anne
(ici à Fonds-Thézan / Carrière)*

LA PERCEPTION DES PAYSAGES DE L'UNITÉ PAR LES ARTISTES



éd. Boisel, lagon de Poucet



JM. Lecerf, relief chaotique et accidenté des Grands Fonds, 2008

Les représentations artistiques des paysages des Grands Fonds sont très rares, quel que soit le support d'expression (gravure, peinture, photo, littérature, etc.). On peut sans doute imputer cette absence criante de représentations au partage de l'unité entre 5 territoires communaux dont les bourgs et les grandes zones agricoles sont situés en-dehors de l'unité, focalisant les regards et les détournant des Grands Fonds. Le petit linéaire côtier de l'unité peut être une autre explication à ce constat quand on sait que les représentations modernes sont souvent tournées vers le littoral.

Il faut se tourner vers des ouvrages récents, illustrés de photographies aériennes, pour trouver des représentations iconographiques des paysages de l'unité. Ce qui ressort alors c'est le relief spécifique des Grands Fonds, avec leurs innombrables vallées étroites et sinueuses, et leur végétation verdoyante, remarquable au cœur des paysages souvent secs de la Grande-Terre.



éd. Chambertrand, le gué des Pousettes

Un site spécifique de l'unité a capté les regards des photographes du début du 20^e siècle : la source de Poucet. C'est la présence de cette étendue d'eau paisible et de la végétation qui l'accompagne qui semblent avoir suscité ici l'intérêt. La représentation d'un seul site, qui plus est situé en limite d'unité, pour un territoire aussi vaste, confirme le peu d'intérêt pérenne des artistes pour les paysages des Grands Fonds.

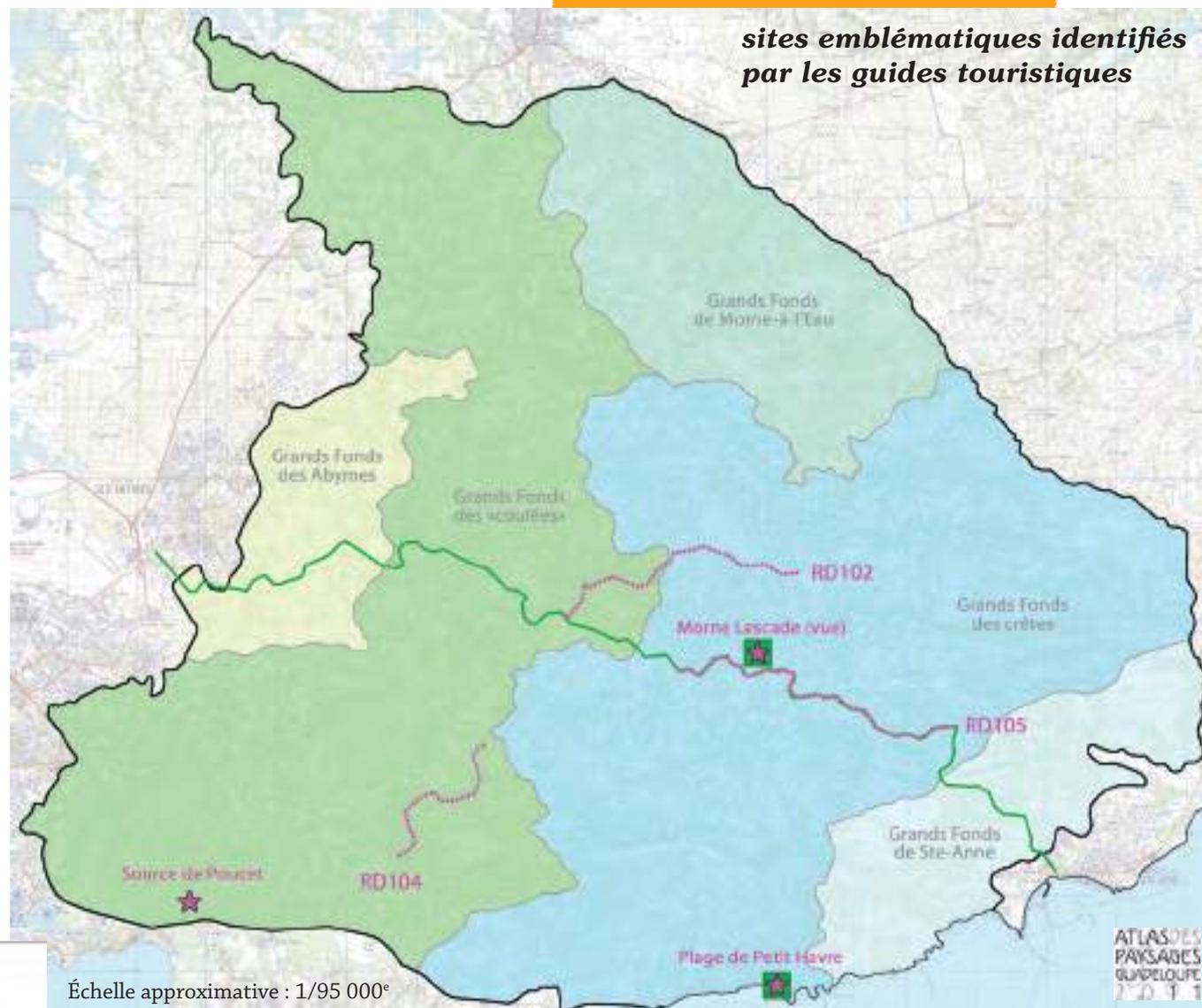
LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Tous les guides s'accordent pour conseiller la visite des Grands Fonds, paysage à la fois secret et déroutant, mais également pittoresque.

Toutefois, dans les différents supports touristiques, on ne trouve pas de consensus sur un site donné à visiter au sein de ce vaste secteur. Seule la plage de Petit-Havre, sur le littoral de l'unité, est unanimement citée (comme de nombreux autres sites balnéaires de l'archipel).

Chaque ouvrage suggère ses propres sites à visiter au cœur des Grands Fonds, sans qu'ils soient repris par les autres manuels. Seule la RD 105 est plusieurs fois conseillée, au même titre que le Morne l'Escade, point culminant de l'unité et de la Grande-Terre, qui se trouve signalé pour sa vue.

Il est à noter que l'un des guides signale les cultures vivrières pratiquées (historiquement) dans les Grands Fonds.



LES SIGNES VISIBLES D'ÉVOLUTION

● l'extension mal maîtrisée de l'urbanisation

L'unité paysagère des Grands Fonds a connu une urbanisation tardive mais rapide. D'abord concentrée en périphérie, cette urbanisation a rapidement gagné l'ensemble de l'unité, le plus souvent de manière linéaire sur le tracé du réseau routier.

L'extension de l'urbanisation se poursuit aujourd'hui, plus prononcée à proximité de l'agglomération des Abymes (Bazin, Quatre Chemins) et de Gosier (Labrousse, Poucet, La Bouaye, Dampierre,

Dunoyer, Pliane), ou lorsque les grands axes routiers coupent l'unité (RN 5 à Bosrédon, RN 4 de Fonds-Thézan à Durivage).

L'extension de l'urbanisation est plus diffuse ailleurs dans l'unité, sauf ponctuellement, sur certains tronçons routiers (entre Bertrand et Bernard) ou autour de quelques sections (Delair, Cocoyer, etc.).

Dans les Grands Fonds des « coulées », les constructions neuves s'établissent souvent à flanc de relief, voire en sommet de mornes, recherchant une ventilation naturelle et des vues dégagées. Cette tendance vient perturber l'identité paysagère de ce secteur qui est traditionnellement occupé en fonds de vallée. C'est particulièrement fort à Mascotte / Labrousse et Dampierre / Dunoyer. Sur cette dernière zone, les vues potentielles sur la mer accentuent sans doute le phénomène.



construction en cours au cœur des prairies des fonds (entre Bosrédon et Chazeau)



extension de l'urbanisation, à la fois en fond et en crête (près de Pliane)

• la multiplication des carrières et terrassements

Une part des nouvelles constructions est implantée en pied ou en crête de morne, en respectant les contraintes du relief local. Mais de plus en plus souvent l'assise de la maison est gagnée au moyen d'importants terrassements, en taillant le morne de manière à dégager une zone plane au pied. Cette pratique fréquente génère une répétition de petits fronts de taille fortement visibles dans les paysages de l'unité, de par leurs formes raides et artificielles, de par leur couleur blanche (quand ils sont récents) au cœur des reliefs verdoyants, et de par l'apparition de la roche, très peu visible ailleurs. En effet, la végétation naturelle peine à recoloniser ces parois verticales. La présence du bâti s'en trouve considérablement renforcée

dans le paysage, et apparaît alors franchement intrusive, à l'opposé d'une intégration douce et discrète.

Ces multiples petits fronts de taille viennent s'ajouter aux carrières de tuf déjà nombreuses dans l'unité, qu'il s'agisse d'installations déclarées auprès des autorités ou de sites d'extraction illicites. Ensemble, ils opèrent un véritable mitage des Grands Fonds, particulièrement net depuis une vue aérienne (au décollage de l'aéroport Pôle Caraïbes par exemple). Au sol, notamment depuis le réseau routier principal, l'impact visuel des carrières est moins marqué, de nombreux sites étant reculés au fond de vallées peu fréquentées.

En revanche, les fronts de taille peuvent parfois avoir un certain intérêt pédagogique, quelle que soit leur nature (carrières, terrassements, talus routiers ...). En effet, ils donnent à voir le socle géologique de l'unité et peuvent illustrer l'histoire de sa genèse. Deux sites font d'ailleurs l'objet de fiches de l'Inventaire des sites géologiques remarquables de Guadeloupe (BRGM, 2003) : la carrière de Delair et la route de Cocoyer.



terrassement d'un morne pour aménager la plateforme d'une maison (Mare-Café)



front de taille de grande ampleur pour une opération immobilière (Besson)

LES ENJEUX

● Enjeux régionaux

- les extensions urbaines : dévitalisation des bourgs & rurbanisation
 - ⇒ rurbanisation sur toute l'unité, plus forte à l'Ouest et au Sud
- la discontinuité urbaine : urbanisation diffuse, éclatement des poches d'habitat et hégémonie de l'habitat pavillonnaire
 - ⇒ surtout au Sud de l'unité : Poucet, Dampierre / Dunoyer / Saint-Félix / Boisneuf, Pliane, Bernard, Petit-Havre, Fonds-Thézan / Champvert / Durivage + Bosrédon / Béguette
- la structure parcellaire du foncier : facteur de mitage ou gardien des paysages ?
 - ⇒ petit parcellaire : facteur de mitage bâti des paysages ruraux
- l'intégration paysagère délicate & la banalisation de l'architecture contemporaine au cœur des paysages urbains et ruraux
 - ⇒ le bâti isolé en sommet de morne, l'urbanisation des reliefs en limite d'unité (surtout sur la frange Sud : Dampierre / Dunoyer / Saint-Félix), les locaux d'artisanat le long de la RN 4 à Gosier



Fond Homard

- la route : un support majeur de perceptions des paysages
 - ⇒ les coulées & les crêtes de l'unité sur le tracé de la RD 102, l'identité forestière initiale de l'unité (RD 104)
- l'urbanisation linéaire : un obstacle visuel entravant les perceptions paysagères
 - ⇒ presque toute l'unité



Besson

- de nombreux éléments de « pollution visuelle » en bord de route, les panneaux publicitaires
 - ⇒ Mare-Gaillard
- les nouveaux tracés routiers : perturbateurs ou promoteurs des paysages de l'archipel ?
 - ⇒ le futur contournement du bourg de Sainte-Anne (les Galbas / Burat / Plaisance / Delair / Ffrench)

- un fort impact paysager potentiel des carrières et terrassements
 - ⇒ à travers toute l'unité, plus particulièrement dans les Grands Fonds des « coulées » (Ouest de l'unité) et sur la frange Sud des Grands Fonds des crêtes



terrassement à Céligny

• Enjeux locaux

■ la progression de l'urbanisation, linéaire puis discontinue

L'unité paysagère des Grands Fonds est à cheval sur 5 territoires communaux (les Abymes, Gosier, Sainte-Anne, le Moule, Morne-à-l'Eau), dont elle ne couvre à chaque fois qu'une partie seulement. Il est donc très difficile d'avoir des données chiffrées fiables sur ce territoire, aussi bien en termes de démographie que d'évolution du bâti. Seuls les relevés de terrain et les comparaisons cartographiques peuvent livrer des informations.

Il apparaît ainsi que l'urbanisation a progressé de manière conséquente dans les Grands Fonds depuis trois décennies. D'après les travaux de Lasserre, l'unité était encore très peu urbanisée en 1961, à l'exception de l'urbanisation linéaire des « coulées » de l'Ouest (Caraque, Boisvin, Chazeaux) et de l'axe routier principal de la RD 102. Sur toute la frange Sud / Sud-Ouest de l'unité le bâti était encore très diffus à cette date (Chauvel, Besson, Mathurin, Dampierre, Dunoyer, Pliane, etc.). Facilitée par l'amélioration du réseau routier des Grands Fonds dans les années 1960-70, l'urbanisation linéaire s'est développée de façon plus homogène ensuite sur l'unité, avec un développement plus rapide à partir des années 1980, sous l'impulsion notamment de la périurbanisation de l'agglomération Centre. Ainsi les secteurs qui sont restés les plus forestiers de l'unité à ce jour sont ceux qui sont situés diamétralement à l'opposé du cœur de l'agglomération pointoise (c'est-à-dire au Nord-Est de l'unité : Belle-Place / Liard-Saint-Robert / Saragotte).

Aujourd'hui, l'urbanisation linéaire s'étire et tend à devenir continue le long de nombreux axes routiers de

l'unité, entravant les perceptions visuelles sur les paysages situés en arrière. Si c'est assez peu dommageable dans les coulées où les mornes boisés dominent le bâti et restent perceptibles au regard, c'est plus regrettable sur le secteur des crêtes où de nombreuses vues plongeantes potentielles sur les vallées en contrebas sont empêchées par le bâti en bord de voie.

Sous l'effet de la pression foncière, l'urbanisation sort dorénavant ponctuellement de sa logique linéaire initiale et identitaire, pour gagner les sommets des mornes (surtout à l'Ouest de l'unité, notamment Mascotte / Labrousse) ou les pentes du relief (surtout au Sud, notamment Dampierre / Dunoyer). Ces implantations nouvelles sont généralement très visibles et discordantes par rapport à la typologie urbaine de l'unité, ce qui renforce encore leur impact paysager. La poursuite de cette dynamique récente pourrait rapidement altérer la lisibilité et l'organisation spatiale des paysages de l'unité.

Les paysages agricoles étant rares sur l'unité, c'est sur les paysages boisés (naturels ou anthropiques) qu'empiètent les nouvelles constructions, en l'absence de toute protection réglementaire forte à portée environnementale ou paysagère. Cette dynamique n'a pas systématiquement un impact fort au cas par cas, mais en revanche elle fait peser une pression importante sur le couvert végétal globalement à l'échelle de l'unité. Aujourd'hui, les Grands Fonds apparaissent encore verdoyants sur une prise de vue d'ensemble (aérienne), mais pour combien de temps ?



Beumanoir



Germain



Carrière

■ la multiplication des carrières et des terrassements



terrassement à Labrousse



carrière à Fidelin

L'urbanisation de l'unité a toujours eu un lien étroit avec l'exploitation des carrières de tuf : c'est entre autre pour atteindre les sites d'exploitation que le réseau routier y a été renforcé, facilitant par la suite les déplacements automobiles pendulaires et favorisant donc l'urbanisation linéaire.

Le bâti s'implante aussi sur les terrains plats dégagés par les carrières de tuf, au pied des fronts de taille, les zones planes étant très rares (et donc recherchées) sur cette unité très accidentée. Les deux logiques sont tellement liées qu'il est parfois difficile de savoir si c'est le bâti qui a profité de l'espace libéré par la carrière ou si c'est le projet immobilier qui a donné une opportunité d'extraction de tuf (à moindre frais et sans autorisation spécifique autre que le permis de construire).

Quoi qu'il en soit, l'impact paysager est souvent fort : parce qu'il s'agit de grandes surfaces pour les carrières (qui sont néanmoins souvent situées à l'écart des axes routiers, donc moins exposées aux vues), ou parce qu'il s'agit de sites très proches des routes dans le cas de terrassements à vocation immobilière. Dans les deux cas, la couleur très claire du tuf mis à nu (blanc-gris à ocre-beige) et les formes très brutales gé-

nérées par ces travaux contrastent fortement avec le relief doux et verdoyant de l'unité, rendant très fort l'impact visuel de toute intervention, même de petite envergure. Leur répétition sur un même secteur ou sur un même axe routier devient une véritable agression visuelle et une atteinte à la qualité des paysages de l'unité. La vocation urbaine des zones terrassées limite la recolonisation des fronts de taille par la végétation, ces derniers étant d'autant plus marquants dans le paysage. Le bâti ainsi implanté paraît aussi plus intrusif dans les paysages de l'unité que les implantations traditionnelles qui se calent sur la topographie existante et qui sont donc souvent mieux intégrées.

Pour des questions d'accès et d'influence urbaine, ce constat est d'autant plus avéré à l'Ouest et au Sud de l'unité, à proximité des pôles urbains (Abymes, Gosier, Sainte-Anne). Un coup d'œil à travers le hublot de l'avion lors du décollage de l'aéroport Pôle Caraïbes permet de se rendre compte aisément de l'ampleur des « dégâts ».



carrière à Boisvin

Carte synthétique des enjeux paysagers de l'unité paysagère des Grands Fonds

LEGENDE

Protections

- protection environnementale forte
- protection environnementale modérée
- protection agricole (GFA)

Sensibilités

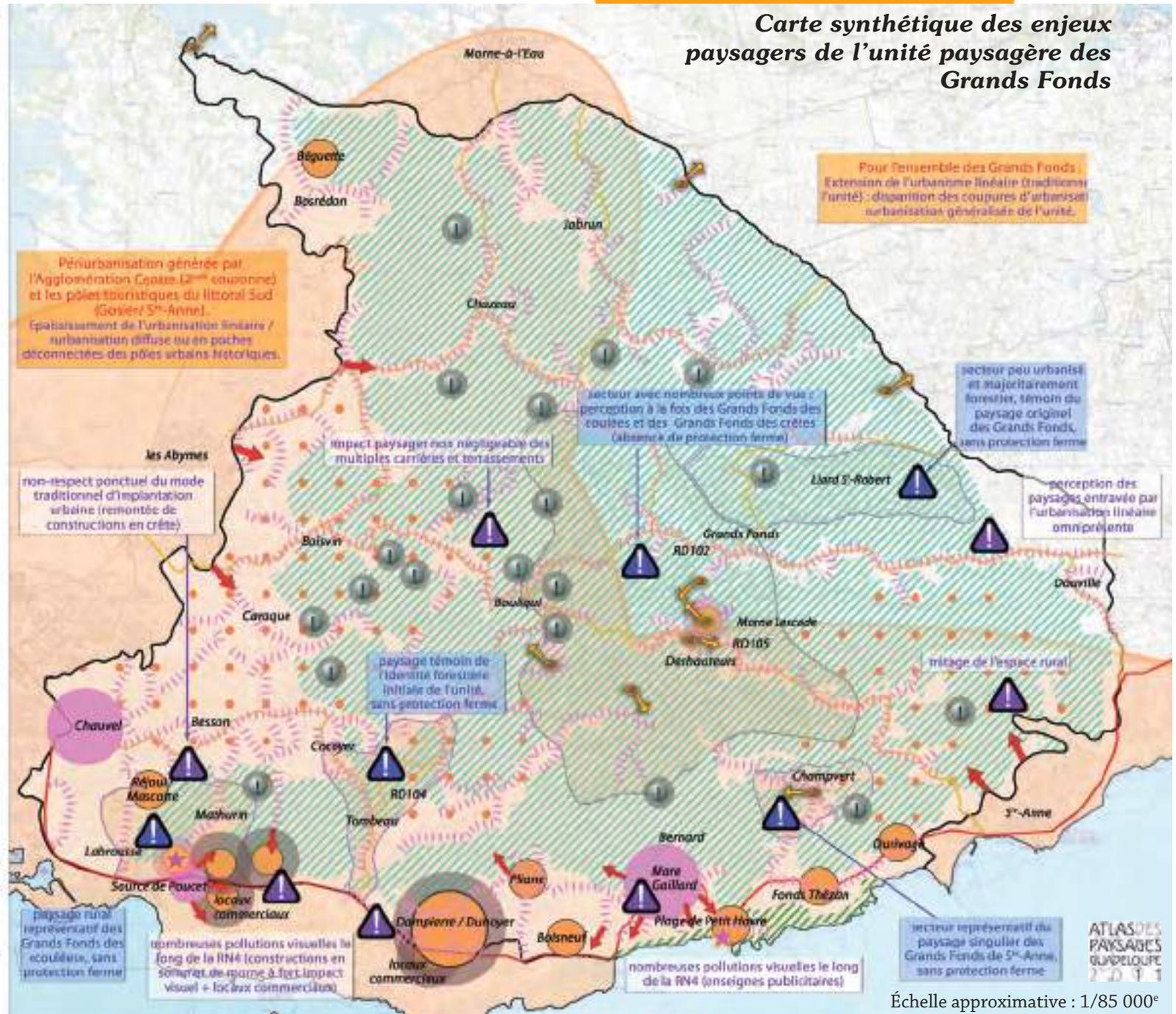
- élément paysager à fort impact visuel, intrinsèquement sensible
- paysage identitaire intrinsèquement sensible
- paysage singulier intrinsèquement sensible
- point de vue patrimonial

Dynamiques

- pôle urbain
- section urbanisée (ancienne)
- urbanisation linéaire
- urbanisation diffuse (ancienne)
- nouvelle urbanisation
- périurbanisation
- progression urbaine

Autres symboles

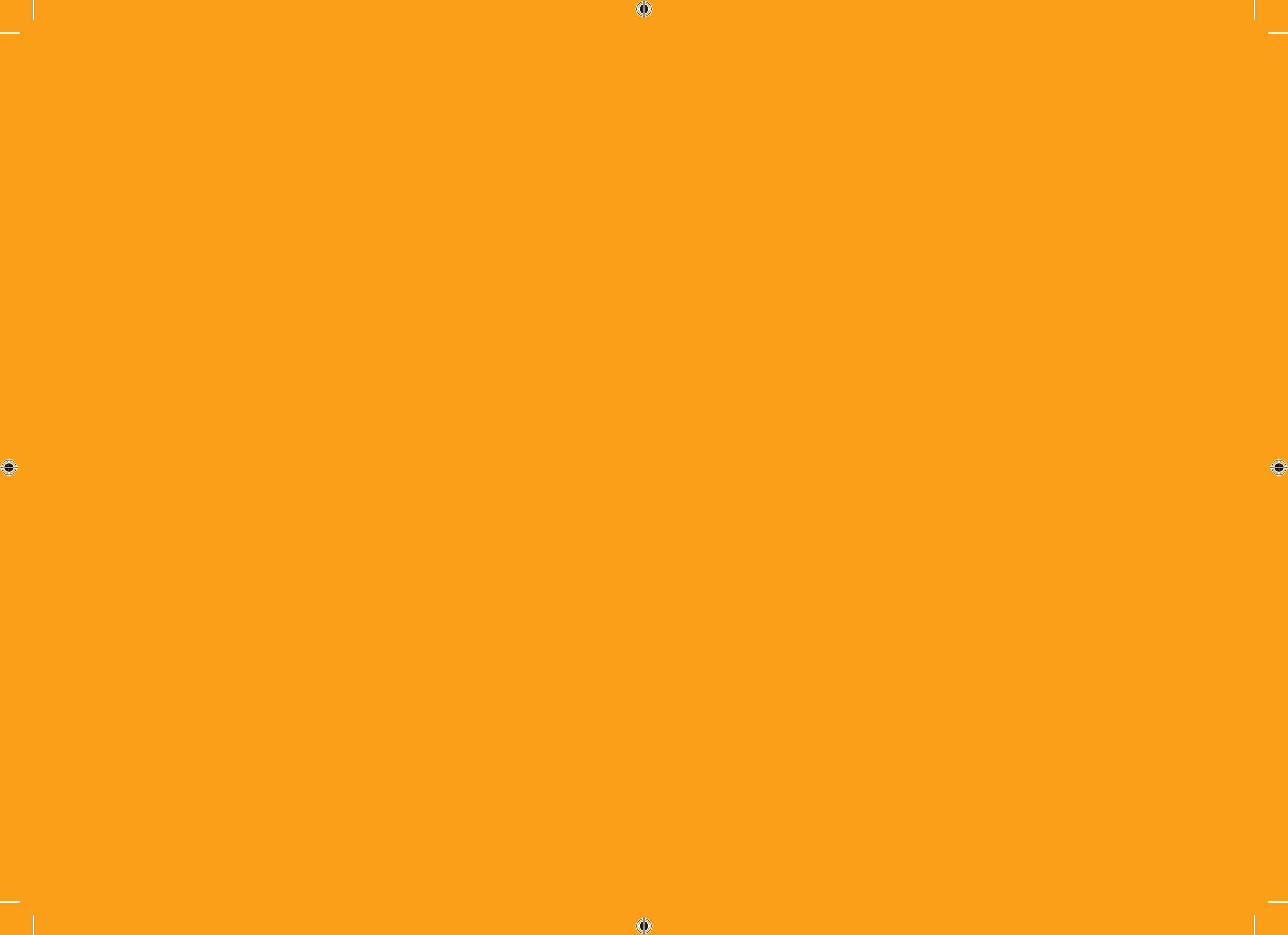
- dynamique problématique liée à l'urbanisation
- espace avec vulnérabilité problématique
- site sensible ECPE, à impact potentiel
- élément à fort impact visuel
- site remarquable
- site remarquable à abords sensibles



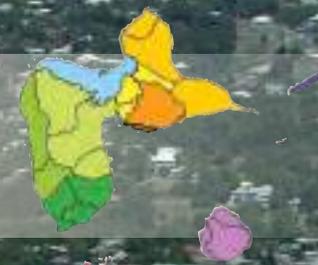
Échelle approximative : 1/85 000°

Mare à boire





L'UNITÉ PAYSAGÈRE DU BLOC BASCULÉ DU GOSIER



crédit DEAL, Guadeloupe

LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

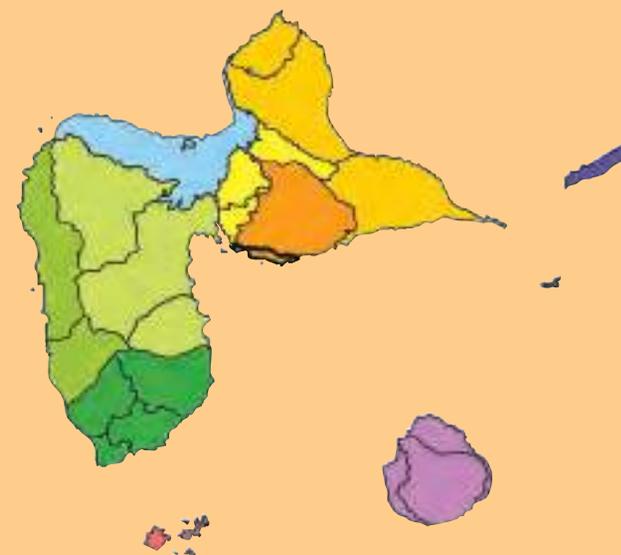
- fiche de caractérisation



île : **Grande-Terre**

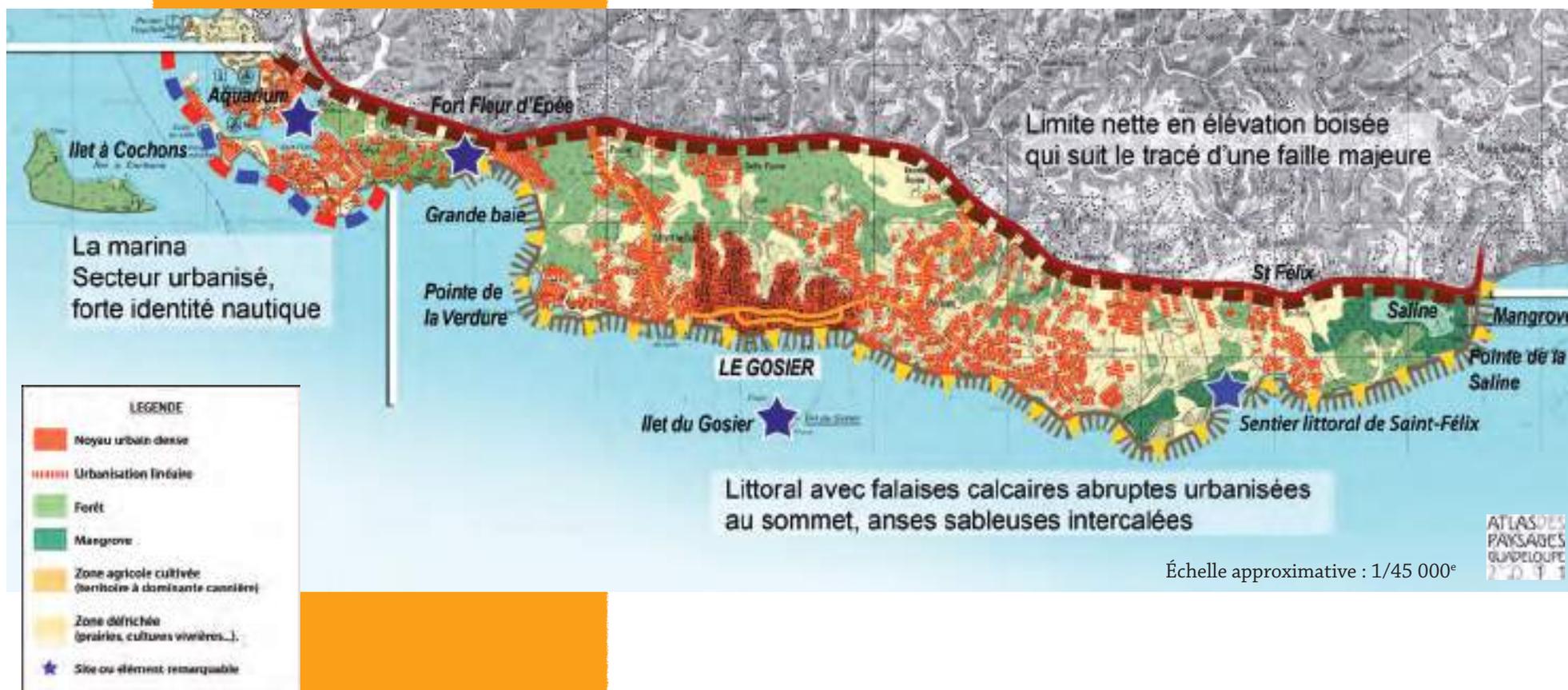
communes : **Le Gosier**

superficie de l'unité: **9,6 Km²**



LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

carte synthétique de présentation de l'unité paysagère du Bloc basculé de Gosier et de ses limites



• un bloc basculé au pied d'une faille majeure

Le relief de la région de Gosier est composé de lignes de mornes qui se rejoignent au Sud, sur le littoral, alors qu'elles s'ennoient dans de vastes fonds humides plus au Nord. La raison en revient à une faille tectonique majeure qui a cassé le socle calcaire selon un axe net de direction globale Est-Ouest. Le bloc le plus au Sud (celui de Gosier) s'est alors effondré au pied du vaste ensemble des Grands Fonds, en se basculant selon un pendage Nord-Sud, perpendiculaire à la ligne de faille.

L'escarpement de faille qui en résulte, haut de 60 m en moyenne et majoritairement boisé, est très net dans le paysage. Il dessine une limite franche et brutale avec l'unité paysagère voisine des Grands Fonds, au Nord. La RN 4 suit cet escarpement de faille et souligne la limite Nord de l'unité sur tout son linéaire. C'est depuis le point de vue du Fort Fleur d'Épée que l'on a la meilleure perception d'ensemble de l'escarpement de la faille de Gosier.

Cet accident tectonique majeur et sa très bonne lisibilité dans le paysage ont fait l'objet d'une fiche spécifique de l'Inventaire des sites géologiques remarquables de Guadeloupe (BRGM, 2007).



le tracé de la RN 4 souligne le pied de l'escarpement de faille (ici à Belle-Plaine)



l'escarpement de la faille de Gosier (à gauche), perçu depuis le Fort Fleur d'Épée

• un littoral urbain en crête de falaises calcaires



le bourg du Gosier, implanté sur le littoral, dominé par le clocher de l'église

Le littoral Sud de l'unité se trouve donc surélevé, dressant ses falaises calcaires (15-20 m) au-dessus des eaux du Petit Cul-de-Sac Marin et du Canal de Marie-Galante. C'est sur ce littoral rocheux que l'essentiel de l'urbanisation du Gosier s'est développée, de Montauban à la Pointe Vinaigri, en passant par le bourg et Périnet. Ce tissu urbain relativement dense occupe désormais plus de la moitié du littoral de l'unité, et l'intégralité de sa partie centrale, entre la Pointe de la Verdure à l'Ouest et la Pointe Canot à l'Est. Cette forte urbanisation laisse très peu de place à l'agriculture sur les terres émergées de l'unité, seules quelques parcelles étant encore pâturées de manière extensive aujourd'hui.

Cette urbanisation assez dense fait fréquemment obstacle au regard de part et d'autre de la voirie, avec de hauts murs fermant les parcelles, y compris à l'extrémité des rues secondaires qui se terminent souvent en impasse. Les vues en direction de la mer ou des milieux naturels humides sont rares. Seul le bourg est plus ouvert, largement tourné sur son environnement maritime.

Un petit îlet fait face au littoral du Gosier, à seulement 500 m du rivage : l'îlet du Gosier, face à la plage du bourg (plage de la Datcha). Depuis ce point, on perçoit très bien la nature de ce littoral urbain perché au-dessus des falaises beiges du littoral gosérien, dominé par le clocher de l'église.



le front urbain continu de Gosier, dominant les falaises calcaires du littoral, vu depuis l'îlet du Gosier



seul le bourg du Gosier est ouvert sur la mer (ici sur la Place de la Rénovation) ...



... ailleurs, l'urbanisation dense forme souvent un écran visuel (Périnet)



l'îlet du Gosier, face au bourg, à quelques brasses du littoral



crédit DEAL Guadeloupe

la concentration de l'urbanisation sur le littoral de l'unité (ici le bourg du Gosier)

• un bâti ancien à l'Ouest du bourg

Le Gosier se caractérise notamment par la multiplication de quartiers anciens d'habitat spontané édifiés aux abords du bourg. Leur situation de précarité a mené la commune à mettre en place des opérations de résorption de l'habitat insalubre (RHI) (Mangot, Belleplaine, Poucet, Montauban, etc.), comme ce fut le cas également à Grande Baie qui a connu une densification plus récente (suite au cyclone Hugo).

Ces quartiers présentent en majorité un habitat de cases traditionnelles encore bien visible dans le centre-bourg (objet d'une opération récente d'amélioration de l'habitat) et qui s'étend jusqu'à l'anse Dupuy à l'Est. Les différentes opérations d'assainissement et de relogement conduisent progressivement à une diversification de la typologie du bâti qui compte de plus en plus de constructions en dur et de logements collectifs pouvant atteindre R+3.



bâti ancien et traditionnel du bourg du Gosier

• un bâti récent et de standing à l'Est du bourg

Les secteurs de Périnet, Dampierre et Dunoyer connaissent une occupation moins dense et présentent des constructions de meilleure qualité. Il s'agit essentiellement de constructions individuelles organisées le long des voies près du bourg (Périnet). À mesure que l'on se dirige vers l'Est, ces constructions s'organisent sous forme de grands lotissements (Anse Vinaigri, Dunoyer).

Ces quartiers sont parsemés de résidences d'habitat collectifs, souvent de standing, entre Périnet et Dunoyer où elles sont implantées généralement le long de la voie principale. On en rencontre aussi à l'Anse Vinaigri et depuis peu à l'arrière de Dunoyer, quartier en pleine extension urbaine.



ensemble pavillonnaire récent sur le littoral de Périnet

- **des milieux naturels humides en pied de faille**



la mangrove de la Saline

Au pied de la faille majeure de Gosier, au Nord de l'unité, les altitudes sont très basses, toujours proches du niveau de la mer. Cette zone est donc ennoyée de manière permanente, tantôt couverte de marais et de prairies humides, tantôt occupée par les boisements denses de la forêt marécageuse et de la mangrove. Ces formations humides, riches en biodiversité, forment ensemble une bande qui s'étend de la Grande-Baie à l'Ouest, à la Saline de Gosier à l'Est, corridor naturel qui est très large à Montauban, beaucoup plus resserré en arrière de Dampierre et Dunoyer.

Les milieux naturels humides de Gosier sont en contraste fort avec les vallées étroites et encaissées des Grands Fonds, renforçant l'impact paysager de la limite entre ces deux unités. Le contraste est tout aussi marqué avec le littoral urbain du bloc de Gosier, même si la transition est beaucoup plus douce entre les deux.



les marais d'arrière-plage de la Grande-Baie



les marais et la mangrove de l'Anse Dumont



la forêt marécageuse de Belle-Plaine



crédit DEAL Guadeloupe

la Saline du Gosier, l'un des milieux humides qui s'égrainent au bord de la RN 4, au pied de l'escarpement de faille

- **une ancienne position militaire stratégique**

La Grande Baie, calme et ample, offre les conditions idéales pour le débarquement de troupes armées en vue de la conquête de la ville de Pointe-à-Pitre toute proche. D'importants dispositifs militaires ont donc été bâtis autour de cette position stratégique pour défendre le littoral de Gosier, la Grande Baie et l'accès au Petit Cul-de-Sac Marin : le vieux Fort Louis sur le Morne l'Union, la batterie de l'îlet à Cochons et le Fort Fleur d'Épée, le plus récent et le plus imposant des trois. Des petites batteries étaient positionnées en complément sur l'îlet du Gosier ainsi qu'à la Pointe de la Verdure.

C'est à l'Anse de la Saline que Victor Hugues débarqua le 2 juin 1794, pour libérer la Guadeloupe de l'occupation anglaise. Représentant de la toute jeune République française, Victor Hugues était porteur du premier décret d'abolition de l'esclavage, faisant alors de Gosier la première ville abolie en Guadeloupe.



l'entrée du Fort Fleur d'Épée



la Grande Baie, défendue par le Fort Fleur d'Épée



stèle commémorant le débarquement de Victor Hugues (plage de la Saline)

- **une vocation touristique et balnéaire affirmée**



le parc du Calvaire, espace public de qualité au cœur du bourg du Gosier

C'est à Gosier que le premier hôtel-restaurant s'est ouvert dans les années 1930. C'était les premiers balbutiements de la vocation touristique de la ville de Gosier, qui s'est fortement affirmée avec le développement du tourisme de masse dans les années 1960 à 1980. Gosier compte aujourd'hui l'un des parcs hôteliers les plus importants de l'archipel, concentré notamment à la Pointe de la Verdure. L'unité héberge aussi la principale marina de l'archipel, centre névralgique de la plaisance en Guadeloupe. Le lycée hôtelier de Saint-Félix, qui étire ses vastes bâtiments en bord de RN 4, affirme l'identité touristique de l'unité.

Cette vocation touristique a entraîné, directement ou indirectement, une certaine sophistication des paysages urbains de Gosier, que ce soit à travers la typologie et la qualité du bâti (belles villas récentes, petites résidences de standing, etc.) ou autour des espaces publics, des sites balnéaires, des nombreux restaurants, ... La végétation ornementale y est importante : bougainvilliers, palmiers, etc.



la Pointe de la Verdure, l'un des principaux pôles hôteliers de l'archipel

Les qualités balnéaires du littoral de l'unité ne concernent d'ailleurs pas que les populations de touriste. Nombre de résidents fréquentent la plage du bourg le matin et le soir, ou se rendent sur l'îlet du Gosier en sortie dominicale. D'autres préfèrent les plages plus naturelles de Saint-Félix ou le plan d'eau de l'Anse de la Saline qui se prête bien à la pratique des sports nautiques, du kyte-surf notamment.



kyte-surfeur à la Saline



la plage de la Datcha, au coeur du bourg, face à l'îlet du Gosier



le cliché touristique : mer turquoise, sable blanc et cocotiers (Pointe de la Verdure)

- **trois blocs nés d'un jeu de failles secondaires**



le système de failles du Gosier

Le système de la faille de Gosier est assez complexe. La faille principale est complétée par des failles secondaires, au droit du littoral urbain, ainsi que transversalement. Ces failles ont morcelé l'unité en 3 blocs juxtaposés : le bloc de Gosier au centre, le bloc de Bas-du-Fort à l'Ouest, le bloc de Saint-Félix à l'Est. Chacun de ces 3 blocs est incliné suivant le pendage principal Nord-Sud, lié à la faille principale, mais chacun est également incliné selon les failles secondaires, relevant davantage l'extrémité Sud-Est du bloc que sa partie Sud-Ouest.



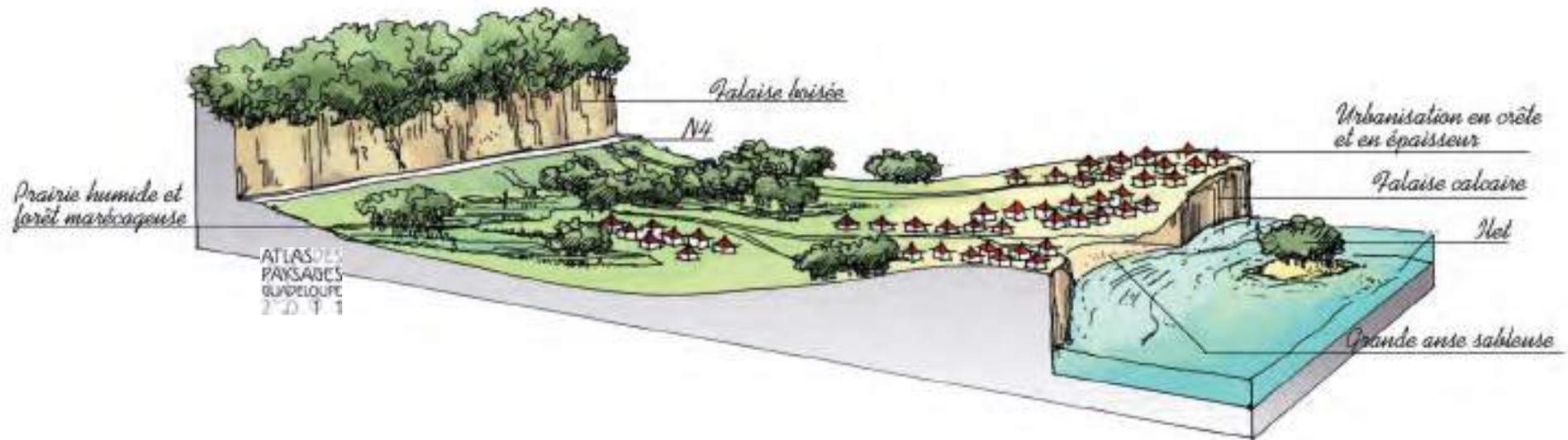
le bloc de Saint-Félix, à l'Est de l'unité, au pied d'une faille secondaire



le bloc de Bas-du-Fort, au pied de la faille du Gosier (en arrière-plan)

■ LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES ET LES STRUCTURES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

bloc diagramme du Bloc basculé de Gosier



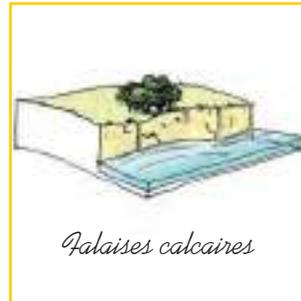
BLOC BASCULÉ DE GOSIER



Escarpement de faille boisé



Prairies humides, forêt marécageuse



Falaises calcaires



Urbanisation dense littorale

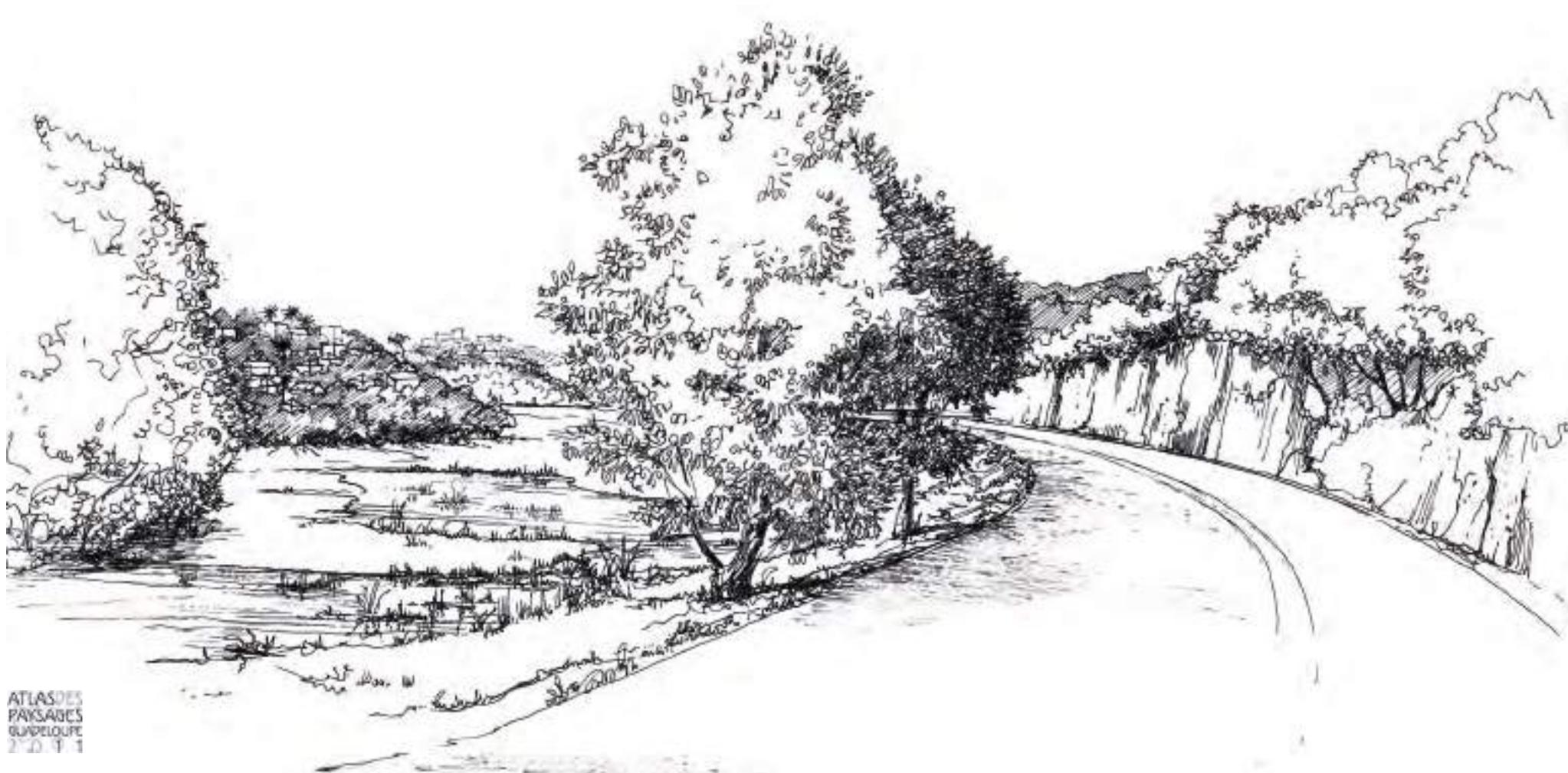


Plages de sable blanc



Net proche du littoral

■ L'AMBIANCE AU SEIN DES PAYSAGES DE L'UNITÉ



en longeant les zones humides en pied de la faille de Gosier, sur le tracé de la RN 4

LES SITES REMARQUABLES DE L'UNITÉ

● le Fort Fleur d'Épée

Le Fort Fleur d'Épée est un monument majeur du patrimoine architectural de Guadeloupe, et donc *a fortiori* de l'unité. Cet édifice imposant, perché au sommet d'un piton rocheux, est un témoin de l'histoire militaire chahutée des Petites Antilles. C'est l'un des trois grands forts de l'archipel (avec le Fort Delgrès à Basse-Terre et le Fort Napoléon aux Saintes) bâtis pour repousser les attaques anglaises.

Depuis le Fort Fleur d'Épée on a un très beau point de vue sur une grande partie de l'unité, sur la Grande Baie au pied du morne, ainsi que sur la faille de Gosier qui s'étire en limite des Grands Fonds. Ce point de vue large et lointain est d'autant plus remarquable qu'il s'inscrit dans un contexte urbain visuellement très fermé.



les bâtiments réhabilités du Fort Fleur d'Épée



point de vue panoramique depuis le Fort Fleur d'Épée sur toute la partie Est de l'unité

● le sentier littoral de Saint-Félix



Pointe de l'Anse Dumont

Le littoral de Saint-Félix abrite des milieux naturels riches et variés qui ont un intérêt majeur en termes de biodiversité et de pédagogie. Un sentier pédestre parcourt tout le littoral de ce secteur, de part et d'autre de l'Anse Dumont, livrant des ambiances diverses mais toujours paisibles et harmonieuses, très loin de l'urbanisme et de l'agitation du reste de l'unité. Il offre ponctuellement de beaux panoramas maritimes. Il est d'ailleurs assez fréquenté, notamment par la population locale qui y pratique la marche à pied et le jogging, en profitant de l'air frais et du cadre naturel.



panorama depuis la Pointe Canot



Morne de la Saline

● l'îlet du Gosier

L'îlet du Gosier est un motif récurrent des représentations touristiques de l'unité, omniprésent dans les cartes postales et les brochures de promotion de la commune. D'une certaine manière, c'est l'emblème de l'identité balnéaire du Gosier. L'îlet du Gosier est donc un site majeur de l'unité, en plus d'être un repère visuel et un élément d'animation de son paysage côtier.

L'îlet du Gosier est remarquable également par l'occasion qu'il offre de prendre aisément du recul par rapport à la vie trépidante de l'unité, au terme de quelques minutes de traversée seulement, à bord de la saintoise d'un pêcheur local. Ce recul rend possible de nouvelles perceptions sur les paysages du littoral du Gosier, en même temps qu'il garantit les conditions optimales pour le repos et la détente, loin du quotidien, au sein d'un cadre naturel et paisible.



l'approche de l'îlet Gosier



Pêrinet, vu depuis l'îlet du Gosier



l'îlet du Gosier, paysage idyllique et sauvage, à deux pas du bourg du Gosier, au Sud de l'unité

LA COMPOSITION SPATIALE DE L'UNITÉ

Les jeux de failles ont découpé l'unité paysagère de Gosier en 3 blocs basculés les uns par rapport aux autres (v. *les caractéristiques de l'unité*) :

- le bloc central de Gosier ;
- le bloc de Saint-Félix (à l'Est) ;
- le bloc de Bas-du-Fort (à l'Ouest).

Ces blocs forment autant de sous-unités paysagères, auxquelles il faut ajouter l'îlet à Cochons, plus à l'Ouest, suffisamment grand et spécifique pour être considéré à part.



LES PARTICULARITÉS DE CERTAINES SOUS-UNITÉS

● le bloc de Bas-du-Fort

■ Bas-du-Fort : une forte identité nautique

Le bloc de Bas-du-Fort abrite la plus grande marina de l'archipel, point d'ancrage d'une flotte importante de petites embarcations, qu'il s'agisse de voiliers ou de bateaux à moteurs. Cette vocation nautique affirmée a focalisé une part importante du développement touristique de la commune, notamment à travers la concentration de restaurants, de bars et de boutiques diverses (souvenirs, vêtements, etc.), au point qu'une part importante de la fréquentation du site est liée à ces commerces.

Tous les 4 ans, la Route du Rhum, course transatlantique en solitaire reliant Saint-Malo à Pointe-à-Pitre, met en lumière la marina de Pointe-à-Pitre / Gosier où viennent s'amarrer tous les voiliers arrivés, pour le plus grand plaisir des guadeloupéens et des visiteurs qui se pressent par milliers sur les quais de la marina pour admirer ces « monstres » des mers, dont certains comptent parmi les plus grands et les plus perfectionnés des voiliers construits à ce jour.

Cette identité nautique, sous les feux des projecteurs tous les 4 ans, est profondément ancrée dans le bloc de Bas-du-Fort. En effet, nombre de résidents sont des amateurs plus ou moins chevronnés de nautisme. Les plus fortunés d'entre eux ont leur bateau amarré sur leur ponton privé, au pied de la villa donnant sur l'un des canaux qui drainent le secteur.



l'un des grands trimarans à l'arrivée de la Route du Rhum 2006

■ Bas-du-Fort : un bloc intercalé entre Gosier et Pointe-à-Pitre

Le bloc de Bas-du-Fort entretient assez peu de relations visuelles avec le reste de l'unité. Le Fort Fleur d'Épée, perché sur un morne vif proche de la limite des Grands Fonds forme d'ailleurs comme une porte pour le bloc central de l'unité, surtout pour l'automobiliste qui emprunte la RN 4 en provenance de Pointe-à-Pitre. Bas-du-Fort n'a pas plus de connexions visuelles avec Pointe-à-Pitre dont il est isolé par le plan d'eau de la marina et les installations universitaires de Fouillole.

Le bloc de Gosier a donc un fonctionnement plus ou moins autonome, tant sur le plan économique et social que sur le plan des paysages. C'est donc un bloc intercalé en limite d'unité. Ce sont les fortes caractéristiques paysagères qu'il partage avec les autres blocs de Gosier qui lui valent d'être intégré dans l'unité : même configuration du socle naturel en bloc incliné délimité par un système de failles, même dualité entre les zones humides enclavées et le littoral urbain, même identité touristique et balnéaire, même typologie architecturale, ...



le morne du Fort Fleur d'Épée : une porte naturelle pour le bloc central de Gosier



voilier accosté à un ponton privé, en arrière de la marina du Gosier



crédit DEAL Guadeloupe

Bas-du-Fort et la Marina : un ensemble urbain original intercalé entre Gosier et Pointe-à-Pitre

● l'îlet à Cochons

■ l'îlet à Cochons : un îlet à dominante forestière

L'îlet à Cochons a connu une occupation ancienne, dès l'époque des amérindiens, notamment pendant la période suzoïde (« Caraïbes »). Ce fut également un poste militaire stratégique pour la défense de la rade de Pointe-à-Pitre et des ruines peuvent encore témoigner des différents édifices bâtis ici. Quelques familles seulement se partagent l'îlet, dont la famille Schwartz-

Bart qui compte plusieurs de ses membres parmi les personnalités des arts et des lettres de la Guadeloupe.

L'occupation anthropique est donc très partielle désormais, l'essentiel de l'îlet étant occupé par des boisements xérophiles (FDL gérée par l'ONF).

■ l'îlet à Cochons : un lien visuel avec Bas-du-Fort

Très peu fréquenté et à l'écart des flux touristiques (à l'exception de quelques voiliers qui mouillent régulièrement à l'abri de son littoral), l'îlet à Cochons est un secteur très singulier de l'unité. Pourtant, il est issu du même jeu de failles que le bloc

de Bas-du-Fort. Mais ce sont surtout les interrelations visuelles fortes qu'entretiennent ces deux secteurs qui justifient que l'îlet à Cochons fasse partie intégrante de l'unité.



l'îlet à Cochons, face à la marina du Gosier



l'îlet à Cochons vu depuis le littoral de Bas-du-Fort

● le bloc de Saint-Félix

■ Saint-Félix : une identité naturelle affirmée

Le bloc de Saint-Félix est beaucoup moins urbanisé que le reste de l'unité. C'est ce qui fait sa principale particularité. De la Pointe Canot à l'Anse de la Saline, le secteur a conservé en grande partie son aspect na-

turel, témoin de ce qu'a pu être l'ensemble de l'unité avant son urbanisation massive. On peut découvrir ici un échantillon varié de milieux naturels et les paysages qu'ils composent : mangrove captive, forêt ma-

■ Saint-Félix : principal port de pêche du Gosier

L'Anse Dumont, au Sud de Saint-Félix, accueille le principal port de pêche du Gosier. Des aménagements ont été réalisés récemment pour améliorer les conditions du mouillage pour les embarcations et les conditions de travail à terre des pêcheurs. Une grande

digue a notamment été constituée en avant de l'anse. D'autres aménagements sont programmés, non sans susciter l'émoi des riverains et des associations environnementales.

récegeuse, cordon sableux boisé, marais, prairies sèches, bosquets de forêt xérophile, ...

Le petit port de pêche de l'Anse Dumont est la seule enclave aménagée sur tout le littoral naturel du bloc de Saint-Félix. Quelques belles villas se sont construites en arrière de l'anse et sur la pointe voisine.



prairies sèches dominant la mangrove de la Saline



le port de pêche de l'Anse Dumont



diversité des ambiances des paysages naturels, de la Pointe Canot à la Saline

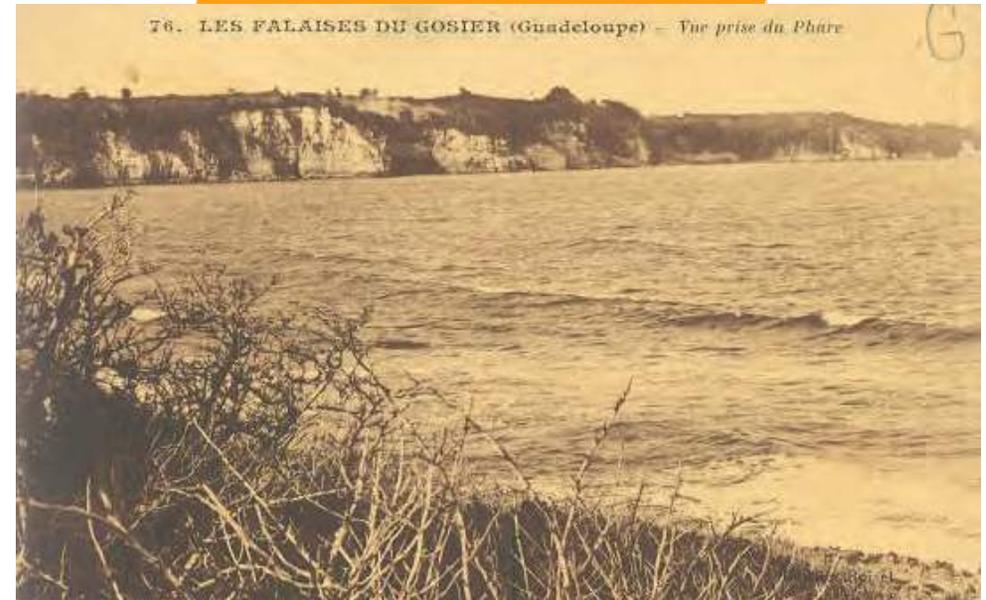
crédit DEAL Guadeloupe

le bloc de Saint-Félix, rare fenêtre naturelle sur le littoral ailleurs très urbanisé pour les vues maritimes de l'unité

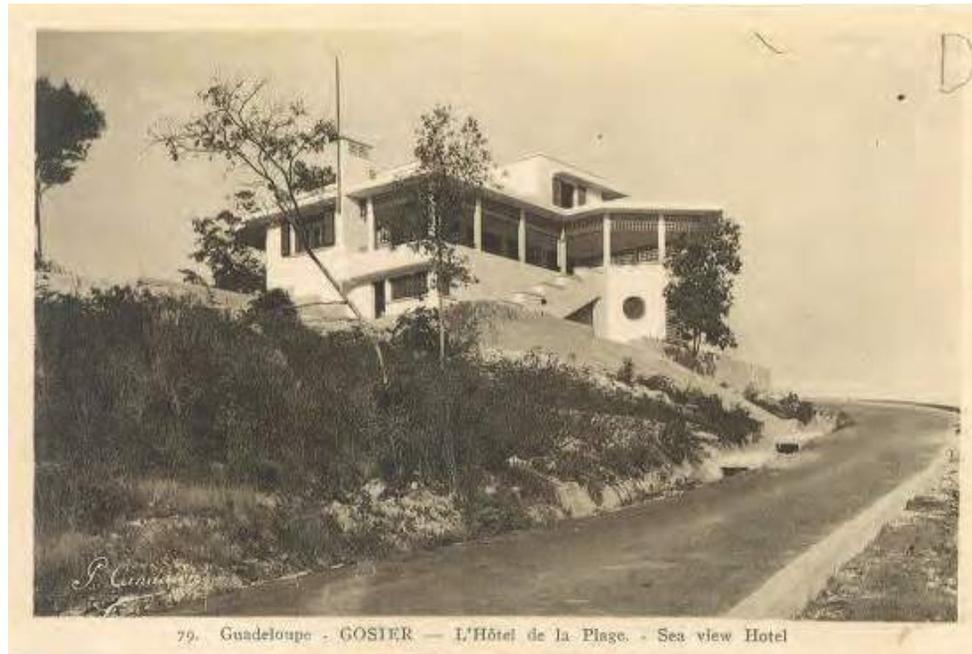
LA PERCEPTION DES PAYSAGES DE L'UNITÉ PAR LES ARTISTES

Les représentations artistiques des paysages de Gosier sont presque inexistantes avant l'avènement de la photographie au début du 20^e siècle. Cette époque coïncide avec les prémices du développement touristique de la commune et de la côte Sud de la Grande-Terre de façon plus globale (la « Riviera »). Les photographes relaient alors un engouement nouveau pour les paysages littoraux, peu décrits auparavant en dehors des bourgs et des ports. On parle alors de la « station balnéaire » du Gosier.

Pour l'essentiel, les cartes postales anciennes se focalisent donc sur les plages, les falaises et l'îlet du Gosier. Le bar-restaurant du Gosier, l'un des tout premiers du genre en Guadeloupe (sinon le premier), y tient une place importante, que ce soit pour montrer le bâtiment en lui-même, les cabines de bain installées sur la plage en contrebas, ou la vue sur l'îlet depuis la terrasse de l'établissement.



éd. Boisel



éd. Candalen, Gosier, l'hôtel de la plage



éd. Boisel, l'îlet du Gosier vu de la terrasse de l'hôtel



éd. Catan, Bas du Fort

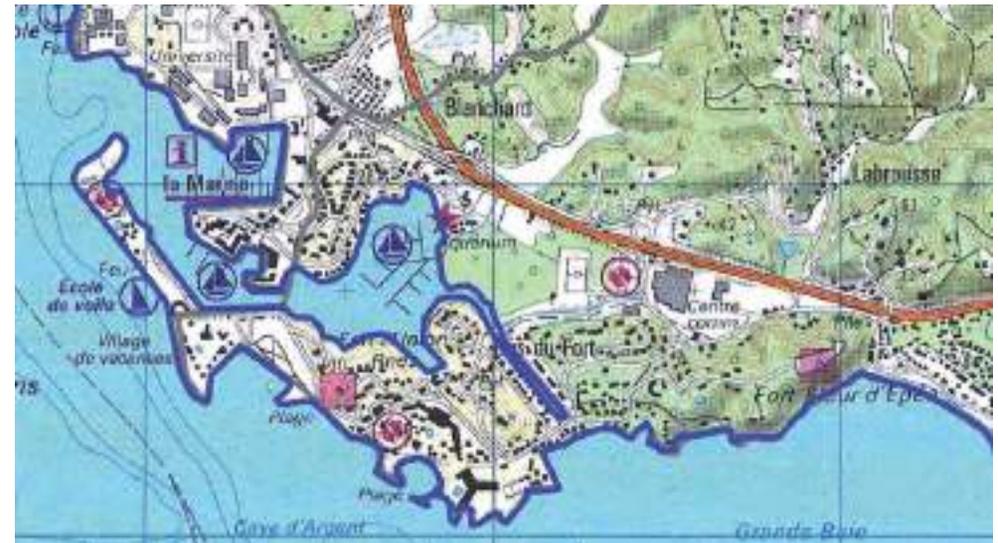


éd. Boisel, plage du Bas du Fort

Le littoral sauvage de Bas-du-Fort, parfois attribué à Pointe-à-Pitre, est particulièrement bien illustré, tantôt pour sa côte rocheuse basse, tantôt pour sa plage, des paysages naturels qui ont presque totalement disparu aujourd'hui. La forte urbanisation de ce secteur et le creusement de la marina ont modifié profondément la morphologie du quartier.



Bas-du-Fort, selon la carte IGN de 1955 (en bleu : le trait de côte de 2002)



Bas-du-Fort, selon la carte IGN de 2002

Les photographies récentes s'inscrivent dans la continuité des cartes postales anciennes, illustrant les mêmes paysages littoraux (l'urbanisation en plus) et la vocation balnéaire de l'unité. Seul l'angle de vue change.



A. Chopin, L'îlet Gosier, 2008



A. Chopin, plage d'hôtel au Gosier, 2008



JM. Lecerf, la Pointe de la Verdure, 2008



JM. Lecerf, l'îlet Gosier, 2008



JM. Lecerf, la mangrove de la Pointe de la Saline, 2008

LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Comme pour tout le littoral Sud de la Grande-Terre, les guides mettent en avant l'identité balnéaire de cette unité. Ainsi, les plages (notamment celle de Saint-Félix, invariablement mentionnée) et l'Îlet du Gosier sont repris par tous les ouvrages étudiés.

Dans le cas de cette unité, les guides évoquent aussi l'urbanisme balnéaire du littoral du Gosier, prenant comme emblème la Pointe de la Verdure. En tant que pôle nautique, ils signalent aussi qu'il est possible de prendre ici le bateau pour aller visiter le Grand Cul-de-Sac Marin voisin depuis la marina du Gosier.

En revanche, le sentier qui permet de découvrir le littoral naturel du bloc de Saint-Félix n'est jamais cité, à l'exception de la plage qui se trouve réellement mise en avant.

Le passé historique de l'unité, et notamment les vestiges des différents forts qui font l'originalité du Gosier par rapport aux autres communes du littoral Sud de la Grande-Terre, constituent l'autre pôle d'attraction sur lequel les guides se focalisent, en dehors des sites balnéaires.

sites emblématiques identifiés par les guides touristiques



LES SIGNES VISIBLES D'ÉVOLUTION

● l'extension de l'urbanisation par remblai

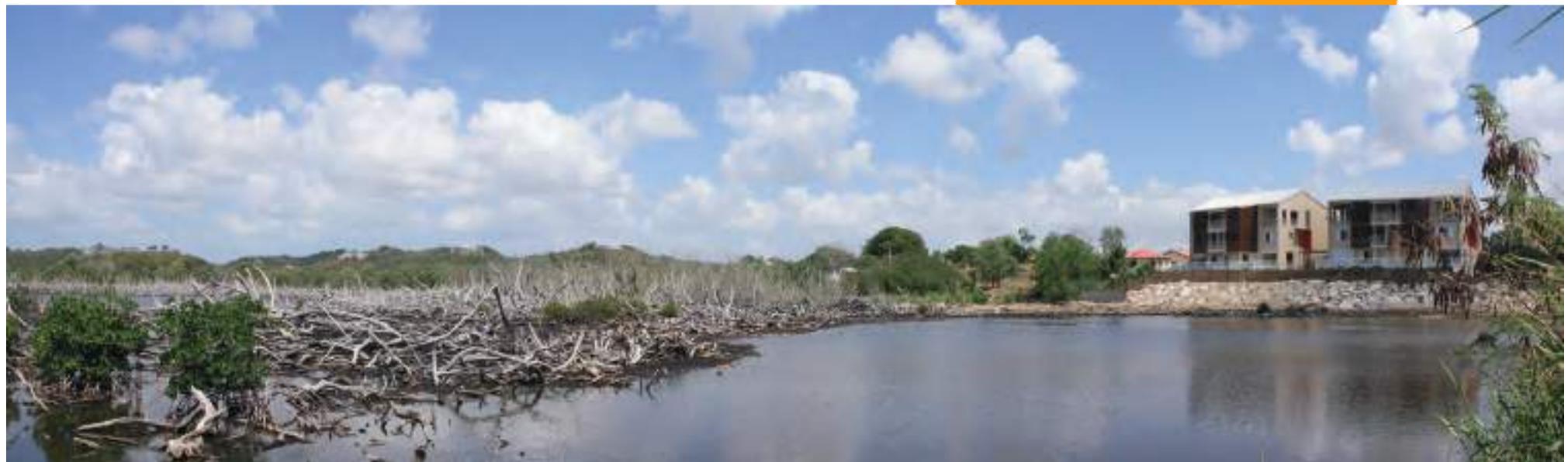
L'activité touristique de la région de Gosier soutient le développement de l'urbanisation au sein de l'unité. Après avoir conquis la quasi-totalité du littoral émergé, de la marina de Bas-du-Fort à Périnet, les constructions gagnent maintenant sur les milieux inondés au moyen de remblais. C'est le cas ponctuellement sur presque l'ensemble de l'unité, mais ce processus est particulièrement accru en arrière de Montauban où de petites voies mènent toujours plus loin au sein des milieux naturels dégradés.

Les milieux naturels inondés sont des écosystèmes sensibles, tout particulièrement exposés à la perturbation des flux hydrauliques en amont et en aval. Les remblais et les terrassements en marge de ces milieux naturels humides sont alors des atteintes potentielles importantes, à l'origine d'étangs bois-secs dans certains cas, comme en arrière de la Pointe de la Verdure par exemple.

Même en recul des milieux naturels inondés, la pression urbaine est forte sur l'unité, comme à Dampierre / Dunoyer où l'urbanisation progresse vite, souvent sous forme de lotissements pavillonnaires ou de résidences surveillées. Un collège est en cours de construction à Dampierre pour répondre aux besoins de cette population nouvelle.



la section de Dunoyer, un secteur soumis à une pression urbaine assez forte



étang bois-sec de la Pointe de la Verdure, en arrière de constructions récentes, gagnées sur les milieux naturels par remblais



l'étang bois-sec de la mangrove de la Pointe de la Verdure, résultat de la perturbation des écoulements hydriques naturels par les terrassements des opérations immobilières proches



la progression de l'urbanisation sur les prairies de Dunoyer / Dampierre (en haut de la photo)



terrassements immobiliers à Saint-Félix



constructions récentes à la Pointe de la Verdure



le secteur résidentiel de Dunoyer, avançant sur les prairies du littoral

LES ENJEUX

● Enjeux régionaux

- les extensions urbaines : dévitalisation des bourgs & rurbanisation
 - ⇒ toute l'unité est fortement concernée par la périurbanisation de l'agglomération-Centre, surtout : Poucet / Montauban, Périnet / Anse Vinaigri, Dampierre / Dunoyer
- la discontinuité urbaine : urbanisation diffuse, éclatement des poches d'habitat, et hégémonie de l'habitat pavillonnaire
 - ⇒ Anse Vinaigri, Dampierre / Dunoyer
- l'intégration paysagère délicate & la banalisation de l'architecture contemporaine au cœur des paysages urbains et ruraux
 - ⇒ les résidences du Marisol (Bas-du-Fort), le lycée hôtelier de Saint-Félix, les hôtels de la Pointe de Verdure, les résidences collectives du Morne Dunoyer & du littoral de Périnet, les établissements de loisirs nocturnes & restauration de Poucet / Montauban



les résidences du Marisol

- la concentration de l'urbanisme touristique : intégration problématique et devenir incertain
 - ⇒ la Pointe de la Verdure
- des paysages urbains en rénovation de grande ampleur
 - ⇒ RHI de l'Ouest du bourg : Mangot, Belle-Plaine, Poucet / Montauban, Grande-Baie



Grande-Baie

- l'urbanisation linéaire : un obstacle visuel entravant les perceptions paysagères
 - ⇒ toute la RN 4, Poucet / Montauban, Fond Marius / Périnet



la RN 4 à Belle-Plaine

- de nombreux éléments de « pollution visuelle » en bord de route
 - ⇒ les locaux commerciaux, d'artisanat & de services le long de la RN 4 (+ enseignes)
- un fort impact paysager potentiel des carrières et terrassements
 - ⇒ remblais des milieux naturels humides : Pointe de la Verdure, Poucet / Montauban, Belle-Plaine, Grande-Ravine
- un tourisme tourné vers les paysages balnéaires et naturels
 - ⇒ forte vocation balnéaire & nautique : la Marina / Bas-du-Fort, la Pointe de la Verdure, la Datcha / Îlet du Gosier, la plage de la Saline
- la valorisation des paysages : des scénographies variées
 - ⇒ l'Îlet du Gosier (ONF), les milieux naturels de l'Anse Canot / la Saline (CDL)



Îlet du Gosier

- des publics divers, notamment endogènes
 - ⇒ la plage de la Datcha, l'Îlet du Gosier, la plage de Saint-Félix (Anse Canot)

● Enjeux locaux

■ la progression de l'urbanisation aux dépens des espaces naturels sensibles



Saint-Félix relativement épargné par l'urbanisation



Vinaigri



Dampierre

La commune de Gosier a connu un doublement de sa population depuis 1968, soit une croissance 4 fois plus importante que la moyenne régionale, avec même l'un des plus forts taux d'accroissement démographique de la Grande-Terre (le second, juste après Saint-François). Cette croissance, constante depuis 1968, s'est accélérée durant les années 1980, avant de ralentir progressivement ensuite, sur un rythme assez similaire à celui de Baie-Mahault et des Abymes (avec de petites différences) ce qui traduit bien la dynamique partagée par ces trois territoires communaux situés dans la première couronne de périurbanisation de l'agglomération Centre. À Gosier, l'extension urbaine a aussi été soutenue par le développement du tourisme de masse (Pointe de la Verdure) et du tourisme nautique (la Marina), concomitant à la périurbanisation.

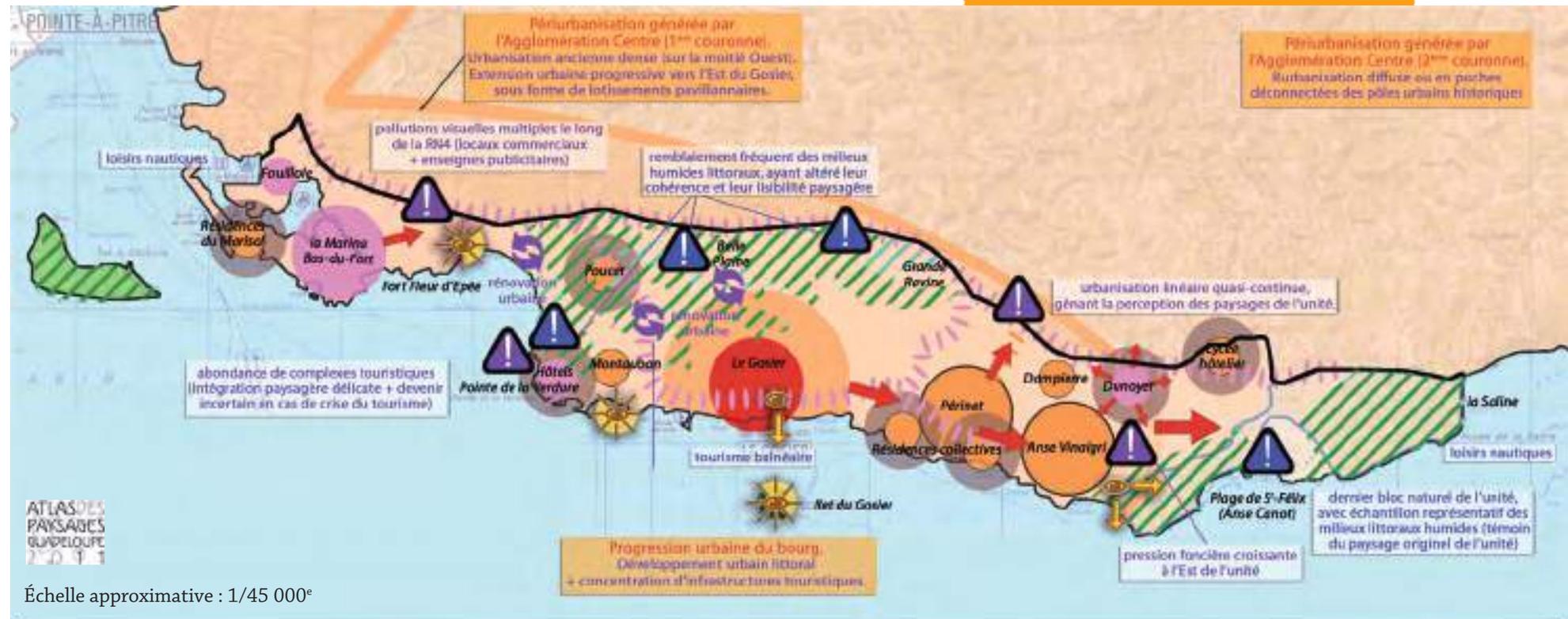
Les sites potentiels d'implantation du bâti étant réduits dans les Grands Fonds du Gosier, c'est surtout

sur le littoral que ce développement démographique s'est effectué, avec comme conséquence la démultiplication du poids du bâti dans les paysages de l'unité de Gosier, l'une des plus petites de l'archipel (seulement 9,6 km²). La vocation agricole ayant toujours été réduite sur l'unité, c'est sur les paysages naturels (prairies humides d'arrière-mangrove, mornes boisés) que s'est réalisée la forte progression urbaine qui continue aujourd'hui. L'intégrité et la lisibilité des paysages naturels humides a déjà été très atteinte sur la partie Ouest de l'unité (mangrove de la Pointe de la Verdure, prairies humides de la Cocoteraie, Grande-Baie, Poucet / Montauban, Belle-Plaine, Grande-Ravine, Saint-Félix), avec de grands et nombreux remblais, les uns autorisés, beaucoup d'autres spontanés et insidieux.

Désormais, les paysages naturels humides sont difficilement lisibles dans le paysage, ne laissant apparaître que des masses boisées en arrière du premier plan bâti. Il faut contourner ou traverser ces constructions pour atteindre les espaces naturels inondés, dans une perception à courte distance (pas de vue d'ensemble. Il en est de même pour les prairies et les mornes boisés à l'arrière de Dunoyer. Seule exception : le bloc effondré de Saint-Félix, où l'urbanisation reste encore limitée à ce jour.

Le maintien de la pression foncière sur l'unité fait donc peser une lourde menace sur les paysages naturels, l'enjeu étant de préserver ce qui peut encore l'être sur les zones humides, et de tenter de conserver l'homogénéité et l'identité du bloc de Saint-Félix, témoin patrimonial de la structure originelle de l'unité (attention à l'impact du projet de port de pêche de l'Anse Dumont et du collège de Dampierre).

Carte synthétique des enjeux paysagers de l'unité paysagère du Bloc basculé de Gosier



BLOC BASCULÉ DE GOSIER

LEGENDE		Sensibilités		Dynamiques		Dynamique problématique liée à l'urbanisation	
Protections							
	protection environnementale forte		élément paysager à fort impact visuel, intrinsèquement sensible		pôle urbain		dynamique problématique liée à l'urbanisation
	protection environnementale modérée		paysage identitaire intrinsèquement sensible		section urbanisée (ancienne)		paysage urbain en rénovation
	protection agricole (GFA)		paysage singulier intrinsèquement sensible		urbanisation linéaire		espace avec vulnérabilité problématique
			point de vue patrimonial		urbanisation diffuse (ancienne)		site sensible (ICPE), à impact potentiel
					nouvelle urbanisation		élément à fort impact visuel
					périurbanisation		Site remarquable
					progression urbaine		Site remarquable à abords sensibles





Ce document est consultable sur internet :

www.paysagesdeguaadeloupe.com

ou sur demande auprès des services de la Région Guadeloupe et de la DÉAL Guadeloupe

Région Guadeloupe
 Avenue Paul Lacavé - Petit Paris - 97100 Basse-Terre
 Tél. : 0590 60 46 55 - Fax : 0590 80 40 99
marguerite.joyau@cr-guaadeloupe.fr
www.cr-guaadeloupe.fr

DÉAL Guadeloupe
 BP 54 - Saint-Phy - 97102 Basse-Terre cedex
 Tél: 0590 99 46 46 - Fax : 0590 99 46 47
roseline.quiko@developpement-durable.gouv.fr
www.guaadeloupe.developpement-durable.gouv.fr

Cet atlas a été réalisé avec le concours de :



Credits photos : Région Guadeloupe - Fred SAPOTILLE
 Infographie : Fred SAPOTILLE & C2R